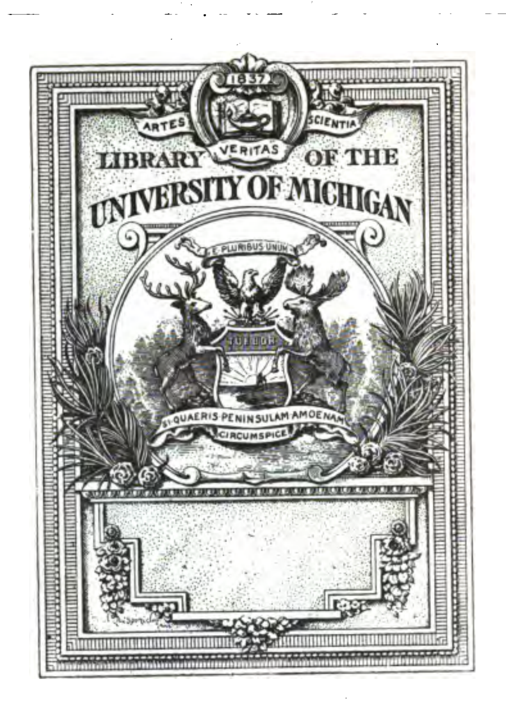

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

LA GAULE
POÉTIQUE.

Imprimerie de J. Tastu,
Rue de Vaugirard, n. 36.



La Gaule POÉTIQUE

Par

M. DE MARCHANGY.

4e Édition.

TOME CINQUIÈME.

PARIS.
URBAIN CANEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, N. 30.
F.-M. MAURICE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES MATHURINS-SAINT-JACQUES, N. 1.
1825.

LA

GAULE POÉTIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

TRENTE-TROISIÈME RÉCIT.

La Cour d'amour de Romanin[1].

A L'ISSUE de l'hiver, *alors*, dit un romancier, *que le joli temps de prime-vert commence, et qu'on voit arbres verdoyer, fleurs épanouir, et qu'on entend oisillons chanter en toute joie et douceur d'amour*[2], l'ormel des jeux, dont

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

[2] Presque tous les romans et poésies de ces vieux temps commencent par une peinture de la belle saison. Voyez-

le feuillage couvrait les réunions des troubadours et des chevaliers amoureux, laissait déjà poindre sa verdure; les bancs de gazon qui l'entouraient s'émaillaient de blanches marguerites, et sur le ruisseau voisin se courbaient avec souplesse de flexibles berceaux de roses champêtres.

Devant le perron de chaque habitation seigneuriale, un ormel était planté, consacré à la tenue des cours d'amour, aux récits des paladins, et aux premiers chants de la renaissante poésie [1].

Dans le treizième siècle, plusieurs ormels furent justement vantés en France. On citait surtout ceux des cours de Provence, où la

en des exemples dans *Guérin de Monglave*, dans le *roman d'Erec et Enide*, dans le fabliau d'*Aboul*, etc.

[1] *Voyez* l'Hist. littér. de France. — Le Grand d'Aussy, notes sur le fabliau d'*Huéline*, ou *le Jug. d'Amour*, t. 1, p. 244. — Voilà pourquoi ces cours d'amour étaient appelées quelquefois *Gieux sous l'ormel*. *Voyez* encore sur les *puyds*, *Cours d'amour*, et *Gieux sous l'ormel*, Farin, Histoire de Rouen, in-4°, t. 1, part. 3, p. 56. — Daire, Tabl. hist. des sciences et belles-lettres dans la Picardie, p. 158. — Ducange, Gloss. lat., v° *Podium*. — Fauchet, Hist. des anciens poëtes français, t. 2, p. 578. — Disc. sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix. — *Voyez* les notes du 33e récit, à la fin de l'ouvrage.

belle Jeanne I[re], reine de Naples, vint présider les jeux pendant son séjour dans nos provinces [1]; ceux des châteaux de Signes, de Pierre-Feu et de Romane ou de Romanin [2], petite ville agréablement située sur les bords de l'Isère; celui d'Avignon, où Laure, amante de Pétrarque, tint plusieurs fois la cour d'amour [3], dont le pape lui-même et ses cardinaux protégeaient les assemblées [4].

Les lecteurs qui n'ont point attentivement observé les mœurs de ce temps-là, croiront sans doute que les parlemens d'amour, ainsi que les nomment Fauchet et Caseneuve,

[1] Sismonde de Sismondi, Littér. des peuples du Midi, t. 1. — Le marquis de Paulmy (Mélanges tirés d'une grande bibl., t. 4, p. 244) dit que la mère du duc d'Orléans (Louis XII) tenait chez elle une espèce de cour d'amour. C'était alors la folie dominante. *Voyez* Mém. de l'Acad. des inscript., t. 7.

[2] César Nostradamus, Histoire de Provence, in-fol., p. 133. — Jean Nostradamus, Vies des poëtes provenç., p. 27, éd. de Lyon, de 1595. — L'auteur de la Descript. des arcs de triomphe d'Aix, p. 25 et suiv.

[3] *Aless. Tassoni, Consider. sopra le rime del Petrar.*, Son. 178. — Le Dict. hist. portatif de femmes célèbres; 2 vol. in-8°, 1769, aux mots *Avignon, Baux, Béatrix, Briande d'Agoust*, etc.

[4] Disc. sur les arcs triomph. d'Aix, p. 26.

étaient des assemblées badines où l'on prononçait sur les griefs des amans, sans que les décisions rendues par les dames du galant tribunal eussent d'autre résultat que d'égayer un moment ceux qui se prêtaient à ces plaisanteries agréables. Cette dernière opinion serait une erreur; on jugeait gravement dans les cours d'amour des causes qui n'étaient point imaginées à plaisir. Nulle puissance n'aurait osé enfreindre leurs arrêts sans appel [1]. Les amans ajournés devant elles auraient été honnis et méprisés, s'ils en eussent méconnu l'autorité, ou s'ils se fussent dérobés à la ponctuelle exécution de ces condamnations en dernier ressort [2].

Cette espèce d'inquisition, que les inconstans et les trompeurs avaient seuls à redouter, devint si célèbre sur le continent, que des rois eux-mêmes briguaient l'honneur d'y paraître dans les fonctions de *prince d'amour*, remplies alternativement par l'empereur Frédéric, le roi Richard, le dauphin d'Auvergne et les

[1] Le Grand d'Aussy, préf. des Fabliaux, t. 1, p. 22, in-8°; et ses notes sur le fabliau d'*Huéline*, ou *le Jugement d'amour*, t. 1, p. 244.

[2] Le Grand d'Aussy, préf., p. 22 et 23.

comtes de Provence [1]. Les conseillers de ce singulier parlement étaient choisis parmi les dames que tenaient en recommandation leur esprit et leurs attraits [2].

L'audience des *plaids d'amour* causait autant de joie, de transports et d'apprêts que l'ouverture d'une joute ou d'un carrousel. On se rendait de cent lieues à cette audience que devaient précéder trois veillées pour les jeux dans lesquels les troubadours, les trouvères et les ménestrels récitaient des poésies, des fabliaux et des romans.

L'illustre Phanie de Gantelme, dame du château de Romanin [3], avait fait annoncer qu'Amour tiendrait son lit de justice le six du mois de mai, sous l'ormel dudit château de Romanin. Des fêtes de toute espèce, la foire de Cremieu, une chasse dans la forêt de la Tour-du-Pin, devaient concourir aux plaisirs de cette session.

Dès que cette nouvelle se fut répandue en

[1] Villaret, Hist. de France, t. 12, p. 97. — Le Grand d'Aussy, préf., p. 22 et 23.

[2] César Nostradamus, Hist. de Provence, in-fol., p. 133. — Moréri, au mot *troubadour*.

[3] Imitation de poésies occitaniques, par Fabre d'Olivet, t. 2.

France, et que, sous la permission du comte Raimond Bérenger, qui devait présider les plaids, le viguier d'amour eut donné, à la requête des amoureux plaignans, les ajournemens à jour fixe [1], on se mit en marche de toute part pour se rendre au castel de Romanin.

Bertrand d'Almanon, épris de Phanie de Gantelme, Nazémur le Noir, homme courtois et beau parleur qui, dans ses vers, appelle l'Amour *le Roi Dieu*; Giraud de Borneil, loué par le Dante; Perdigon, fils d'un pauvre pêcheur de l'Esperon; Guilhelm d'Amalric et le noble et magnifique Savari de Mauléon [2], se rendaient à petites journées et pédestre-

[1] L'auteur du fameux roman de la Rose parle des ajournemens de la cour d'amour.

> Le dieu d'amour, sans terme mettre,
> De lieu, de temps ni de lettre,
> Toute sa baronie mande,
> Aux uns prie, aux autres commande,
> Que tantôt ces lettres vues,
> Et qu'iceux les auront reçues,
> Qu'ils viennent à son *parlement*.

Voyez les notes du trente-troisième récit, à la fin de l'ouvrage.

[2] Millot, t. 2, p. 1; t. 1, p. 428; t. 2, p. 99.

ment, selon l'usage des troubadours, à l'ormel de Romanin, s'arrêtant volontiers aux bords des fontaines et à l'entrée des bois, pour deviser sur l'amour et raconter de facétieuses aventures. Quelques-uns d'entr'eux, à leurs chapeaux couronnés de plumes, à leurs toques ombragées d'aigrettes, avaient attaché une cigale d'or [1]. Cette chanteuse des prairies, qui dure peu de jours, s'abreuve de rosée et s'anime au soleil, était l'emblème ingénieux de ces poëtes provençaux, que l'astre de leur pays semblait avoir créés, et qui ne firent que paraître sur nos beaux rivages.

La caravane, qui se grossit en chemin d'une foule de troubadours, voyageait au son de la lyre et des flûtes, lorsqu'elle aperçut un nuage de poussière fuyant comme une légère vapeur devant un grand nombre de haquenées et de mulets richement couverts. C'était un brillant cortége composé des dames qui devaient siéger dans la cour d'amour, des filles d'honneur, des bachelettes, écuyers et camaristes. Parmi ces belles conseillères, qui n'eût pas admiré la comtesse de Die, Mabille, dame d'Hyères,

[1] Les poëtes grecs, selon Platon, portaient aussi quelquefois à leur coiffure une cigale d'or.

Clarette de Baux, Urzine de Montpellier, Huguette de Forcalquier, Blanche de Flassans et Jausserande de Claustral? Les troubadours, éblouis de tant d'appas, se rangèrent par respect sur le bord de la route. Quelques-uns se mirent à genoux et firent le signe de la croix[1]; d'autres promettaient de faire dire des messes et de faire brûler cierges et lampes pour se rendre ces belles favorables[2]. Le troubadour Deudes de Prades, trop galant pour un chanoine[3], s'écrie en voyant sa dame : *Je ne voudrais pas être en paradis à condition de ne point vous aimer!* Enchérissant encore sur cette exclamation, Oudart de Lacernie dit *qu'il aimerait mieux avoir l'amour de sa belle que d'être roi du paradis*[4]. Un autre dit en contemplant l'objet de ses amours : *Je vous vois, mais je tais votre nom; celui qui voudra le connaître, il n'est ailes de colombes où il ne le trouve naturellement écrit.* Jean Renart, voyant se réfléchir l'image fugitive de sa maî-

[1] Millot, Hist. littér. des troubad., t. 3, p. 29.

[2] Millot, *ib.* — Le Grand d'Aussy, tr. des Fab. — La Curne de Sainte-Palaye, Mém. sur la chevalerie.

[3] *Deudes de Prades*, chanoine de Maguelone, fut un troubadour estimé.

[4] Fauchet, t. 2, p. 146.

tresse dans le canal qui bordait la route, jette un anneau dans ce miroir limpide, en disant : *O femme, puisque je ne puis t'offrir cet anneau à toi-même, je le donne à ce que j'aime le mieux après toi*[1] *!*

Après cette merveilleuse apparition, nos troubadours se remirent en voyage, préoccupés et pensifs. Ce n'était plus, au lieu de contes et de propos badins, que soupirs, *douloir* et rêveries.

Bientôt un spectacle singulier vint les distraire de leur mélancolie; ils virent, parmi des rochers et des buissons où nul chemin n'était frayé, une longue file d'hommes et de femmes, marchant deux à deux, et couverts d'habits chamarés de couleurs et de rubans. C'était la confrérie des pénitens d'amour, appelés *Galois* par le chevalier de la Tour, qui nous en a conservé la véridique et néanmoins incroyable histoire.

Ces vagabonds, dont on aura peine à concevoir l'étrange manie, avaient formé une secte, dont les membres faisaient vœu de

[1] *Voyez* le fabliau de l'*Ombre et de l'Anneau*, par Jean Renart, traduit et abrégé par Le Grand d'Aussy, Fabl., t. 1, p. 179, in-8°.

prouver l'excès de leur amour par leur opiniâtreté invincible à braver les rigueurs des saisons, et à supporter, en l'honneur de ce qu'ils aimaient, les souffrances les plus aiguës. Selon les statuts de l'institution, les chevaliers et les écuyers, les dames et les demoiselles (car cette folie fut contagieuse dans les deux sexes) devaient se couvrir, durant les ardentes chaleurs de la canicule, de manteaux et chaperons doublés, et courir sur les montagnes brûlées des rayons du midi, et dans les sables qui pétillaient des feux du soleil. Pendant l'hiver, ces fanatiques dépouillaient leurs vêtemens, ne gardaient qu'une toile légère, et se promenaient lentement vers l'étang du nord et sur les neiges où soufflait la bise[1]. C'eût été, selon eux, un péché irrémissible que de ne point intervertir ainsi l'ordre des saisons, de prendre fourrure en hiver et toile fine en été; car, disaient-ils, *amour doit suffire à tout; il ne faut qu'une chose à qui sait aimer*, *le reste lui est indifférent; il n'y a pour lui qu'un mal*

[1] Le chevalier de la Tour, Instructions à ses filles. — La Curne de Sainte-Palaye, Mémoires sur l'ancienne chevalerie, t. 2, p. 62 et suiv. — *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

et qu'un bien au monde, c'est la vue ou l'absence de sa mie.

Cette secte avait pris naissance en Poitou; et quoique ses prosélytes mourussent en grande partie de froid, de fatigues et de besoin, elle avait tellement troublé les cerveaux, qu'on vit des milliers de ces frénétiques amoureux se répandre dans plusieurs provinces, s'en allant processionnellement aux lieux devenus célèbres par quelque passion exemplaire, et rendus ainsi l'objet d'une sorte de dévotion.

Ceux que les troubadours rencontraient allaient à l'ormel de Romanin pour recueillir précieusement, en de petits vases de cristal, la rosée qui étincelait chaque matin sur les tiges de cet arbre sacré pour eux. C'était, à les entendre, un élixir dont les gouttes divines, mêlées à la boisson vulgaire, composaient un breuvage capable d'inspirer de doux sentimens.

Les troubadours, après avoir vu défiler cette procession, s'entretenaient des folies qu'amour a causées, lorsqu'ils virent sur la pente d'un coteau de bruyère une statue de marbre et une cellule abritée sous des figuiers. C'était un nouveau témoignage de l'empire que cet amour exerçait alors avec un si grand ascendant sur

ces contrées, que l'on ne pouvait y respirer sans être embrasé de ses feux. Cette cellule était le réduit de Raimond Jordan, vicomte de Saint-Antoni. Ce troubadour aimait éperduement la jolie Mabille de Riez; celle-ci le payait de retour; mais la pudeur et la modestie gardaient si bien son secret, que Raimond Jordan, malgré la pénétration commune aux amans, ne put deviner le sentiment qu'il avait fait naître. Dans le désespoir que lui causait cette froideur apparente, il partit pour la guerre, et le bruit de sa mort ayant frappé Mabille de Riez, cette jeune femme, déjà oppressée sous le poids d'un amour péniblement renfermé dans son sein, ne put résister à la douleur que lui causa cette nouvelle. Cependant Raimond Jordan, couvert de gloire et comblé d'honneurs, revenait suivi des captifs qu'il amenait aux pieds de sa maîtresse. Il arrive et rencontre un cercueil où, sur le drap virginal, l'aiguille avait brodé, au milieu des larmes figurées, les armoiries de Mabille de Riez, avec ce nom chéri à l'entour. A cette vue, il reste immobile et interdit. Le convoi passe, et Jordan, toujours immobile, demeure fixé au même endroit. Enfin, il ne recouvre le mouvement et la parole que pour donner

des signes d'une incomparable douleur; en vain on essaie de le consoler; il échappe aux bras de ses écuyers en poussant des cris déchirans; il se sauve dans la solitude, et devient ermite près du torrent, où il fait ériger la statue de la tendre Mabille de Riez [1].

Les troubadours s'agenouillèrent au pied de ce simulacre attendrissant, et quand ils eurent dit *trois* PATER et *trois* AVE, ils continuèrent leur chemin.

Après quelques autres rencontres, ils découvrirent le bourg de Romanin, dont les chaumières, entourées d'alisiers, étaient dominées par un célèbre monastère et par plusieurs châteaux. Le plus apparent, celui de Phanie de Gantelme, était couvert de plomb et de tuiles peintes. Au lieu des marques de la féodalité et de la guerre, ce manoir, depuis qu'il était devenu l'asile inviolable des troubadours, et le siége des *parlemens* d'amour, n'offrait que des emblèmes de paix et de douceur. Les tourelles s'étaient changées en colombiers, les remparts en terrasses, couvertes

[1] Il érigea cette statue près du monastère de Montmajour où il se fit religieux. Le moine des Isles d'Or et Nostradamus parlent de ce monument.

de berceaux, de lilas et de chèvrefeuille. Sur les créneaux, jadis ébréchés par les lances, et noircis par les brandons et les fascines, serpentaient la vigne et la clématite.

L'intérieur du château ne présentait pas de moins agréables métamorphoses. Au lieu des grilles qui fermaient les fenêtres, on ne voyait que les châssis de vitraux en losange, sur lesquels on avait tracé, en diverses couleurs, des devises et des *rebus* d'un sens amoureux. La grand'salle, naguère lambrissée de sanglantes armures et des lambeaux poudreux de bannières, était ornée de portraits les plus célèbres du douzième siècle. Le premier de ces portraits, brodés en tapisserie par Phanie et ses filles d'honneur, était celui de Guillaume IX, comte de Poitou, bon troubadour, vaillant et courtois chevalier. Passionné jusqu'à la folie pour les dames, il pensait que c'était trop peu de n'en servir qu'une seule en sa vie: aussi fut-il *trompeur* et *volage*. Un jour il contrefit le muet, pour que de belles pélerines, qu'il entendit à leur insu converser sur l'indiscrétion des hommes, pussent se fier à lui sans crainte[1].

[1] *Voyez*, sur les aventures galantes de ce prince, le

Après ce portrait étaient ceux d'Arnaud de Marveil et de Bernard de Ventadour, dont Pétrarque a fait l'éloge. Tous deux furent long-temps victimes de leur tendresse [1].

L'image de Geoffroi Rudel attirait principalement les regards dans cette galerie. Ce seigneur était devenu tout-à-coup amoureux de la princesse Mélisende, alors en Palestine, sur ce qu'il avait entendu raconter à des pélerins des vertus et des grâces de cette fille de Raimond I[er] [2]. La nuit, le jour, en tout temps,

prieur de Vigeois, dans sa Chronique. — Labbe, Bibl. manusc., t. 2, p. 292. — Malmesbury, *de Gest. reg. Ang.* Quant à l'aventure que je raconte, c'est Guillaume IX lui-même qui nous l'apprend dans une de ces pièces qu'a traduites Millot, t. 1, p. 8.

[1] Pétrar., Triomphe d'amour, c. 4. — Nostradamus, Vies des poëtes prov. — Millot, t. 1, p. 18, et p. 69.

[2] Mélinsende, ou Mélisende, fille de Raimond I[er], comte de Tripoli, dont Guillaume de Tyr parle avec éloge (l. 18, c. 13), avait été accordée à Manuel, empereur de Constantinople, qui ensuite la refusa. Cette aventure, et la beauté de la princesse, firent parler d'elle dans l'Orient et dans l'Occident. Geoffroy Rudel en devint amoureux, et ce que je raconte de ce troubadour est fondé sur des faits dont Millot reconnaît l'authenticité, quoiqu'il soit toujours en garde contre la fable. *Voyez* sa Dissertation sur ce sujet, t. 1, p. 85 et suiv.

en tout lieu, Geoffroi Rudel ne rêve plus qu'à cette femme, dont, au gré de son imagination, il se figure les traits angéliques et l'accent plein de douceur. Ne pouvant vivre plus long-temps éloigné de cet objet parfait, il monte sur un vaisseau qui cinglait vers l'Orient [1]. Pendant le trajet, assis à l'ombre des voiles frémissantes, il composait les romances les plus tendres en l'honneur de Mélisende, qu'il compare à la divinité qu'on adore, bien qu'il n'ait pu encore la contempler. A cette mélodie amoureuse, à ces vers mêlés de soupirs, les matelots ravis oubliaient la rame et les signaux; et les dauphins, aux écailles argentées, suivaient le long sillon de lumière que le soleil ou l'astre des nuits traçait derrière le navire.

Mais dans le trouble qui l'agite sans relâche, une fièvre brûlante attise encore les feux d'un amour déréglé. Sans repos, sans nourriture, et ne cherchant, au milieu de sa vague contemplation, qu'à repaître son ame d'illusions et de chimères, il se dessèche, il se consume, il va mourir. Déjà sa voix expire; mais

[1] *Voyez* les notes 5 du trente-troisième récit, à la fin de l'ouvrage.

le nom de Mélisende est sans cesse errant sur ses lèvres décolorées. Cette image idéale qui le tient en extase lui dérobe, comme par enchantement, et la vue de son danger, et même l'impression du mal qui le dévore. Le navire aborde, mais Rudel n'a plus qu'un instant à vivre. L'ami qui l'accompagne vole au palais de Mélisende, et l'instruit de sa passion, du voyage et du péril de Geoffroi Rudel. Oh! second miracle de l'amour! à cet exemple de tendresse et de dévouement, cette princesse elle-même ressent pour celui qu'elle ne connaît pas encore un sentiment impérieux qui l'entraîne au rivage; elle soulève dans ses bras l'harmonieux troubadour, dont les regards semblent verser sur elle la langueur et la volupté. Il la reconnaît. Oui, la voilà! telle et plus belle encore que tant de fois il la vit dans ses rêves, qui n'étaient que des pressentimens; la voilà!... et cependant ses yeux presque éteints vont se fermer pour toujours. O joie trop voisine d'un regret amer! c'est donc vous, s'écrie-t-il? A ce mot il baise la main de la princesse, et rend le dernier soupir[1].

[1] Millot, lieu cité. — Voilà pourquoi Pétrarque, en parlant de cet infortuné troubadour, dit *qu'il alla chercher la mort à force de rames et de voiles.*

On dit qu'à cet instant se rompit une corde de sa lyre, et qu'un lugubre murmure circula entre les sycomores de la rive orientale. Mélisende, inconsolable, quitte la cour de son père, abjure les grandeurs; et dans un monastère près duquel elle élève à Rudel un superbe mausolée, elle veut consacrer le reste de sa vie à regretter et à pleurer son cher troubadour.

A côté du portrait de Rudel était celui d'Azalaïs de Porcairagues. Cette Sapho provençale avait composé des élégies pour le prince d'Orange qui dédaignait sa tendresse [1]. On ignore les circonstances de sa mort; mais peut-être, comme l'amante de Phaon, s'est-elle précipitée dans les flots, du haut de ce promontoire de la Provence, que les Phocéens, en s'établissant sur nos bords, avaient nommé, comme nous l'avons dit ailleurs, *le promontoire de Leucate.*

Venait ensuite le portrait du fameux Guillaume de Cabestaing. Ce gentilhomme troubadour avait été page chez Raimond de Castel-Roussillon, mari de l'aimable Marguerite. Celle-ci ne vit pas sans émotion ce jeune et

[1] Millot, t. 1, p. 110.

beau page. Un jour qu'elle se trouva seule avec lui sous des charmilles, elle lui dit: Guillaume, réponds-moi. Si une dame te donnait une marque d'amour, oserais-tu bien l'aimer[1]? — Vraiment oui, pourvu que la marque ne fût pas trompeuse. — Si c'était un regard? — Je craindrais. — Et si c'était un sourire? — Je douterais. — Et si sa main pressait la vôtre? — J'espérerais alors. — Et si passant un bras autour de vous, elle s'appuyait sur votre cœur; si sa bouche osait!.... Elle n'acheva pas, mais fit mieux : un baiser donné sur le front du page rendit presque fou cet enfant heureux; il se jette aux pieds de Marguerite, rit, pleure, déraisonne, et ne peut plus rester un instant du jour sans voir sa dame adorée[2].

Des jaloux ayant découvert cet amour, en instruisirent le mari, qui, se trouvant un jour à la chasse avec Guillaume de Cabestaing, lui enjoignit, l'épée à la main, de lui dire pour quelle femme il composait des vers. Le troubadour, qui devina le soupçon de Raimond, lui fit croire que c'était pour madame Agnès,

[1] Millot, t. 1, p. 137.

[2] *Arrest. Amor.* — Biblioth. des romans, septembre 1782, p. 38, in-8°.

sœur de Marguerite, et femme de Robert de Tarascon. Raimond, soulagé par cet aveu, non-seulement ne songea plus à tuer son page, mais ne vit plus dans ce qu'il appelait un crime qu'une espiéglerie dont il voulut lui-même s'amuser, en ménageant à Cabestaing les occasions de voir sa prétendue maîtresse. Tous deux se rendirent au château de Tarascon. Raimond, pour se rassurer pleinement, demande un entretien avec Agnès, et l'interroge sur l'objet de ses amours. Agnès était la confidente de sa sœur; elle crut voir dans les regards inquiets du jaloux quelque chose de plus qu'une simple curiosité, et, pour détourner sa défiance, elle avoua qu'elle aimait Cabestaing. Elle fit part à ce dernier de son stratagème, et, pour mieux l'appuyer, l'un et l'autre affectèrent de se parler mystérieusement, et de s'adresser des regards expressifs.

Marguerite fut elle-même trompée par ces marques d'intelligence et ces preuves apparentes d'un amour simulé. Un rien alarme l'amour véritable. L'orage gronde dans son cœur; il éclate dans les reproches dont elle accable Cabestaing, qui veut en vain s'excuser. Elle ne consent à lui pardonner qu'à

condition qu'il lui offrira des vers où il déclarera que c'est elle, et non pas Agnès, qu'il adore à jamais. Cabestaing, heureux de trouver à la fois le moyen d'apaiser sa dame, et d'exprimer de nouveau la tendresse qu'il a pour elle, fit une chanson galante qui parvint à Raimond. Celui-ci vit enfin qu'on avait abusé de sa crédulité; furieux de ce double affront, il marche en homme égaré et que tourmentent les furies de la vengeance. En ce moment, il rencontre Cabestaing près des fossés du château; il l'immole et lui arrache le cœur, qu'il fait préparer et servir à sa femme; puis lui montrant la tête du troubadour : Voilà, dit-il, celui dont vous venez de manger le cœur; comment l'avez-vous trouvé? — Si délicieux, s'écria Marguerite, que, pour ne pas en perdre le goût, je ne prendrai jamais d'autre mets. Raimond, pâle de rage, poursuit l'infortunée, qui se précipite du haut d'un balcon en nommant Cabestaing.

Un grand nombre d'autres portraits, sur chacun desquels les varlets et les concierges du lieu racontaient aux voyageurs des aventures plus ou moins curieuses, se faisaient remarquer dans la salle de Romanin, où Phanie

reçut les troubadours et les trouvères qui vinrent lui demander l'hospitalité, à l'exception de Savari de Mauléon, et de Nazémur-le-Noir.

Le premier était descendu à l'*ostel* voisin de la dame Guillemette de Benaguès, dont il avait les bonnes grâces, et à laquelle il avait présenté Élias et Geoffroi, seigneurs de Bergerac et de Blaye.

Le second, moins attiré au village de Romanin par la solennité de la cour d'amour, que pour voir Euzélinde de Clarenson qui demeurait près de ce village, s'était acheminé vers le fief de cette belle héritière, dont il avait fait connaissance aux tournois de Toulouse. Il lui présenta les armures qu'il avait conquises à ces tournois, et lui demanda le gage d'*amour sans fin*. On appelait ainsi la ceinture virginale qu'une demoiselle dénouait en faveur de l'amant qu'elle choisissait pour époux[1]. Euzélinde, que des parens sévères

[1] Le possesseur d'une telle ceinture était censé marié; plus tard on substitua au don de la ceinture une jarretière sur laquelle était brodée cette devise : *Amour sans fin*. *Voyez*, sur la force d'un pareil engagement, le prés. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 123. — Bibl. des Romans, février 1781, p. 143 et 144.

avaient élevée loin des cours et des villes, dans la défiance des hommes, promit seulement à Nazémur de lui donner, à un an de-là, les fleurs qu'elle aurait portées dans ses cheveux. Nazémur ne se rebuta point; car Euzélinde, alors même qu'elle lui imposait un délai rigoureux, l'encourageait par un soupir mal étouffé. Depuis la mort de ses père et mère, elle vivait tristement sous la tutelle de Gordon, son oncle, vieillard jaloux et podagre, qui, épris de la fortune de sa nièce, cherchait à lui persuader que nul parti ne lui convenait mieux que lui-même. Nous verrons quels obstacles Nazémur eut à surmonter pour tromper ce vieil argus, et pour fléchir la défiante Euzélinde, prémunie par des conseils austères contre les sermens et les protestations des amoureux; mais, avant tout, voyons ce qui se passait au château de Romanin, où les étrangers affluaient à chaque instant.

Deux grands personnages venaient d'arriver dans ce séjour; l'un était Raimond Bérenger V, comte de Toulouse, et protecteur des poëtes de son temps; l'autre, poëte lui-même, était Thibaud, comte de Champagne et roi de Navarre. Ce prince était venu avec les trouvères et les seigneurs lettrés qui compo-

saient sa petite académie dans son château de Provins. Il présenta sa suite à Phanie de Gantelme, et lui nomma surtout avec éloge Thierry de Soissons, monseigneur Gâces Brulès, Hugues de Bersy, Renaud de Sabeuil, Gautier d'Argies, Pierre de Craon, et le vidame de Chartres [1].

Cependant il était cinq heures du soir, les écuyers prirent leurs cors et se mirent à *corner l'eau* sur le perron et dans les cours. Cet usage, pratiqué dans les grandes maisons, invitait les commensaux à se laver les mains dans une onde aromatisée, versée en d'immenses coquillages.

Après le repas les convives se rendent en foule sous l'ormel, et, à la lueur des flambeaux [2], commence la première veillée poétique. Vingt troubadours et autant de trouvères accordent les cithares et les lyres; on se tait, et les re-

[1] Hist. du Théâtre français, par M. Parfait, t. 1, p. 5, 6 et 8. — M. Levesque de la Ravallière, dans son édition des Poésies de Thibaud.

[2] Les veillées sous l'ormel se tenaient aux flambeaux. On trouve ces mots à la fin d'un manuscrit du troubadour Pierre d'Auvergne : *Ce vers fut fait au puys-verd, dans les assemblées aux flambeaux, où l'on récite les nouvelles ou fabliaux, en jouant et riant.*

gards des dames, tournés vers le roi de Navarre, semblent l'inviter à faire entendre une de ces chansons amoureuses que d'indiscrets historiens ont cru inspirées par la reine Blanche de Castille. Thibaud, prenant sa mandore des mains du vidame de Chartres, exprime ainsi sa tendresse pour celle qu'il ne veut pas nommer [1].

Au foyer que le ciel allume,
Le phénix se plaît à mourir,
Comme lui, mon cœur se consume
Près de l'objet de son désir.
L'immortel oiseau de l'Aurore
Ne meurt que pour se ranimer;
Ainsi du feu qui me dévore
Je veux renaître pour aimer.

Cruel amour, de ta magie
Qui peut m'expliquer le pouvoir?
Tu n'as pour enchaîner ma vie,
Que la souvenance et l'espoir:

[1] Le vieux langage des troubadours et des trouvères étant inintelligible pour la plupart des lecteurs, j'ai pris le parti de traduire ceux de leurs vers que j'ai cités, pour donner une idée de leur poésie. A défaut de tout autre mérite, ma traduction a du moins celui de la fidélité.

Pour plaider contre la sagesse
Tu n'as qu'un mot : *il faut aimer*,
Et tous les rhéteurs de la Grèce
Moins que ce mot savent charmer.

Riches trousseaux, orfévrerie,
Beaux manoirs et vassaux nombreux,
De l'or autant qu'en abbaye,
J'ai tout, et ne suis point heureux.
Le chaste objet de ma constance
A mes désirs n'a point souri;
Moins vaut être sire de France,
Qu'être amant pauvre, mais chéri [1].

Après avoir chanté, le roi de Navarre passa la mandore à Guillaume Figueira, fils d'un tailleur de Toulouse, et qui lui-même avait exercé d'abord cette profession. Ce troubadour, en traversant une prairie, vit une bergère dolente et plaintive.

Après lui avoir conté fleurette, il en fit sa mie, et composa cette pastourelle qu'il chanta

[1] On croit vulgairement que ce prince composa ces chansons pour la reine Blanche, dont il était amoureux. Cette fable est de l'invention de Mathieu Pâris, mais elle a été victorieusement réfutée par de judicieux écrivains, qui ont démontré l'invraisemblance et l'impossibilité d'une pareille liaison.

à l'assemblée sur un air simple et champêtre [1].

Je vis un jour dans la prairie
Bergère en pleurs,
Et mon ame fut attendrie
De ses douleurs.
La belle, pour cacher sa peine,
Voulait chanter,
Et je retenais mon haleine
Pour l'écouter.

— Dites-moi, fille au teint de rose,
Ah! dites-moi,
L'amour serait-il donc la cause
De votre émoi?
— Hélas! me dit-elle, je pleure
L'ingrat berger,
Qu'une plus belle tout-à-l'heure
Vient d'engager.

— Il n'est pas, quand on est jolie,

[1] J'ai traduit avec beaucoup de liberté la jolie pastourelle de Guillaume Figueira; mais j'ai conservé le fond des pensées. Ce troubadour quitta de bonne heure sa ville natale, en proie à la croisade prêchée contre les Albigeois, et se retira en Lombardie, où il se fit jongleur. La vue des horreurs commises par les soldats de Simon de Montfort, et la corruption d'une partie du clergé et des grands, lui inspira quelques syrventes dirigés particulièrement contre la cour de Rome.

De longs chagrins;
Tu pleures l'ingrat qui t'oublie,
Moi je le plains.
Veux-tu qu'à son tour il gémisse?
Prends un amant;
Que ton bonheur soit le supplice
De l'inconstant.

Comme toi, d'un objet volage
J'eus à souffrir;
Avec toi, d'un triste veuvage
Je puis sortir.
Vois-tu le printemps qui déploie
Ses doux trésors?
Tout se ranime, et de la joie
Sent les transports.

Je parlais, un brûlant délire
Vint m'embraser;
Je répondis à son sourire
Par un baiser.
— Elle me dit : quand j'abandonne
Qui sut trahir,
Se peut-il que vengeance donne
Si grand plaisir?

Après avoir entendu cette pastourelle, plus d'un amant, rebuté des dédains de sa haute et puissante dame, envia le sort de Figueira. Le pauvre jongleur Magret, qui, lorsqu'il allait rendre visite à la vicomtesse dont il était

secrètement amoureux, éteignait les tisons flamboyans de l'âtre, pour que cette fière châtelaine ne vît point sa rougeur et ses larmes [1], demande à Figueira si sa bergère a une sœur avenante et gentille. Un autre troubadour lui dit à voix basse : *Ah! pourquoi ai-je mis mon cœur en si haut lieu? Je ne puis entretenir ma dame et m'ébastre à tous propos avec elle, sans que varlets, écuyers et pages ne témoignent de mon bonheur.*

Les dames, moins cruelles qu'elles ne semblaient l'être, craignirent les suites de ces réflexions, et l'une d'elles fit signe à Jean Bove de raconter un de ses fabliaux. Le trouvère récita celui-ci, intitulé *la Vache au Curé* [2].

Certain pasteur, qui s'engraissait d'aumône,
Avec adresse un jour disait au prône :
Frères en Dieu, quiconque donnera,
L'instant d'après le double recevra.

[1] Millot, t. 2, p. 245. — Nostradamus et Fauchet, lieux cités.

[2] L'original de ce fabliau est imprimé dans Barbazan. Le Grand d'Aussy l'a traduit en prose (t. 3, p. 64, édit. in-8°). Ma traduction en vers est fidèle. Ce fabliau a donné l'idée d'un conte assez joli qui se trouve dans le *Passa-Tempo de Curiosi*, p. 174.

Ces derniers mots ont frappé l'auditoire;
Gros-Jean surtout les grave en sa mémoire.
Par avarice il devient généreux.
Donnons, dit-il, puisqu'*un* nous vaudra *deux*.
Le rustre en son espoir de Brunon, sa génisse,
Fait une sainte offrande au curé patelin,
Qui croyait s'acquitter par un *Dieu vous bénisse*,
Qu'en simple à-compte accepta le vilain.
Le tonsuré, joyeux de l'aventure,
Se plaît à voir et le poil et l'allure
De la génisse. Il dit au sacristain :
Dans mes pâtis, pleins de trèfle et de thym,
Avec la mienne attachez cette bête;
Paissant ensemble, et toujours tête-à-tête,
Comme deux sœurs bientôt on les verra,
Et celle-ci dans mon clos se plaira.
Sire bedeau, d'un air de bon apôtre,
Flatte Brunon, et l'attache avec l'autre.
Soit habitude, ou solitaire humeur,
Brunon s'ennuie aux courtils du pasteur :
L'onde en est pure et l'herbe parfumée;
Mais il lui faut la crèche accoutumée.
Notre exilée, allongeant son lien,
Hors du verger le tire, et fait si bien,
Qu'avec la corde entraînant sa compagne,
Elle regagne, à travers la campagne,
L'enclos de Jean, qui, se frottant les yeux,
Fait honneur au curé du gain miraculeux,
Et dit : Avec raison notre prêtre l'assure,
Qui donne à Dieu, reçoit avec usure.

A peine Jean de Bove avait-il fini ce fa-

bliau, que l'assemblée vit arriver Savari de Mauléon avec les seigneurs de Bergerac et de Blaye. Tous trois disputaient avec chaleur sur une question grave, et qu'ils venaient, disaient-ils, soumettre au jugement des dames. Voici le fait :

Savari de Mauléon [1], amant titulaire de Guillemette de Benaguès, lui avait, comme on l'a dit, présenté ces deux seigneurs, bien faits de leurs personnes, beaux discurs, et cherchant volontiers l'occasion du plaisir. La vicomtesse de Benaguès était coquette et jolie. On dit que ce fut la première femme qui eut des vapeurs et les mit à la mode [2]. Les *mires* et les *fisiciens* ne pouvaient expliquer la nature de cette maladie; mais une soubrette, plus experte qu'eux tous, ayant observé que ces accès de mélancolie surprenaient plus fréquemment sa maîtresse dans la saison du printemps et vers l'approche des belles nuits d'été, lui avait, quoiqu'avec peine, fait avouer

[1] Savari de Mauléon fut un riche baron du Poitou, brave, spirituel et magnifique. Peu de troubadours ont été plus loués; on l'appela le *chef de toute courtoisie*.

[2] *Voyez*, sur cette maladie, le joli roman de Jéhan de Saintré, traduit et abrégé par M. de Tressan.

qu'elle connaissait la véritable cause de son mal. Deviner le mal n'était rien, le tout était de le guérir; et Savari de Mauléon, amenant avec lui deux beaux chevaliers, valait toute la science médicale du monastère de Mont-cassin.

Savari depuis long-temps semblait négliger sa malade; la vicomtesse, peu satisfaite du régime, commençait à s'apercevoir que le poëte nuit quelquefois à l'amant, et que les distractions de l'un compromettent la tendresse de l'autre. Cette remarque la disposait mal en faveur de Savari, mais il mérita sa grâce en présentant ses deux compagnons.

Laissant à ses hôtes les loisirs et la liberté que réclame la vie des champs, Guillemette, plus rêveuse qu'à l'ordinaire, se promenait seule en attendant le repos du milieu du jour. L'odeur des iris et des hiacynthes azurées, l'ombre des beaux maronniers, le chant des fauvettes, lui causaient une vive émotion; la langueur de ses yeux abattus, sa tête indolemment penchée, ses lèvres moins vermeilles, étaient les symptômes d'un accès prochain de sa maladie accoutumée. Le seigneur de Bergerac, que le hasard conduisait aux mêmes lieux, et sur qui l'influence du printemps n'a-

gissait pas avec moins d'empire, aborde Guillemette, et, feignant de redouter pour elle une défaillance, il soutient de son bras la marche languissante de cette beauté, qui répondait par les palpitations de son sein au battement du cœur de son chevalier. A peine eurent-ils fait le tour du verger, que ce dernier lui avait expliqué son amour et ses vœux. Déjà la dame de Benaguès était assez émue pour craindre les médisans; elle quitta le seigneur de Bergerac, et rentra au logis moins pâle qu'elle n'en était sortie. Elle vit dans la galerie le seigneur de Blayes qui, appuyé sur un balustre, admirait, dans l'embrasure d'une fenêtre, la campagne toute blanche de fleurs. Ce chevalier était naturellement sensible: en contemplant ce tableau champêtre dessiné pour l'amour, sa figure expressive, mais singulièrement mélancolique, avait un air presque divin. La vicomtesse fut frappée de sa beauté et de son attitude rêveuse; elle ne put s'empêcher de le considérer quelques minutes. Qu'un tel chevalier, se disait-elle, doit être tendre et sincère! de quels sacrifices, de quelles preuves d'amour un si véritable amant doit être susceptible! Un soupir involontaire la trahit. Le seigneur de Blayes, arraché à son

extase, se retourne et voit Guillemette, dont la rougeur et l'embarras augmentaient encore les attraits. Le chevalier, s'excusant de ne l'avoir pas plus tôt aperçue, la pria de lui pardonner son incivilité. Il fit tant pour la lui faire oublier, il plut tellement à cette beauté coquette, que l'un et l'autre ne se séparèrent pas sans se faire de tendres aveux.

On sonna l'heure du dîner; toute autre que la vicomtesse eût été gênée en face de trois amans dont chacun se croyait préféré aux deux autres; mais cette dame, sans se déconcerter, regarda amoureusement le seigneur de Blayes, qui était assis devant elle, en même temps qu'elle serrait la main d'une façon fort tendre au seigneur de Bergerac, et qu'en soupirant elle touchait le pied du sire Savari de Mauléon [1]. Tous trois étaient contens. Au coucher du soleil, ils prirent congé de leur hôtesse pour se rendre sous l'ormel. Chemin faisant, ils se firent mutuellement confidence de leur bonne fortune; ces amans, loin de s'irriter de la perfidie de leur maîtresse, agitèrent sérieusement la question de savoir lequel d'entr'eux avait reçu la plus douce faveur.

[1] Millot, lieu cité, p. 106 et 107.

Cette question fut soumise à l'assemblée; les troubadours Gaucelm-Faidit et Hugues de la Bacalaria furent nommés pour prendre parti sur ce sujet avec Savari de Mauléon, et ces interlocuteurs composèrent la tenson suivante [1] :

GAUCELM-FAIDIT.

Doux regard à l'ami par sa belle adressé,
Pied mignon répondant au pied qui l'a pressé,
Blanche main, dont l'étreinte exprime *je vous aime*,
Sont trois faveurs d'amour dont le charme est extrême.
Est-ce trop de prétendre en jouir à la fois?
Faut-il choisir? eh bien! le regard a mon choix.
Ah! qui peut du regard contester la puissance,
Lorsqu'en un cœur sincère il prend son éloquence!
Compagnon du sourire, et divin comme lui,
Il dissipe à son gré la tristesse et l'ennui;
C'est un rayon du ciel. Oh! combien de pensées
Sous des cils amoureux tour à tour sont tracées!
Tantôt de la pudeur on y voit l'embarras,
Les timides aveux, les impuissans combats;
Et tantôt pétillant en de noires prunelles,
Le regard des désirs lance les étincelles.
Souvent, après l'accès d'un rapide bonheur,
Il s'égare, il se noie en la douce langueur

[1] L'original de cette tenson se trouve parmi les manuscrits qu'a recueillis M. de Sainte-Palaye. Je l'ai imitée plutôt que traduite littéralement.

Que sur de beaux yeux bleus l'amour aime à répandre.
Voluptueux langage, heureux qui peut t'entendre!

HUGUES DE LA BACALARIA.

Souvent l'amant s'abuse en prisant un regard
Qui peut-être sur lui se dirige au hasard.
Sait-il, quand de ce philtre il savoure la flamme,
A quels pensers d'amour la belle ouvre son ame?
De quels vœux une œillade exprime la douceur?
Quelle image secrète allume tant d'ardeur?
Ce qu'il croit son ouvrage, un plus heureux l'inspire.
Trompant les indiscrets, adroite en son délire,
La dame d'un amant sait détourner les yeux,
Et les reporte encor, tout imprégnés de feux,
Sur l'être indifférent qui témoigne sa joie
Par de brûlans regards que le dédain renvoie.
Mais qu'à bon droit d'un cœur il peut être certain,
Celui dont la maîtresse ose toucher la main!
A cet appel charmant qui l'enivre et l'étonne,
Il répond... Tout son corps tremble, brûle et frissonne.
O volupté! surtout si dans ce doux moment
Du doigt pressé l'anneau glisse et reste à l'amant.
Quand none ou châtelaine, en ses tours solitaires,
D'un plaisir clandestin promet les doux mystères;
Aux heures de la nuit, vers celui qu'elle attend,
C'est sa tremblante main que d'abord elle étend.
Alors que son regard s'éteint et meurt dans l'ombre,
Au rendez-vous d'amour guidant sa marche sombre,
De détours en détours jusqu'au donjon heureux,
Sa main du chevalier conduit les pas douteux,

Tressaille dans la sienne, avec amour la presse,
Et déjà du bonheur a commencé l'ivresse!

SAVARI DE MAULÉON.

Vous vantez les faveurs qui me charment le moins;
La plus douce, à mon gré, se donne sans témoins.
Une main que l'on touche, un regard qu'on vous lance,
N'annoncent bien souvent qu'amitié, complaisance,
Égards et politesse. Une dame autrefois,
Vous vit-elle en voyage, à la cour, aux tournois,
Et reparaissez-vous à sa vue empressée,
Votre main dans la sienne est aussitôt pressée.
Sur l'étroit soliveau qui forme le chemin,
Franchit-elle un torrent, vous lui donnez la main;
La belle, au bruit des flots, dans sa frayeur la presse;
Dupe de vos désirs, d'une vive tendresse
Vous croyez tout-à-coup son faible cœur troublé,
Et vous allez répondre à qui n'a point parlé.
Il n'a pas à rougir d'une triste méprise,
L'objet de la faveur dont mon ame est éprise?
Oh! qu'une bachelette, experte en l'art d'aimer,
Sait, quand le veut son cœur, tendrement s'exprimer!
D'un pied presque voilé sous les bords de sa robe,
L'attouchement léger aux rivaux se dérobe;
Et ce pied libertin, messager des désirs,
A promis sans délai de précoces plaisirs.
A table, où vingt jaloux, épiant ma maîtresse,
Briguent tous un regard, un mot, une caresse,
Sa main ou ses beaux yeux ne sauraient sans danger
M'apprendre qu'à jamais je puis seul l'engager;

Son pied cherche le mien, qu'un doux aimant attire;
Aussitôt à son comble a monté mon délire;
Je ris, je chante et bois; je bois, et la liqueur
Échauffe mon esprit comme amour fait mon cœur.

La tenson finie, ce fut grand débat dans l'assemblée. Les prudes, les douairières, et les dévotes matrones, se décidaient pour le regard comme la caresse la plus mystique; l'attouchement de la main et du pied leur semblait trop sensuel et trop vulgaire. Cependant les pages et les moines se partageaient entre ces deux dernières faveurs, et l'assemblée, n'ayant pu s'accorder, résolut à l'unanimité de déférer la question à la vicomtesse de Benaguès [1]; car on ignorait qu'elle dût être à la fois juge et partie; les trois galans, étant très-respectueux envers les dames, même lorsqu'elles étaient trompeuses, n'avaient pas voulu livrer son nom aux implacables syrventes et aux risées poétiques des jongleurs et des troubadours.

Cependant il était neuf heures du soir, et la clôche du *couvre-feu* donna le signal de la retraite, des prières et du repos [2]. Ainsi se termina la première séance.

[1] Millot, t. 2, p. 110.

[2] Guillaume-le-Conquérant fit une loi en Angleterre,

En rentrant, les troubadours virent sur le coteau un homme qui, attiré par le son des cithares et des mandores, paraissait plongé en de romanesques douleurs. Il était presque nu, sa maigreur et son œil hagard lui donnaient, aux livides clartés de la lune qui ajoutaient à sa pâleur, l'air d'un fantôme étranger parmi les vivans. Bertrand d'Almanon et Borneil s'avancèrent près de lui; ils reconnurent l'infortuné Guillaume de la Tour. Ce troubadour, dont ses amis enviaient naguère les talens, objet de la faveur des princes, n'avait plus, hélas! ni talens, ni amis. Sa démence l'avait jeté dans un désert où tout avait disparu pour lui. Amoureux d'une Milanaise, il la vit subitement mourir dans tout l'éclat de sa beauté.

appelée *le Couvre-feu*, et par laquelle il était enjoint à tous les Anglais d'éteindre leurs feux et leurs lumières au son de la cloche qui sonnait le soir à huit heures. Cet usage fit appeler cette cloche la cloche du couvre-feu. Les poëtes anglais en parlent souvent.

The curfew tolls the knell of parting day.

GRAY, Élégie sur un cimetière de campagne.

La cloche du couvre-feu tinte le glas du jour qui expire.

L'usage du couvre-feu s'introduisit en France. *Voyez* Duradier, en ses Récréations historiques, t. 1, p. 172.

Les fleurs, dont le matin il avait couronné sa maîtresse, étaient encore fraîches et parfumées dans sa chevelure, que déjà cette jeune femme était décolorée par le trépas. Guillaume de la Tour, ne pouvant croire qu'elle eût passé si promptement d'une vie brillante de santé à l'ombre glacée du néant, et la voyant encore belle et parée, crut qu'un sommeil léthargique enchaînait ses sens. Les hideux symptômes de la mort ne purent dissiper cette illusion opiniâtre qui l'attacha même à la tombe où malgré lui l'on enseve-lit des restes adorés.

Toutes les nuits, se glissant furtivement vers le champ des sépulcres, il soulevait la pierre qui couvrait son amante, la contemplait à la lueur des phosphores; et, loin de voir, dans son délire, les épouvantables progrès de la mort rongeant sa proie, ce cadavre infect était encore, pour son imagination abusée par un prestige inoui, la brune Milanaise, dont l'Italien enthousiaste admirait la démarche, la grâce et la fraîcheur sur les bords émaillés du Tésin. Dans cette erreur, il l'appelait de tous les noms créés par le bonheur et l'amour; seulement il la trouvait glacée, et, la réchauffant sur son sein, il lui deman-

dait si, par des torts involontaires, il avait mérité le silence rigoureux qu'elle s'obstinait à garder. Dans ces funèbres étreintes, sa folie redoubla : il erra de ville en ville, interrogeant partout les astrologues et les nécromans pour s'enquérir des moyens d'arracher sa maîtresse à son durable sommeil. Des gens moqueurs, s'amusant de sa démence, lui persuadèrent sans peine que celle qu'il pleurait ressusciterait si chaque jour, pendant un an, il récitait tout le psautier avec cent cinquante *pater* et *ave ;* s'il faisait une aumône quotidienne à sept pauvres ; s'il entendait trois messes tous les matins, et s'il s'imposait en outre quelques pénitences corporelles. Le crédule Guillaume de la Tour remplit de point en point ces conditions ; mais l'année étant révolue sans qu'il eût retrouvé sa maîtresse, un noir désespoir consuma sa vie. Dans une des courses vagabondes qui précédèrent ses derniers momens, séduit par les chants des troubadours, il s'était approché de l'ormel de Romanin. Ces concerts, autrefois si chers à son ame, semblaient une voix dans le passé qui lui rappelait des jours heureux et perdus à jamais. Une rêverie mêlée d'amertume et de volupté absorbait l'infortuné ; Bertrand d'Almanon et Borneil

l'en arrachèrent ; il les regarda d'un air étonné, versa quelques larmes, et tomba mort dans leurs bras.

Cependant le lendemain au point du jour on entendit, sous les fenêtres du château et des tourelles, où dormaient encore les dames, des chants joyeux appelés *albas*, d'où vint le nom d'*aubade*. On appelait ainsi ces concerts, parce qu'ils exprimaient l'impatience où étaient les troubadours de revoir la lumière pour contempler de nouveau leurs maîtresses et leur donner le salut du matin. Cette mélodie amoureuse et printanière excita souvent des sensations voluptueuses dans le cœur de la jouvencelle. Souvent, dans son sommeil, le récit de la veillée, les contes de magiciens, de géans et d'ogres, se reproduisaient en rêves effrayans et bizarres; plus d'une fois, se croyant poursuivie par le châtelain félon à travers des précipices et des landes, elle poussait un cri qui la réveillait. Oh! comme alors tout rassurait et charmait ses sens! les vitraux peints réfléchissaient les feux du soleil naissant, et teignaient les lambris et les parquets des riantes couleurs d'un beau jour; sous un ciel serein les oiseaux gazouillaient entre les amandiers en fleurs et les aliziers des

coteaux; la cascade épanchait d'éternelles rosées sur des arbustes brillans. L'ame de la damoiselle, tendrement émue à ces scènes de la nature, goûtait, après une terreur imaginaire, une véritable volupté, et s'entr'ouvrait délicieusement à l'amour. C'est alors que, pour achever l'enchantement, une voix douce, la voix d'un amant; une lyre harmonieuse, la lyre d'un troubadour, exprimait sous la croisée des sentimens flatteurs et sincères. La pucelle attendrie, heureuse d'être aimée, se lève, et la langueur d'amour, plus que la vapeur d'une agréable paresse, ferme encore à demi ses beaux yeux; elle entr'ouvre la fenêtre, et jette furtivement au troubadour la rose qu'elle a portée la veille. L'amant s'en saisit avec transport. Ah! toutes les roses que produit l'aurore valent-elles, avec leur éclat et leurs suaves odeurs, et leur verdure humide, et leurs corolles vermeilles, cette fleur fanée, tombée du corsage de la beauté? Heureuse fleur! toi qui, jetée sur des vêtemens chéris, et près de la couche solitaire d'une amante, mêlas tes derniers parfums à son haleine embaumée, à ses soupirs voluptueux, la tendresse éternise tes destins! Après avoir embelli le bocage et paré le front de la beauté,

tu reposeras à jamais sur le cœur du troubadour !

Le paladin Nazémur n'avait pas été moins diligent que les autres à se rendre sous le balcon de sa bien-aimée, pour engager cette héritière des seigneurs de Clarenson à lui assortir le bouquet allégorique de ses sentimens secrets. Ce chevalier troubadour chantait le second couplet de sa romance, lorsqu'il vit la jeune Ysane, chambrière d'Euzelinde. Cette soubrette, espiègle et rusée, détestant la captivité où le vieux Gordon retenait la nièce et la suivante, souhaitait de grand cœur qu'un galant osât se charger, pardevant Dieu, d'un enlèvement. Aussi, dès qu'elle eut reconnu Nazémur, elle vint s'entendre avec lui sur les moyens de voir Euzelinde, en dépit du jaloux septuagénaire. A l'heure convenue, Nazémur, déguisé en marchand, et introduit par Ysane dans le château de Clarenson, se jette aux pieds de sa mie, et la conjure de lui donner le baiser d'amoureuse merci. Euzelinde, interdite et tremblante, voulait, pour s'enfuir, dégager sa main qu'un amant en délire pressait sur son cœur, lorsqu'on entendit tousser l'oncle inévitable. L'amant se cache dans l'appartement, laissant ses étoffes

étalées. La soubrette Ysane, voyant entrer Gordon, lui dit, sans paraître embarrassée, que sa nièce venait d'acheter de quoi lui tailler un manteau qu'elle-même voulait broder; et sous prétexte de lui faire voir que le drap était sans défauts, elle l'étendit devant lui comme un rideau, derrière lequel s'évada le chevalier [1]. Celui-ci resta deux heures entières autour du château, espérant qu'Ysane lui faciliterait une seconde entrevuè. Son espoir se réalisa; la camariste vint lui dire que Gordon venait de sortir; Nazémur rentra : mais, quelles que fussent et ses instances et ses prières, et ses larmes, il ne put fléchir la rigueur d'Euzelinde, qui ne consentit à lui donner sa main, que si son oncle l'autorisait lui-même à contracter cette union.

Trois heures s'étaient écoulées comme un instant, et Gordon revint au logis dont on le croyait à peine sorti. Cette fois il eût infailliblement découvert Nazémur aux genoux de sa nièce, sans un nouvel expédient de l'habile

[1] *Voyez* le fabliau de la *Mauvaise femme,* traduit par Legrand d'Aussy, t. 3, p. 295, et imité par d'Ouville, dans ses Contes, t. 2, p. 215; par Bocace, 7e journ., nov. 6; par Parabosco, p. 89, nov. 16; par Sabadino, nov. 4; et par Malespini, t. 1, nov. 44.

confidente. Aussitôt qu'elle eut entendu le surveillant asthmatique, Ysane prit une vieille épée qui se trouvait là par hasard, la mit dans la main de Nazémur stupéfait, et courant au-devant de Gordon, s'écria d'un air effrayé : Sire châtelain, voici un pauvre troubadour que des voleurs ont poursuivi jusqu'à la porte de céans, où il est entré, comme vous le voyez [1]. Les larmes que Nazémur avait répandues aux pieds de son inhumaine, son trouble et son désordre, donnaient de la vraisemblance au récit d'Ysane. Gordon n'eut aucun soupçon; il fut même charmé du hasard qui avait amené chez lui un troubadour, car il aimait les poëtes provençaux; lui-même avait essayé de composer des vers, dans l'espoir de plaire à Euzelinde, dont il connaissait le goût pour la poésie : mais il eut beau faire, tous ceux qu'il lui chanta de sa voix tremblante et cadencée n'avaient pu la récréer et la divertir.

[1] *Voyez* un autre fabliau sous le même titre *de la Mauvaise Femme* dans le *Dolopathos*, ou *le roman des sept Sages*. (Barbasan a donné une édition avec des notes du *Dolopathos*.) Ce fabliau a été imité par beaucoup d'autres; on le trouve dans les *Convivales Sermones*, t. 1, p. 27. — Dans Bandello, t. 1, p. 71, Nov. 11. — Dans les contes d'Ouville, t. 2, p. 204, etc.

Il prit donc Nazémur à part et le conjura de lui rimer un conte facétieux, dont il pourrait amuser sa nièce à la veillée.

Une idée lumineuse brilla dans l'esprit de Nazémur. Seigneur Gordon, dit-il, je souhaite qu'une aventure dont j'ai diverti la cour de Grenoble, vous semble non moins plaisante qu'à moi-même. Un tûteur aussi jaloux et grondeur que vous êtes gracieux et courtois, tenait sous les verroux et les grilles une demoiselle adorée d'un chevalier de bonne renommée; elle n'était pas indifférente aux soins de ce serviteur; mais elle ne voulait lui donner sa main que si son tuteur le lui conseillait. C'était là le point difficile, car le bon homme convoitait, je ne sais pourquoi, la docile jouvencelle. Bien qu'il n'eût point vos talens et vos connaissances, il aimait néanmoins les vers. L'amant de sa pupille, informé de sa manie, rima une pièce dans laquelle il faisait parler un tuteur qui enjoignait à sa nièce d'épouser un chevalier en lui vantant la noblesse et l'utilité de la chevalerie. Cette chanson parut si joliment tournée à notre barbon, qu'il courut la réciter à sa belle captive, sans se douter du piége tendu à sa crédulité [1]. La

[1] Cette ruse est du troubadour Guillaume de Saint-

jeune personne, plus docile que jamais, trouva que son tuteur avait raison, et se croyant suffisamment autorisée à suivre ses penchans secrets, elle céda aux prières du chevalier..... A ces mots, Gordon éclata de rire, en jurant, par saint Antoine, que s'il eût été le vieillard on ne l'eût pas joué de cette manière; qu'au surplus, le tour était si bon qu'il voulait apprendre les vers par cœur, et il prit congé de Nazémur, en l'invitant au repas du soir.

A peine ce dernier se fut-il éloigné, que Gordon alla rejoindre sa nièce; il trouvait les vers bien faits, et il eut l'envie de s'en attribuer l'honneur. Écoutez, ma mie, lui dit-il, une chanson que nous avons composée pour vous; alors il lui répéta la pièce où un tuteur conseillait à sa pupille d'épouser un jeune chevalier. Euzelinde se ressouvint de la promesse qu'elle avait donnée à Nazémur, et se dit intérieurement qu'elle n'avait plus de raisons pour se défendre. Cependant un reste de défiance luttait encore au fond de son cœur contre l'amour qu'elle avait pour le chevalier;

Didier, châtelain de Veillac, qui aimait madame Adelaïde de Claustra, sœur du Dauphin d'Auvergne, et femme du vicomte de Polignac.

elle désirait encore mieux éprouver sa constance, en la soumettant à de nouveaux délais. L'heure du souper arriva; Nazémur ne se fit point attendre, quoiqu'il fût sans appétit. On se mit à table; au dessert, c'était sa coutume, le vieux Gordon s'assoupit. Les deux amans, qui jusques-là n'avaient conversé que par regards, risquèrent des paroles à voix basse, et le sommeil du jaloux se prolongeant, ils se levèrent et vinrent s'asseoir sur le perron voisin, dont les pierres grisâtres et disjointes étaient couvertes de giroflées jaunes. Ils causaient au clair de lune; Euzelinde pensait que les biens d'amour n'en étaient que plus doux lorsqu'ils avaient été long-temps espérés; Nazémur, comme de raison, soutenait que deux cœurs tendres et sincères ne pouvaient être unis trop tôt pour le bonheur de l'un et de l'autre. Ils convinrent de s'en rapporter sur cette question aux chevaliers et aux dames de l'ormel. Cependant Gordon s'était réveillé; surpris de ne plus voir à ses côtés les deux convives, il se lève avec précipitation, et le galant était pour la troisième fois en danger d'être surpris aux genoux d'Euzelinde; mais, par bonheur pour lui, le trousseau de clefs que Gordon portait toujours à sa ceinture

s'était embarrassé dans les franges de la nappe en sorte que ce vieillard l'entraîna avec lui, ainsi que les plats, les coupes et les brocs dont elle était couverte [1]. Il ne fallait rien moins qu'un tel fracas pour arracher les deux amans à l'ivresse de leur tête-à-tête. Ils se séparèrent; Nazémur se rendit sous l'ormel où l'assemblée de Romanin ouvrait la seconde séance, et y proposa sa question. Greivillier se présenta pour la discuter avec lui, et le cercle attentif prit plaisir au dialogue suivant [2]:

[1] Fabliau de *la Femme qui voulut éprouver son mari.*

[2] Greivillier, dont parle Fauchet, composa beaucoup de tensons; il en fit plusieurs sur la question dont il s'agit. *Voyez* Fauchet, l. 1, p. 191. On trouve, dans les poésies des troubadours, une foule de tensons qui ont toutes plus ou moins d'analogie avec celle que j'ai composée d'après l'esprit général de ces chantres de la galanterie. En voici des exemples : Le troubadour Blacas demande à Pierre Vidal pourquoi il laisse venir la vieillesse en attendant qu'il plaise à sa dame d'être moins rebelle à ses vœux. *Je veux toujours*, dit-il, *servir à jeu égal, et suis bien aise qu'on me récompense. Je vous abandonne le bonheur d'attendre : pour moi, je prétends jouir, car sachez bien qu'attendre sans espoir est un service perdu, dont il ne résulte aucun bien.*

Vidal répond : *Blacas, je suis bien différent de vous autres, qui ne vous souciez pas de l'amour. Je veux faire une grande journée pour avoir bon gîte, servir long-temps*

GREIVILLIER.

Oui, pour les cœurs vraiment fidèles,
Mieux vaut espérer que jouir;
Bercé sur les genoux des belles,
On a vu l'Amour s'endormir.
Ce dieu, que de molles délices
Captivent moins que des rigueurs,
Prouve, en souffrant de longs supplices,
Quel prix il attache aux faveurs.

pour avoir bon salaire. Celui-là n'est pas un vrai amoureux, qui change souvent; ni celle-là une bonne dame, qui se donne facilement; ce n'est point aimer, c'est abuser, si vous demandez aujourd'hui et quittez demain la partie, etc.

Guillaume de la Tour, qui mourut d'amour, comme je l'ai dit plus haut, demande au troubadour Imbert s'il saurait plus de gré à une dame qui voudrait, par de longues épreuves, s'assurer de la sincérité de ses sentimens, qu'à une autre d'un mérite égal, qui lui accorderait tout sans se faire prier? Imbert préfère la dernière, et Guillaume réplique : *Il y a bien de l'imprudence dans celle qui accorde avant d'être sûre de la fidélité et de la discrétion de son amant; elle expose sa réputation; un amant ne doit pas trouver mauvais que sa maîtresse soit d'abord sur la réserve; au contraire, il doit craindre, si elle se livre à lui précipitamment, qu'elle ne se livre à un autre avec la même facilité.*

Dans une tenson de Rambaud, ce troubadour traite cette question : Deux chevaliers de mérite égal aiment deux dames également belles; l'un est amant heureux,

NAZÉMUR.

L'âge d'amour est une aurore
Qui bientôt s'éclipse à jamais;
Lorsque son éclat dure encore,
Cherchez un objet plein d'attraits;
Redoutez les lenteurs arides
Qui consument de beaux instans,
Et n'attendez pas que les rides
Tracent le nombre de vos ans.

GREIVILLIER.

C'est en suivant sa proie errante,
Que du chasseur croît le désir;
C'est brûlant d'une soif ardente,
Qu'on rêve l'onde et le zéphir.
Le pilote exempt de tempête,
Avec moins de joie entre au port,
Et le preux n'orne point sa tête
De lauriers cueillis sans effort.

l'autre aspire seulement à le devenir; lequel des deux doit être plus amoureux et plus magnifique? Albertet, à qui l'on propose la question, pense que celui qui aspire doit mieux aimer et plus dépenser; mais Rambaud pense le contraire; selon lui, les véritables amans, loin de se relâcher, à l'égard de leurs dames, augmentent d'amour et de magnificence à proportion des faveurs dont on les comble. Ces questions de métaphysique amoureuse rappellent les ouvrages de mademoiselle Scudéry.

NAZÉMUR.

S'il est vrai que la sympathie
L'un vers l'autre attira deux cœurs,
De leur union assortie
Pourquoi différer les douceurs?
L'Amour sur deux êtres fidèles
Secoue à la fois son flambeau;
Soudain les mêmes étincelles
Les enflamment jusqu'au tombeau.

GREIVILLIER.

Songes d'amour, craintes, alarmes,
De la pudeur chastes retards,
Concerts des nuits, brûlantes larmes,
Que percent de tendres regards,
Voilà les voluptés secrètes
Dont l'appât vous est étranger,
Vous qui des faciles conquêtes
Cherchez le plaisir passager.

NAZÉMUR.

Ivresse de sens, doux mystères,
Charme de la nuit et du jour,
Entretiens aux lieux solitaires,
Caresses de paix et d'amour,
Par vous à jamais pénétrée,
Notre ame dans cet univers
Ne voit que l'amante adorée
Par qui les cieux se sont ouverts.

Après cette tenson il fallut juger la question; le vieux troubadour Hugues Brunet prend le premier la parole et se plaint de voir l'empire de l'amour renversé par l'impatience des amans. *J'ai vu le temps*, dit-il, *qu'un cordonnet, un anneau, un gant, payaient un amant des soins de toute une année. Dans cet heureux temps qui n'est plus, on aimait mieux espérer le bien suprême que l'obtenir; et pourquoi? L'amant trop tôt satisfait aurait perdu les douces pointes dont il est piqué par les désirs; pourquoi je le répète? C'est que le don long-temps tenu en réserve par l'amour honnête, vaut mille fois celui que l'autre amour prodigue* [1].

Gui d'Uisel partagea les regrets d'Hugues Brunet. *Amour*, s'écrie-t-il, *est tellement dégénéré qu'avant de savoir si l'on est bon ou méchant, les dames veulent aimer à l'essai; aussi changent-elles souvent; une mode encore pire est survenue; sans amour on veut avoir une amie. N'en disons pas davantage, car celui qui reprend avec douceur corrige tou-*

[1] Hugues Brunet, troubadour, né à Rodez, composa beaucoup de jolies chansons. Ce que je rapporte de lui est traduit littéralement d'un de ses entretiens.

jours mieux que s'il se mettait en colère[1].

Chacun dit son mot sur la question, et la dame de Romanin recueillit les avis à haute voix. Tous les assistans se piquant de persévérance et de fidélité, prononcèrent à l'unanimité qu'il valait mieux espérer long-temps les faveurs d'amour que d'en jouir sans délai. Nazémur se doutant bien qu'une mauvaise honte et une fausse pudeur avait nui à la franche expression de l'assemblée, l'invita à donner une seconde fois son avis, mais secrètement et à couvert. Pour le repos de leur conscience, les opinans consentirent à recommencer le scrutin; ils votèrent avec des grains de corail rouge et noir, jetés à main fermée dans un casque, et il se trouva que tous dans l'assemblée pensaient qu'il valait mieux jouir sans délai que d'attendre long-temps.

Après cette seconde épreuve on discuta tour à tour les questions suivantes : *Si vous aimiez une jolie demoiselle, craindriez-vous moins qu'elle fût mariée que trépassée?*

Deux dames ont donné rendez-vous à leurs

[1] Gui d'Uisel était un seigneur du Limousin, fort pauvre, et qui avait beaucoup de frères et de cousins troubadours. *Voyez* Nostradamus et Millot.

amans; l'un est novice et timide en amour, l'autre sait assez du siècle: lequel promet de plus doux plaisirs?

L'amant est-il plus heureux quand il se souvient de son bonheur, ou quand il est au moment de le connaître?

Un chevalier a le choix d'épouser une belle veuve, ou de rester son ami, que doit-il préférer?

Si vous aimiez loyalement, et qu'on vous payât de retour, vaudrait-il mieux, à votre avis, que votre dame fût belle passablement et très-sage, ou très-belle et sage modérément?

Deux dames ont deux amans: l'un a grande envie d'aller jouster à Blois, et sa mie le lui défend; l'autre ne se soucie pas de se rendre au tournoi, mais sa maîtresse lui ordonne d'y paraître; lequel aime le plus cordialement?

Un amant aime une dame qui n'a jamais tenu compte de ses hommages; maintenant une autre dame a du goût pour lui, doit-il prendre celle-ci pour sa mie, ou attendre que la première ait pitié de lui?

Après avoir résolu ces galans problèmes, on demanda à Marie de France une de ses

fables, et cette dame spirituelle récita la suivante, qu'elle avait composée la veille [1].

Un Blaireau vit à la glandée
Paître des Pourceaux gros et gras;
A cet aspect affriandée,
La bête au long museau flaire un si bon repas;
Mais les gloutons, peu courtois par nature,
D'un convive nouveau redoutaient l'appétit.
Blaireau le parasite affecte leur allure,
Imite leur langage et vante leur esprit.
Il dit à l'un: Bon jour, mon frère;
A l'autre il dit: Je suis votre cousin;
Au troisième: Feu votre père
Fut, vous le savez, mon parrain.
Bref, on le croit de la famille;
On vous l'invite, et sans façon le drille
Croque à lui seul les trois quarts du festin.
Mais il voit le boucher paraître;
Craignant leur sort, il fuit les malheureux;
Et, feignant de les méconnaître,
Digère en les narguant un repas qu'il tient d'eux.

Cependant on annonça deux troupes joyeuses; l'une de ménestrels, l'autre de jongleurs. Les ménestrels avaient différens costumes, sui-

[1] J'ai traduit cette fable avec fidélité. *Voyez*, sur les poésies de Marie de France, les notes du trente-troisième récit, à la fin de l'ouvrage.

vant les sujets qu'ils devaient traiter, et imitaient en cela les rapsodes anciens, qui étaient vêtus de rouge lorsqu'ils devaient chanter des fragmens de l'Iliade tragique et sanglante, ou qui portaient des habits d'azur, lorsque choisissant des vers de l'Odyssée, ils chantaient les voyages et les erreurs d'Ulysse, sur les mers qui réfléchissent la couleur du ciel [1].

Le chef des ménestrels annonce que lui et ses compagnons peuvent conter en langue romane ou latine, qu'ils savent plus de quarante lais et chansons de *gestes* [2], qu'ils connaissaient les romans d'aventure, entre autres ceux de la Table-Ronde, Vivien, Ogier-le-Danois, Flore et Blanchefleur, qu'ils chantaient des contes, des fabliaux, des syrventes, des *rotruenges* ou chansons à ritournelles, des tensons et des pastourelles.

Après que les chevaliers eurent prié les dames de choisir l'épisode qu'elles désiraient

[1] Mazzon., *Difes. Dant., lib. 11, part. 1, cap. 12.* — Crescimbeni, Comment. poét., t. 3, l. 5, c. 5, p. 50.

[2] Les chansons de *gestes* étaient consacrées à célébrer les actions des preux; voilà pourquoi Albéric les appelle *heroïcæ Cantilenæ.* Les *rotruenges* étaient les chansons qu'on accompagnait sur la *rote*, ou *vielle.*

entendre, celles-ci demandèrent qu'on leur chantât la mort de Tristan et de la blonde Yseult.

Tristan, fils du roi Meliadus, fut aimé de deux belles princesses ; l'une, fille du roi d'Irlande, s'appelait Yseult la blonde, et l'autre, fille d'Houel, roi de Bretagne, s'appelait Yseult aux blanches mains. La première épousa, à son grand déplaisir, Marc, roi de Cornouailles; Tristan l'avait connue avant cette fatale union; tous deux avaient ensemble savouré le boire amoureux, et leur vie romanesque ne fut qu'une longue suite d'aventures et de chagrins. Yseult aux blanches mains, douce et charmante princesse, avait aussi conçu pour Tristan, qu'elle voyait dans le palais de son père, un amour que le beau chevalier aurait mieux partagé, si son cœur ne se fût pas donné pour toujours à la reine de Cornouailles. Tristan fut blessé au siége de Nantes; Yseult aux blanches mains lui prodigua les plus tendres soins; mais hélas! le mal irrité par une passion secrète empirait chaque jour, et le paladin allait périr, lorsque Gesnes, son écuyer, lui rappela qu'autrefois Yseult la blonde avait su le guérir d'une blessure empoisonnée, et il lui proposa d'aller à Cintageul implorer l'assistance de

cette reine. Ici commençait la narration du ménestrel [1].

Loin de la blonde Yseult Tristan allait mourir :
O mon maître! lui dit son écuyer fidèle,
Jadis d'un mal plus grand Yseult sut vous guérir;
Qu'elle vienne, un miracle illustrera son zèle.
Le preux d'un doux espoir goûte la volupté;
Son front inanimé tout-à-coup se colore,
Et son regard mourant semble d'une autre aurore
Dans une longue extase attendre la clarté.
Pars donc, lui répond-il; et si tu la ramènes,
Que de ta voile heureuse éclate la blancheur;
Mais si pour la fléchir tes prières sont vaines,
Qu'une voile funèbre annonce mon malheur.
L'écuyer part, Tristan sur la rive demeure,
Et déjà du message invoque le retour.
Hélas! soit qu'à ses yeux le jour renaisse ou meure,
Il attend, consumé de souffrance et d'amour!
Sur les rochers voisins, si la vague se brise,
Son œil avide et sombre a mesuré les mers.
Il écoute les flots et respire la brise,
Qui d'un ambre épuré parfume au loin les airs.
Mais bientôt la douleur dans sa couche l'enchaîne;

[1] Presque tous nos vieux romans, écrits en langue latine ou vulgaire, étaient rimés, et même les ménestriers les chantaient quelquefois par strophes. J'ai donc cru pouvoir traduire en vers le délicieux épisode de Tristan; mais on aura à regretter dans cette faible traduction la grâce naïve du vieux langage.

Son jeune page Erlonde allait s'asseoir au port,
Cherchant dans les vapeurs de la liquide plaine
La nef qui ramenait ou la vie ou la mort.
Du prince des Bretons l'héritière charmante
Brûlait pour le héros d'un amour sans espoir;
Tristan de ses appas ignorait le pouvoir.
En elle il voit sa sœur et non pas son amante.
L'ingrat, se disait-elle, ajoute à ses mépris,
En ne voulant guérir qu'aux mains de ma rivale.
Si du plus tendre cœur son salut est le prix,
Fallait-il que des mers on franchît l'intervalle!
Heureuse d'être aimée, ah! ne viens pas du moins,
O toi dont le cruel ose accuser l'absence!
Ne viens pas avec moi partager sa présence,
Seul trésor dont le ciel paya mes tendres soins!
Dans sa crainte jalouse elle séduit Erlonde :
« Ami, quand tu verras le navire attendu,
» Quel que soit le signal qui flotte au loin sur l'onde,
» Dis qu'un noir pavillon aux mâts est suspendu. »
Cependant l'envoyé, qu'un bon vent favorise,
Déjà de Cintageul a reconnu la tour,
Et les bois odorans où, toujours plus éprise,
La princesse d'Irlande égarait son amour.
Rêveuse et solitaire, il la voit sous l'ombrage,
A ses genoux il tombe : « Loin de vous, lui dit-il,
» Tristan implore, hélas! contre un sombre nuage,
» L'astre qu'à ses destins refuse son exil.
» Son salut n'est qu'en vous. » Yseult pâlit et tremble;
En marchant vers la plage, avec choix elle assemble
Les plantes dont son art reconnaît les vertus.
La voile aux doux zéphirs livre ses blancs tissus,
Sur les flots aplanis glisse l'esquif rapide;

Erlonde l'aperçoit; mais, serviteur perfide,
Il aborde Tristan, en lui disant : Seigneur,
La voile cingle au port, noire en est la couleur.
A ces mots désolans le paladin soupire.
— Ce refus m'est amer, je l'ai peu mérité;
J'en mourrai, mais du moins, reine par qui j'expire,
Ah! puisse ton bonheur égaler ta beauté!
Il dit : baisant la croix que figurait son glaive,
Vers le dieu qu'il adore il a tourné les yeux;
Son amoureuse vie a fini comme un rêve.
Il meurt, le nom d'Yseult s'exhale en ses adieux.
L'étrangère au rivage est enfin descendue;
Mais le port est désert, et la ville est en deuil;
L'airain lugubre sonne, une foule éperdue
Du palais de Tristan environnait le seuil.
La blonde Yseult frissonne à ces marques funèbres.
Il n'est plus, lui dit-on, le compagnon d'Artus,
L'appui des opprimés, l'ami des preux célèbres,
Le vainqueur de Blaner, Tristan, hélas! n'est plus!
Le front pâle d'horreur, Yseult, échevelée,
Demande son amant, veut le revoir encor;
Sur ses restes chéris sa bouche s'est collée,
Et vers les cieux son ame a repris son essor.
Il est aux bords des mers une chapelle obscure,
C'est là que des amans on voit la sépulture.
Un lierre flexible, unissant leurs tombeaux,
Sort de l'un, et vers l'autre incline ses rameaux.
Là, dans l'ombre du soir on entend les génies;
Des chiffres enflammés paraissent dans les airs
Et des vents et des flots les douces harmonies
Font rêver le chasseur sur les rochers déserts.

A ce récit du ménestrel, succède un long silence; les dernières vibrations des cordes de la lyre qui avait accompagné ce chant de douleur et d'amour, résonnaient encore, et leurs sons mouraient le long des saules du rivage; des larmes brillaient dans tous les yeux, une délicieuse émotion remplissait tous les cœurs. Mais, arrachant l'assemblée à ces rêveries, la troupe des jongleurs s'avance, et le chef vante en ces mots son adresse et ses talens divers [1]. « *Que celui qui veut être jongleur, sache aussi bien que moi jouer du tambour et des cymbales, et faire retentir la symphonie; qu'il sache jeter et retenir de petites pommes avec des couteaux; jouer de l'escambot, des bâtons et de la fronde, sauter à travers des cerceaux, manier la manicarde et la guitare, imiter le chant de toutes sortes d'oiseaux, garnir la roue avec dix-sept cordes, jouer de la harpe et accorder la gigue pour égayer l'air du psaltérion, faire résonner les lyres et retentir les grelots. Qu'il sache comment l'amour court et vole, comme il va nu et sait écarter la justice avec ses dards acérés, dont l'un est d'or et l'autre d'acier; qu'il*

[1] Sur ces divers talens des troubadours, *voyez* Fauchet, l. 1, c. 8.

apprenne les ordonnances d'amour, ses privi-léges et ses spécifiques ; qu'il dise comment il naît et s'accroît, comment il vit et s'en va. Je possède tous ces secrets ; je sais encore donner des conseils d'amour, tresser et assortir des couronnes de fleurs, nouer élégamment une ceinture, et debiter le langage de la courtoisie[1].

Après qu'ils eurent amusé l'assemblée par leurs différens exercices, la cloche du couvre-feu sonna ; chacun se retira en son gîte, et ainsi finit la seconde veillée des jeux sous l'ormel. Le lendemain, un peuple immense était répandu dans les campagnes ; la cour d'amour avait attiré tant de seigneurs à Romanin, que les marchands avaient choisi cette époque pour tenir, dans le pays, une foire brillante. Comme alors peu de marchands séjournaient dans les villes, où le monopole des denrées de luxe et d'agrément ne se faisait que par un négoce ambulant, les foires étaient de véritables fêtes où l'on se rendait en foule. Les jongleurs dont on vient de parler, les charlatans, les gabeurs ne manquaient pas cette

[1] Si sai porter conseil d'amors,
Et faire chapelez de flors,
Et cainture de druerie,
Et beau parler de courtoisie.

occasion d'exercer leurs talens; des filoux adroits s'y glissaient aussi quelquefois, et les galans, autre espèce de larrons, épiaient, au milieu du tumulte et de la foule, des larcins dont plus d'un père et d'un époux avaient à se plaindre en secret. Aussi ne doit-on pas s'étonner si le lieu de la scène d'un grand nombre de fabliaux est la place d'un marché public et d'une foire [1].

La foire de Romanin se tenait sur les bords de l'Isère; un grand nombre de tentes, de pavillons et d'échópes étaient dressés çà et là, et les villageois de Saint-Marcellin, de Cremieu, de la Tour-du-Pin, formaient dès le matin des rondes et des danses. Toute populaire que fût cette gaieté, toutes grossières que fussent la plupart des bouffonneries et des aventures qui avaient lieu dans cette cohue joyeuse, les grands seigneurs, à défaut d'autre spectacle, venaient y observer les mœurs du peuple. Le grave chancelier de L'Hôpital nous l'apprend lui-même. *Le bon roi Louis XII, dit-il, prenait plaisir à ouïr farces, même celles qui*

[1] *Voyez* les fabliaux de *Boivin de Provins* (par Courtois d'Arras); *du Boucher d'Abbeville* (par Eustache d'Amiens); *des deux Chevaux* (par Jean de Boves); *du Pauvre Mercier*, etc.; etc.

étaient jouées en grande liberté, disant que par-là il apprenait beaucoup de choses qui étaient faites en son royaume, et qu'autrement il n'eût sçues. La compagnie du château de Romanin ne dédaigna point d'y paraître quelques momens, d'autant plus que les trouvères promirent de composer des nouvelles sur tout ce qui leur paraîtrait original et piquant.

Le premiér spectacle qui frappa les regards, fut le théâtre où des jongleurs débitaient d'une manière grotesque, les faits de tous les bons sergens et champions renommés de leur siècle.

Plus loin, des escamoteurs appelaient au son du fretel et du tamborin, le public qu'ils amusaient par de plates turlupinades. Ils savaient, disaient-ils, *cercler un œuf, saigner les chats, ventouser un bœuf, faire des coëffes à chèvres, des casques à lièvres, des gants à chiens, des gaînes pour serpettes et des fourreaux pour trépieds* [1].

Monté sur une table, un vendeur d'herbes et de pilules éblouissait les auditeurs par un jargon bizarre qu'il débitait avec volubilité, et

[1] *Voyez* beaucoup d'autres exemples de ces mauvaises plaisanteries, dans le fabliau des deux Ménestriers, avec les notes et explications de Legrand d'Aussy, t. 4, p. 303.

qu'on ne peut mieux comparer qu'à celui des bateleurs de nos carrefours. Je répugnerais de rapporter ici quelques exemples de cet ignoble *parlage* des tréteaux et quelques farces de ces lieux publics, si le temps n'avait rendu de pareilles citations précieuses pour l'histoire des mœurs anciennes; c'est une caricature qui doit trouver place dans la galerie des tableaux du siècle qu'on dépeint [1].

Je vous dis donc, beaux seigneurs, qu'il y a dans ce bas monde cinq cas particuliers où un galant homme ne peut en conscience se dispenser de croire sa femme. Et d'abord si vous la jetez dans un four allumé, et qu'après lui avoir demandé : Ma mie, comment te trouves-tu ici? elle vous réponde : Sire, je n'ai pas froid; je soutiens qu'alors vous êtes obligé de la croire; 2° *si vous la jetez à l'eau et qu'après lui avoir demandé : Ma mie, as-tu soif? elle vous réponde : Non, mon cœur; je dis qu'il faut la croire;* 3° *si le matin quand elle se lève vous lui demandez ce qu'elle compte faire dans la journée, et qu'elle vous réponde : Sire, je compte vous faire enrager; je dis, Mes-*

[1] *Voyez* le fabliau, ou le dit de l'*Herberie*, dans Legrand d'Aussy, t. 3, p. 349.

sieurs..... quoi! vous riez! Est-ce que vous vous moqueriez de moi par hasard? Apprenez à me connaître, s'il vous plaît; et sachez que je ne suis point de ces affronteurs qui courent le monde en vendant suif de mouton pour graisse de marmotte, ni de ces pauvres hères qui viennent en cape à la porte d'une église étaler sur un tapis des boîtes et sachets, et vous vendre poivre ou cumin. Non, Messieurs, non; je ne me mouche point de cette main-là; je suis, moi, un physicien habile. Afin de pouvoir un jour vous guérir, j'ai parcouru toute terre habitable; le Poitou, l'Anjou, les Indes, Jérusalem, le royaume des bêtes et la Pologne. Connaissez-vous, par exemple, le seigneur du Caire? Eh bien! Messieurs, j'ai mangé à sa table pendant deux ans, et j'en ai rapporté une pierre qui fait ressusciter les morts.

Maintenant, Messieurs, voulez-vous savoir de quoi sont composés les remèdes que je vous vends? Je vous dirai que j'ai quatre frères, que mes quatre frères ont chacun quatre chiens; vous me demanderez peut-être ce que font ces quatre chiens? Le voici, tous les quatre jours mes quatre frères les mènent tous quatre dans la forêt des Ardennes, chasser les griffons, les éléphans, les basilics, les dragons volans, et

les autres bêtes qu'il me faut journellement pour mes graisses. Avec ces graisses, votre serviteur guérit la mort, la brûlure, le frisson, la gale et la colique que Dieu puisse envoyer à ceux qui ne m'achèteront rien. Les graisses, au reste, on ne les mange point. Non vraiment il faut bien s'en garder; car elles ont tant de vertu, que si on en mettait seulement gros comme un pois sur la langue d'un bœuf, il tomberait mort sans parler. On les applique sur le corps à l'endroit où l'on souffre; et dans l'instant, quelque violent que soit le mal, il s'enfuit tout droit jusqu'à la rivière. Mais ce n'est pas là tout, Messieurs, ouvrez vos yeux, regardez bien, vous allez voir la merveille des merveilles. La voici, la voici; c'est moi qui l'ai cette boîte admirable de jouvence, qui répare les torts des vieillards et l'honneur des filles qu'on va marier, quand il a souffert quelque échec. Au reste, si vous ne m'en croyez pas, interrogez ma femme, elle peut parler, je la laisserai dire.

Alors la compagne de ce burlesque orateur ajoutait sur le même ton :

Oui, belles gens, je suis femme d'honneur, et ne voudrais pas, pour mon pesant d'or, vous tromper. J'ai appris à connaître les herbes chez madame Trote de Salerne, cette ma-

dame Trote dont sûrement vous avez tous entendu parler, qui se fait une coëffe de ses oreilles; vous savez que dans le monde entier elle n'a point de pareille. Elle nous a envoyés ici pour vous empêcher de mourir. Mais afin que les pauvres puissent guérir comme les riches, avant de partir elle m'a fait jurer sur les saintes reliques, que partout où j'irais je ne prendrais qu'un denier de la monnaie du pays; à Orléans un orléanais, au Mans un mançais; à Chartres un chartrain, à Paris un parisis, à Rouen un tournois, à Dijon un dijonnais, à Londres un esterling. Si cependant, Messieurs, il se trouvait un homme si pauvre qu'il n'eût pas même dans sa bourse un denier, le laisserais-je mourir pour cela? Non certes, qu'il vienne comme les autres. Je lui donnerai mes herbes gratis, pourvu seulement qu'il fournisse à mon cheval du foin et de l'avoine, à moi du pain et du vin, et qu'au bout de l'année il fasse chanter, pour la conservation de madame Trote, une messe du Saint-Esprit.

Après cela, Messieurs, je n'ai plus rien à vous dire. Vous connaissez la bonté de mes herbes: c'est à vous maintenant à en acheter. Si vous n'en voulez pas, tant pis pour vous.

Lorsque sa femme eut ainsi parlé, le charlatan s'engagea à guérir de suite les maladies invétérées et les douleurs de toute espèce. Le premier qui vint à lui, fut un vilain qui se plaignait du mal de dents. L'empirique prit un fil de fer, en attacha un bout à la dent malade, et l'autre à une grosse enclume; puis, sortant de ses fourneaux une barre de fer rouge, il l'approcha brusquement du visage du patient, qui, justement effrayé, se jeta promptement en arrière et laissa, en se retirant, sa dent pendue au fil d'archal [1].

Le public est émerveillé de cette cure. Une jeune demoiselle s'approche; elle souffrait beaucoup d'une arête qui lui était restée dans le gosier; il y avait inflammation et élancemens. Le médecin de monsieur le duc n'avait pu la guérir, et la pauvrette ne mangeait ni ne dormait plus. Le *fisicien* la fait monter près de lui et se met à faire des grimaces et des contorsions si plaisantes, que la jeune fille pousse un éclat de rire, dont la secousse subite arrache et fait sortir l'arête hors de sa bou-

[1] Tiré du fabliau de l'Arracheur de dents, copié ou imité dans le Courrier facétieux, p. 158. — Dans la Gibecière de Mome, p. 397.

che [1]. Les spectateurs ébahis crurent que le mire était sorcier, et qu'il avait fait quelques gestes magiques pour opérer cette prompte guérison. En un instant ceux qui avaient quelques infirmités, vinrent en cercle autour de lui; il les fit passer derrière une toile où était une grande chaudière, dans laquelle cuisaient des herbes émollientes. Mes amis, leur dit-il, ce n'est pas une petite affaire que de vous rendre subitement la santé. J'en sais cependant le moyen, c'est de prendre le plus malade d'entre vous, de le plonger dans cette chaudière, et d'en faire un remède pour les autres; ce remède est violent, j'en conviens, mais il est infaillible et je réponds de votre guérison. A ces mots ils se regardèrent les uns les autres, et dans toute la bande, personne ne voulut avouer qu'il était malade. Le charlatan s'adressant à l'un d'eux, lui dit : Tu me parais pâle et débile, c'est toi qui es le plus mal. Mais le manant effrayé se sauva en criant qu'il se portait bien; tous sortirent de même

[1] *Voyez* le fabliau du Médecin de Brai, ou le Vilain devenu Médecin. Ce charmant fabliau a servi à Molière pour sa comédie du *Médecin malgré lui*; on le retrouve aussi imité dans plusieurs auteurs, et entre autres dans l'*Enfant sans souci*, p. 288.

successivement en se prétendant guéris [1]. Le public oyant leurs exclamations, acheta les pillules et les sachets de l'esculape ambulant.

Cependant les trouvères et les dames allaient de groupe en groupe et de boutique en boutique, s'amusant du mouvement et de la variété des patois divers et des quolibets de toute espèce. Là étaient étalés des tapis rouges et violets [2], des peliçons, des surcots, des robes d'écarlate, des fourrures de robes, de penne, de gris, de menu vair, des corroies garnies d'argent blanc et *servant de ceintures pour relever gorgerette*. Les crieurs avaient affiché près des tentes de ces marchands, une pancarte où on lisait la loi somptuaire de 1294, qui, pour arrêter les progrès effrénés du luxe, portait : *Nuls prélats ni barons, tant soient grands, ne pourront avoir robe pour leur corps de plus de vingt-cinq sols l'aune de Paris; les chevaliers bannerets ne pourront mettre aux étoffes de leurs robes que dix-huit sols l'aune; les écuyers quinze sols; les fils de comtes seize sols; les clercs, soit de siècle, soit de religion,*

[1] Le fabliau du Médecin de Brai, dans Legrand d'Aussy, t. 1, p. 398.

[2] Legrand d'Aussy, en ses Fabliaux et en sa Vie privée des Français.

douze sols six deniers. Nulle demoiselle, si elle n'est châtelaine ou dame de deux mille livres de terre, ne devra avoir qu'une robe par an.

Les rois et les reines donnaient l'exemple de cette simplicité; ils ne s'habillaient à l'ordinaire que de communes étoffes, et ils se plaignaient de ce qu'on méprisait la simplicité des draps de Gonesse, pour leur préférer ceux de Malines ou de Bruxelles [1].

Plus loin se vendaient levriers, faucons, éperviers, des armures ciselées et dorées avec art, des comestibles, des vins et des fruits. On voyait surtout des marchands d'amulettes, de croix bénites de noëls [2], de chapelets et de verroterie.

A la porte des auberges on lisait la loi somptuaire relative aux frais de table. *Nul*, dit cette loi, *ne donnera au grand mangier que deux mets et un potage au lard, sans fraude, et au petit mangier, un mets et un entremets.* Les rois de France, quand ils n'étaient pas en fête, ne s'écartaient guère de cette frugalité; ils se

[1] Le Songe du vieil Pélerin, composé pour Charles VI.

[2] Toutes ces marchandises et beaucoup d'autres se trouvent dans les Cris de Guillaume de Villeneuve. Le vers 109 parle des Noëls.

Noël, noël à moult granz cris.

contentaient de trois plats, et ne buvaient presque d'autre vin que celui de leurs vignes [1]; le simple vin d'Orléans, que Louis-le-Jeune croyait propre à enflammer les héros sur le champ de bataille, était le Falerne de nos bons ancêtres [2], et on ne prodiguait à leur table que l'*eau rose*, vantée alors comme un cordial très-précieux, et les melons, conseillés alors par les médecins comme d'excellens digestifs [3].

La compagnie revint au castel de Romanin à l'heure du dîner, auquel devait succéder la dernière séance sous l'ormel.

Pierre Cardinal venait d'arriver à Romanin; sa réputation l'avait précédé; on lui demanda une chanson d'amour.

Depuis long-temps, dit Pierre Cardinal, mon luth oublie les vers amoureux. Témoin des vices du siècle, j'ai consacré mon génie à les châtier impitoyablement : écoutez si je leur suis redoutable. A ces mots il répéta plusieurs syrventes contre la noblesse et le clergé. Étonné de ces poésies virulentes, chacun blâma le troubadour caustique; mais sans s'in-

[1] Brussel, t. 1, p. 407 et 408.

[2] Brussel, *ib*.

[3] Lettres historiques sur le Parlement, part. 2, p. 361.

timider il répliqua : Je m'attendais à vos reproches; c'est avoir tort que d'avoir raison tout seul; les persécutions même ne me surprendraient pas, et voici une fable que j'ai composée en les attendant[1].

Une pluie arrosa naguère une bourgade,
Et rendit fous ses pauvres habitans;
Un seul étant alors malade
Chez lui, contre l'ondée abrita son bon sens.
Quand il sortit, jugez de sa surprise,
Il vit dans la cité ses voisins en chemise,
Chantant, déraisonnant et composant des vers.
Chacun d'une manie adoptait les travers,
Se croyant roi tout comme un autre,
Celui-ci veut combattre et créer des impôts;
Celui-là, se croyant saint Denis notre apôtre,
Veut de l'enfer convertir les suppôts.
Au milieu de ses fous notre sage soupire,
Et de les guérir tous conçoit le beau dessein.
Mes amis, leur dit-il, calmez votre délire;
Prenez de l'ellébore et mettez-vous au bain.
Vains discours, on l'insulte, on le bat, on le raille,
Lui seul, à les entendre, a perdu la raison,
Et poussant des clameurs, l'insolente canaille
Le conduit jusqu'en sa maison.

Pour oublier les épigrammes et les satires

[1] J'ai conservé l'esprit de cette fable, que l'abbé Millot a traduite en prose, t. 3, p. 264.

de Pierre Cardinal, on invita le trouvère Durant à raconter un fabliau; il venait tout justement de rimer celui des trois Bossus, qu'il apprit à l'assemblée [1].

LES TROIS BOSSUS.

Un bossu vieux et laid, mais riche, et c'est tout dire,
Choisit pour femme, ah! plaignez-la!
Damoiselle folâtre, accorte, aimant à rire,
Et qu'on appelait Zéila.
Cet hymen où l'amour avait pris l'épouvante,
D'un père avare attestait les rigueurs;
Faisant trève à l'ennui, l'épouse et la suivante
Recevaient au manoir ménestrels et jongleurs.
Trois bossus qui comptaient sur leur grotesque allure
Pour de leur pantomime amuser les châteaux,
A l'insu du jaloux leur chantaient maints rondeaux,
Et leur contaient mainte aventure.
Troublant soudain un passe-temps si doux,
Voici venir l'inévitable époux;

[1] Le Fabliau que je traduis librement en vers, l'a été en prose par Legrand d'Aussy, t. 3, p. 369. — Il a été imité par beaucoup d'auteurs, et entre autres par Gueulette. Il est vraisemblable que notre trouvère l'aura tiré d'une tradition ou d'un manuscrit arabe. Dans l'hiver de 1814, un auteur eut la ridicule idée de mettre en scène l'aventure des trois Bossus, sous le titre de *Thomas le Chanceux*, ou *les trois Bossus*. Ce vaudeville n'a point réussi.

Trois coffres par hasard se trouvaient dans la chambre,
    Zéila, plus fine que l'ambre,
  Dans chacun d'eux fait blottir un bossu.
Le grondeur est rentré, mais n'a rien aperçu;
    Très-longuement il soupe, il cause,
Et dans sa belle humeur on craint qu'il ne propose
Jeux de table et d'échecs, et peut-être autre chose.
Quelqu'affaire pourtant le rappelle au-dehors;
Il s'en va; mais hélas! dans leurs prisons perfides,
  Où l'air manquait à leurs poumons avides,
    Les pauvres bossus étaient morts.
Un seul moyen restait à la dame effrayée;
Elle appelle un vilain qui passait près de là,
Et lui dit : Jette à l'eau le défunt que voilà;
Ta peine au poids de l'or par moi sera payée.
Le rustre dans l'étang va porter son fardeau.
  A son retour grande fut sa surprise,
De revoir un bossu qu'il croit, dans sa méprise,
  Être celui qu'il a plongé dans l'eau.
Ce corps, dit Zéila, feignant d'être étonnée,
  D'un nécromant logeait l'ame damnée.
Parbleu! dit le manant, puisqu'il en est ainsi,
    Je saurai le chasser d'ici.
    Soudain il le prend, et mon drôle
Va dans le puits voisin décharger son épaule,
    Puis accourt chercher son argent.
Vous avez beau courir, plus que vous diligent,
Le mort est revenu; voyez plutôt vous-même,
Dit la dame rusée en montrant le troisième.
    A cette vue il reste stupéfait.
Jusqu'à demain, dit-il, n'aurai-je d'autre affaire
  Que de porter ce diable contrefait?

Mais tout malin qu'il est, je saurai m'en défaire.
Il le porte en jurant et marche à l'abreuvoir;
Tandis qu'il rentrait au manoir,
L'époux de Zéila rentrait aussi lui-même.
En voyant ce bossu, qu'il a pris pour le sien,
Le villageois frémit, et de fureur tout blême,
Veut noyer le magicien :
Sur lui, dans son erreur il s'avance, il se rue;
D'un coup il le renverse, et d'un autre il le tue.
Bref, il s'en débarrasse, et d'un air de succès
Va conter l'aventure à notre châtelaine,
Qui, loin de lui faire un procès,
Lui paya largement sa peine.

Cependant des pages vinrent annoncer une députation des *mainteneurs de la gaie science*, dont le collége était en honneur à Toulouse, long-temps avant le treizième siècle [1]. Les membres de ce collége, célèbre dans les fastes de la Provence, étaient au nombre de sept, qu'on surnommait les sept poëtes, ou les sept

[1] On les appelait les *Mainteneurs de la gaie science*, parce qu'ils étaient chargés de faire observer et maintenir les lois et les ordonnances du collége. *Voyez* l'Origine des Jeux Floraux, imprimé en 1715. — Ce collége s'appelait aussi le *gai consistoire*. Cette institution est attestée par les registres de la ville de Toulouse. *Voyez* Catel, Lafaille, Raynal, dans leurs Annales, et Caseneuve, Origine des Jeux Floraux.

mainteneurs du gai savoir. Ils tenaient leur séance dans un verger, qu'ils appelaient *un lieu merveilleux et beau* [1]. Cet enclos, où depuis s'éleva la fameuse chapelle des pénitens noirs, servit aux concours des jours floraux, jusqu'à ce que Clémence Isaure, dotant de ses bienfaits cette institution, lui eût ouvert le palais des capitouls [2]. Avant la naissance de cette fille immortelle dont les restes furent portés, par la reconnaissance publique, au temple de la Daurade, d'où sa statue fut plus tard transférée dans la salle *des illustres*, les sept membres du collége ne donnèrent d'abord aux poëtes lauréats qu'une violette d'or; plus tard ils y ajoutèrent l'églantine et le souci d'argent. Les fonds légués par la belle héritière des comtes de Toulouse permirent de perpétuer annuellement ces gratifications, et de subvenir aux dépenses que la pompe des concours, des festins, et les accessoires de cette solennité littéraire devaient entraîner.

Conduits sous l'ormel, les députés du collége de la *gaie science* invitèrent les poëtes qui

[1] *Un loc meravilhos et bel.*

[2] *Voyez* les notes du trente-troisième récit, à la fin de l'ouvrage.

s'y trouvaient à se rendre au temps fixé dans le verger de leurs jeux, et d'y venir *si bien fournis de vers harmonieux, et d'un si beau sens, que le siècle en devienne plus gai et eux plus disposés à se réjouir*[1].

On applaudit à l'invitation des Toulousains, et Phanie de Gantelme les engage à rester à Romanin pour l'audience prochaine. Ainsi finit la dernière veillée sous l'ormel.

Le lendemain, à dix heures précises, les parties assignées se rendirent au parlement des dames, présidé par le prince d'amour. Les conseillères étaient Phanie de Gantelme, Clarette des Baux, Adalazie d'Avignon, et Huguette de Forcalquier[2]. Pour suppléantes furent élues Blanche de Flassans, la dame

[1] La lettre circulaire, dont je ne rapporte qu'un passage, est citée tout entière dans Caseneuve, Orig. des Jeux Floraux, pièces justificatives. Elle se trouve consignée d'une manière authentique dans le registre 1323, aux archives de Toulouse. Cette circulaire, écrite par les sept *mainteneurs*, est adressée à *tous les honorables seigneurs qui possèdent la science d'où naît la joie et le plaisir, pour les inviter à se rendre le premier du mois de mai suivant dans le verger qu'ils tenaient des poëtes leurs devanciers*, etc.

[2] César Nostradamus, Histoire de Provence, in-fol., p. 133. — Fabre d'Olivet, Imitation de poésies occita-

Natibors, et Clara d'Anduze. La salle était tapissée de rameaux verts et jonchée de primevères et de violettes [1].

Le viguier d'amour faisant les fonctions de greffier, donna lecture à la cour des lettres-patentes du souverain, qui instituait le droit de pelotte au profit des officiers du président de la cour d'amour; lequel droit ils devaient percevoir sur ceux ou celles d'entre les Français ou Françaises qui se marieraient avec des étrangers ou étrangères [2]. On donna ensuite lecture d'une autre lettre qui autorisait ladite cour à condamner les parties aux frais [3], et à en recevoir pour épices des boîtes de confitures et de dragées, pourvu que les plaideurs n'y eussent point caché des billets doux et des devises, à l'effet de séduire les plus belles conseillères, leurs juges et arbitres souverains. Après avoir ouï la lecture de ces pièces, le sénéchal donna la petite liste des ouvrages où

niques, t. 2. — Jean Nostradamus, Vies des Poëtes prov., p. 131; édit. de Lyon, de 1595.

[1] *Arresta Amorum*, *Acc. Bened. Curtii*, etc. Rouen, 1587, I p. 21 et 22.

[2] Description des arcs triomphaux d'Aix, p. 27. — Le présid. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 71.

[3] Le présid. Roland, Rech. sur les Cours d'amour.

il était médit des femmes; lesquels ouvrages furent condamnés à être brûlés sur le perron, pour leur cendre être jetée au vent, qui emporte d'ordinaire les vains sermens de n'aimer plus.

Ensuite on fit droit aux requêtes présentées par divers amans, qui demandaient que conseil leur fût octroyé dans les cas difficiles où ils se trouvaient.

La première de ces requêtes était rédigée par deux amans qui, ayant mutuellement à se plaindre l'un de l'autre, étaient résolus à se quitter d'un commun accord; mais ils désiraient savoir si, en recourant à un prêtre pour se délier de leurs sermens, ils pourraient valablement former par la suite de nouveaux engagemens [1]. La cour décida qu'avant de rompre, les amans resteraient quelque temps séparés, pour éprouver si le dépit n'avait point dicté leur résolution.

La seconde requête était signée par deux

[1] On croyait que les nœuds de l'amour ne pouvaient se briser sans absolution; le troubadour Barjac dit à sa maîtresse dont il a à se plaindre : *Adressons-nous à un prêtre ; vous me donnerez votre absolution, vous recevrez la mienne, et nous pourrons ainsi loyalement former de nouvelles amours.*

amans qui se trouvaient embarrassés sur l'exécution d'une promesse d'amour; ils étaient convenus que, forcés de vivre éloignés l'un de l'autre, ils regarderaient toutes les nuits, à une heure convenue, le disque de la lune, et qu'en respirant sa lumière amoureuse, ils se pénétreraient de leurs souvenirs mutuels, et s'adresseraient l'un à l'autre un *doux bon soir*. Les amans jouirent quelque temps de cette correspondance aérienne; mais, ce qu'ils n'avaient pas prévu, la lune cessa de paraître dans les cieux, et ils demandaient ce qu'il convenait de faire tant que durerait son absence, pour observer religieusement leur vœu.

La cour prononça que l'étoile du berger remplacerait l'astre des nuits, et servirait à la contemplation des deux amans.

En cet instant de la séance il se fit un grand bruit dans la salle; les forestiers des bois de Romanin et les concierges *des jardins et vergiers amoureux* amenèrent, pieds et poings liés, un moine surpris faisant violence à une laitière [1]. La cour, après l'avoir entendu, le condamna, comme larron de l'honneur des

[1] Le prés. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 133. — Bibl. des Rom., sept. 1782, p. 38-80.

filles, à ne boire que de l'eau, et à réciter ses patenôtres; puis on le congédia en lui disant: Vos pareils, révérend père, sont faits pour prier Dieu et nous absoudre de nos péchés.

L'ordre s'étant rétabli dans l'audience, on procéda à l'appel des causes.

La première s'agita entre un amant et sa dame, qu'il accusait de ne point porter les bouquets et les rubans qu'il lui offrait chaque matin. La dame se défendait en disant qu'il ne devait pas s'arrêter à de simples fleurs, parce que leur éclat et leur odeur passent de suite; qu'elle aimait mieux, pour conserver ces bouquets, dont la durée ferait son bonheur, les mettre en des vases d'eau fraîche[1]. La cour invita la dame à donner en temps et lieu un baiser à son amant; lequel baiser devait durer aussi long-temps qu'on en met à dire un *pater*.

Dans la seconde cause, un amant concluait à ce que sa dame fût condamnée à faire enlever, dans le plus bref délai, une cage où était logée une caille, laquelle criait quand il voulait entrer ou chanter la sérénade, et interrompait ainsi, par sa piaillerie, les couplets

[1] *Arresta Amorum*, IX.

de plainte amoureuse. La défenderesse objectait que cette caille était un pauvre oiseau qui gagnait sa vie à chanter; que d'ailleurs, en interrompant le galant, elle lui donnait peut-être avis que des indiscrets et des rivaux étaient aux écoutes.

L'amant répliquait que, s'il en était ainsi, il consentait que la caille demeurât où elle était, pour y vivre et chanter ainsi qu'elle pourrait; mais il concluait *subsidiairement* à ce qu'il fût enjoint à la dame de paraître à la fenêtre, afin qu'il pût du moins la voir et lui parler par signes, s'il ne pouvait s'en faire entendre [1].

Le troisième procès était intenté par un amant contre des gauffriers et pâtissiers. Voici le fait : Ledit amant savait que sa belle allait tous les vendredis à l'église des pélerins; il la suivait, et restait à la porte extérieure pour ne point nuire aux prières de sa chère amie; il la contemplait de loin tandis qu'elle était agenouillée devant l'autel de monseigneur baron de Saint-Marcel; il était depuis trois mois en possession de ce doux plaisir, lorsque des pâtissiers et gauffriers, comptant débiter leurs

[1] *Arresta Amorum*, XX.

marchandises aux pélerins sortant de la messe, vinrent s'établir devant l'église, où ils faisaient leurs gauffres, oublies et darioles; si bien que la fumée de leur four cachait la porte de la chapelle, et ravissait au plaignant l'aspect de celle qu'il aime [1].

La quatrième cause était celle du troubadour Richard de Barbesieu, contre la dame de Touai.

Ce poëte provençal, brave chevalier d'armes, d'une figure agréable, et sachant bien *trouver* et chanter, était devenu amoureux de la dame de Touai; celle-ci l'aimait en secret, mais feignait d'être indifférente. Plaintes, soupirs, protestations d'amour, rien ne put arracher un signe de tendresse à cette pudique beauté. Richard gémit, se désespéra, et son orgueil révolté lui fit concevoir le projet d'oublier celle qu'il croyait une ingrate. Dans cette résolution, il connut une femme châtelaine; qui, par ses œillades et ses agaceries, lui promit une facile conquête; mais, avant d'accepter l'hommage du troubadour, elle lui fit entendre qu'elle connaissait l'amour dont il avait brûlé pour madame de Touai, et

[1] *Arresta Amorum*, XLVII.

qu'elle craindrait toujours une infidélité, s'il ne prenait pas congé de cette rivale.

Richard le lui promet, et dans le moment d'ivresse qu'allume en ses sens la trop belle châtelaine, il court d'un air de triomphe vers son ancienne maîtresse, lui reproche ses rigueurs, et lui déclare qu'il la quitte pour toujours. Il retourne ensuite à sa nouvelle dame, et lui rend compte de ce qu'il a fait; mais, quel fut son étonnement quand il en reçut cette réponse : *Allez, vous êtes indigne qu'aucune femme vous traite bien; vous êtes l'homme du monde le plus faux, d'avoir rompu de la sorte avec une dame si belle et si douce; puisque vous l'avez quittée, vous quitteriez toute autre; retirez-vous* [1].

Atterré par ces mots, Richard, qui n'avait quitté la dame de Touai que pressé par le dépit, mais qui, au fond du cœur, l'aimait toujours avec force, revint se jeter aux pieds de celle-ci, qui refusa de l'entendre. Hors de lui-même, dévoré de douleur, et n'espérant plus de joie ici-bas, il se retire au fond d'un bois, s'y construit une petite cellule, et veut y vivre loin du commerce des hommes, tant que la

[1] Millot, t. 3, p. 85.

dame de Touai ne lui aura pas pardonné. Cette châtelaine restait inflexible; mais Richard, qui crut du moins avoir mérité sa pitié par tant de pénitence et de larmes, la cita à la cour d'amour, pour qu'on jugeât si ses torts méritaient la dureté de sa maîtresse.

Après avoir rapporté naïvement les faits, le troubadour plaida sa cause. Sa pâleur, ses yeux humides, son air défait, ajoutaient à son éloquence. Tantôt il s'adressait à ses juges, et tantôt il interpellait sa dame elle-même. « Souvenez-vous, lui disait-il, ah! souvenez-» vous de l'amour vif et pur qui précéda le » moment à jamais fatal où, égaré par mon » désespoir, je proférai des adieux que mon » cœur démentait! Par votre insensibilité dé-» daigneuse, vous aviez fait perdre la raison » à un malheureux; vous l'aviez réduit à cet » état de délire et de misère, où l'on n'est » plus responsable de ses propres actions; et » maintenant, cruelle, vous osez me faire un » crime irrémissible d'un mot échappé dans » le désordre de mon ame; un mot que tout » ce qui le précéda et suivit, a dû vous faire » oublier; un mot qui ne vous prouve que le » dépit excité par l'amour lui-même; ah! » que dis-je? Non, je ne dois point dissimu-

» ler ma faute; je fus coupable, sans doute,
» et ni la jalousie dont j'étais tourmenté, ni
» la fierté conseillère perfide, ni la perte de
» l'espérance, ne pourront justifier mes blas-
» phêmes. Cependant la divinité qu'on offense
» accepte le repentir; ô vous, à qui il ne man-
» que, hélas! pour être la parfaite image de
» cette divinité même que d'en avoir la misé-
» ricorde, mesurez mes torts sur mes sacri-
» fices expiatoires; pendant deux ans j'ai fui
» la société des hommes; mon luth funèbre
» fut suspendu au cyprès du torrent; je n'ai
» vécu que de racines amères; j'ai couché
» sur la *roche pauvre*, en butte à la rigueur
» des saisons, sans sommeil, sans repos, tou-
» jours mouillé de mes larmes, et pour tout
» dire d'un seul mot, séparé de vous, ô ma
» souveraine, ô mon unique amie; mais pour-
» quoi me plaindre de ces souffrances? Ah!
» tout affreuses qu'elles sont, je les bénis,
» je leur rends grâces à jamais, si vous prou-
» vant que j'ai effacé ma faute, elles valent à
» votre esclave le pardon qu'il vous demande
» à genoux et les mains jointes. Si vous reje-
» tez ma prière, j'en mourrai, n'en doutez
» pas, et trop tard alors vous aurez reconnu
» cette vérité, qu'une dame qui fait mourir

» de chagrin son ami, ne verra jamais l'Éter-
» nel [1]. »

Madame de Touai parla à son tour, et persista dans la résolution de ne plus voir Richard. Ce refus affligea tellement le troubadour, qu'il attendrit l'auditoire par sa douleur. La cour enjoignit à madame de Touai de pardonner à Richard, sous la condition qu'elle voudrait lui imposer.

Alors cette dame déclara qu'elle accorderait un pardon, si cent chevaliers et leurs dames, *s'aimant par amour*, venaient les mains jointes et à genoux, lui crier merci et demander la grâce de Barbesieu [2].

La cinquième cause fut appelée. Une femme plaidait contre son mari, parce qu'il ne voulait pas qu'elle portât une robe et un chaperon faits à la nouvelle façon.

Dans la sixième cause, une mie plaidait contre son amoureux, et l'accusait d'avoir feint de se tuer pour obtenir des faveurs par com-

[1] C'était un principe généralement reçu alors; on le trouve consacré dans une foule de chansons, et il contribuait singulièrement à fléchir les femmes en faveur de leurs amans. *Voyez* Millot, Hist. litt. des troub., t. 2, p. 466.

[2] Millot, t. 3, p 87.

misération et pitié, et de s'être ensuite vanté de son stratagême[1].

La cour, après avoir entendu les parties, déclara le défendeur coupable du crime de lèse-amour, le priva de ses biens et trésors, c'est-à-dire des rubans et anneaux qu'il avait pu recevoir, l'exila à vingt lieues du pays qu'habitait sa dame, le condamna en outre à être battu par les dames de la cour avec *des branches de groseillers et des tiges de verd osier*, et après qu'il aura subi ladite peine, lui enjoignit de faire *un pélerinage nu-pieds à monseigneur Saint-Valentin, et d'y porter un vœu de cire du poids de quinze livres.*

La septième cause intéressait le chevalier Nazémur et Euzelinde de Clarenson; celle-ci, qui avait fait un faux pas en se sauvant précipitamment, pour n'être pas surprise par son tuteur dans son tête-à-tête sur le perron, s'était couchée avec une fièvre brûlante. Les *mires* étant appelés, avaient déclaré que le sang était en abondance, et qu'il fallait en tirer deux palettes.

Nazémur, la sachant malade, vint au crépuscule lui donner une sérénade, pour la dis-

[1] *Arresta Amorum*, I.

traire et la charmer. Euzelinde, qui prenait plaisir à cette musique nocturne, se leva pour la mieux entendre, et se pencha vers la fenêtre, sur les bords de laquelle Ysane, suivant l'ordonnance du *mire*, avait placé la palette de sang, pour qu'on pût juger de sa qualité quand il serait rafraîchi [1]. La belle, en s'approchant de cette fenêtre, répandit un peu de ce sang, qui tomba sur Nazémur. Ce chevalier crut que la camariste, en arrosant des vases de fleurs, avait laissé tomber par mégarde quelques gouttes d'eau [2]. Lorsqu'il eut fini son concert, il rencontra en chemin un spadassin que cherchait la justice, parce qu'il venait de commettre un assassinat.

Le prévôt prit Nazémur pour ce malfaiteur, et le voyant taché de sang, il ne douta pas qu'il n'eût en effet commis le meurtre que poursuivait la vengeance publique.

Nazémur eût pu facilement se disculper en racontant d'où il venait, et comment il avait été arrosé du sang qui excitait les soupçons; mais il craignit que son explication ne révélât son amour et n'exposât la réputation de sa

[1] *Arrest. Amor., XXI.*

[2] *Arrest. Amor., XXI.*

dame. Il préféra donc ne point se défendre, et souffrir la détention et les mauvais traitemens sans murmurer et pour l'amour de sa dame. Cependant un de ses amis, auquel il avait jadis sauvé la vie dans un combat, le rencontre escorté par les sergens; alors il veut s'acquitter de ce qu'il lui doit, et sachant de quoi il s'agissait, il affirme au prévôt que cet homme est innocent, et que c'était lui seul qui avait commis le forfait qu'on allait punir [1]. Ce trait, d'un dévouement sublime, frappe d'étonnement et d'admiration le véritable criminel, qui, caché dans la foule, cherchait à voir quelle tournure prenait son affaire. Saisi tout-à-coup de repentir, et sans doute inspiré par la grâce divine, il se jette en pleurant aux genoux du prévôt, et lui déclare que c'est lui qui est le seul coupable [2]. Le prévôt, qui ne cherchait qu'un prévenu, et qui en trouvait trois, ne pouvait démêler la vérité. Mais l'assassin ayant montré le poignard sanglant

[1] Tiré du Fabliau *des deux Bons Amis*, traduit par Legrand d'Aussy, t. 2, p. 385, et imité par Bocace, dixième journée, VIII nov.; par madame de Gomez, t. 5, nouv. 28; par Hardi et Chevreau, Bibl. du Théâtre français, t. 1, p. 351, etc.

[2] Le Fabliau *des deux Bons Amis*, lieu cité, p. 391.

et donné des détails circonstanciés sur cet attentat, fut emprisonné, et l'on rendit la liberté à ceux qu'on avait saisis à sa place.

Nazémur était venu le lendemain conter à Euzelinde son aventure; mais celle-ci, loin de l'en plaindre et de l'en dédommager, feignant toujours une dureté qui n'était point dans son cœur, ne fit que plaisanter de sa mésaventure, et pour toute indemnité lui proposa un autre manteau. A ce trait d'ironie et d'insensibilité, Nazémur perdit patience, et fit assigner l'ingrate beauté devant la Cour[1]; elle parut assistée de son tuteur, *pour la validité de la procédure.* Là, elle allégua qu'elle ne pouvait répondre aux déclarations et aveux du chevalier, sans la volonté de son oncle, sous la surveillance duquel ses parens l'avaient placée.

La Cour, après une longue discussion de part et d'autre, somma le vieux Gordon de déclarer s'il avait des motifs légitimes pour s'opposer à l'union de Nazémur et d'Euzelinde, et s'il ne tenait pas ce chevalier pour homme riche, noble et brave. Gordon répondit qu'il n'avait rien à reprocher au prétendant, mais

[1] *Arrest. Amor.*, XXI.

qu'un parti non moins sortable s'était présenté pour Euzelinde, et que les parens de cette demoiselle l'avaient accepté à leur lit de mort.

La Cour enjoignit alors au vieillard de déclarer dans la minute, pour tout délai, les nom, demeure et qualité du rival dont il parlait, afin d'apprécier la sincérité de cette objection. Gordon hésita; mais, pressé de parler, il dit enfin que ce parti, assurément fort raisonnable, c'était lui-même. A cet aveu, l'auditoire ne put retenir des éclats de rire et des huées; la Cour réprima cette irrévérence, et gardant son imperturbable gravité, elle dit au vieillard : « Il y a six empêchemens au mariage que vous voulez faire subir à votre » nièce. Le premier, c'est que vous êtes son » oncle, et que les conciles d'Agde et d'Orléans, les capitulaires et autres autorités » prohibent le mariage entre l'oncle et la » nièce. » Gordon s'écria, sur le premier point, qu'Abraham avait bien épousé sa cousine-germaine, que Jacob avait épousé Lia et Rachel, qui étaient sœurs, et que ces mariages avaient été bénis de Dieu, de même que ceux contractés par Aram et Tobie leurs parentes; qu'Aristote dit que chez les Grecs

on restreignait la défense aux frères et sœurs en ligne collatérale; qu'enfin, les Arabes épousaient volontiers leurs propres sœurs. La Cour lui fit observer qu'il ne pouvait se prévaloir de ces exemples, puisqu'il n'était ni Juif, ni Grec, ni Arabe, et elle continua en disant : « Le second empêchement provient » de ce que vous êtes le parrain d'Euzelinde, » et il en résulte une alliance spirituelle qui » entraîne de plein droit une nullité. » Gordon, craignant qu'on ne parlât de tous les empêchemens, interrompit la Cour en disant qu'il n'y avait rien de spirituel dans son alliance, et qu'il déclinerait la juridiction de la Cour pour cause d'incompétence. Le sénéchal et le viguier d'amour lui imposèrent silence, et le président continua : « Le troi- » sième empêchement provient de ce que » vous êtes le tuteur d'Euzelinde [1]; or, vous » gênez par l'ascendant que vous exercez sur » elle, le consentement qui doit être de sa

[1] Autrefois les tuteurs ne pouvaient pas épouser leurs pupilles, ou les faire épouser à leurs enfans. *Voyez* Cout. de Metz, art. 16, tit. 9. — Cout. de Gorze, art. 30. — Arrêts de Papon, l. 15, tit. 1, art. 3. — Mém. du Clergé, t. 5, p. 776. — Desmaisons, V°. Mariage, n° 22. — Quest. de Dolive, l. 3, c. 2.

» part libre et volontaire, car point de ma-
» riage sans le concours de deux volontés :
» *Duorum in idem placitum consensus.* Il y
» aurait donc violence, et la violence détruit
» le lien du contrat. »

Gordon se récria, et prétendit qu'il était aimé, qu'Euzelinde ne cessait de lui donner des preuves de son attachement; qu'il était l'objet des attentions les plus délicates, et qu'hier même elle lui avait acheté un beau manteau, qu'elle désirait broder de sa main; qu'enfin, elle se plaisait à lui donner le bras toutes les fois qu'il allait au jardin.

Nazémur répliqua qu'il était possible qu'elle lui eût donné un manteau pour le préserver des catarrhes, pituites et autres infirmités auxquelles on était sujet à son âge; qu'il se pouvait également qu'elle voulût, par respect pour la parenté, prêter dans la promenade un appui à la marche chancelante d'un septuagénaire, mais qu'il ne fallait pas induire de ces marques de bonté, des preuves d'un véritable amour. Gordon s'offensa des paroles, demanda acte à la Cour des personnalités que Nazémur se permettait envers lui : il parla avec tant de violence, que son asthme lui coupa la parole.

Enfin, la Cour prononça que si, nonobs-

tant les empêchemens sus-énoncés et tous autres, Gordon s'obstinait à contracter mariage à ses risques et périls, il encourrait la peine du charivari [1], les couplets moqueurs, les brocards des gabeurs, etc.

Le vieillard céda enfin, et la Cour n'ayant plus de causes à juger, leva son audience. Il y eut le soir grand gala et bal; le lendemain chasse à l'oiseau et pêche en rivière. Le surlendemain les convives assistèrent aux fiançailles de Nazémur et d'Euzelinde; puis ils furent tous chez la dame de Touai, au nombre déterminé par l'arrêt, pour conjurer cette dame de pardonner à Richard de Barbesieu, ce qu'elle fit à leurs instances; et c'est ainsi que se termina la Cour d'amour de Romanin. Avant de se sé-

[1] On donne le nom de *charivari* au bruit que le peuple fait avec des poêles et des bassines devant la porte ou à la suite du cortége des gens d'un âge inégal. Cet usage devint si général dans les basses classes, qu'il fallut plusieurs conciles et plusieurs ordonnances pour le prohiber, sous des peines sévères, afin d'éviter le tumulte, les rixes et le scandale qui en résultaient presque toujours. *Voyez* Fromental, v° *peines*. — Bouchel, Bibl. du Droit franç., v° *Charivari*. — Recueil de Besançon, t. 1, p. 9, t. VI, p. 169. — Brodeau, sur l'art. 37 de la Cout. de Paris, n° 16 et suiv. — Conférences de Paris, t. 3, liv. 2, confér. 4, § 5.

parer, on mit au concours, pour l'ouverture de la prochaine session, plusieurs ouvrages en l'honneur des dames, savoir : 1° la réfutation de l'opinion des pères du concile de Mâcon, qui estimèrent que les femmes n'étaient pas de l'espèce humaine[1]; 2° l'apologie des coutumes où la femme anoblissait les enfans nés d'un père roturier[2]; 3° *un miroir historique* où il sera clairement démontré que *la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu*[3].

[1] Greg. Turon., Hist., l. 8. — *Polygonia triumphatrix*, p. 123. — Saint-Foix, Essais sur Paris, t. 2, p. 79.

[2] Beaumanoir, Coutume de Beauvoisis, édit. de la Thaumassière, chap. 45, p. 253. — Le *ventre anoblissait* dans les Cout. de Champagne, de Châlons, de Chaumont, d'Artois, de Bar-le-Duc, etc.

[3] Ce sujet fut traité et imprimé par Alexandre de Pont-Aymery, seigneur de Fochereau.

TRENTE-QUATRIÈME RÉCIT.

SAINT LOUIS.

Un roi saint est le plus vénérable spectacle qui puisse être offert à l'homme ici-bas.

Heureux les peuples gouvernés par un tel monarque! ils n'ont point à redouter qu'un pouvoir arbitraire insolemment élevé au-dessus des lois, ne repousse dédaigneusement leurs flots supplians loin de la barrière d'un trône inaccessible; ils ne craignent pas qu'un luxe effréné n'épuise, pour satisfaire à de folles dissolutions, les fortunes des pères de famille, et ne flétrisse, jusque dans sa fleur, l'espérance d'un lucre légitime.

Ces peuples, paisibles et contens, ne sont pas distraits de leurs soins privés pour scruter d'un regard soupçonneux et craintif les intrigues des cours, les mystères ténébreux d'une politique insidieuse. Sans s'inquiéter

des pactes et des alliances contractés par leur prince, des manifestes et des traités qu'il publie, ils reposent avec sécurité sous la garantie de sa justice paternelle. Cette honorable confiance n'est point déçue; leur souverain veille chaque jour pour leur bonheur; son ame, qui n'est point bercée par les rêves fallacieux de l'ambition, repose majestueusement dans cette magnificence de sainteté qui, selon l'orateur chrétien, est le plus bel apanage des rois; il n'est point agité par le délire des conquêtes, car un royaume lui semble toujours trop grand tant qu'il renferme des malheureux; il sait que la gloire est périssable, que ses fragiles trophées sont brisés comme le verre par la main du seul roi, et que les honneurs et les vanités de ce monde se dissipent comme la paille légère devant la tempête.

Ce tableau d'un roi saint est l'image fidèle de Louis IX [1]. Aucun homme n'a porté, comme lui, la vertu à de plus sublimes hauteurs. Depuis saint Louis, on parle moins de Socrate, et le monarque des lys, menacé de la mort

[1] Avant la révolution, l'Académie française décernait annuellement un prix au meilleur éloge de saint Louis. Ce sujet a été traité cent fois et n'a jamais été épuisé.

dans les prisons d'Almoadin, rend moins étonnant le philosophe athénien buvant la ciguë d'Anitus.

Quelle que soit l'ancienneté des douleurs, personne n'avait, avant lui, rendu plus respectables et plus sacrés les revers et les souffrances. Sa foi était si vive, qu'on eût cru qu'il voyait les mystères divins et qu'il était initié à la maison du Seigneur.

Son génie était dans son cœur, entre la religion et l'humanité; son courage brûlait dans ses entrailles; vaillant, parce qu'il était confiant en Dieu, et zélé pour le salut de son peuple [1]; charitable, parce que sa tendre sollicitude lui montrait dans les indigens des êtres faibles, placés par le ciel sous la tutelle du genre humain; communicatif, affable et gracieux, parce qu'il voulait être aimé, Louis fut l'honneur des mortels et le plus parfait modèle des rois. Ferme et clément tour à tour, il sut vaincre

[1] Joinville, faisant la division de son ouvrage, dit, p. 2 de son Hist. de saint Louis, *le secon livre nous parlera de ses granz chevaleries et de ses granz hardemens* (*armemens*), *les quiex sont tiex* (*lesquels sont tels*), *que je li vi quatre fois mestre son cors en aventure de mort pour espargnier le dommage de son peuple.*

et pardonner; il combattit comme David, et jugea comme Salomon.

La France lui doit son siècle d'or, et la plus belle recommandation du trône des lys est d'avoir été occupé par ce monarque. Son règne y laissa je ne sais quelle odeur de vertu, que les siècles ne pourront faire évanouir; il humanisa les triomphes, il ennoblit les infortunes de ses descendans, et intéressa plus spécialement la Providence aux choses de leur royaume. Il mêla dans le sang des Valois et des Bourbons cette douceur infinie qui tempère leur courage sans l'altérer; sa main soutint Louis XVI sur l'échafaud, ramena de l'exil ses arrière-neveux et releva leur trône abattu.

Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, soutint le poids d'un sceptre que les conquêtes et la gloire de son père avaient rendu pesant à porter. L'héritier d'un grand roi montrait déjà le grand roi lui-même [1], lorsqu'une mort prématurée l'enleva à ses sujets.

[1] Quelques historiens ont cru tout dire de Louis VIII, en disant qu'il était fils et père de deux grands rois; cet éloge est loin d'être complet. On trouve dans la vie de Louis VIII, surnommé le *Lion* à cause de sa valeur, des traits qui rappellent l'histoire de son père et qui préparent à celle de son fils.

Il laissait le gouvernement d'un État menacé à une reine étrangère et à un enfant de douze ans; mais cette reine était Blanche de Castille, mais cet enfant était saint Louis.

Blanche contint les grands vassaux mutinés, par la force de son caractère, l'ascendant de ses vertus et l'empire de ses attraits.

Les plus ambitieux feudataires vinrent se courber sous la main puissante d'une princesse qui, par des miracles de sagesse, étouffait dans les ames rebelles les complots et les discordes [1].

Le jeune Louis croissait sous les regards de cette femme incomparable; sa candeur et son mérite l'avaient déjà fait connaître au loin, lorsqu'enfin il régna lui-même. Au bruit de sa renommée, le pontife Grégoire, dont la haine fougueuse pour l'empereur Frédéric II fut long-temps le scandale de l'Église et le brandon qui embrasa l'Italie et l'empire, divisés par les factions des Guelphes et des Gibelins [2],

[1] Guillelm. de Podio Laurentii, cap. 40. — Guillaume de Nangis, Annales de saint Louis, p. 164. — Réc. d'André Duchesne, t. 5, p. 327 et suiv. — D. Vaissette, Hist. du Languedoc, t. 3, p. 473.

[2] *Chron. parva Ferrariens.* — *Gio. Batt. Pigna, istoria de principi d'Este.* — *Vita Innocentii III.* — *Gian-*

Grégoire, voulant déposséder son ennemi du diadème des Césars, écrivit à Louis qu'il avait disposé de l'empire en faveur de Robert son frère : Louis, étonné que le pape se proclamât l'arbitre absolu des rois, refusa cette offre superbe, et répondit qu'il suffisait à Robert d'être prince de France et frère de Louis[1].

Cependant la Grande-Bretagne, empressée de ressaisir les domaines dont l'avaient déshéritée les victoires de Philippe-Auguste et les crimes de Jean-sans-Terre, conçut l'espoir de les recouvrer, en s'alliant avec le comte de la Marche, dont elle venait d'attiser la sédition assoupie. Les armées coalisées s'étaient déjà rassemblées ; saint Louis marche à leur rencontre, et les trouve rangées en ordre de bataille, sur les bords de la Charente, qui séparait les deux partis. Les Anglais s'étaient emparés du pont de Taillebourg, défendu par une forteresse qu'ils occupaient, en sorte que le passage de la rivière paraissait impossible à

none, istoria civile del regno di Napoli. — *Abbas Ursperg., in Chron.* — *Giovani Villani, l.* 5 *et seq.* — Sismonde Sism., Rép. ital., t. 2 et 3.

[1] Math. Pâris, *in Henric. III, ad an.* 1239. — Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 326, in-4. — Millot, Élémens de l'Hist. de France, t. 1, p. 343.

l'armée française. Vains obstacles pour le monarque intrépide, que la bonté de sa cause et son recours au Dieu des batailles semblaient rendre invulnérable! Suivi seulement de huit chevaliers, il s'avance sur le pont, au milieu des traits dont l'air est obscurci. Son exemple entraîne les siens, qui, s'élançant par le chemin qu'a frayé l'épée royale, franchissent le défilé et repoussent les Anglais jusqu'aux murs de Xaintes. Le soleil éclairait de ses derniers rayons le triomphe du jeune prince; le lendemain les premiers feux de cet astre vont luire sur une victoire plus éclatante encore. Les Français attaquent l'ennemi dans les plaines de Xaintes [1]; rien ne résiste au courage de Louis; devant lui s'enfuit le roi d'Angleterre, et le comte de la Marche n'a plus d'autre refuge que la clémence du vainqueur, qui le relève et lui pardonne.

La paix ayant renoué les liens d'une alliance heureuse avec les puissances voisines, Louis voulut commencer le grand œuvre conçu dans le fond de son cœur, la félicité de son peuple. Il fit dresser des listes exactes de tous les labou-

[1] Guillaume de Nangis, Annales du règne de saint Louis, p. 185.

yeurs dans le besoin, des artisans sans ouvrage, des veuves et des orphelins sans secours, et des filles sages et pauvres qui étaient à marier. Chaque jour, sur l'épargne royale accrue non par des impôts qu'il abhorrait, mais par l'économie administrative, il mettait des sommes à part, tant pour donner aux uns les instrumens aratoires et les animaux du labour, que pour assurer aux autres des dots et des alimens [1]. Il fonda plusieurs hôpitaux pour les lépreux et les aveugles, et ouvrit des manufactures, où il employait à une industrie nationale de laborieux ouvriers. Une portion de son trésor était réservée à réparer les malheurs imprévus. La famine ayant appauvri les peuples de la Normandie et du Poitou, il leur envoya de l'argent et du grain, en leur écrivant : « Vous m'aidez dans votre abondance, » je dois vous secourir dans votre disette; ce » que je tiens de vous, je le conserve pour » vous ; je ne suis que votre dépositaire [2]. »

Cependant une fièvre mortelle arrête ce héros au commencement de sa carrière. Après

[1] Tillem., Mém., M. 55, sur saint Louis. — Dubois, t. 2, p. 447.

[2] Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, c. 10.

de douloureux accès, il reste long-temps abattu, sans parole et sans mouvement[1]. Durant cette léthargie le bruit de son trépas gronde sourdement sur les villes et sur les campagnes, comme l'orage qui consterne et détruit; le long des chemins on n'entend que des cris et des plaintes; un peuple entier afflue dans les églises et se prosterne même au milieu des champs pour implorer la miséricorde divine en faveur d'un roi de justice et de paix. On fit des processions pour obtenir la santé du roi. *A la procession furent li moines nus piez, en pleurs et en larmes, et à peine pooient chanter, pour la grand douleur que ils avoient de la maladie du roy*[2].

Louis rouvre les yeux, et s'attendrit aux marques d'un tel amour; il souhaite vivre, puisqu'il est aimé; selon l'usage des temps, il fait un vœu pour recouvrer la santé. Vœu fatal! Louis promet à Dieu d'aller combattre en Palestine. Bientôt il est guéri et reparaît dans sa capitale Quelle joie! quelles acclamations! quelle fête pour la nation entière,

[1] *Voyez* une peinture naïve et touchante de la douleur qu'éprouvèrent les grands et le peuple pendant la maladie du roi, dans Guillaume de Nangis, p. 189, 190 et 191.

[2] Guillaume de Nangis, p. 191.

qu'un élan subit et unanime entraîne au-devant du monarque ! Du fond des provinces on vient le contempler au sortir de ses souffrances périlleuses ; on se presse autour de lui ; mais la tristesse et l'effroi succèdent bientôt à ces transports de l'allégresse ; la croix du départ empreinte sur les vêtemens royaux, annonce à ce bon peuple que son roi ne lui est pas entièrement rendu. Blanche de Castille et les hauts barons essayent de l'arracher à ce dessein, en lui disant à quels dangers son absence peut livrer un royaume orphelin. Louis insiste et ordonne les préparatifs d'une croisade à jamais funeste [1].

On juge à présent ces migrations fameuses sur des résultats appréciés, connus, mais qu'on ne pouvait prévoir lorsqu'on les entreprit ; on les juge du haut de la civilisation où nous sommes parvenus ; mais pour prononcer avec impartialité sur les croisades de saint Louis, qu'on sorte du siècle présent pour s'identifier aux mœurs, aux idées, aux sentimens, à la superstition du siècle où régna ce monarque.

[1] Sanut, l. 3, p. 12, c. 1. — Richer, Monach., Chron., c. 10.

On y verra la religion toute-puissante commander au nom de l'Éternel, la délivrance du berceau et de la tombe de Jésus-Christ; les premiers efforts d'une naissante éloquence, consacrés à peindre les profanations des lieux saints. Tous les temples, tous les conciles, devenus les échos du Vatican dominateur, retentissaient depuis deux cents ans de ces paroles fulminantes : *Vengeance, guerre* et *martyre!* Des palmes étaient promises à de pieux guerriers; les sceptres, les gouvernemens, les trésors de l'Orient, étaient jetés devant les ambitieux; une chevalerie insatiable d'exploits et d'aventures, après avoir remué vingt fois l'Europe, demandait de nouveaux mondes à conquérir.

Quoi donc! Godefroy est admiré de la postérité pour s'être illustré par son courage sous les murs d'Antioche et de Solime; et Louis, non moins intrépide et plus grand encore, sera accusé d'avoir cherché, sur les bords du Thanis et dans les plaines de Damiette et de Césarée, des exploits qu'envierait le héros du Tasse! Et cependant, lorsque celui-ci partit pour la Palestine avec les Tancrède et les Baudouin, cette première croisade, colorée par un prétexte religieux, n'en était pas moins

une agression, puisque l'on courait à main armée attaquer dans leurs pays des peuples qui ne nous avaient point déclaré la guerre.

Mais, au temps de saint Louis, quels intérêts plus pressans ordonnaient aux Français de se précipiter sur l'Orient? Ah! ce n'était plus seulement le sépulcre d'un Dieu qu'il s'agissait d'aller venger; trois millions de soldats chrétiens étaient tombés dans les plaines de la Syrie; leur sang fumait encore sur les sables de cette contrée. Quelle famille française n'avait point à chercher dans cette terre dévorante les ossemens et la cendre d'un frère, d'un ami? Quelle famille française n'allait point aiguiser sur les autels le glaive de la vengeance? La Palestine, vaste abîme où s'engloutissaient nos guerriers, était devenue pour nos ancêtres une seconde patrie, la patrie des tombeaux, la patrie dans le passé. Là étaient les grands souvenirs, les exemples ineffaçables, les adieux pathétiques, les devoirs austères, les promesses mystérieuses, les exploits religieux. L'autre patrie n'était plus que l'arsenal d'une guerre sacrée, le berceau des armées, le port d'où on s'élançait vers l'Asie.

Quelques chrétiens survivans à la peste, à la famine, aux périls des combats, se soute-

naient encore dans la Palestine, au milieu des mânes de leurs concitoyens, et investis chaque jour par des troupes innombrables d'infidèles.

Lorsque saint Louis résolut de prendre la croix, les restes malheureux de tant d'armées glorieuses venaient encore d'être affaiblis par le cimeterre des farouches Corasmins. Gautier de Brienne, après deux jours de bataille, avait fui devant ses inexorables vainqueurs [1].

Cependant les principautés de Ptolémaïs, de Tripoli, de Tyr et d'Antioche, étaient encore possédées par des chrétiens, qui allaient bientôt fléchir sous la domination toujours croissante des Sarrasins. On dit que durant sa maladie un songe offrit à Louis ces scènes désolantes, et qu'un cri de désespoir fut le signal de son vœu [2].

Il prit le bourdon à Saint-Denis; une procession le conduisit hors de sa capitale, et il s'embarqua au port d'Aiguesmortes, avec sa femme, ses frères et l'élite de la noblesse de France [3].

Il s'arrêta en Chypre, où régnait Lusignan.

[1] Math. Paris, *ad ann.* 1251. — Sanut, p. 12 et suiv.

[2] Richer, Monach., Chron., c. 10. — Odoric., Raynald, Chron. Trivett, Wemonast, Nangis, etc.

[3] Sanut, l. 3, p. 12, c. 1. — Ducange, Observations

Là, il résolut de faire voile pour l'Égypte, espérant se rendre maître aisément de la Palestine, s'il pouvait soumettre l'antique empire des Sésostris, d'où étaient sortis, dans les précédentes croisades, les plus redoutables adversaires des chrétiens; mais bien qu'il allât attaquer des infidèles et des barbares, Louis ne voulut point menacer leur rivage avant de leur avoir déclaré la guerre.

Le soudan Melecksala, dissimulant la tristesse que les pressentimens d'une mort prochaine jetaient dans son ame inquiète [1], répondit avec fierté à la déclaration du roi français. A son cri de guerre, Louis donne le signal du départ; mais non loin de l'île de Chypre, un violent orage bouleverse les ondes et disperse toute sa flotte. Il n'avait pu rassembler encore qu'un tiers de son armée, lorsqu'il arriva devant Damiette, à l'embouchure du Nil. Là, un spectacle infiniment imposant

sur Joinville. — Chron. Clunic. — Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 185.

[1] Makrizi, dans l'ouvrage intitulé : *la Voie pour la connaissance des règnes des rois*. On en trouve un extrait à la suite du Joinville de Ducange. Presque tous les auteurs arabes appellent ce sultan *Nedjm-Eddin* et non pas *Melecksala*.

s'offrit aux chrétiens; d'un côté, la flotte ennemie couronnée de banderolles et de croissans, était appareillée; de l'autre, et jusques dans un lointain imperceptible, étaient rangés les Sarrasins, cavalerie et infanterie, vêtus de diverses couleurs et avec une grande magnificence. Leurs armes étincelaient aux feux du ciel africain; leurs trompettes et des cymbales retentissantes, dont un éléphant portait à peine le poids, animaient, par un bruit belliqueux, les noirs soldats de ces contrées [1]. Au milieu de leur vaste armée paraissait le sultan, dont le corps gigantesque était complètement couvert d'une armure d'or fin, qui, réfléchissant le soleil tout entier, semblait cet astre lui-même [2].

On délibéra si l'on différerait la descente. Plusieurs étaient d'avis d'attendre le reste de la flotte; Louis, craignant que ce retard n'eût l'air de la peur et ne donnât de la confiance et du courage aux infidèles, ordonna l'attaque sans délai. Alors une multitude de petits bâtimens transportèrent les guerriers à terre; celui sur lequel était Louis n'avançait pas assez

[1] Joinville, Hist. de saint Louis, p. 32.

[2] Joinville. — Chron. orient. — Nangis.

promptement au gré de la fureur martiale qui l'embrasait. A la vue des ennemis de son Dieu, ce roi s'élance dans la mer, élevant son épée au-dessus des flots, dans lesquels il marchait plongé jusqu'aux épaules; enfin il parut tout entier sur le bord [1]. Quelle valeur! quels exploits! La marque de la victoire brillait si évidemment sur le front de ce prince; des regards si décisifs partaient de ses yeux, que les Sarrasins, troublés d'un vertige subit, se sauvèrent en jetant des cris d'épouvante; ils arrivent en désordre dans l'enceinte de Damiette; mais cette place, fortifiée par la nature et par l'art, ne peut les rassurer; l'aspect de Louis les poursuit, les abat, les foudroie; rien ne peut détruire l'impression que leur a causée l'air inexplicable de ce fier chrétien. Dans leur terreur, ils oublient même de rompre le pont qui conduit à Damiette; ils oublient de fermer les portes de cette cité, qu'ils traversent à la hâte; mais les Français les suivent de près, et déjà l'un des plus redoutables boulevards de l'Égypte est au pouvoir de l'armée chrétienne [2].

[1] Joinville, Nangis, Chron. Trivett., Observ. de Ménard. — Le P. Maimbourg.

[2] Guill. de Nangis, Ann. du règne de saint Louis, p. 211. — *Epist. S. Lud. de captiv. et lib. suá.*

Louis, pour ne point usurper la gloire d'un avantage étonnant, et qu'il n'attribuait qu'à Dieu, éloigne de ses drapeaux l'orgueil et l'appareil d'un conquérant; il entre à Damiette, non en triomphateur, mais avec l'humilité d'un chrétien, docile instrument de la vengeance céleste. Il marche à pied, tenant par la main la reine son épouse, et suivi de ses frères et de ses compagnons d'armes [1]. Les habitans de Damiette, qui venaient supplier la clémence d'un vainqueur, ne tombent que par admiration, et non plus par crainte, aux pieds d'un roi dont la bonté prévient tous leurs vœux.

Des renforts venus de France, sous la conduite du prince Alphonse, frère du roi, vinrent joindre l'armée à Damiette. On quitta cette ville et on se dirigea sur le Caire.

Sur ces entrefaites le sultan Melecksala était mort en désignant pour chef de l'armée le vaillant Fakreddin, qu'avait déjà signalé l'admiration publique comme le plus digne de

[1] *Li legas et li patriarche Jhérusalem et li evesque qui presens estoient, a tout le clergié entrèrent a procession chantans en la cité, et les sui nus piés li bons roys Loys et li peuples aussi moult devotement.* Guill. de Nangis, *ibid.*

commander aux enfans de Mahomet [1]; leur armée s'était considérablement augmentée. Le désespoir et le fanatisme de leur religion firent des soldats de tous les habitans de ces pays, et l'Égypte se dressa tout entière contre les chrétiens [2].

Fakreddin avait conduit ses troupes vers le Delta; le Nil se divise en cet endroit en plusieurs branches; près de-là s'élève la cité de la Massoure. Devant l'armée des infidèles le Thanis roulait ses eaux larges et profondes. Louis, arrivé dans ces parages, délibéra sur les moyens de franchir la barrière de ce fleuve, dont les bords étaient hérissés des meilleures lances de l'Égypte. Il fit camper son armée dans la pointe de terre qui brise et divise en deux bras les eaux du Nil. Ce camp fut fortifié avec beaucoup d'art; et bientôt muni de rem-

[1] Makrizi, dans le manuscrit arabe intitulé : *La Voie pour la connaissance des règnes des rois.*

[2] *L'émir Fakreddin,* dit Makrizi, lieu cité, *envoya une lettre au Caire pour instruire les habitans de l'approche des Français, et les exhorter à sacrifier leurs biens et leur vie pour la défense de leur patrie. Cette lettre fut lue dans la chaire de la grande mosquée, et le peuple n'y répondait que par des sanglots et des gémissemens,* etc.

parts, de galeries couvertes et de béfrois, il présenta l'aspect d'une ville de guerre. Ces travaux dispendieux et difficiles prouvaient assez combien le passage du Thanis offrait d'obstacles. Les infidèles se prévalant de leur position inexpugnable, attaquèrent hardiment les chrétiens. Les Sarrasins possédaient alors le secret de ce feu inextinguible, inventé par Callinique dans la ville du Soleil. Cet artifice, que les uns appelaient le feu de Médée, parce que, disait-on, cette magicienne s'en servait dans ses vengeances, et que les autres nomment *feu grégeois*, parce que les Grecs en firent long-temps usage, brûlait même dans l'eau et consumait les matières les plus dures.

Les Français, qui n'allaient au combat qu'avec du fer et des drapeaux, n'avaient point connaissance dans leurs armées loyales de cette fatale découverte, qui semblait une irruption de l'enfer et une lave sortie de ses flancs sulfureux.

Les Sarrasins savaient en lancer au loin les tourbillons, et bientôt ils en firent tomber dans le camp des chrétiens où il brûla les machines construites péniblement et à grands frais.

On ne peut exprimer l'effroi que causait ce redoutable élément aux chevaliers les plus

braves et au roi lui-même; car ni la valeur ni la prudence ne pouvaient garantir de ses effets.

Il répandait surtout une grande consternation quand on le jetait pendant la nuit. Une lumière plus vive que celle du jour éclairait alors les deux camps. Dans l'un on voyait une joie féroce, dans l'autre on remarquait la pâleur du désespoir. Le feu grégeois paraissait en l'air comme un dragon enflammé, il laissait après lui une traînée semblable à la chevelure ardente d'une comète. En tombant il imitait le bruit du tonnerre, et, comme le tonnerre, il réduisait en cendres ce qu'il atteignait. Toutes les fois que ce feu était lancé dans le camp, le roi se jetait à genoux avec ses chevaliers, implorant à haute voix la miséricorde de Jésus-Christ [1].

L'armée était assiégée de cette épouvantable manière, lorsqu'un transfuge Sarrasin lui indiqua à prix d'or un gué où la cavalerie et l'infanterie pouvaient aisément traverser le Thanis [2].

A cette nouvelle, Robert, comte d'Artois,

[1] Joinville, p. 42 et 43. — Nang., Ann.

[2] Un Bédouin indiqua un gué moyennant cinq cents besans. Joinv., p. 46. — Le P. Lemoine, dans son poëme de saint Louis, suppose que c'est un ange qui conduisit

s'avance vers le roi son frère, et brigue l'honneur de marcher le premier contre les Sarrasins. Louis qui connaissait l'impétuosité et l'ardeur téméraire de ce prince trop jaloux d'une gloire périlleuse, s'efforce en vain de le retenir au rivage par des avis prudens; Robert lui jure qu'il saura réprimer la fougue de son courage, et s'arrêter aux bornes qu'on lui prescrira. Louis, rassuré par ces promesses, lui permet de tenter le passage, et le voit partir pour ne plus le revoir ici-bas. Robert, à la tête de deux mille templiers et de quelques preux de sa suite, traverse les eaux du Thanis [1]. Le jour naissait à peine, quelques étoiles scintillaient encore entre les dattiers et les sycomores. Au bruit de l'onde que font mugir sous leurs pieds les chevaux hennissans, les gardes africains s'approchent du rivage et distinguent aux lueurs de l'aube, les tuniques blanches des templiers marquées de croix écarlates. Ils reculent alors jusqu'aux avant-postes du camp sarrasin, mais leurs troupes n'avaient pu se ranger encore en bataille lorsqu'ils furent atta-

l'armée de saint Louis à travers les flots du Nil. Cette fiction est poétique.

[1] *Epist. S. Lud., de captiv. et lib. suâ.*

qués et dispersés par les chrétiens. Enhardi par ce succès, Robert va droit au camp des infidèles, où la confiance et le sommeil désarmaient la plupart des soldats. Leur chef Fakreddin étoit au bain lorsque les cris d'alarme l'avertissent d'un danger imprévu. Il s'arme à la hâte et ramène avec lui les fugitifs aux premières lignes du camp où les croisés faisaient un carnage épouvantable. A peine a-t-il paru, qu'un coup de lance jette ce grand guerrier dans la foule des morts [1]. Le bruit de sa chute achève la défaite des siens, et Robert est maître de son camp. C'était là que devait s'arrêter ce jeune audacieux; là devaient l'enchaîner les avis d'un frère et ses propres sermens. Mais quand il vit toute une armée fuyant confusément dans les plaines, nulle puissance n'aurait pu contenir son courage excité par les enivrantes prémices de la victoire. Le comte Salisbéri et les chefs des templiers lui représentent que leur petit nombre peut être enveloppé par les Sarrasins, dont la fuite est sans doute un piége, qu'il convient d'attendre le reste de l'armée et les ordres du roi. Robert, sans écouter leurs conseils, pique

[1] *Epist. S. Lud., de captiv. et lib. suâ.*

les flancs de son coursier, et disparaît dans un tourbillon de poussière [1]. Alors les chevaliers du Temple et les hospitaliers de Saint-Jean, qui avaient la prérogative de former toujours l'avant-garde de l'armée, ne se voient qu'avec dépit devancés par un guerrier, quels que soient d'ailleurs son rang et sa bravoure.

Chacun d'eux veut le précéder et s'élancer le premier contre les Sarrasins; le champ de bataille ressemble à l'antique hippodrome, où des rivaux se disputaient le prix de la course; cet escadron fumant et tumultueux écrase tout ce qui veut résister à son passage, et arrive en désordre dans la ville de Massoure. Une partie des croisés se répand dans son enceinte consternée, et tandis qu'ils y pillent les mosquées et les palais [2], le reste de leur troupe, entraîné par l'impétueux Robert, vole à la poursuite des musulmans au-delà même de cette cité, et sur la route des palmiers qui conduit au Caire. Cependant le soleil avait paru, les infidèles qui fuyaient de tous côtés, purent voir combien peu de soldats causaient leur défaite et leur honte. Ils se rallient alors sous

[1] Joinville, p. 46 et 47.

[2] Nangis, Ann. — Daniel, t. 4, p. 425, in-4.

le commandement du vaillant Bondocdar, et reviennent contre les chrétiens en jetant des cris de fureur[1]. A ces cris hostiles, tous les Sarrasins, épars au loin dans la campagne et montés sur de légers coursiers, se rassemblent avec la promptitude de l'éclair; une multitude fugitive offre tout-à-coup une armée nombreuse et menaçante. Robert avait à peine 1200 guerriers, il se retire dans les murs de Massoure, mais les citoyens, les femmes, les enfans, jettent sur eux, du haut des toits de cette ville meurtrière, une grêle de pierres, une pluie d'eau bouillante, des poutres, des débris[2]. Au milieu de ce bruit, les grandes timbales, ce tocsin de l'Orient, résonnent au haut des minarets. Le peuple musulman s'arme de tout ce qu'il trouve, et vient assiéger le réduit où l'imprudent, mais trop infortuné prince, se défend avec ses compagnons. Il voit qu'il faut mourir, il sort l'épée à la main, se jette sur les infidèles, et fait devant lui un monceau de cadavres et un fleuve de sang; à ses côtés expirent, frappés au visage, le comte Salisbéri, Couci, Robert-de-Ver, et successi-

[1] Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 231 et 233.

[2] Joinville, p. 47.

vement tous ses compagnons; il reste seul, et dix mille barbares l'entourent en rugissant; il tombe enfin lui-même, et sa tête va servir de trophée et d'étendard à ce ramas de combattans qui courent rejoindre les autres escadrons de Bondocdar [1]. Leurs chefs envoient une colombe, avec un billet sous son aile, dans la ville du Caire [2], pour apprendre leur victoire, et inviter les croyans à venir les joindre.

Louis avait passé le Thanis, et rangeait son armée en bataille, lorsqu'on lui annonça le péril de son frère, dont on ignorait encore la fin déplorable; il envoie à son secours le sire de Beaujeu. Ce connétable est rencontré avec ses preux par six mille Sarrasins : là se firent des actions illustres; on se battit, non de loin avec la flèche, l'arbalète ou la fronde, mais de près, mais corps à corps avec les masses d'armes, les rondaches et les lourdes épées. Ce fut un fracas et une horrible mêlée; on crut un moment que des foudres grondaient sourdement dans les flancs de la terre, et l'ébranlaient jusqu'aux fondemens. Là, périt le

[1] Makrizi, dans le mss. arabe intitulé: *La Voie pour la connaissance des règnes des rois.*

[2] Nangis, Joinville, *Epist. S. Ludov.*

seigneur de Trichâteau, arrosant de son noble sang la bannière qu'il portait; là, tombent Hugues d'Écosse, Raoul de Wainon, Ferreis de Loppei, traversés de coups mortels [1]. Leur sang siffle et jaillit au loin par les fentes de leurs cuirasses; Errard d'Emeray a le visage partagé par le cimeterre d'un mameluck; Joinville, jeté sur la poussière, est foulé sous les pieds des chevaux de tout un escadron; meurtri et blessé, le brave sénéchal se relève néanmoins, et va rejoindre la troupe du sire de Beaujeu, qui était allé prendre la garde d'un pont qui menait au camp du roi, et dont les Sarrasins voulaient forcer le passage [2]. Le combat se renouvelle à ce poste important. Joinville se remet en selle, reçoit cinq blessures, et son cheval quinze. Le comte de Soissons, qui espadonnait près de lui couvert de sueur et de poudre, lui disait, en déchargeant son glaive sur le plus épais des musulmans : « *Sénéchal, nous parlerons de cette journée dans* » *la chambre des dames* [3]. » A leur exemple, et non moins redoutable qu'eux, raillait et

[1] Joinville, p. 49. — *Epist. S. Lud.*

[2] Joinville, p. 51.

[3] Joinville, p. 51.

plaisantait le comte Pierre de Bretagne qui, presque seul échappé au massacre de la Massoure, vomissait des flots de sang, et ne tenait son cheval que par la crinière, car ses rênes et ses caparaçons avaient été coupés et brisés par le fer ennemi.

Mais tous les hauts faits de ces étonnans paladins étaient encore surpassés par Louis qui combattait avec le gros de son armée sur les bords du Thanis : il montait un grand cheval de bataille qui l'élevait au-dessus de tous les seigneurs de sa suite [1], et durant le combat on n'eut pas besoin d'autre bannière que la vue de ce prince magnanime. Sa fermeté, son calme au milieu des périls éminens, ses discours et la force de son bras préservèrent les croisés d'une défaite entière. Six Turcs ayant saisi la bride de son cheval pour emmener ce roi prisonnier, il les jeta morts à ses pieds [2], et rétablit l'ordre, rendit l'espérance et ranima le courage partout où il se montra dans cette désastreuse et pitoyable journée, l'une des plus pénibles et des plus glorieuses que

[1] Guill. Nangis, Ann. — Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 236, in-12. — Daniel, t. 4, p. 430.

[2] Joinville, p. 51.

la France puisse compter dans ses annales.

Le jour baissait; l'ennemi se retira, et les chrétiens revinrent dans leur camp. Les seigneurs français entouraient le roi, et se tenaient dans un respectueux silence. *Il faut louer Dieu de tout*, leur dit-il, *et adorer ses profonds jugemens;* néanmoins, il ne pouvait retenir ses larmes, en songeant à la mort de son cher frère, et de ses bons et loyaux compagnons [1].

Cependant le chef des Sarrasins harangua le lendemain, au point du jour, ses soldats nombreux. Au milieu d'eux, une lance dressait dans les airs la tête du prince Robert et sa cotte d'armes semée de fleurs de lys. Les barbares, au son des tambours qu'ils avaient formés avec les peaux sanglantes des cadavres chrétiens, et qu'ils battaient avec les os de ces victimes de leur férocité, s'avancent vers les retranchemens du camp des Français qui, prévenus de leur attaque, étaient déjà sous les armes. La plupart des chevaliers étant blessés, n'avaient pu lacer leurs cuirasses et supporter le poids des casques; ils se présentaient

[1] *Et lors li cheaient les larmes des yex moult grosses.* Joinv., p. 53.

cependant au premier rang la tête découverte et le corps vêtu de simples étoffes [1]. Presque tous avaient perdu leurs chevaux dans le dernier combat, et ils allaient à pied, à l'exception des chefs. L'armée des Sarrasins, abondamment fournie de tout ce qui est nécessaire à la guerre, manœuvrait, au contraire, avec l'arrogance du succès. Les deux partis étant en présence, l'action commença à l'aile droite des croisés où commandait le comte d'Anjou.

Les Sarrasins portaient de longs tubes d'airain remplis du feu grégeois que, jusqu'alors, ils n'avaient encore employé que dans les assauts, et non dans les batailles. Les cymbales sonnent trois fois : à ce signal convenu, les barbares embouchent ces tubes funestes, et leur souffle dirige le feu contre les croisés. En un moment les bataillons français sont couverts de flammes contagieuses qui s'attachent aux flancs des coursiers et aux vêtemens des soldats. Tout leur est aliment, et chaque instant accroît leur étendue, excite leur furie ; les

[1] *Je mandai au roi que il nous secourust, car moi ni mes chevaliers n'avions pouvoir de vestir haubers, pour les plaies que nous avions eues.* Joinv., p. 55.

chrétiens se roulent dans la poussière, se déchirent pour arracher les lambeaux sanglans de leurs tuniques embrasées qui s'incorporent à leurs chairs bouillonnantes; les autres vont tout flamboyans se plonger dans les eaux du Thanis et du Nil; mais ils se noient sans s'éteindre, et, jusques sous les flots, le feu, comme un dragon volant, les poursuit et dévore sa proie [1].

Dans la mêlée, que le désordre rend plus horrible, le seul attouchement communique le feu entre ces guerriers éperdus. L'un d'eux, comme une torche errante, suffit en un moment pour incendier tous les autres. Les Sarrasins, profitant du trouble et de la consternation des Français, marchent contre eux pour les accabler sous leurs flèches. Déjà le comte d'Anjou, renversé sous son cheval, reste en butte à leurs coups, loin de ses guerriers qui l'abandonnent.

Louis apprend son danger, il court à l'ennemi au milieu des traits et des dards, et au travers des tourbillons du feu grégeois; il se précipite, la lance en arrêt, sauve son frère,

[1] Joinville, lieu cité. — *Epist. S. Ludov. de capt. et lib. suá.* — Le P. Maimb., t. 4, l. 11, p. 247.

rallie ses soldats, et reprend le terrain qu'avaient envahi les musulmans. Mais l'armée de ces infidèles était douze fois plus nombreuse que celle des chrétiens [1]; à chaque instant elle se grossissait de recrues nouvelles. Ce qui restait des templiers fut taillé en pièces, et la place où ils combattirent se couvrit tellement de lances rompues, de piles, de traits, de boucliers, de hauberts, qu'on ne pouvait y distinguer la couleur du sable. Plus loin, le prince Alphonse, investi par un escadron de mamelucks, était emmené prisonnier, lorsque les femmes, les valets, les prêtres même qui étaient restés dans le camp, sortirent armés de pieux, de fourches et de lances de rebut, et délivrèrent cet illustre captif. Le roi, allant d'une ligne à l'autre, fut le bouclier et l'épée de son armée. Grâce à ses actions surnaturelles, les Sarrasins furent contenus et même repoussés en quelques endroits, et jamais les Français, électrisés par la présence de Louis, ne s'étaient montrés plus valeureux et plus grands [2].

L'ennemi sonna la retraite, et les chré-

[1] *Epist. S. Ludov. de captiv. et lib. suâ.*

[2] Joinv., *ibid.* — Duchesne, Hist. de Chastillon, l. 3.

tiens rentrèrent de nouveau dans leur camp.

Ces combats étaient glorieux sans doute pour les Français; mais ils avaient épuisé leurs ressources. Le brûlant soleil de ces climats desséchait les bords marécageux du Thanis, dont les exhalaisons mortelles empoisonnaient l'air qu'on respirait. Les cadavres et le sang dont le fleuve regorgeait, et qui, faute de circulation, s'étaient amassés autour des arches du pont encombré par les débris [1], répandirent surtout des vapeurs pestilentielles. Le camp, en proie à des épidémies, n'offrit d'abord qu'un lugubre hôpital; et bientôt qu'un vaste cimetière, où ceux qui survivaient [2] er-

[1] Joinv., p. 62 et 63; et Nangis, lieu cité.

[2] *Après les deux batailles devant dites, commencèrent à venir les grans meschiez* (les grands malheurs) *en l'ost; car au bout de neuf jours les cors de nos gens que ils avoient tuéz vindrent au desus de l'yaue, vindrent flotant jusques au pont et ne porent passer, pource que le pont joignoit à l'yaue : grant foison en y avoit, que tout li flum estoit plein de mors....*

Nous vint la maladie de l'ost, qui estoit tele que la char de nos jambes sechoit toute, et le cuir de nos jambes devenait tanelé de noir de terre, et à nous qui avions toute maladie venoit char pourrie ès gencives, ne nulz ne echapoit de celle maladie que mourir ne l'en convenoit. Joinv., p. 62 et 63.

raient comme des fantômes sur les tombes de leurs concitoyens. La famine vint au milieu de toutes ces misères, dont le concours ne put abattre un instant le pieux monarque, et altérer son calme sublime et sa foi constante. Rien n'était plus admirable que sa résignation héroïque, si ce n'était son dévouement pour le salut de ses sujets [1]. Oubliant son propre danger, il se lève de la couche où le retenaient ses souffrances; il visite les tentes où le souffle de la peste couvre de taches livides et pourprées les membres desséchés de ses soldats. Il déchire ses vêtemens pour appareiller leurs plaies; il jette son manteau royal sur les frissons de la fièvre, et sert lui-même au moribond l'aliment réparateur dont il se prive. Assis la nuit et le jour au chevet du pestiféré, et sur les bords de son lit, il respire l'haleine contagieuse de l'infortuné; il touche ses ulcères infects [2]; il le console et l'exhorte; il lui

[1] *Dont on puet bien dire et affermer certainement du Roy et de sa gent ce que David dit au sautier:* Dedit eos dominus in misericordias, in conspectu omnium qui ceperant eos; *c'est-à-dire, notre Sire a donné et pitié et miséricorde à son peuple devant les yeux de tous ceux qui pris les avaient.* Guill. de Nangis, p. 216.

[2] Guillelm. Carnotensis, *de Vitâ et mirac. S. Ludov.*

parle de Dieu, et ouvre à son ame la route qui conduit au ciel. Il se mêle ainsi aux douleurs de ses sujets; il veut, pour ainsi dire, souffrir avec chacun d'eux, ramener à lui, confondre en lui tous leurs maux pour les dépouiller de leur âcreté, pour les épurer en un centre commun par l'espérance de la miséricorde céleste, par l'attente d'une béatitude éternelle.

Tandis que l'armée française, tourmentée d'un mal incurable, tombait ainsi en lambeaux sur les rivages de l'Afrique, le jeune Almoadin, fils et successeur de l'ancien sultan d'Égypte, arrivait à la Massoure avec cinquante mille hommes. Il marchait au bruit des fanfares et au milieu des émirs, qui étalaient autour de lui le faste des cours de l'Orient[1].

Les armées des Sarrasins réunies sous ce

— Chronique de saint Denis. — Daniel, t. 4, p. 440.

[1] *Li fieux au soudanc vint à la Massourre a grant compagnie de Sarrasins. Quant li Egyptiens sorent que il venoit, ils sonnèrent contre sa venue timbres et tambours, et le receurent liement à Seigneur et à mestre. Par lui accrut moult la force des Sarrasins, et à nostre gent avint par la volonté de Dieu tout le contraire*, etc. Guill. de Nangis, p. 215. Ce sultan, nommé Almoadin par quelques historiens, est appelé par les Arabes *Touran-Chah*. *Voyez* Makrizi, Gemeladdin, Aboulfeda, etc.

nouveau maître, doublées par des renforts, enorgueillies par leurs succès, abondamment pourvues de munitions et de vivres, tenaient, pour ainsi dire, captives nos troupes misérables.

Louis voulant sauver les restes de ses soldats, envoya proposer une trève et un traité au sultan Almoadin, qui ne voulut souscrire à aucun arrangement, si d'abord le roi ne lui était point remis en otage. Louis, heureux de se dévouer seul pour tous, veut accepter cette dure condition et se prépare à de tristes adieux; mais ses preux s'opposent à ce généreux dessein. Ah! plutôt périssons tous, s'écrie le bon chevalier messire Geoffroy de Sargines, avant qu'on puisse reprocher à des Français d'avoir laissé leur roi en gage. Tous les seigneurs ressentent l'indignation de Sargines. Les Meauvoisin, les Châtillon, les Joinville tombent aux pieds de Louis qu'ils arrosent de leurs larmes. Mourons, mourons, disent-ils, plutôt que d'abandonner notre héros, notre père! Eh bien! dit Louis en essuyant une larme d'attendrissement, eh bien! mes compagnons, mes amis, levez vos bannières et faisons-nous jour vers Damiette à travers l'armée des infidèles. Elle est trente fois plus nombreuse que

la nôtre; mais si Dieu daigne nous secourir, que pourraient contre nous toutes les forces de l'Afrique et de l'Asie?

Il dit et fait de sages dispositions pour le transport des malades, pour la levée des pavillons, et la marche du peu de soldats en état de porter les armes [1].

Le désespoir ou plutôt une grande confiance en l'Éternel pouvait seule conseiller une résolution aussi téméraire : car comment quelques milliers de soldats mal armés, débiles et mourans de faim, pouvaient-ils faire vingt lieues au travers des troupes victorieuses d'Almoadin et se soustraire aux glaives de plus de vingt mille infidèles répandus sur tous les chemins qui menaient à Damiette? Et néanmoins telles furent la contenance et la résolution des Français, que les barbares n'osèrent leur lancer que de loin des traits. Mais la fatigue, la soif et la faim abattaient les malheureux chrétiens, et la route était semée de leurs cadavres. Le roi était à l'arrière-garde : les mamelucks l'assaillirent près de Sarmosac, au moment où ce prince, affaibli par ses veil-

[1] Ep. S. Lud. — Nangis, Annales du règne de saint Louis, *ap. Chesn.*, t. 5.

les et ses souffrances, tombait évanoui dans les bras de ses officiers. On le porta sans connaissance dans une maison de Sarmosac [1]; ses soldats défendirent l'entrée de la ville aux musulmans, dont plusieurs escadrons firent un détour et vinrent attaquer la place du côté opposé; déjà ils inondaient comme un torrent la rue qui conduisait à la maison du roi, lorsque Gaucher de Châtillon vint s'opposer lui seul à leur passage. Pendant trois heures il arrête leurs flots pressés; de temps en temps se dressant sur les étriers, il frappait des coups terribles en criant : *à Châtillon, chevaliers, à Châtillon! où sont mes prud'hommes* [2]*?* Percé de mille flèches, trempé de sueur et de sang, il tombe, et le mameluck barbare emmène le blanc destrier du paladin et ses armes blasonnées le long de la rive étrangère.

Louis sortit de sa défaillance; instruit du danger, il envoie Philippe de Montfort s'aboucher avec un des émirs pour traiter de la paix; Montfort l'avait joint, et le chef musulman, touché des malheurs et de la magnanimité

[1] *Voyez* les détails dans les auteurs arabes, Gemel-Eddin, Aboulfeda, Iskaki et Makrizi.

[2] Duchesne, Hist. de Châtillon, l. 3, c. 3. — Daniel, t. 4, p. 443.

d'un si grand prince, consentait à un arrangement honorable, quand un héraut d'armes du roi, craignant, dans l'ignorance de ce pourparler, qu'une plus longue résistance ne compromît la sûreté de son maître, courut par un zèle indiscret dans les rangs des preux français, en criant : *Chevaliers, rendez-vous tous, le roi vous le mande par moi, ne le faites pas tuer*[1]. Ces braves jetèrent leurs armes et furent emmenés prisonniers; en même temps le chef musulman Gemeladin entra dans Sarmosac, et signifia à Louis qu'il était captif; le prince se leva et le suivit avec autant de sécurité que s'il se fût promené dans sa bonne ville de Paris. Quelques chrétiens avaient essayé de retourner par eau à Damiette. Joinville était avec eux; ses chevaliers ayant vu venir droit à eux plusieurs galères ennemies montées par un grand nombre de Sarrasins, lui demandèrent ce qu'il convenait de faire en un tel

[1] *Dedans ce avint une si grant mescheance à notre gent, que un traître sergent, qui avoit à nom Marcel, commença à crier à nostre gent : « Seigneurs chevaliers, » rendez-vous que li Roy vous le mande, et ne faites » pas occire le Roy. » Tous cuidèrent que le Roy leur eust mandé et rendirent leurs épées aux Sarrasins.* Joinv. p. 67.

péril. L'un d'entre eux dit aux autres : « Je suis d'avis que nous nous laissions tous tuer, afin d'aller en paradis [1]. » Joinville avoue ingénument qu'on ne goûta point cette opinion : ce sénéchal jeta dans le fleuve ses joyaux et *ses reliques*, puis se rendit avec les autres aux Sarrasins.

Les prisonniers français arrivaient de toutes parts ; on les réunit en un endroit dont ensuite on les fit sortir isolément, leur proposant de renier Jésus-Christ, et leur tranchant aussitôt la tête quand ils refusaient de reconnaître Mahomet [1]. Cette exécution fut suspendue par l'appât des rançons que les seigneurs devaient payer. Louis, jeté dans un cachot obscur, éleva ses mains chargées de chaînes vers le Tout-Puissant, en disant : Seigneur, vous seul méritez qu'on vous serve ainsi, il n'y a que vous qu'on bénisse dans les fers [2].

Voilà, s'écriaient les barbares étonnés, voilà le plus fier chrétien qui fût jamais, il mérite le nom de *véritable*. Almoadin, frappé de voir un prince plus grand dans les prisons qu'il ne

[1] Joinv., p. 71. Les auteurs arabes avouent le fait.

[2] Panégyr. de S. Louis, par M. Bourlet de Vauxcelles, p. 14.

l'est lui-même sur le trône, lui envoie des habits d'honneur. Je suis maître, dit le roi, d'un royaume aussi grand que celui du sultan, et je n'ai pas besoin de présens. Almoadin lui fit proposer de le délivrer, ainsi que tous les chrétiens, moyennant la reddition de Damiette et cent mille marcs d'argent; Louis répondit qu'un roi de France ne se rachetait point à prix d'argent, mais qu'il donnerait Damiette pour sa personne, et les cent mille marcs pour ses sujets[1]. Cette fierté dans les fers plut au jeune Almoadin, qui voulut faire remise au roi d'une partie de la somme, et qui l'envoya assurer de son estime en l'invitant à se rendre à sa maison de plaisance de Pharescour, pour y signer un traité de paix, à la satisfaction de l'un et de l'autre[2]. Mais tandis qu'Almoadin montrait ces dispositions hospitalières et pacifiques, une conspiration éclata contre lui. La milice turbulente des mamelucks ne souffrait qu'impatiemment le frein de la discipline sévère dont ce sultan voulait gourmander l'arrogance et le despotisme de ces esclaves hau-

[1] Nangis et Guill. Carnot. — Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 448. — Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 267.

[2] *Epist. S. Lud. de captat. et liberatione suâ.*

tains [1]. Il venait récemment de dépouiller quelques-uns de leurs chefs des dignités et des prérogatives dont la jouissance leur semblait un droit imprescriptible; leur orgueil murmurait de cet acte d'autorité; ils se révoltèrent et vinrent au palais de Pharescour égorger celui qu'ils devaient défendre [2].

L'un de ces séditieux fouilla dans les flancs entr'ouverts du malheureux soudan, en arracha le cœur, et le balançant dans sa main, il vint dégouttant de sang montrer cet horrible objet au roi de France, en lui disant : *Que me donneras-tu à moi qui ai tué celui qui voulait t'immoler* [3] *?* Louis jeta un regard de mépris sur cet assassin, qui ajouta en levant le poignard sur le pieux monarque: *Fais-moi chevalier, ou meurs. — Fais-toi chrétien, ou fuis*, répond le roi dont la majesté déconcerte le barbare qui se sauve en lâchant son poignard.

Cependant les séditieux couraient çà et là

[1] *Fragm. de stat. Sarecen.*, t. 5. — *Jovi hist.*, l. 17. — Makrizi, dans le manuscrit arabe intitulé : *la Voie pour la connaissance des règnes des rois*, ajoute que ce prince épuisait les revenus publics par ses débauches.

[2] Guillaume de Nangis, Annales du règne de saint Louis, p. 217.

[3] Joinv., p. 75. — Guill. de Nangis, p. 219. — Vie

dans le camp et dans les vaisseaux de la rade pour tuer les partisans d'Almoadin et piller ce qu'il y avait de précieux.

Une horde de ces satellites s'éparpilla sur la grande galère dématée où étaient les principaux prisonniers français, qui, à la vue de ces monstres trempés de carnage, crurent être à leur dernière heure. Alors ces bons chevaliers s'agenouillèrent aux pieds d'un religieux de la Trinité, et confessèrent brièvement leurs péchés pour se disposer à une mort chrétienne. Le sire de Joinville ainsi préparé tendit le col à l'un de ces barbares, en disant avec candeur : *Ainsi mourut sainte Agnès.*

Néanmoins aucun de ces vertueux paladins ne fut massacré, les rebelles cherchaient d'autres victimes.

Tandis que les vicissitudes de la fortune éprouvaient ainsi saint Louis, les Sarrasins assiégeaient Damiette où était renfermée l'épouse de ce roi, la tendre et courageuse Marguerite; elle souffrait les douleurs de l'enfantement, et donnait un nouveau prince à la France, lorsqu'elle apprit la défaite de l'ar-

de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 305.

mée française, ses pertes immenses et la captivité du roi. Cette nouvelle désespéra Marguerite : chaque nuit elle voyait en songe des troupes d'infidèles altérées du sang de son cher époux, et l'infortunée s'éveillait toute effrayée en criant : *A l'aide! à l'aide*[1] ! Près d'elle veillait un chevalier âgé de plus de quatre-vingts ans, dont l'honneur et la foi rajeunissaient la vie et faisaient étinceler encore sous les cendres de la vieillesse un courage à toute épreuve. Ce noble prud'homme essayait de calmer l'imagination de la reine en lui disant maintefois : *Madame, je suis avec vous, n'ayez pas peur*. La reine craignant de tomber dans les mains des musulmans, et de voir profaner son rang et sa gloire par ces barbares, se jeta un jour aux pieds de ce vieux gentilhomme, et lui dit : *Jurez-moi que vous m'accorderez ce que je vais vous demander*. Il le lui promit, et elle continua : *Eh bien, sire chevalier, je vous requiers sur la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils me puissent prendre*. Le chevalier lui répondit *qu'il le ferait volontiers, et que déjà il avait eu*

[1] Joinv., p. 75 et 76, et les Observ. de Ducange, p. 73.

la pensée de le faire, si le cas échéait[1].

Elle baptisa de ses larmes l'enfant qu'elle mit au monde pendant le cours de ces malheurs ; et pour rappeler qu'il était né en *tristesse et pauvreté*, elle lui donna le nom de *Tristan*[2].

Cependant les chefs arabes, encore agités de leur action sanguinaire, semblaient demander de nouvelles victimes. Louis, dont le courage, la religion et les premières victoires avaient plus d'une fois allumé leur courroux, fut menacé par leur foule régicide et sacrilége. Ils entrèrent en tumulte sous sa tente ; mais à peine eut-il levé sur eux ses yeux pleins de douceur et de majesté, qu'oubliant leur résolution, ils lui promirent de ratifier le traité que le sultan avait souscrit en faveur des prisonniers français[3] ; ce jour même les émirs, remplis de l'admiration dont les avait pénétrés le monarque, s'étaient rassemblés pour élire le successeur d'Almoadin ; plusieurs d'entre eux

[1] Joinv., Hist. de saint Louis, p. 84.

[2] *La Royne accoucha d'un filz, qui ot à nom Jehan, et l'appelloit l'en Tristan pour la grant douleur là où il fut né.* Joinv., p. 84.

[3] Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 279.

proposèrent de choisir saint Louis [1]. Cet avis allait l'emporter, lorsque le souvenir de l'alcoran vint étouffer ce projet [2]. Quelques seigneurs arabes, troublés d'un scrupule fanatique, craignant d'avoir offensé Mahomet par ce public hommage rendu à un roi chrétien, voulurent se faire absoudre du prophète, en s'armant contre Louis d'une rigueur excessive. Lui ayant proposé le traité de la rançon, ils exigèrent, pour le sceller, un serment, dont la formule peu chrétienne indigna le roi français qui refusa de jurer ainsi. Les émirs persistèrent à le vouloir, et le menacèrent des tortures et de la mort, s'il ne faisait point ce serment à l'instant même. Je suis votre captif, répondit Louis sans s'émouvoir; vous pouvez, à votre gré, disposer de mon corps, il est en

[1] *Dès que le soudan fut occis, on fist venir les estrumens* (les instrumens, les tambours, les timbales, etc.) *au soudan devant la tente du Roy, et dit au Roy que les amiraus* (les émirs) *avaient eu grant conseil de li faire soudan de Babylonie.* Joinv., p. 78.

[2] On craignit que Louis, devenu sultan, ne forçât ses sujets à embrasser la religion chrétienne, *et disoient que se celle gent fesoient soudanc de li, il les occiroit tous ou ils deviendroient crestiens.* Joinv., *ibid.*

vos mains; mon ame appartient à Dieu seul [1]. Les Sarrasins, domptés une seconde fois par l'inaltérable vertu de leur prisonnier, le firent embarquer pour Damiette, avec sa suite, après avoir signé le traité [2]. Mais la place de Damiette rendue, et l'or promis livré, les infidèles qui escortaient Louis, redoutant qu'en sortant de leurs fers ce roi ne devînt encore le plus dangereux adversaire de leur secte, crurent s'assurer l'éternelle reconnaissance des mosquées de la Mecque et de Médine, en égorgeant les Français et leur chef [3]. Un regard de Louis fit encore échouer cette conjuration. Triomphant de tant de dangers, il fut conduit, accompagné de plus de vingt mille Sarrasins, qui accouraient pour admirer le héros dont la renommée remplissait tout l'Orient, jusqu'au port, où il s'embarqua, en laissant le peuple infidèle prosterné sur le rivage.

Saint Louis se rend en Palestine, où il relève les ruines de Sidon, de Philippes et de

[1] Joinv., p. 73 et p. 77. — Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 304.

[2] *Fragment. de stat. Sarac.*, t. 5. — Chron. de Fland., c. 20. — Hist. de Dreux, l. 2, c. 1. — Maimbourg, Hist. des Croisades, t. 4, l. 11, p. 295.

[3] Joinv., p. 78 et 79.

Césarée, que les chrétiens possédaient encore. Ayant appris la mort de sa mère, il revient en France, où il apporte dans ses royales mains les premières renoncules dont furent ornés nos parterres; en sorte qu'on doit à ce bon roi le gracieux présent de ces belles fleurs.

Durant le trajet son vaisseau heurta contre des sirtes et s'entr'ouvrit. A la vue du danger, on le pressa de descendre dans une petite nacelle; mais le roi ne voulut point quitter ses sujets. *Ce vaisseau*, dit-il, *porte des Français, il doit porter leur roi.* Sa fermeté rassure l'équipage, que de prompts travaux sauvent de tout danger.

Étant revenu dans sa famille (c'est ainsi qu'il appelait son peuple), il reprit avec zèle et amour l'exécution du plan qu'il avait conçu pour la prospérité de son royaume.

L'impartiale équité de saint Louis amenait à ses pieds les grands vassaux de sa couronne et même des seigneurs et des rois étrangers, qui venaient le supplier de se constituer l'arbitre de leurs contestations. C'est ainsi qu'il prononça entre les Davesne et les Dampierre; entre les comtes de Châlons et les comtes de Bourgogne. C'est ainsi qu'il termina les diffé-

rends du roi de Navarre et de Jean de Bretagne, des barons d'Angleterre et de leur monarque, du roi d'Arménie et du prince d'Antioche [1].

Mais les potentats et les puissans feudataires n'avaient point seuls droit à la juridiction de saint Louis. Les pâtres, les forestiers, les gens de pauvre état, pouvaient, ainsi que les ducs et les princes, invoquer la justice du roi. Il était leur père à tous, sans distinction de leurs titres et de leur fortune.

Maintefois, en été, il allait s'asseoir au bois de Vincennes, après la messe, appuyé contre un chêne; il faisait placer les seigneurs de sa suite autour de lui, et tous ceux qui désiraient lui parler pouvaient librement approcher, car

[1] Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, lieu cité. — Le président Hénaut, Abrégé chron. de l'Hist. de France, p. 118. — Panégyrique de saint Louis, par M. l'abbé de Saint-Martin, à la suite des établ. de saint Louis, commentés par cet écrivain, p. 540. *Voyez* sur SAINT LOUIS LÉGISLATEUR, mon discours intitulé : *De l'Amour des rois de France pour la justice*, prononcé à la rentrée du tribunal de première instance de la Seine, le 5 novembre 1816. Ce discours est imprimé dans les Annales de l'éloquence judiciaire, n° 1. Paris, 1817, in-8°, chez Égron.

il n'y avait là ni sergens ni huissiers pour les écarter [1]. Saint Louis, en rendant la justice à son peuple, vit par lui-même combien le système de la législation était alors incomplet et vicieux. La jurisprudence était un chaos; il y porta la lumière et promulgua le premier code français. Près du palais où Louis IX venait quelquefois se mêler aux magistrats et siéger avec eux sur les lys, il fit élever une chapelle majestueuse, que depuis six siècles l'étranger vient admirer. C'est là que sa piété déposa la couronne d'épines dont un poëte héroïque a célébré la conquête sacrée; c'est là qu'il rassembla les livres de l'antiquité et les ouvrages des pères de l'Église et des historiens modernes. Cette bibliothèque était ouverte au public; le roi venait lui-même, dans ses studieux loisirs, s'y livrer aux charmes d'une lecture instructive; confondu avec les savans, il conversait avec eux sur les textes des auteurs classiques; souvent il en expliquait les pas-

[1] Tous les historiens ont rapporté ce fait, mais il en est un moins connu et bien digne de l'être. Saint Louis, pour modérer les dépenses de la cour, se retirait souvent à Vincennes, notamment en 1255, 1258 et 1259; plusieurs de ses ordonnances sont datées de Vincennes.

sages difficiles à ceux qui recouraient à ses lumières [1].

L'ardente charité brûlait dans le cœur de saint Louis; tous les jours quatre-vingts pauvres étaient nourris et vêtus dans son palais. Durant l'hiver, où le nombre des indigens augmentait, ces aumônes royales étaient doublées. Souvent il fit asseoir ces hôtes obscurs à sa propre table, leur lava les pieds, les servit lui-même, et découpa devant eux les mets pour eux apprêtés [2].

Saint Louis n'était pas moins admirable dans l'intérieur de sa famille. Son union avec ses frères pénétrait d'attendrissement; son attachement pour son épouse est l'école des bons ménages. Avant de signer l'acte qui traitait des conditions de sa rançon, il voulut obtenir l'assentiment de la reine son épouse; elle est, disait-il aux Sarrasins étonnés, elle est ma compagne et ma dame [3]. Le soir, après

[1] Choisi, Hist. de saint Louis, l. 4. — Saint Louis aimait à s'entourer de savans. Il appela à sa cour Sorbon, Bonaventure, Thomas d'Aquin, et les autres personnages célèbres de son siècle.

[2] Joinv., p. 150 et 151. — Guill. de Nangis, p. 240. Ordonnances des rois de France, onzième volume.

[3] Joinville, p. 73.

souper, et avant de se mettre au lit, il faisait venir près de lui ses onze enfans, leur racontait les actions mémorables et les vertus des empereurs et des héros, puis leur faisait prier Dieu, et les embrassait les uns après les autres[1].

Il disait à sa fille Isabelle, reine de Navarre :

« Ne proportionnez pas à votre rang l'éclat de votre parure, le nombre de vos robes, la richesse de vos joyaux. Ne vous semble-t-il pas qu'il vaut mieux se vêtir modestement, et se réjouir le cœur par des aumônes faites du superflu de votre toilette? Ne mettez pas trop de temps à vous ajuster; mettez une plus grande étude à orner votre esprit, et fiez-vous à la vertu du soin de vous embellir. Chère fille, joignez vos prières à celles des bonnes gens, et mêlez mon souvenir à ces prières[2]. »

Saint Louis ayant assuré le bonheur de son

[1] *Après complies retournoit en sa chambre et ses enfans avec lui.... et puis si saroient ses enfans autour de li et il leur disoit aucune parole de instruction avant que ils se separoient de lui, et le jour du vendredi leur faisoit porter chapiaus de roses ou d'autres fleurs en ramenbrance de la sainte couronne d'épines.* Guill. de Nang., p. 238.

[2] Hist. de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite.

peuple par ses institutions, ses réglemens, ses bienfaits, résolut une seconde croisade [1]. Les ambassadeurs de Tunis lui avaient persuadé que leur roi, Abouabdoullah, désirait embrasser la religion chrétienne, mais qu'il craignait la révolte de ses sujets. Le roi de France, espérant le déterminer à cette conversion en lui présentant le secours d'une armée contre les rebelles, voulut s'embarquer pour les côtes de l'Afrique. Il savait, d'ailleurs, que cette contrée était pour ainsi dire l'arsenal où les soudans levaient et armaient leurs meilleures troupes; il voulait donc s'en emparer, si le roi de Tunis refusait le baptême ou la paix.

Le bruit d'une nouvelle croisade est bientôt porté dans l'Orient. Le Vieux de la Montagne veut prévenir l'expédition dont s'alarment les musulmans [2]. Il envoie en France deux de ces fanatiques esclaves qu'une seule parole de leur maître dévouait au supplice et à la mort.

[1] *Voyez*, sur cette seconde croisade et sur ses motifs, *Surius*, *in vitâ S. Ludov.*, *t. 4*, *die 25 aug. ap. Raynald.* Annal., § 6, t. 14, p. 175. — Giov. Villani, l. 7. — *Fragment. Pisanæ Hist.*, t. 24. — Marmol, t. 2, p. 455.

[2] Phil. Mouskes, fol. 293. — Daniel, t. 4, p. 320, in-4°.

Déjà les assassins descendent sur les rives de France, et marchent d'un pas déterminé vers la capitale de ce royaume, cachant dans leur sein un poignard empoisonné, et portant une pièce de lin qu'ils devaient offrir à Louis pour lui servir de linceuil. Ils venaient de parcourir des pays où le despotisme oriental écrasait sous un joug de fer des peuples infortunés; ils avaient traversé des déserts incultes, des campagnes où les landes et les marais attestaient un régime oppresseur. En entrant dans le royaume de Louis, un contraste frappant les surprend : ils voient dans les ports se développer l'activité du commerce, et mille vaisseaux prêts à porter en de lointains climats les productions du territoire des Gaules régénérées et les fruits d'une industrie naissante. Dans les champs, sur les coteaux, ils admirent de riches abbayes, des hameaux où des bâtimens spacieux et commodes, entremêlés de vergers et de rians enclos, annoncent l'abondance, la liberté, le bonheur; de toute part les laboureurs, les vignerons, les forestiers chantent les louanges du *bon roi Loys* [1].

[1] *Finalement* (dit Joinville) *le royaume se multiplia*

Dans les villes, une police éclairée, une magistrature vigilante, des écoles, des temples, des palais, offraient au voyageur les résultats les plus heureux du pacte social. Au milieu de tous ces tableaux de la félicité publique, les satellites du Vieux de la Montagne arrivent vers le palais du monarque. Ils le voient lui-même, mais pourquoi ces terribles régicides, qui jamais n'ont hésité à frapper la victime désignée par leur chef redoutable devant lequel un héraut d'armes mar-

tellement pour la bonne droiture qu'on y voyait régner, que le domaine, censives, rentes et revenus du roi, croissaient tous les ans de moitié.

La France, dit M. l'abbé de Saint-Martin, dans son Panégyrique de saint Louis, à la suite des Établissemens de ce monarque, *la France devient, en s'agrandissant, une des régions les plus heureuses de l'univers; l'égalité, le bon ordre, renaissent à mesure que les priviléges des peuples s'étendent; la domination aristocratique penche vers sa ruine; les droits et l'autorité du trône s'affermissent.... Il encourage l'agriculture, anime l'industrie, diminue les impôts, afin d'enlever du milieu de son peuple toutes les causes de la misère publique et de la langueur des États. Sous ses auspices et par ses pieuses libéralités s'ouvrent de toutes parts des retraites pour la science et pour la vertu qui, dans le travail et le silence, honorent la religion et l'humanité.*

chait, en criant insolemment : *Place à celui qui tient la vie des rois dans ses mains ;* pourquoi ces hommes crédules auxquels les béatitudes célestes sont promises pour prix de leur dévouement, craignent-ils d'immoler celui dont le trépas leur est commandé ? Qui les arrête, quand nulle garde, nul cortége, n'entoure ce prince sans défense ! Irrésistible empire des vertus ! hommage indépendant qu'inspire l'admiration, vous désarmez ces barbares ; et Louis, du milieu des pauvres qui l'entourent, et auxquels il distribue le pain évangélique, jette sur les assassins un regard plein d'une sécurité sublime, un de ces regards vainqueurs qui firent tomber plus d'une fois à ses pieds les Sarrasins les plus farouches.

Le Vieux de la Montagne, au récit de ses esclaves, éprouve pour Louis une estime qu'il lui fait témoigner par ses ambassadeurs, qui apportent en France la chemise et l'anneau de ce chef en signe d'adoption et d'alliance durable, avec de magnifiques présens, parmi lesquels on voyait un éléphant et une giraffe en cristal, des pommes de cristaux coloriés, des jeux de table et des échiquiers également en cristal, *et toutes ces choses estoient fleuretées de l'ambre, et estoit l'ambre tiré sur*

le cristal à beles vignetes de bon or fin[1].

Cependant l'expédition d'outre-mer est ordonnée; la flotte a mis à la voile, toute l'armée descend sur les rives africaines, elle campe non loin de Tunis parmi les ruines de l'antique Carthage, et vers son hâvre désert encombré de sables et couvert d'oiseaux aquatiques.

Les bannières des lys sont déployées sur les débris des palais d'Asdrubal et d'Amilcar. Les restes de cette ville célèbre se confondaient avec les constructions moresques d'un gouvernement moderne : çà et là se voyaient des châteaux démolis, non point par le temps, mais par les despotes de Tunis, dont les ordres avaient fait renverser les demeures des grands qui avaient encouru la disgrâce.

Les caves de la vieille cité, dont les voûtes festonnées de ronces étaient ouvertes sous les décombres des monumens, faisaient autant de cavernes où se réfugiaient les bêtes féroces. Là, peut-être, étaient enfouis, près des fondemens creusés par la belle Didon, l'héritage de la Phénicie, la dépouille d'une por-

[1] Joinv., p. 96. — Le Panégyr. de saint Louis, par M. l'abbé de Beauvais, p. 18.

tion de l'Italie, les boisseaux de bracelets et d'anneaux romains recueillis sur le champ de bataille de Cannes, les richesses qu'un commerce opulent avait entassées dans cette rivale de Tyr, et que les femmes tremblantes cachaient aux approches des armées que les Scipions menaient à la vengeance.

Louis s'empare de la forteresse que les rois de Tunis avaient élevée sur ces bords [1]. Autour de lui se dressent les pavillons de ses guerriers, et sa flotte reste amarrée dans le port d'où le poëte de Mantoue fit sortir Énée à la lueur des flammes du bûcher qui consumait son amante.

Cependant le roi de Tunis, loin de se soumettre aux vérités de la religion de saint Louis, envoya menacer ce prince d'égorger tous les chrétiens qui étaient tombés en son pouvoir, si le soleil du lendemain le voyait encore sur la côte de Numidie [2].

Saint Louis eût répondu au barbare en or-

[1] Guill. de Nangis, p. 279, au chapitre intitulé : *Comment li chastiaus de Cartage fut pris.* Epist. Petri de Condetto.

[2] *Li roys de Thunes avoit fait prendre touz les crestiens qui estoient en son ost, et disoit que il feroit à tous les testes couper se l'ost des crestiens passait jusques à*

donnant l'assaut de sa capitale, mais il attendait l'armée du comte d'Anjou son frère, qui, vainqueur de Mainfroi et de Conradin, régnait sur Naples et sur la Sicile, d'où il avait promis de venir joindre les Français avec de nombreux renforts. Ce prince avait différé l'exécution de sa promesse, et les troupes françaises, trop faibles pour entreprendre l'invasion du royaume barbaresque et le siége de Tunis, accusaient, dans leur impatience, les funestes lenteurs de leurs auxiliaires.

Des combats partiels, quoique toujours à leur avantage, épuisaient par degrés les forces de leurs bataillons. La cavalerie des Africains, habile et prompte dans ses manœuvres, ardente à l'attaque, dangereuse même dans sa fuite, astucieuse dans ses embuscades, harcelait journellement les chrétiens qui sortaient de leurs retranchemens pour chercher des vivres dans la campagne; les espions musulmans pénétraient chaque jour dans le camp, où ils employaient les mensonges les plus adroits pour faire tomber dans leurs piéges nos soldats pleins de loyauté [1].

Thunes, et se il n'y aloient il les délivrerait touz. Guill. de Nangis, p. 280.

[1] Daniel, t. 4, p. 560 et 561.

Cependant les sentinelles, placées sur le môle du port consterné, et parmi les cordages des vaisseaux, regardaient en vain les mers du côté de la Sicile pour annoncer l'arrivée de la flotte attendue [1].

Armé de ses rayons les plus brûlans, le soleil de l'Afrique était alors dans toute sa force, et son âpre ardeur enflammant les sables de cette contrée, mûrissait les poisons et allumait la rage des serpens, des tigres et des lions, dont nos soldats effrayés entendaient de loin les rugissemens affreux.

Sous l'insupportable chaleur du jour, ces guerriers étaient abattus; leur courage s'énervait, et leurs corps s'affaiblissaient chaque jour davantage. Les malades, privés de nourriture et de sommeil, et entassés dans un camp investi par l'ennemi, les morts, dont la sépulture envahissait l'étroit asile de ceux qui leur survivaient, firent éclore dans l'air embrasé des germes contagieux [2]. Le vent du désert soufflait sur les chrétiens un sable brillant, d'une finesse extrême, qui s'introduisait

[1] Guill. de Nangis, p. 391. — Guyart, p. 158.

[2] Nangis, Annales du règne de saint Louis, p. 391. — Guyart, p. 158.

dans les pores de la peau, la durcissait et formait sur le corps une cuirasse cristallisée, qui cernait les sources de la vie et desséchait les poumons. La transpiration étouffée faisait fermenter, dans le sein brûlant des guerriers, les feux d'une fièvre dévorante ; et leur bouche, comme le cratère de ces volcans intestins, exhalait une haleine scarlatine, aussi rouge, aussi ardente que la flamme.

Nos soldats pâlissaient et mouraient. Louis voit tomber à ses côtés Brissac et d'Apremont ; il ferme les yeux à Vendôme, à Nemours, à Montmorency et au cardinal d'Albano. Son fils chéri, le jeune et beau comte de Nevers, celui-là même que, dans les douloureux pressentimens d'une malheureuse destinée, sa mère avait nommé Tristan, dans les murs de Damiette assiégée, meurt en tournant des regards inquiets sur son illustre père, qui gémit et bénit Dieu.

Philippe, l'aîné des héritiers du roi, est aussi attaqué du mal épidémique. Son père le serre dans ses bras comme pour le disputer à la mort, mais la mort ne fait que changer sa proie, et laisse le jeune prince pour enlever le roi son père.

Louis sent approcher sa fin ; mettant à pro-

fit ses derniers instans, il donne ses ordres, et fait venir son successeur, auquel il adresse ces mots :

« Mon fils, voici que je meurs : s'il plaît à » Dieu de te transmettre la couronne que je » vais déposer à ses pieds, fais-toi chérir de » ton peuple ; car j'aimerais mieux que mon » royaume fût gouverné par des étrangers que » par les miens, si l'on devait maudire leur » conduite.

» Redoute la voix de l'ambition qui pousse » les princes au-devant de la haine de leurs » sujets. N'oublie pas que les tiens sont tes » premiers enfans ; que le pressant besoin de » l'État justifie seul les impôts ; éloigne de ta » cour modeste le faste frivole, et les orne- » mens superflus ; l'or prodigué à ce vain » éclat, déshérite les chaumières, consume » la dot des filles vertueuses, et l'établisse- » ment de leurs frères ; la pourpre qui bril- » lerait sur tes vêtemens serait peut-être prise » sur la bure du pauvre vassal ; tes superbes » palefrois lui enlèveraient les taureaux du » labourage, et tes belles litières empêche- » raient peut-être le négociant de mettre à la » voile le navire du commerce et de l'industrie.

» Sois soumis aux lois, c'est le seul moyen

» de les faire respecter. Les grands n'osent » point se soustraire à leurs dispositions, » quand le chef s'y soumet lui-même. Veille » sur la liberté de ton peuple ; nul bruit, plus » que celui des chaînes, ne trouble le som- » meil des rois. Garantis aux cités les privilé- » ges qui les rendent heureuses et florissan- » tes, et lie par des services réciproques et » des pouvoirs balancés les divers ordres de » l'Etat. N'oublie pas, dans leurs campagnes, » les pères nourriciers de la patrie ; sois pour » ces pauvres laboureurs une seconde provi- » dence.

» Que la funeste manie des conquêtes ne » surprenne point ton jeune cœur, et n'enivre » pas ton courage.

» Les épouses, les mères, les sœurs, les en- » fans s'enfuient éplorés devant le char du » vainqueur, dont le sang et les larmes souil- » lent les plus beaux exploits. L'incendie » éclaire sa marche homicide ; la postérité » qui l'attend le nomme le fléau des nations.

» Adore et crains Dieu, aime et respecte la » religion qui nous fait supporter le poids de » nos peines avec résignation et espérance ; » embrasse avec foi cette unique amie des » malheureux.

» Adieu, cher fils et véritable ami, je te » donne ma bénédiction, telle que la peut » donner un père à un enfant qu'il aime ten- » drement [1]. »

Ainsi parla le roi Louis. Le bruit de son danger avait répandu l'effroi dans l'armée. Chaque Français oublie ses propres douleurs pour supplier l'Éternel de sauver les jours de son prince. Les seigneurs pénètrent dans sa tente. Ce saint roi s'était fait coucher sur la cendre [2] : les yeux tournés vers le ciel, but élevé de ses radieuses espérances, ou vers la croix qu'on avait dressée au pied de son lit, il attendait en priant le moment de quitter la terre. Il voit ses braves et féaux gentilshom-

[1] Saint Louis adressa verbalement des conseils à son fils quelques heures avant d'expirer, et il fit, en outre, un testament où, sous la forme d'instruction, il donne encore de sages avis à son successeur. J'ai pris dans l'un et l'autre de ces discours, pour composer celui que je mets dans la bouche du saint roi, et qui est très-fidèle pour le fond des pensées.

[2] *La croiz estoit mise devant son lit et devant ses yeux et la regardait moult très-souvent et adrecoit vers elle ses yeux.... De rechef en sadite maladie, il rendoit souvent grace à Dieu son créateur, et disoit très-souvent* PATER NOSTER *et* MISERERE, *et* CREDO IN DEUM, *etc.* Le confesseur de la reine Marguerite, c. 19.

mes répandre des pleurs, il veut les consoler, et sourit de l'un à l'autre. Pendant quelques instans il perdit l'usage de la parole [1]. Ceux qui l'entouraient, les uns agenouillés près de son lit de mort, les autres debout et pétrifiés par une grande affliction, restaient tous immobiles et interdits. Cette stupeur gagna de proche en proche, et tout le camp, atterré sous ce revers foudroyant, semblait anéanti [2].

[1] *A la parfin il fu quatre jours que il ne parloit pas, mais il avoit adonques bone memoire et tendoit ses mains jointes au ciel, et connoissoit les genz si come il apparoit par les signes que il faisoit.* Lieu cité.

[2] Le roi Thibaud de Navarre, témoin de la mort de saint Louis, en écrivit les détails à l'évêque titulaire de Tunis. Voici un passage de sa lettre :

« *Thiebaut, par la grace de Dieu, etc. Sire, je receve* » *votre lettre en laquelle vous me priez que nous vous* » *feisons à savoir l'état de mon cher seigneur Louys,* » *jadis roi de France.... Sachiez que dès le dimanche à* » *eure de nonne, jusques au lundi après tierce, sa bou-* » *che ne cessa de jour et de nuit par toutes parties l'es-* » *pace de quinze eures, de louer notre Seigneur et de* » *prier pour le peuple qu'il avoit là mené et là où il* » *avoit jà perdu une partie de la parole crioit il auçune* » *fois en haut,* FAC NOS, DOMINE, PROSPERA MUNDI DES- » PICERE ET NULLA EJUS ADVERSA FORMIDARE, *et moult de* » *fois crioit-il en haut :* ESTO, DOMINE, PLEBI TUÆ SANC- » TIFICATOR ET CUSTOS. *Après l'eure de tierce il perdit*

Durant ce morne silence, on n'entendait que le bouillonnement des eaux profondes dans les nombreuses citernes de Carthage, et le cri de l'aigle qui volait entre les obélisques rompus de cette cité renversée, qui vit naguère Marius proscrit assis sur des ruines solitaires.

Le roi rouvrit les yeux, sourit de nouveau à ceux qui l'environnaient, et dit : *Seigneur, j'entrerai dans ta maison pour y célébrer tes louanges*. A ces mots, il expira.

Cependant la mer parut couverte de vaisseaux dont les vents agitaient les pavillons blasonnés; les trompettes et les fanfares de guerre retentissaient avec fracas; les vagues blanchissent sous les rames, et les matelots qui les agitent poussent des cris de joie, et font répéter aux échos de la rive les noms de France et de Louis.

» *aussi comme du tout la parole, mais il regardoit les*
» *genz moult deboneremeut et sourioit aucunes fois; et*
» *entre eure de tierce et de midi fit aussi comme semblant*
» *de dormir, et fut bien les yeux clos l'espace de demi-*
» *eure. Après il ouvrit les yeux et regarda contre le ciel*
» *et dit :* INTROÏBO IN DOMUM TUAM, ADORABO AD TEMPLUM
» SANCTUM TUUM. *Onques puis il ne parla, et entour*
» *eure de nonne il trepassa*, etc. »

C'était l'armée de Charles, roi de Sicile [1]. Ce prince, surpris de voir le port désert, et les vaisseaux chrétiens abandonnés, soupçonne quelque malheur. Il descend avec sa suite. Nul guerrier ne vient à sa rencontre; il avance de plus en plus étonné, à travers les gardes du camp. Il les interroge; mais, sans pouvoir lui répondre, ces tristes soldats, dont les armes sont tournées vers la terre, poussent des sanglots et des gémissemens.

Il s'approche en pâlissant vers le pavillon du saint roi, et il en entend sortir des cris déchirans. Sur le seuil, et près des portiques, les bannières de France sont abaissées dans la poussière, les écussons armoiriés sont couverts de crêpes funèbres. Charles soulève les courtines de la tente royale, et voit la dépouille de Louis étendue sur un lit de cendre, et à l'entour, des flambeaux et les boîtes d'or où sont renfermés les baumes qui doivent conserver ces restes sacrés.

[1] *Voyez*, sur l'établissement de ce prince en Italie, Raynald, *in annal. ad ann.* 1262 *et seq.* — *Epist. Clem. IV in spicileg.*, *t.* 9. — *Urbani epist.*, *l.* 3, *epist.* 84, 85. — *Costanzo*, *l.* 1. — *Giannone*, *l.* 19. — *Annal. veteres mutinens.*, *t.* 11. — *Fr. Franc. Pipinus*, *l.* 3, *c.* 9, *t.* 9. — *Barthol. de Neocastro*, *Hist. Sicula*, *t.* 13.

Le roi de Sicile jette un cri; son cœur se brise; il tombe sur le corps de son frère, baise ses pieds, et pleure avec les comtes et les barons de France, le plus saint et le meilleur des rois.

TRENTE-CINQUIÈME RÉCIT.

PROCÈS TRAGIQUES ET CÉLÈBRES.

Les règnes que l'on accumule dans ce récit, à l'exception de celui de Philippe-le-Bel, offrent peu d'événemens importans; mais, on l'a déjà pu remarquer souvent dans ce qui précède, il n'est point d'époque dans nos annales qui n'ait un genre d'intérêt particulier, et c'est ici le cas de donner une nouvelle preuve de cette vérité. On ne verra point, dans ce récit, des expéditions guerrières, des victoires, des révolutions; les vertus ou la haute sagesse d'un roi législateur, les spéculations d'une adroite politique, des alliances et des traités mémorables. A défaut de ces grands élémens de l'histoire, on trouvera, dans le court espace d'un demi-siècle, plusieurs procès importans, dont chacun pourrait devenir le sujet d'un drame infiniment

pathétique. Leur analyse, leur discussion, les moyens respectifs des parties, les discours des accusateurs, les défenses des prévenus, seraient la matière des pages les plus éloquentes; et c'est ainsi qu'en plus d'un endroit de cet ouvrage son titre se trouve justifié, puisqu'on y considère l'histoire de France non-seulement dans ses rapports *avec la poésie et les beaux arts*, mais encore avec l'*éloquence*.

La première de ces causes vraiment célèbres est celle de la reine Marie de Brabant et du ministre Pierre de la Brosse.

Philippe-le-Hardi, fils et successeur de saint Louis, avait reçu devant Tunis la foi et hommage des grands vassaux de la couronne, et continué avec eux une guerre où le poussait la vengeance encore plus que la religion. La peste faisait toujours des ravages, mais du moins elle avait franchi les barrières du camp français, et faisait ressentir aux infidèles son horrible fléau [1]. Les Sarrasins n'ayant plus contre les croisés l'avantage de la santé, il ne leur resta que celui du nombre, et ce n'était pas là ce qui pouvait arrêter les chrétiens, qui, dans plusieurs batailles, mirent en fuite

[1] *Gest. Phil. III*, p. 521.

et poursuivirent les Musulmans [1]. Le roi de Tunis, n'osant respirer un air corrompu, craignant peut-être encore plus de voir briller les lances de nos paladins, s'était réfugié dans une caverne profonde, et n'en sortit qu'après avoir signé, avec Philippe-le-Hardi, une paix glorieuse pour nos armes [2].

Le roi de France revint dans son royaume, et se courbant avec piété sous le poids sacré des restes de son père, il porta à pied les précieuses reliques de ce grand monarque dans les tombeaux de l'abbaye de Saint-Denis [3].

La France était en paix, même avec l'Angleterre; Édouard, roi de cette île, était venu à Paris se reconnaître le vassal de Philippe [4]. Au milieu de cette puissance, et dans le sein d'un noble repos, le fils de saint Louis, veuf depuis quelques années, contracta d'augustes nœuds.

[1] *Gest. Phil. III*, p. 526. — *Epist. Petri de Condetto.* — Daniel, t. 4, in-4°, p. 619. — Velly, Hist. de France, t. 6, p. 265.

[2] *Nangius, in Gestis Philippi.* — *Epist. Petri de Condetto.*

[3] *Gest. Phil. III*, p. 526. — Daniel, lieu cité, p. 626 et 627.

[4] Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 638.

Marie, sœur du duc de Brabant, fut unie à Philippe dans le château de Vincennes [1].

La France n'avait jamais vu déployer plus de magnificence que dans les huit jours de fêtes qui suivirent cette union, où la grâce, les vertus et la beauté s'unissaient aux grandeurs et à la majesté de l'héritier du trône de saint Louis.

Après des tournois, des fêtes et des jeux sans nombre, Philippe, jouissant plus intimement de son bonheur, vécut dans une sorte de retraite avec son épouse, et sentait chaque jour s'accroître pour elle un vif et durable attachement. D'abord charmé de sa douce figure, de ses regards angéliques et de sa taille élégante, il avait éprouvé une passion fortifiée de plus en plus par l'estime que lui inspiraient la sagesse et l'esprit de cette princesse accomplie [2]. Il se plaisait à l'entretenir de ses projets, et trouvait toujours avec elle des avis et des lumières qui bientôt lui firent négliger de consulter ses ministres et ses conseillers.

Parmi ces anciens dépositaires de la con-

[1] Duchesne, t. 5, p. 528. — *Nangius, in Gest. Phil.*

[2] Velly, t. 6, p. 319.

fiance royale, il en était un dont la faveur paraissait inouie[1].

Ce parvenu se nommait Pierre de la Brosse; il avait été barbier de saint Louis, et, selon l'habitude de ces sortes de gens, il débitait, en rasant son maître, les nouvelles de la ville et des propos facétieux. Il avait un esprit ouvert et fécond qu'il trouva maintes fois l'occasion de faire connaître durant les familières séances que sa profession lui ménageait chaque matin près de la personne du roi[2]. Cet homme était doué d'une dextérité et d'une adresse admirables pour les opérations manuelles de la chirurgie. C'en fut assez pour acquérir, dans cet art encore grossier, une réputation qui fut le premier degré de sa fortune.

Philippe, fils du roi, se l'attacha particulièrement, et goûta si fort ses manières, son langage et ses petits talens, qu'il en fit nonseulement son chirurgien, mais son commensal et son favori[3].

[1] *Nangius, in Gestis Phil. Voyez* aussi Mézerai, Daniel, en leurs Histoires de France, et les Chroniques du temps. — Les faits suivans peuvent fournir le sujet d'une belle tragédie.

[2] *Nangius, in Gestis Phil.*

[3] *Nangius, ib.*

Lorsque ce roi, trop facile à surprendre, monta sur le trône de son père, il crut pouvoir accorder toute sa confiance à cet intrigant, qui cachait son hypocrisie et son ambition sous un faux zèle et de mensongères protestations de désintéressement et d'intégrité. Le discernement de Philippe était si bien fasciné par les manéges de son astucieux protégé, qu'il le promut au rang de grand chambellan et de premier ministre [1]. Mais à ce faîte des dignités son ame ne changea pas, et garda l'empreinte de sa bassesse et les vices de son éducation première. Cette élévation fut un scandale pour la cour de France; le crédit et le pouvoir de Pierre de la Brosse firent taire les uns, gagnèrent les autres, et bientôt on finit par ne plus rougir en le flattant et en lui rendant les honneurs attachés à ses éminentes fonctions.

Le mariage de Philippe avec Marie de Brabant, et surtout l'ascendant légitime que cette belle reine prenait sur le cœur de son époux, alarmèrent l'ombrageux Pierre de la Brosse. Marie, dans ses entretiens avec le roi, démasquait la turpitude de ce vil usurpateur

[1] Daniel, Hist. de Fr., t. 4, p. 645.

de la confiance royale, et déjà les courtisans, qui le voyaient moins accueilli du maître, se vengeaient par la satire et les bons mots des déférences et des égards que leur arrachait pour lui un reste d'autorité.

Pierre de la Brosse songea au moyen de prévenir sa disgrâce. Il avait encore assez d'empire sur le roi pour espérer de s'en faire écouter, et d'ailleurs il était capable de tout pour arriver à son but. Sur ces entrefaites, le jeune Louis, fils aîné du premier mariage de Philippe, mourut presque subitement. Quelques écrivains prétendent que Pierre de la Brosse empoisonna cet héritier de la couronne de France, afin d'imputer un si grand attentat à la reine Marie de Brabant [1]. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette mort prématurée lui servit de prétexte pour perdre cette auguste princesse.

Le monstre, comme un serpent qui glisse, rampe et lance un dard envenimé, sut, après bien des circonlocutions préparatoires, accuser Marie de Brabant d'avoir fait périr le prince

[1] *Gest. Phil. III*, p. 532. — Duchesne, t. 5, p. 529. — Dubois, t. 2, p. 494. — Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 9, p. 434.

du premier lit pour assurer à ses enfans la couronne qui lui appartenait[1]. A cette fatale délation Philippe éprouva d'étranges perplexités. Son cœur, séduit par cette femme charmante, se débattait avec force contre le soupçon odieux qui l'enlaçait. Le motif que Pierre de la Brosse attribuait à l'action de la reine ne semblait que trop plausible au malheureux monarque, et nul autre intérêt ne pouvait expliquer la perte du jeune prince.

Philippe voulut douter que son fils eût été victime du poison; mais l'infâme calomniateur, sans pitié pour la douleur d'un père, entraîna son roi vers le lit du prince expiré, et lui montra les symptômes du poison : « Voyez-vous, lui disait-il, ces taches livides, ces lèvres violettes, ces membres contournés et tordus par les convulsions et la lutte d'une douleur violente? remarquez-vous ces yeux dont la prunelle s'est éclipsée dans un orbite sanglant? » A cette horrible démonstration, Philippe détournait la vue en gémissant.

Pierre de la Brosse continue : « O vérité, vérité, qu'il est cruel de te faire arriver aux pieds des rois!... Jamais je ne l'éprouvai mieux

[1] Velly, Hist. de France, t. 6, p. 319.

qu'en ce jour, où mon devoir trop tyrannique me force à dénoncer un crime. Paraissez donc, témoin irrécusable, témoin oculaire de ce crime avéré, venez éclairer mon maître qu'une passion funeste aveugle encore! » A ces mots il produit un être corrompu qui, à force d'or et de promesses, déclara avoir vu Marie de Brabant, la nuit, après le tintement du couvre-feu, distiller des plantes vénéneuses et en composer un mets exécrable la veille de la mort de Louis; il imagina plusieurs autres circonstances qui ne laissaient aucun doute sur la culpabilité de la reine. Ce détracteur confirma sa déposition par un serment [1].

Cette affaire s'ébruita bientôt. Le peuple, qui juge sur des présomptions et des apparences, prononce tumultueusement que Marie de Brabant est coupable, et que cette marâtre a tué l'héritier de la couronne pour faire régner ses enfans. Ces propos, répandus publiquement, ne permettent plus à la justice de paraître indifférente à cette accusation; déjà des gardes sont placés aux portes des appartemens de cette reine qui, du comble de

[1] Mézerai, Abrégé chron. de l'Hist. de France, t. 2, p. 739. — Daniel, Hist. de France, t. 4, in-4°.

la prospérité et du bonheur, est tout-à-coup précipitée dans une angoisse et des chagrins qui font de la mort un bienfait libérateur [1].

Le duc de Brabant, son frère, apprend ce qui se passe à la cour de France; il croira tout avant de croire sa sœur chérie capable d'un tel forfait. Élevé près d'elle, cent fois témoin de ses vertus, de sa candeur, de sa piété, il ne peut se persuader que l'ambition la plus ardente ait pu soudainement consumer ses belles qualités, et leur substituer le noir dessein dont on lui impute l'exécution. Il part armé de pied en cap, demande à combattre l'accusateur. Le vil stipendiaire de Pierre de la Brosse est produit. Le duel est ordonné en présence des grands et du peuple [2]; le duc perce le sein du misérable dont l'ame s'échappe avant d'avoir proclamé l'aveu réparateur [3].

Alors les spectateurs poussent des cris de joie, et déclarent la reine innocente. Pierre de la Brosse fait taire ces clameurs. « Plus que » vous, dit-il, je souhaite voir briller dans

[1] Haræus, Annales Brabant., p. 280.

[2] *Gest. Phil.*, p. 532.

[3] Haræus, Annales brabant.

» tout son éclat l'innocence de la reine, mais
» il faut des preuves qui ne laissent planer
» aucun doute offensant sur la réputation de
» cette princesse. Au temps barbare des Lo-
» thaire et des Carloman, les épreuves du fer
» pouvaient paraître, à des soldats aussi cré-
» dules que féroces, les jugemens d'un Dieu
» dont leur piété sacrilége ensanglantait ainsi
» les prétendus décrets. Maintenant que les
» conciles de l'Église et les ordonnances de
» nos rois ont vengé l'Être suprême des er-
» reurs qui tendaient à travestir le juge en
» bourreau, notre législation ne peut plus
» reconnaître les ordalies et les combats ju-
» diciaires. Eh! quel miracle le peuple trouve-
» t-il dans l'issue d'un duel où, selon les
» chances ordinaires de la force et de l'adresse,
» l'innocent, au bras débile et au cœur ver-
» tueux, tombe sous les coups du criminel
» qui a la force des lions, les regards du basi-
» lic et la langue du serpent?

» Il est un moyen autrement décisif pour
» discerner la vérité du mensonge; et ce
» moyen, l'Éternel lui-même l'indique à la
» justice humaine pour l'arracher à l'incerti-
» tude : c'est de consulter ces êtres privilégiés
» qui méritent, par leur piété austère, leurs

» mœurs irréprochables, la sainteté de leurs
» œuvres et l'élévation de leurs ames, que
» l'esprit céleste les inspire et les rende ses
» interprètes. Vous savez que de tous les points
» de ce royaume on se rend en pélerinage
» vers le vidame de Laon, et près du religieux
» solitaire dont le nom et le pays nous sont
» inconnus, mais qui apparaît souvent dans
» les bois de Senlis; consultez ces pieux ora-
» cles, ou, si vous le préférez, allez interro-
» ger la femme sainte que la cité de Nivelle a
» déjà canonisée [1], sa réponse, mieux que le
» pugilat, le ceste et le glaive, vous appren-
» dra si Marie de Brabant est innocente ou
» coupable. »

Le discours de Pierre de la Brosse a con-vaincu l'assemblée; le duc de Brabant remet son épée dans le fourreau, déplorant les effets d'une superstition trop répandue pour qu'on puisse l'attaquer avec succès.

Il y avait en effet dans ce temps-là trois imposteurs qui, par de feintes extases, la singularité de leur vie, et les exercices d'une

[1] *Voyez* les détails de cette ambassade dans les Gestes de Phil. III, p. 532. — Daniel, t. 4, p. 646 et suiv. — Millot, Elém. de l'Hist. de France, t. 2, p. 7.

piété hypocrite, avaient usurpé sur leurs contemporains une autorité surprenante.

La sibylle de Nivelle avait encore plus de vogue et plus de prosélytes que ses deux complices. Elle était somnambule, et, durant ce sommeil éveillé, son esprit actif et mobile s'exhalait en paroles inspirées, que le public recueillait avidement, et chacun s'imaginait y reconnaître des allusions aux événemens historiques, et même des avis sur sa propre destinée. Cette femme, que les annalistes appellent la Béguine de Nivelle, parce qu'elle affectait la conduite mystique et puérile de ces dévotes, se tenait dans un clocher ouvert aux quatre vents; elle prêtait l'oreille aux cris des corneilles et au roucoulement des ramiers qui voltigeaient autour de cet asile aérien.

Philippe, crédule comme tous ses sujets, ajoutait foi aux fables absurdes qu'on racontait sur cette pythonisse, d'autant plus que la douleur et l'anxiété mortelle qui l'agitaient, laissaient peu d'accès à la raison. Il envoya donc à Nivelle trois ambassadeurs; l'un d'eux était l'évêque de Bayeux, beau-frère de Pierre de la Brosse, auquel il devait la mître dont l'intrigue l'avait couronné. En partant il avait eu une

conférence avec son protecteur et son parent[1]. Aussi ne rapporta-t-il au roi qu'une réponse ambiguë, dont la perfidie ne faisait qu'appesantir le soupçon sur la malheureuse accusée.

Mais plus on cherchait à convaincre Philippe, et plus ce roi faisait des efforts pour justifier au fond de son cœur son épouse adorée. Il députa à la prophétesse de Nivelle trois graves personnages, en leur enjoignant d'interroger cette femme d'une manière claire et précise, afin d'en recevoir une réponse positive[2].

Les envoyés exposèrent le sujet de leur voyage à l'oracle, qui leur dit : « Le roi ne doit point ajouter foi à ceux qui lui parlent mal de son illustre épouse ; elle est innocente du crime qu'on lui impute, il peut compter sur sa fidélité tant pour lui que pour les siens[3].

Cette réponse, publiée dans toute la France, révolta contre l'imposteur. On demanda son supplice, et le roi l'allait ordonner, lorsque ce fourbe adroit fait un dernier effort pour

[1] Velly, Hist. de France, t. 7.

[2] Velly et Daniel, lieux cités.

[3] Velly, lieu cité. — Millot, t. 2, p. 7 et 8.

perdre sa victime, et pour se soustraire au châtiment qu'il avait trop bien mérité.

« Sire, dit-il à Philippe en présence de » toute sa cour, si j'en crois vos froideurs et » les murmures qui éclatent autour de moi, » je suis en butte à d'atroces calomnies. La » reine, dit-on, fut persécutée par moi : on » m'oppose la réponse d'une femme dont le » peuple révère les discours. Eh bien! moi-» même j'ai déféré à cet oracle. Deux fois des » ambassadeurs l'ont consulté; les premiers » ont rapporté une réponse accablante pour » la reine; les seconds en ont, il est vrai, » rapporté une décision qui lui est favorable. » Mais par quelle procédure inusitée veut-on » ne choisir, dans les paroles de la prophé-» tesse, que ce qui peut tendre à l'absolution » de la reine, quand des paroles non moins » fortes établissent, au contraire, sa culpabi-» lité ? L'homme impartial devrait au moins » demeurer incertain entre deux déclarations » opposées, et qui, se compensant mutuelle-» ment, neutralisent l'effet qu'on en atten-» dait. Mais je dis plus, et si l'on veut se pro-» noncer entre ces deux réponses contradic-» toires, la première seule mérite votre » confiance; c'est le premier cri de la vérité,

» c'est l'impulsion d'une conscience dont nulle
» réflexion, nulle crainte, nulle séduction
» n'a modifié les arrêts spontanés. En re-
» voyant vos seconds émissaires, qu'a dû
» penser l'être faible qu'on allait consulter?
» A-t-il dû croire qu'on venait chercher la
» vérité? Non, sans doute, puisque la vérité
» avait été proclamée par lui à de premiers
» députés. En lui en adressant une seconde
» fois, c'était assez lui apprendre qu'on vou-
» lait une autre réponse et que la première
» n'avait point été goûtée; et certes, une
» femme est toujours assez prophétesse pour
» deviner une semblable leçon. La sibylle de
» Nivelle a donc cru prévenir le désir des
» forts et des puissans, en disant le contraire
» de ce qu'elle avait proféré d'abord, certaine
» de voir applaudir une version tout-à-fait
» opposée à celle qui avait déplu. »

Ainsi parla le souple et perfide ministre. Les esprits restèrent flottans, et le triste Philippe, partagé entre l'amour et la haine, sentait se flétrir insensiblement sa vie.

Marie de Brabant, sur qui ne s'arrêtaient plus que des regards défians, et dont les larmes et les discours n'avaient pu convaincre entièrement son époux, ne voulut plus recou-

rir qu'à Dieu seul. Durant une partie du jour, elle restait prosternée sur le marbre des parvis sacrés; elle implorait la miséricorde du souverain. Ses prières furent exaucées.

Un soir un vénérable solitaire se présente aux portes du palais, et demande une audience du roi. Introduit près de Philippe, il lui remet un paquet scellé des armes du grand chambellan, Pierre de la Brosse, en lui disant qu'un religieux prêt à mourir, et à ce grand moment des repentirs, l'avait prié d'aller porter au roi le paquet renfermant la preuve des trahisons du premier ministre [1].

En effet, ce misérable, dépositaire des secrets de l'État, les avait vendus au roi de Castille, et il résultait, en outre, de ces pièces secrètes, que la perte de la reine était une machination politique dont il s'avouait l'instrument. Cette découverte leva tous les doutes, et jeta enfin une trop tardive lumière sur la vertu de la reine. Pierre de la Brosse fut étranglé, et son corps resta suspendu aux fourches patibulaires [2].

[1] Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 9, p. 484. — Mariana, l. 24, cap. 3.

[2] Velly, t. 7.

Peu d'années après, un procès bien plus fameux émut la France, intéressa l'Europe, et retentit même jusqu'en Afrique et en Asie. La renommée des accusés, qui s'était répandue dans les trois parties du monde, souleva pour eux un grand nombre de défenseurs. Ce procès est celui des templiers.

Quand la chrétienté eut enfin renoncé aux croisades, et lorsque presque toute l'Europe fut soumise à la religion du Christ, les templiers revinrent jouir en Occident des biens amassés par leurs belliqueux travaux. Leur faste se déploya dans l'oisiveté bien autrement que dans les camps : les mœurs orientales qu'ils avaient contractées durant leur séjour en Asie, donnaient encore à leur manière de vivre un air de mollesse et de volupté peu conforme aux règles des religieux [1]. L'Église, bien moins par envie que par austérité, censura la conduite des templiers, qui repoussèrent dédaigneusement ses remontrances, en

[1] Ce proverbe, *boire comme un templier,* attestait leur intempérance, mais les vices de quelques religieux ne pouvaient peser sur l'ordre entier, et l'injustice fut de généraliser des faits particuliers. *Voyez* Velly, t. 4, p. 416. — Daniel, t. 5, p. 144.

objectant que, comme chevaliers, ils n'étaient point soumis à sa juridiction.

Philippe-le-Bel avait succédé à Philippe-le-Hardi son père. Le règne de ce prince est fécond en événemens importans. La soumission des vassaux rebelles, une nouvelle pairie érigée en France, le parlement rendu sédentaire, la ville de Lyon réunie à la couronne, les Anglais repoussés dans leur île où descendirent les Français, commandés par Mathieu de Montmorency et Jean d'Harcourt; de longues guerres contre la Flandre, des démêlés encore plus longs avec la cour de Rome; voilà ce qui fait, du règne de Philippe, une époque mémorable [1]. Toutefois la gloire de ce prince absolu semble flétrie dans l'histoire par le procès des chevaliers du Temple.

Philippe, extrêmement jaloux de son autorité qu'il avait défendue avec une opiniâtreté rare contre les ambitieuses prétentions de Boniface, crut que l'ordre formidable des templiers aspirait à l'indépendance, et se refuserait désormais à plier sous la volonté royale.

[1] *Voyez*, sur le règne de ce prince, Jordanus, Nangius, Meyerus. — Mariana, l. 14. — Walsingham, *in Eduardo*. — Du Tillet, Rec. des Traités. — Giov. Villani, l. 8. — Chroniques de Saint-Denis.

Cette crainte aigrit son esprit à l'égard de ces hommes puissans; il ne vit plus en eux que les rivaux de la souveraineté, que les contempteurs des lois, que des obstacles à la discipline intérieure du royaume. On lui disait « que la politique exigeait la suppression d'un ordre qui devait finir avec les causes qui l'avaient fait naître. Les templiers étaient les héros des croisades et les défenseurs de la foi, dans les États en proie à des infidèles; mais hors ces expéditions, à quoi pouvait servir, dans un état chrétien, une milice religieuse qui ne professait, ni la soumission des guerriers, ni la vie claustrale et pacifique des cénobites. Quelle était l'utilité d'un colosse que le prince ne pouvait faire mouvoir à son gré, et dont l'Eglise n'osait pas réprimer la licence[1]? »

En abolissant l'ordre des templiers, il fallait combler ces chevaliers d'honneurs, et

[1] Ceci ne s'applique point par induction aux anciens Hospitaliers, connus depuis sous le nom de *Chevaliers de Malte.* Leur ordre illustre a su perpétuer son utilité en se dévouant, non plus comme au temps des croisades, à combattre les infidèles, mais à réprimer les pirateries des barbaresques, ainsi que nous l'avons dit ailleurs.

les faire entrer comme des particuliers opulens et paisibles dans la masse des citoyens. Il les fallait licencier comme des guerriers victorieux, que l'on renvoie dans leurs foyers, ceints de couronnes et harangués par la patrie qu'ils ont puissamment servie.

Mais on craignait encore moins leur force, qu'on ne souhaitait les dépouiller de ces immenses trésors, dont l'éclat effaçait la pompe des prélats, des grands vassaux et des rois même; pour s'en emparer, il fallait que leurs possesseurs fussent jugés et déshérités légalement. On leur chercha donc des crimes, et le désir de leur en trouver parut si visiblement, que les courtisans les moins habiles décriaient déjà de toutes parts, l'orgueil, la débauche et l'impiété des chevaliers du Temple [1]. Le peuple répéta ces bruits, en y ajoutant ce que

[1] La question de savoir si les templiers étaient coupables a fait écrire pour et contre un grand nombre de volumes; quelques historiens hésitent à prononcer; mais beaucoup d'autres soutiennent l'innocence de ces chevaliers que leur pouvoir avait rendus suspects à l'ombrageux Philippe. *Voyez* les savantes recherches qu'ont faites à ce sujet M. Dupuy, le docteur Münter, M. Grouvelle, et en dernier lieu M. Raynouard, qui les a défendus en vers et en prose.

suggéra la haine stupide ou l'exagération ordinaire à ceux qui improuvent.

Les templiers étaient en grand nombre, et c'est assez dire que parmi eux il y en avait, sans doute, que le siècle avait corrompus, et dont le cœur s'était ouvert aux vices qu'on reprochait injustement à tous leurs frères. C'était là un des abus inséparables de toute institution humaine. L'un de ces vils apostats fut arrêté pour un crime qui provoquait la peine capitale. Renfermé dans un cachot, avec un autre misérable, nommé Squin de Florian, que le même supplice attendait, ils se préparent mutuellement à la mort, en se confessant l'un à l'autre, selon l'usage de la primitive église. La confession du templier était un débordement d'aveux épouvantables, Squin de Florian en profita [1]. Il s'imagina que, parmi les autres templiers, il y avait des mœurs non moins déréglées; d'ailleurs il crut que s'il chargeait tout l'ordre des crimes dont il venait d'entendre le récit, il pourrait obtenir sa grâce, et même des récompenses. Il demande donc aux magistrats à révéler un secret important: on l'écoute, et quoique sa déposition n'ait pas

[1] Velly, t. 7, p. 432 et suiv.

encore transpiré, déjà le peuple, anticipant sur la connaissance des faits, publie à sa guise les imputations les plus étranges [1]. On accuse les templiers de tous les désordres dont une imagination farcie de superstitions populaires peut fournir la hideuse peinture.

Par un pacte secret avec les Sarrasins, les templiers, disait-on, ont promis de renier leur Dieu, d'insulter à ses vénérables simulacres, d'adorer un Molock, un Belzébuth, un monstre dont la tête noire et les yeux enflammés attestaient l'origine infernale. La réception de leurs novices, ajoutait-on, est un acte d'impiété et d'indécence [2]. Le blasphême et le parjure sont au rang de leurs ordonnances ténébreuses. Le crime qui attira sur Gommorrhe et Sodome les pluies de feu et les tonnerres, est recommandé comme un point de règle dans leurs abominables initiations. On ajoutait qu'ils égorgeaient les enfans qui naissaient

[1] Dupuy, Hist. des Templiers, p. 17 et suiv. — Nicolaï, Essai sur l'ordre des Templiers. (Cet ouvrage, écrit en allemand, a été publié en 1782.)

[2] Walsingh., *in Eduard. II*, p. 73. — Robert, Gag. Hist., p. 12. — Brovius, ann. 1308, p. 103. — Guill. Paradin, Hist. de Savoie, l. 2, c. 106. — Spicil., t. 3, p. 69.

de leurs liaisons clandestines avec les filles et les femmes [1].

Philippe, dont l'indignation apparente cachait sans doute une joie secrète, concerta avec ses vassaux l'arrestation subite des templiers par toute la France [2]. Un seul jour les vit passer de leurs palais en d'obscures prisons. Philippe, oubliant la noblesse et la majesté du roi, la circonspection et l'impartialité du juge, fit saisir tous leurs biens, et vint loger dans le palais du Temple où les infortunés chevaliers venaient d'abandonner leurs trésors, leurs bannières glorieuses, leur illustre drapeau noir et leurs trophées, pour aller languir sous le poids des fers dans l'ombre d'une captivité rigoureuse.

Cependant l'adversaire de Philippe, le pape Boniface était mort; les clefs de saint Pierre avaient été conférées à Clément V, homme adroit et rusé, qui porta à la cour de Rome l'esprit de toute autre cour, et qui, élevé à sa

[1] Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429. — *Voyez* les pièces justificatives imprimées à la suite de la tragédie des Templiers, de M. Raynouard, et l'ouvrage de cet auteur sur le procès de cet ordre.

[2] Dupuy, Hist. des Templiers, p. 9. — Spicil., t. 3, p. 60.

dignité par la protection de Philippe, avait promis à ce roi de seconder toutes ses volontés [1].

On commença l'instruction du procès des templiers; pour faire de leurs propres aveux le fondement des preuves qui manquaient encore, on déploya, dans leurs cachots, tout l'appareil des tortures les plus affreuses [2]. Ceux qui refusaient de confesser les faits dont on leur donnait lecture, étaient mis sur des chevalets et livrés aux bourreaux. Leurs membres disloqués, leurs os broyés, le sang qui ruisselait sur leurs corps, les cris que la douleur arrachait, faisaient frémir leurs compagnons qui, privés à dessein de sommeil et de nourriture, n'avaient plus cette énergie qui fait triompher la volonté des obsessions et des menaces dont on l'investit [3]. La nature, vaincue par les tourmens, se libérait de tant de souf-

[1] Giov. Villani, l. 8, c. 91. — Trésor des Chartes, cité par Dupuy.

[2] Ce qui motive ce vers de la tragédie des Templiers, par M. Raynouard :

La torture interroge et la douleur répond.

[3] Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, l. 5, p. 149 et 150.

frances par tous les aveux qu'on lui prescrivait, et se jetait dans le mensonge, comme par une issue favorable qui menait aux trêves du supplice et aux douceurs de la liberté.

Un grand nombre de templiers révélèrent donc quelques fautes dont le greffier, disent quelques historiens, fit des crimes dans sa rédaction infidèle et aggravante [1].

Cependant ce n'était pas assez pour Philippe-le-Bel et Clément V, d'avoir fait arrêter tous les templiers de France, ils voulurent encore les faire saisir dans tous les États de la chrétienté [2]. Les rois d'Angleterre, de Castille, de Sicile, tous les princes de l'Europe, livrèrent aux légats du pape les chevaliers auxquels leur couronne était redevable peut-être d'une partie de sa gloire. Les templiers d'Arragon se réfugièrent dans les hautes forteresses qu'ils avaient fait construire avec les besans d'or arrachés aux soudans, pour défendre cette contrée des incursions des Maures de Cordoue

[1] Dupuy, p. 19, 21, 30, 82, 83. — Spicil., t. 3, p. 60.

[2] Walsingh., *in Eduard. II*, p. 95. — Nostradamus, Hist. de Prov., ann. 1307. — Mariana, Hist. d'Esp., t. 3, l. 15, p. 334. — Zurita, l. 5, c. 73. — Concil. Vien., sess. 2. L'ordre était alors d'environ quinze mille chevaliers. *Voyez* Ferreti Vicentini, l. 3, t. 9, p. 1018.

et de Grenade. S'il était pour ces infortunés chevaliers un asile inviolable, et que dussent respecter et les foudres du Vatican et les sceptres des rois occidentaux, c'était assurément ces châteaux héroïques arrosés du sang de leurs généreux défenseurs. Mais ces boulevards de la chrétienté où jamais la puissance des Abdérame et des Almanzor ne put forcer les braves templiers, sont d'insuffisantes barrières, en ces jours d'ingratitude et de jalousie, pour les défendre contre les satellites qui leur apportent des fers. Il faut que les intrépides gardiens du Saint-Sépulcre et de l'étendard des Godefroy et des Lusignan descendent de ces remparts illustrés par eux, et d'où ils lançaient l'épouvante et la mort sur les escadrons des musulmans, pour venir humilier leurs fronts devant des juges mercenaires, et tendre leurs mains à des bourreaux.

Toutes les prisons regorgent de ces malheureux entassés comme de vils troupeaux. Mais ceux à qui la torture avait fait trahir en France l'intérêt de leur conscience et de leur renommée, revenus de leur premier effroi, versent des pleurs de repentir sur une faiblesse indigne du soldat chrétien [1], et se présentent

[1] Velly, t. 7, p. 436.

devant le tribunal, non plus avec la contenance timorée d'accusés tremblans à la vue de l'échafaud, mais avec la fierté de héros qui marchent à une victoire assurée. Là, ils attestent l'Éternel que les aveux qu'ils ont faits leur ont été arrachés par la force et la douleur, qu'ils les rétractent publiquement; qu'ils renoncent à l'amnistie que leur promet Philippe pour prix de ces aveux infâmes, et qu'ils demandent à en laver la tache dans leur sang, ou à s'en purifier dans les flammes des bûchers [1].

Les juges, surpris de cette fermeté, pâlissent à leur tour, et semblent eux-mêmes des accusés. Quelques-uns proposèrent de rendre la liberté à ces illustres prisonniers; mais la plupart, instrumens pervers des cours de France et de Rome, veulent qu'on les condamne pour avoir trahi la vérité ou la première ou la seconde fois. Leur avis prévaut, cinquante-neuf de ces chevaliers sont dégradés comme relaps et jugés dignes du dernier supplice. On allume leurs bûchers; ils y montent avec calme et majesté; assis dans les flammes, enveloppés de tourbillons dévo-

[1] Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429. — Cont. Nangii.

rans, ils chantaient encore les louanges du Très-Haut [1].

Cette sainte mort attendrit le peuple, qui reconnaît l'innocence des templiers dans cet héroïsme de leurs derniers momens [2]. Déjà ce peuple, si flottant dans ses mobiles opinions, publie des miracles en l'honneur de ces martyrs; on croit avoir entendu la voix des anges se mêler à leurs cantiques; on a vu les flammes de leur bûcher figurer des limbes et des auréoles autour de leurs fronts; on assure que la fumée de ce bûcher s'est changée en un nuage odorant, et que, montant vers le ciel, elle a paru comme un trône couvert de figures lumineuses; les femmes, les enfans recueillent les cendres des victimes, et déjà l'on éclate en murmures contre les inquisiteurs du Vatican.

Philippe-le-Bel et Clément V auraient voulu sans doute pouvoir assoupir ce procès, et suspendre le cours de l'instruction contre les autres templiers; mais, après en avoir condamné une partie, il importait à ces souverains de juger tous les autres, et de chercher

[1] Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429.

[2] Chroniques de Saint-Denis. — Contin. Nangii.

à démontrer leur culpabilité, pour se justifier aux yeux de l'Europe attentive.

Parmi ceux que l'on fit comparaître devant les commissaires nommés par le pape, étaient le grand-maître Jacques Molay, vieillard vénérable et courageux, et plusieurs autres chefs recommandables par leur naissance et leurs vertus.

Le grand-maître, que sa dignité élevait au rang des princes, fut traduit devant les juges, chargé de fers et traité avec inhumanité. On lui demanda s'il avait quelque chose à alléguer pour sa défense. Il répondit que, né pour le métier des armes et élevé au milieu des camps, il était étranger à l'art de la parole, et qu'il demandait un conseil éclairé [1].

Les juges lui objectent que lui et ses chevaliers étaient accusés d'hérésie; qu'en cette matière on n'accordait point de défenseur; que, d'ailleurs, il devait se souvenir qu'il avait avoué tous les crimes imputés; Jacques Molay s'étonne, et demande la lecture de sa déposition. Après l'avoir entendue, il témoigne une indignation profonde. « Non, dit-il, jamais ces atroces impostures n'ont souillé mes

[1] Dupuy, p. 40. — Velly, t. 7, p. 445.

lèvres; j'ai pu, dans un instant de faiblesse que ma mort seule peut expier, j'ai pu révéler quelques fautes; mais ces aveux, je dois l'affirmer, à la honte des hommes, ont été dénaturés par ceux qui les ont recueillis [1]. Je méconnais donc cette déposition, œuvre ténébreuse de la fraude, de l'artifice et d'une collusion coupable; je proteste contre elle, et, puisqu'on me refuse un conseil, je bornerai ma défense et celle de mes chevaliers à ce peu de mots dont l'histoire reconnaîtra la vérité.

« Nul ordre religieux ne pria plus que le nôtre avec ferveur et piété; nul autre ne fit régner plus de recueillement et de magnificence dans la maison du Seigneur, ne répandit plus d'aumônes parmi les pauvres, n'essuya plus de larmes, et ne guérit, par plus de soins et de zèle, les malades et les infirmes.

» Nulle milice chevaleresque ne combattit avec plus d'avantages que la nôtre contre les Sarrasins, les Turcs et les Maures, ne supporta avec plus de courage, pour la délivrance de la ville sainte, les feux du ciel africain, la peste d'Antioche et de Tunis, les naufrages,

[1] Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 430.

les privations, l'exil, la captivité, tous les fléaux et toutes les vicissitudes de la fortune... »

Ici un des accusateurs interrompt le grand-maître en lui disant : « Tout cela n'est compté pour rien sans la foi. — Et sans la foi, reprend Jacques Molay, rien de tout cela ne peut se supporter. Pour quel intérêt d'ici-bas, pour quelle récompense mondaine aurions-nous pu combattre et souffrir comme nous l'avons fait ? »

Philippe ne savait comment sortir de cette grande procédure où son ambition l'avait trop engagé ; il voulut permettre à tous les templiers d'Occident de se présenter devant les juges pour y défendre leur ordre. Plusieurs d'entre eux s'exprimèrent ainsi :

« Précédés d'une renommée sans tache, nous quittâmes l'Orient et vînmes dans le noble royaume de France pour mêler nos lauriers à ses lys et faire refluer nos richesses dans les veines de l'État, épuisé par les expéditions d'outre-mer. Un peuple d'ouvriers et de laboureurs, autrefois sans ouvrage et sans secours, fut appelé par nous à défricher les terres sauvages de la vieille Gaule. Ils creusèrent des canaux, percèrent des bois, tra-

cèrent des routes, construisirent des monastères et des villages entiers; votre capitale s'embellit d'un édifice dont le nom rappelle le temple de Salomon, le lieu saint de Jérusalem, le premier asile des soldats du brave Hugues de Paganis.

» Comment avez-vous reconnu tant de bienfaits? Comment avez-vous assuré à nos fatigues militaires et à notre dévouement sans bornes pour la cause de l'Église, le repos qu'espéraient enfin nos frères? A peine avions-nous quitté la lance et suspendu notre fameux étendard à l'autel du Dieu des batailles, que déjà l'on se plaignit de l'inutilité de notre ordre; par son union il fut suspect à l'autorité souveraine, par ses exploits il fit ombrage aux chevaliers de Rhodes; par son éloignement pour un clergé corrompu il provoqua la haine des ecclésiastiques de ce royaume; par les travaux qu'il ordonna dans les villes et dans les campagnes pour ranimer l'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts, et faire pratiquer les paternelles leçons de saint Louis, il s'attira la censure de l'hypocrisie, qui feignit d'ignorer que les dehors de la fortune ne sont point incompatibles avec l'humilité du cœur et la modestie du langage.

» Ainsi, ce sont nos vertus mêmes qu'on voulut transformer en crimes [1]. L'envie jura notre perte, l'imposture lui prêta ses secours. Un scélérat qu'attendait l'échafaud cherche, dans l'affreux délire qui l'agite à ses derniers momens, par quel stratagême il pourra se soustraire à la mort : il se dit le dépositaire d'un secret important; il nous accuse d'hérésie, de meurtre, de sacrilége; on croit tout sans examen, sans autre preuve que la déposition d'un être obscur que ses forfaits avaient fait retrancher de la société. On nous fait comparaître, et pour juges nous ne trouvons que des bourreaux, pour tribunal que l'appareil des supplices. Tour à tour on nous séduit, on nous flatte, on nous effraie, on nous torture, on enlace nos esprits dans les fils inextricables

[1] Les contemporains éclairés le pensaient eux-mêmes; selon eux, les accusations portées contre les templiers ne furent imaginées que par avarice, pour enlever aux chevaliers les trésors qu'ils avaient amassés. (*Sanctus Antonius, Archiep. Florentinus*, p. 3, tit. 21, *ap. Raynald.*, ann. 1307, § 12, p. 18.)

Selon Guillaume Ventura (*Chron. Astense Guill. Venturæ*, c. 27, t. 11, p. 192), Philippe fit condamner les templiers parce qu'ils avaient pris le parti de Boniface, son mortel ennemi.

d'une logique astucieuse et perfide, on éblouit notre raison par les sophismes et les fausses lueurs de la dialectique, on affaiblit nos corps par l'insomnie et l'inanition, on ne nous arrache des mains des bourreaux que quand il ne nous reste plus que le souffle qui peut exhaler un lâche aveu.

» Mais bientôt nous rougissons de notre faiblesse, nous rallumons le flambeau de la vérité qu'on avait éteint dans notre sang, plusieurs d'entre nous sont conduits au supplice, et, sur les bûchers qui les consument, ils proclament leur innocence.

» Confondus de tant de courage, les juges redoublent de soins et d'adresse pour démontrer, dans ce qui reste de nos chevaliers, les crimes dont tout l'ordre est noirci. On fait entendre deux mille témoins; ils déposent sur des faits qui se sont passés, dit-on, dans nos assemblées secrètes et nocturnes, et dont par conséquent nul regard étranger n'a pu pénétrer le mystère.

» Dans cette analyse fidèle d'un procès qui doit être un jour reproché à l'Église et au trône, où sont les preuves légales, les présomptions vraisemblables et même les apparences les plus légères? On falsifie des actes,

on décompose les aveux, on suborne les témoins, on corrompt les juges ; il ne reste plus qu'à donner le signal aux bourreaux, nous voilà prêts, marchons ; déjà nos frères, revêtus des habits et de la couronne du martyre, nous tendent les bras du haut des cieux. »

Quand les templiers eurent parlé, les commissaires délégués délibérèrent long-temps, et la majorité se refusa à condamner des héros dont l'innocence brillait plus pure que le jour. Mais le pape, indigné de tant de résistance, s'écrie que si l'on ne prononçait pas judiciairement contre les templiers, la plénitude de la puissance pontificale suppléerait à tout, et qu'il les condamnerait par voie d'expédient plutôt que de scandaliser son cher fils le roi de France [1].

Ces argumens l'emportèrent, et l'on prononça la sentence des templiers.

Mais il restait encore à juger le grand-maître et plusieurs chefs de l'ordre. On mit tout en usage pour en arracher des révélations qui pussent couvrir l'odieux de cette étrange procédure. On offrit à Jacques Molay et à ses compagnons la liberté et des pensions;

[1] Velly, t. 7, p. 456.

ils repoussent cet appât suborneur, et persistent à déclarer leur innocence [1]. Alors on les menace du bûcher que l'on dresse devant eux. Apportez-y la flamme, dit le grand-maître, j'y vais monter comme dans une chaire de vérité où je répéterai *nous sommes innocens. Tout ce dont on accuse les templiers est calomnie, je le jure à la face du ciel et devant Dieu qui va me juger bientôt* [2].

Les légats embarrassés flottèrent long-temps entre des opinions contraires, enfin ils livrèrent au prévôt Jacques Molay et Guy, frère du dauphin d'Auvergne; le roi assembla son conseil, et dès le soir on conduisit ces héros chrétiens à la mort. Leur bûcher était élevé dans une petite île de la Seine, à la pointe occidentale de la Cité.

Les chevaliers entrèrent dans le feu avec une fermeté inébranlable. Jacques Molay, dont la tête seulement dépassait les flammes, fit retentir le double rivage de la Seine de ces

[1] Dupuy, Histoire des Templiers, p. 153 et suiv. — L'abbé Vertot, Hist. de Malte, liv. 3. — De Boulainvilliers, Abrégé de l'Hist. de France.

[2] Pap. Masson, *in Phil. Pulch.* — Paul Emil., *in Phil. Pulch.* — Mariana, t. 3, l. 15, p. 332. — D'Achery, Spicil., t. 3, p. 67.

paroles prophétiques [1] : *Pontife calomniateur, juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne à comparaître dans quarante jours devant le tribunal du souverain juge ; et toi, Philippe, je t'ajourne devant lui à un an de ce jour.*

Après cette citation, le grand maître et ses frères entonnèrent des hymnes et moururent.

Au bout de quarante jours le pape Clément expira ; au bout d'un an Philippe descendit au tombeau, et le peuple se ressouvint des dernières paroles de Jacques Molay.

Deux ans s'étaient à peine écoulés, qu'un nouveau procès scandalisa la France et révolta les amis de la justice et de la modération.

Enguerrand de Marigny sortait d'une famille ancienne avec tous les dons naturels qui peuvent rehausser l'avantage de la naissance. La beauté de sa figure le fit distinguer à la cour de Philippe ; son esprit, ses manières gracieuses le rendirent agréable au roi qui ne tarda point à voir sous ses dehors flatteurs un mérite profond et de vastes connaissances [2]. Il le combla de bienfaits, et ne crut être que juste envers lui. Enguerrand devint chambel-

[1] Félibien, Hist. de Paris, l. 10, p. 317.

[2] Continuat. Nangii. — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 213, in-4°.

lan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, principal ministre et l'intime confident de Philippe-le-Bel[1]. Tant de faveurs n'éblouirent point Enguerrand, mais elles firent naître l'envie des seigneurs de la cour. Le premier d'entre eux était le comte de Valois, frère du monarque; ce prince avait un caractère orgueilleux, vindicatif, et dont la bouillante impatience ne pouvait être calmée que par la dissimulation et l'espoir d'une future vengeance[2]. Valois qui voulait étendre son empire jusques sur l'esprit du roi son frère, s'indigna de l'ascendant qu'avait Marigny sur le monarque[3]. Il conçut dès-lors pour le ministre une aversion qu'augmenta plus tard la contestation des sires d'Harcourt et de Tancarville, dans laquelle Marigny inspiré par sa conscience prit parti contre le protégé du prince. Ils eurent à ce sujet une explication où ce dernier laissa percer dans les propos les plus violens, la fureur dont il était maîtrisé[4].

[1] Hist. des ministres d'État, p. 504.

[2] Villaret, t. 8, p. 13.

[3] Villaret, t. 8, p. 13.

[4] Hist. des ministres d'État, p. 504. — Mézerai et Daniel, en leurs Histoires de France.

Néanmoins le crédit dont jouissait toujours Enguerrand, différa les effets de cette animosité jusqu'à la mort de Philippe-le-Bel.

A ce roi succéda son fils Louis X. Le goût de ce prince pour les évolutions militaires et les combats *à la foule*, que les romanciers nomment la mêlée et le merveilleux *hutin*, lui fit donner le surnom de Hutin, dont le vieux mot rappelait l'idée des querelles des guerriers et du bruit des armes[1].

Les malheureuses guerres des Flamands avaient appauvri le gouvernement sous le règne de Philippe : on crut combler le déficit du trésor par l'altération des monnaies et par des impôts accablans. Mais ces funestes ressources ne purent qu'à peine acquitter les dettes de l'État, et lorsque Louis se fit couronner, on ne trouva point dans l'épargne royale de quoi subvenir aux frais du sacre[2].

Le roi tint conseil, et demanda avec sévérité où étaient les deniers levés en abondance sur le peuple et sur le clergé. Valois jugea l'instant favorable pour perdre Marigny, en

[1] Villaret, t. 8. p. 13. — Chronique mss. du Héraut de Berri.

[2] Chronique mss. du Héraut de Berri.

imputant la pénurie du trésor à ce surintendant des finances. *Sire*, dit-il, *Marigny eut l'administration des fonds que réclame avec raison votre majesté, ordonnez que ce ministre vous rende compte.*

Enguerrand, qui n'avait rien à redouter du scrupuleux examen de sa conduite publique, offrit au roi de rendre ce compte quand il plairait à sa majesté. *Que ce soit donc à l'instant même*, s'écrie le bouillant Valois, sans attendre les ordres de Louis [1]. Ce faible monarque n'osa réprimer la licence de son oncle, mais Enguerrand fut d'autant plus irrité de cette arrogante interpellation, que l'impérieux Valois lui-même s'était fait remettre une partie des deniers dont il voulait rendre le ministre responsable. Celui-ci ne put donc s'empêcher de lui dire : *Je vous ai donné une portion de ces fonds, le reste a libéré l'État..... Vous en avez menti*, répliqua le prince; *c'est vous-même*, reprit Marigny, *qui vous rendez coupable de mensonge, et j'en atteste le ciel.* Valois, brisant tous les liens du respect, tire son épée en face du roi, et dans la rage qui le défigure, il s'élance sur Marigny; les membres

[1] Chronique mss. du Héraut de Berri.

du conseil se précipitent entre eux, le roi lève la séance, Marigny sort seul et tranquille, le comte exhale son courroux et se fait suivre des seigneurs de la cour qu'il rend les complices de sa fureur, et les instrumens de sa vengeance [1].

Valois et ses suppôts circonviennent insidieusement le crédule monarque; ils lui persuadent que le peuple impute à Marigny les guerres qui ruinèrent l'État, et l'altération des monnaies qui appauvrit les particuliers; qu'on le qualifie hautement de traître et de concussionnaire, et que sa mort seule peut étouffer le ferment de sédition qu'on remarque avec inquiétude dans les différentes classes du royaume [2].

Cependant Marigny, bien qu'il eût vécu depuis long-temps dans les cours, ignorait encore qu'il était des accusations dont les preuves d'une innocence évidente ne peuvent faire aisément triompher. Sans donc s'inquiéter de l'orage qui gronde autour de lui, il conserve sa sécurité, et veut, comme à l'ordinaire, se rendre au conseil où son devoir

[1] Villaret, lieu cité.
[2] Continuat. Nangii. — Daniel, t. 5, p. 212 et 213.

l'appelle. Alix de Mons, son épouse, agitée d'un pressentiment sinistre, veut le détourner de sa résolution, et lui faire partager la défiance et les soupçons dont elle est tourmentée. Trois fois elle frissonne en le pressant sur son cœur, et en lui faisant de ses beaux bras comme une douce chaîne pour le retenir auprès d'elle [1]. Il insiste; elle redouble de caresses et de pleurs. La sœur de ce courageux ministre vient joindre aux sollicitudes conjugales, ses prières et ses larmes. Marigny embrasse l'une et l'autre, et, s'arrachant à leurs étreintes, il se rend au palais du roi. Tandis qu'il en montait les degrés, des agens apostés par Valois arrêtent Marigny au nom de Louis, lui demandent son épée, et le conduisent dans la tour du Louvre; mais ses persécuteurs le jugeant indigne d'être renfermé dans la prison qu'avait, en quelque sorte, illustrée la captivité du fameux comte de Flandre, le firent transférer au château de Vincennes, dans un cachot où le jour et l'air ne pénétraient que faiblement.

Enguerrand de Marigny était étroitement

[1] Hist. des ministres d'État, p. 525. — Villaret, t. 8, p. 15.

lié d'amitié avec Raoul de Presle, l'un des hommes les plus doctes et les plus éloquens de son siècle[1]. Valois et ses lâches adhérens ne se dissimulaient pas de quelle confusion un tel orateur couvrirait leur cause, s'il lui était permis de défendre l'accusé. Craignant que Raoul de Presle ne leur arrachât la victime qu'ils voulaient, ils lui intentèrent, à lui-même, un procès pour avoir le prétexte de le faire emprisonner. On l'accusa donc au hasard d'avoir conspiré contre la vie du feu roi; et, sans autre forme préliminaire, on ordonna son arrestation et la confiscation de ses biens[2].

Raoul de Presle n'était pas le seul ami d'Enguerrand; ce ministre, quoique noble et puissant, avait su par ses qualités personnelles faire absoudre à l'amitié ses grandeurs, et s'attacher, par les liens de la sympathie, plusieurs personnes recommandables, qui toutes firent ombrage au prince Valois, et devinrent les objets des plus iniques et des plus arbitraires persécutions.

Cependant il fallait donner à ce procès une

[1] La Croix du Maine, Bibl. franç. — M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, p. 201.

[2] Spicil., t. 3, p. 70. — Villaret, t. 8, p. 16.

forme juridique, non point que Valois fût jaloux de paraître suivre la justice, alors même qu'il n'écoutait que la vengeance; un assassinat ne l'eût point embarrassé, et lui eût épargné bien des lenteurs; mais dans sa rage implacable ce n'était pas assez pour ce prince d'immoler son ennemi; il voulait le diffamer par une sentence ignominieuse, le flétrir par un supplice déshonorant; il voulait anéantir jusqu'à sa mémoire, et le mettre en butte à l'exécration de ses contemporains et de ses neveux. Mais pour juger Marigny, il fallait une instruction et une procédure légale, et voilà ce qui embarrassait le dénonciateur. Il fit publier dans les provinces de la France que tous les individus qui avaient à se plaindre du ministre, ou qui savaient quelque chose contre lui, étaient engagés à se présenter devant le tribunal convoqué pour le juger; on promettait, à ceux qui voudraient déposer dans ce sens, protection et bon accueil [1]. Cet appel était bien séduisant pour les ennemis secrets de Marigny, et l'occasion de se venger devait leur paraître trop belle pour ne point la saisir: c'était bien là, en effet, l'espoir de Valois;

[1] Hist. des ministres d'État, p. 567.

mais cet espoir fut déçu, il ne se présenta personne [1], et ce silence, en une telle conjoncture, était un bel éloge de la conduite d'Enguerrand.

Valois n'avait ni témoins, ni preuves; cependant il fait poursuivre le procès de son ennemi, lui-même siége parmi les juges; il avait choisi pour accusateur un homme tout dévoué à sa haine. Cet orateur mercenaire prit la parole, et prononça un discours où la calomnie et l'impudence ne le cédaient qu'à la sottise, et où l'on trouve entassés tous les défauts et les ridicules de l'éloquence du barreau dans l'enfance de l'art judiciaire.

Pour ne remonter qu'au temps des patriarches, il entretint d'abord l'auditoire du sacrifice d'Abraham; puis, par une transition bizarre, il s'en vint à parler de serpens qui dévastèrent le Poitou, et que saint Hilaire exorcisa dans son diocèse; il compara cette race de reptiles à la famille d'Enguerrand de Marigny, et ouvrit, par cette comparaison, la série des crimes qu'on imputait à ce ministre [2]. Il l'accusa d'abord d'avoir altéré les monnaies;

[1] Villaret, t. 8, p. 19.
[2] Villaret, t. 8, p. 19.

accusation notoirement absurde, puisqu'on savait que ce procédé frauduleux avait été conseillé au roi par deux intrigans florentins.

Il lui reprocha ensuite d'avoir excité des soulèvemens parmi le peuple qu'à plusieurs reprises il fit gémir sous le poids des impôts; d'avoir détourné à son profit des sommes que l'État réservait à la cour de Rome; d'avoir eu des intelligences secrètes avec les ennemis de la patrie; d'avoir extorqué au chancelier plusieurs lettres scellées en blanc, et qu'il remplit ensuite au gré de ses coupables projets. Toutes ces imputations étaient calomnieuses, et dirigées sans aucune preuve contre un ministre qui avait dans les mains des pièces authentiques propres à détruire ce tissu d'impostures [1].

On lui fit ensuite un crime d'avoir reçu des bienfaits du roi, comme si les récompenses du souverain n'étaient point honorables pour celui qui en est l'objet; on le taxa d'orgueil et de témérité, parce qu'il avait érigé sa propre statue dans le palais du roi. La statue de Marigny était en effet placée sur l'escalier du pa-

[1] Spicil., t. 3, p. 69. — Pap. Masson, Annal., l. 3. — Hist. des ministres d'État, p. 574.

lais, mais aux pieds de celle de son souverain; en sorte que ce monument semblait plutôt éterniser le respect et la fidélité du ministre, que son ambition et sa fierté.

Ces différens chefs d'accusation auraient été d'un seul mot pulvérisés par Enguerrand de Marigny; mais lorsqu'il se leva pour parler, on lui commanda le silence, et, chose inouie, on lui refusa le moyen de se justifier.

Des hommes que leur naissance, leur état, leur caractère, rendaient également recommandables, vinrent embrasser les genoux de Louis, en demandant justice pour un infortuné, qu'une atroce et implacable vengeance privait du droit de se défendre, droit éminemment naturel que l'on ne ravit point aux esclaves les plus criminels, et qu'on ôte à l'un des seigneurs les plus nobles et les plus illustres de France. Louis était équitable, mais faible, et pour concilier la voix de sa conscience avec la condescendance qu'il avait pour son oncle, il propose de commuer en un exil temporaire, dans l'île de Chypre, la peine de mort dont est menacé Enguerrand [1].

[1] Villaret, p. 23, t. 8. — L'abbé Millot, Élémens de l'Hist. de France, t. 2, p. 60.

Valois frémit de colère en apprenant quelle décision on veut substituer à sa sentence. Ne pouvant néanmoins combattre ouvertement le dessein du roi, il a recours à la dissimulation, et, sous le prétexte de rassembler des preuves et de procéder avec plus d'attention, d'ordre et de clarté, il demande que le jugement soit différé de quelques jours, espérant dans ce sursis inventer quelque nouveau stratagème pour précipiter au gré de son courroux celui que la main royale semblait soutenir encore.

Le délai fut accordé; Valois ne le négligea pas. Le goût du merveilleux, les primitives idées de la magie se perpétuaient en France, comme nous l'avons dit ailleurs. Les siècles ne faisaient que changer la forme et la couleur de ces superstitions éternelles, le fond était toujours le même. Sous le règne de Louis X, on croyait faire dépérir de langueur et lentement trépasser ceux dont on imitait les traits en cire, et sur les images desquels on faisait certaines conjurations, enseignées par l'art cabalistique[1]. Valois accusa la femme et la sœur de Marigny d'avoir fait faire la figure de Louis et des prin-

[1] Daniel, Hist. de France, l. 5, p. 215. — Mézerai, Abrégé chron. de l'Hist. de France, t. 6, in-12, p. 33.

ces du sang, pour attirer sur eux la maigreur, la maladie et la mort. L'état débile où se trouvait alors le roi, donnait à cette ridicule assertion un air de vérité qui fit impression sur l'esprit de ce prince[1]. Il crut que la famille de Marigny attentait à sa vie, et voulant la punir dans la personne de son chef, il cessa de mettre un frein à la procédure sanguinaire de Valois; celui-ci, maître enfin de son ennemi, fit accélérer le procès, dicta la sentence de mort, ordonna le supplice, et fit dresser l'infâme gibet où fut attaché Enguerrand de Marigny, comte de Longueville, premier ministre de France.

Des épidémies, la disette, la guerre, des maux de toute espèce affligèrent le royaume immédiatement après cette exécution[2]. Le peuple attribua sa misère à la condamnation d'un ministre innocent dont le ciel vengeait la cause[3]. La cour partagea cette opinion, et l'on

[1] On mit le prétendu magicien en prison; il se pendit de désespoir, et sa mort, passant pour une preuve de son crime, on arrêta sa femme, et on la brûla comme complice.

[2] Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 11, p. 533.

[3] Daniel, lieu cité. — Millot, Élémens de l'Hist. de France, t. 2, p. 61.

ordonna dans toutes les provinces des prières expiatoires pour l'ame d'Enguerrand de Marigny[1].

Les règnes suivans offrent aussi plusieurs causes célèbres. Louis X étant mort sans enfans mâles, la couronne de France fut déférée, pour la première fois, dans la race des Capétiens, à un prince collatéral; Philippe, comte de Poitiers, surnommé *le Long*, à cause de sa taille élancée, était frère du feu roi.

Ce monarque s'appliqua à prévenir ou à étouffer les germes des dissensions et des guerres. Le royaume jouissait, en effet, d'une tranquillité parfaite, lorsqu'il fut troublé par la fameuse conspiration des juifs et des lépreux. Selon quelques historiens, les rois maures de Grenade et de Tunis ayant appris que Philippe avait paru tenté d'entreprendre un voyage en Terre-Sainte, pour occuper, au profit de l'Église, le courage de ses chevaliers, qu'une paix générale tenait oisifs, voulurent prévenir une résolution de cette nature, en frappant la France de mortalité[2]. Ces historiens

[1] Louis Hutin fit distribuer des aumônes, avec ordre de dire à chaque pauvre : *Priez Dieu pour monseigneur Enguerrand de Marigny*.

[2] Félibien, t. 1, l. 11, p. 543. — Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, t. 5, p. 246.

prétendent que les infidèles rendirent les juifs complices de leur dessein, et qu'ils leur proposèrent d'empoisonner les puits et les fontaines du royaume[1].

Les juifs haïssaient les Français qui, plus d'une fois, en partant pour la Palestine, avaient préludé à leurs fureurs fanatiques, en tuant des Israélites que, dans leur zèle aveugle et féroce, ils confondaient avec les Sarrasins qu'ils allaient combattre. Récemment encore, une foule innombrable de pâtres, de bûcherons, de pêcheurs réunis, excités par les discours de quelques religieux turbulens, avaient juré de passer outre-mer pour venger sur les musulmans les malheurs de saint Louis. Ces croisés commirent en France, sous le nom de *pastoureaux*, les désordres et les excès les plus révoltans; leurs exploits se bornèrent à égorger des juifs et à brûler des villages.

Les Israélites qui restaient en France accueillirent volontiers la proposition des rois de Grenade et de Tunis. Néanmoins, ils n'osèrent pas se charger eux-mêmes de l'exécution d'un pareil projet, et ils s'adressèrent aux lépreux qui étaient alors répandus en grand nom-

[1] Millot, t. 2, p. 69, Élém. de l'Hist. de France.

bre dans toutes les provinces de la France.

La lèpre était un des fruits des croisades; nos soldats avaient rapporté de l'Orient cet antique fléau qui sommeillait sur les débris d'Ephraïm et de Rama.

Comme cette dégoûtante maladie était contagieuse, bientôt il y eut en France une multitude de lépreux. L'origine sacrée de leur mal et la pitié qu'ils inspiraient par cette nouveauté de douleurs, appelaient sur eux des secours et des aumônes en si grande abondance, qu'en peu de temps ils eurent de vastes domaines [1]. Mais les richesses ne pouvaient compenser l'horreur de leur situation; objets révoltans d'un commun effroi, on les fuyait avec précipitation; ils vivaient dans les lieux déserts, et quand ils erraient sur les chemins publics, ils agitaient une crécelle bruyante, afin d'avertir de leur approche les passans, qu'il leur était défendu d'aborder sous les peines les plus sévères [2]; l'entrée des villes et des hameaux leur était interdite, et ils ne pouvaient communiquer qu'avec leurs semblables. Cette police

[1] Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 246 et 247.

[2] Daniel, lieu cité.

leur semblait inhumaine; dans la solitude et l'exil où s'écoulait tristement leur vie, ils sentaient s'aigrir leur esprit, et détestaient les membres de la société qui les repoussait de son sein.

Les juifs crurent donc que ces individus saisiraient avidement l'occasion de se venger de tant d'outrages, et ils les engagèrent à jeter du poison dans les sources publiques. Ce complot fut découvert, et l'on fit le procès aux juifs et aux lépreux. On fit mourir dans une fosse ardente cent cinquante Israélites; toutes les ladreries furent confisquées au profit de l'État [1].

Mais ce qui rend ce procès célèbre, c'est que plusieurs écrivains ont essayé de prouver que les accusés étaient innocens, et qu'on n'avait dirigé contre eux cette procédure, que pour s'emparer des immenses trésors que les lépreux avaient obtenus des legs pieux et des donations de la pénitence.

Si les templiers devaient leur opulence à leurs exploits, à leurs victoires, les richesses des lépreux n'étaient pas moins respectables;

[1] Félibien, t. 1, l. 11, p. 543. — Dubois, t. 2, p. 594. — Millot, t. 2, p. 70.

ils les devaient à leurs souffrances, à leur exil humiliant, et aux larmes amères qu'ils répandaient sur leurs plaies.

Philippe mourut, et son frère Charles lui succéda. Ce prince était d'une grande beauté. La langue romane le surnomma *le Bel;* mais malgré ses attraits, sa femme, Blanche de Bourgogne [1], s'était rendue coupable d'infidélités si scandaleuses, que Charles l'avait fait enfermer [2]. Il poursuivit son divorce; et ce procès, plaidé devant la cour de Rome, fut d'autant plus célèbre, que l'accusation d'adultère entraînait alors les peines les plus graves. Blanche de Bourgogne finit par adhérer à la sentence du pape, qui prononçait la nullité du mariage; et cette princesse alla cacher sa honte, et pleurer ses fautes, dans l'abbaye de Maubuisson, où elle prit l'habit monastique. Dégagé d'un lien déshonoré, Charles épousa Marie, fille de l'empereur Henri de Luxembourg, et de Marguerite de Brabant. La nouvelle de ce second hymen parvint à Blanche, qui, dans le fond de sa retraite, sentit se rallu-

[1] Elles étaient trois sœurs; toutes trois convaincues de libertinage eurent une fin malheureuse.

[2] Dubois, t. 2, p. 595. — M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, p. 180.

mer pour celui qu'elle avait trahi, une passion que ses larmes et son abstinence ne purent amortir. Cette princesse vécut et mourut malheureuse; elle laissa une lettre d'adieux adressés au roi Charles, et cette épître touchante offre à la poésie le beau sujet d'une héroïde.

Charles eut la réputation d'un roi sévère et justicier. Il fit poursuivre avec vigueur les financiers, dont les spéculations lucratives pour eux, mais funestes à l'État et aux particuliers, excitaient de justes plaintes dans tout le royaume. Le colosse de leur fortune était un monument irrécusable de leurs déprédations. Plusieurs d'entre eux furent condamnés; Languette, receveur-général des finances, mourut à la question sans avouer où étaient enfouis ses trésors[1].

En ce temps-là vivait Jourdain de Lisle, l'un des premiers seigneurs de Gascogne. Il était arrogant, cruel, vindicatif; mais il avait trouvé le moyen de se faire craindre, et même de s'attacher des partisans qui l'escortaient en public, comme un Romain factieux que ses cliens suivaient au Forum.

[1] M. de Boulainvilliers, Lettres sur le Parlement, lettre 8, t. 2, p. 88.

Jourdain de Lisle fût accusé et convaincu de dix-huit crimes capitaux; il avait dix-huit fois mérité la mort; mais, comme s'il eût été excepté des poursuites de la justice humaine, on lui fit grâce à la honte du siècle. Ce scélérat avait épousé la nièce du pape, dont la protection et l'amitié semblaient le rendre invulnérable[1].

L'impunité redoubla son arrogance : un jour il tua, avec sa masse d'armes, un sergent royal. Ce nouveau crime réveilla les murmures qu'avait excités l'absolution imprudente de ce grand coupable; et le roi lui-même, se repentant d'avoir accordé un pardon qui n'avait point amené un repentir, le fit arrêter et juger une seconde fois. Jourdain de Lisle, suivi d'un cortége de nobles altiers et querelleurs, croyait intimider les magistrats et enlever de vive force une décision favorable; mais la justice avait repris sa sévérité : Jourdain de Lisle fut condamné à être traîné à la queue d'un cheval, et à être pendu[2].

En l'an 1320, un procès d'une autre nature arracha des pleurs de pitié à tous les Parisiens[3].

[1] Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 11, p. 560.

[2] Félibien, lieu cité. — Daniel, t. [illegible], p. 277.

[3] M. Fournel, Hist. des Avocats, t. [illegible], l. 2, c. 8, p. 243.

Un scélérat, noir de crimes, mais possesseur d'un trésor grossi par ses rapines et ses brigandages, fut atteint par la justice et condamné à mort. Jeté dans les prisons du Châtelet, il ne devait en sortir que pour être remis au bourreau. Le matin du jour fixé pour l'exécution, il entend descendre l'escalier de son cachot; il frissonne, et ses cheveux se dressent d'horreur sur son front pâlissant. On ouvre les verroux, c'était le prévôt, nommé Taperet, homme avare et capable de tout pour s'enrichir. Il avait la surveillance des prisonniers et les tenait sous sa responsabilité. Il sait que le condamné a enfoui beaucoup d'or, et lui propose la liberté s'il veut lui en faire l'abandon. Prêt à monter sur l'échafaud, le criminel ne peut hésiter; il assure sa fortune au prévôt, qui substitue, à la place du captif qu'il fait évader, un pauvre père de famille honnête et bon artisan, dans lequel il avait reconnu en passant quelque ressemblance avec ce dernier, et qu'il avait fait saisir par ses archers. Vainement cet infortuné veut-il protester de son innocence; ses plaintes, ses sanglots sont étouffés dans les murs des prisons; il en sort pour monter sur le tombereau sanglant où la sentence est attachée. Personne ne peut soupçonner l'exécrable

subterfuge ; et le peuple, croyant reconnaître dans l'individu qu'on traîne au supplice, le criminel dont les attentats l'ont fait frémir, le charge d'imprécations et le couvre de fange et d'immondices. Il protestait en vain de son innocence ; il se nommait ; il indiquait ses voisins, ses amis, ses répondans ; mais les huées couvraient sa voix, et ses pleurs n'excitaient aucune pitié. Voyant bien qu'il ne pouvait convaincre la multitude, et qu'il fallait se résigner à mourir, il demande un confesseur pour déposer dans son sein les légers torts d'une conscience qui ne se reproche rien, mais qu'alarme néanmoins le moment de paraître devant Dieu. On lui refuse cette consolation ; car ce ne fut que quelques années plus tard qu'on permit aux condamnés à mort de recevoir la confession [1]. L'innocent fut exécuté ; sa dépouille fut traînée sur la claie, et demeura sans sépulture exposée aux insultes des passans. Sa fille, qui vint pleurer la nuit près de ses

[1] Pierre de Craon, rentré en grâce après avoir été condamné à mort, sollicita du monarque l'usage de la confession en faveur des condamnés ; alors intervint l'ordonnance de Charles VI, du 11 février 1396, portant *rétablissement de la confession en faveur des condamnés*.

restes mutilés, fut honnie et chassée comme infâme. Six mois s'écoulèrent, et le prévôt Taperet étalait un luxe effréné qui fit naître des soupçons. On découvrit enfin, et trop tard, la vérité. Le misérable Taperet fut jugé et pendu. Faible punition d'un si grand crime! Mais il est doux de penser que la justice d'ici-bas n'est que provisoire, et qu'il en est une définitive où tout se compense. C'est dans l'autre monde que de tels forfaits peuvent dignement s'expier; c'est dans l'autre monde que l'innocent persécuté trouve en récompense de ses peines terrestres une béatitude éternelle.

Ces procès célèbres nous conduisent tout naturellement à dire quelque chose de l'administration de la justice, dans les siècles dont nous traçons rapidement l'histoire; le parlement surtout, qui répandit tant d'éclat et de solennité sur cette histoire, a droit à notre attention et à nos souvenirs.

Philippe-le-Bel qui, dans ses démêlés avec l'ardent et fougueux Boniface, désirait avoir autour de lui un conseil assidu, toujours prêt à l'éclairer dans les démarches qu'il tentait en faveur des libertés de l'église gallicane, rendit permanente la cour souve-

raine, qui jusqu'alors avait été *ambulatoire*[1].

Le parlement, désormais fixe et immuable, acquit une pompe et des honneurs dont il n'avait pu s'environner dans ses déplacemens réitérés; dès-lors il se créa cette imposante majesté qui lui attira par degrés les hommages, la confiance et l'attachement de nos ancêtres. *Il semble*, dit Pasquier, *que toute la force et la vertu de la France se soit recueillie au corps de cette compagnie; elle était la pierre fondamentale de la conservation de l'État*[2].

Le parlement, dont l'origine remontait aux premiers temps de la monarchie, et qui représentait le corps entier de la nation, était en effet le dépôt sacré de ces vieilles lois constitutionnelles, de ces dispositions fédératives, garantie des peuples et objet des respects du trône. Dans quel pays les rois observèrent-ils avec plus de loyauté qu'en France, les conditions imposées à leur autorité? Où le souverain montra-t-il jamais plus de déférence pour les vœux et les volontés sacramentelles

[1] De Boulainvilliers, Lettres sur les anciens Parlemens, t. 1, lettre 6; et t. 2, p. 35, lettre 7.

[2] Rech. de la France, p. 254, 265, 227.

d'un peuple libre? Elles étaient dans tes archives révérées, auguste parlement de nos pères! elles étaient sous ta garde, et confiées à ta fermeté, ces lois nationales, ces coutumes primordiales et constitutionnelles qui soumettaient les actions publiques du monarque à l'examen et à la censure de ses féaux, ces chartres d'une noble indépendance sur l'observation desquelles Charlemagne voulait que se mesurât la fidélité de ses sujets, et dont tous nos princes ont proclamé l'inviolabilité dans des *rescripts* dignes d'admiration [1]!

Il est douteux que l'assemblée de ces sénateurs romains, qu'on eût pris pour autant de rois puissans, ait jamais commandé plus de respect que la chambre dorée du parlement de Paris dans ses audiences solennelles.

Les lambris de cette chambre magnifique étaient tapissés d'un velours bleu parsemé de fleurs de lys d'or [2].

Les vitraux des fenêtres étaient coloriés, et formaient une galerie de tableaux transparens. Les traits du jour, émoussés par ces teintes

[1] *Capitul.*, t. 1, p. 653, 334. — Lettres historiques sur le Parlement et la cour des pairs, 1re et 2e parties.

[2] M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, p. 259.

pittoresques, ne jetaient dans cette salle immense qu'une lumière religieuse [1].

Le plafond était décoré d'une sculpture gothique et syriaque dont les détails étaient le chef-d'œuvre d'un adroit ciseau [2]. Des fleurs de lys d'or ornaient ces riches boiseries, et de loin en loin resplendissaient les armoiries des monarques français [3].

Des droits antiques, des cérémonies singulières et dont l'origine se perdait dans les premiers siècles de la monarchie; des usages mystérieux et dont l'institution et le but étaient ignorés du vulgaire, ajoutaient encore, aux solennités de la cour souveraine, je ne sais quoi de mystérieux; c'étaient ces cours plénières et ces grandes sessions dont la solennité s'associait à des fêtes religieuses, ces fameux parlemens de la *Nativité*, de l'*Épiphanie*, de *Pâques* et de la *Chandeleur;* c'était la *Baillée*

[1] M. Lenoir, Hist. des Arts en France, p. 49. — M. Fournel, lieu cité, t. 1, c. 9, p. 258.

[2] M. Lenoir, lieu cité.

[3] Saint Louis, Philippe-le-Bel, Charles V, avaient fait mettre dans la chambre dorée leurs écussons aux fleurs de lys, et Louis XII y fit distribuer sa devise du *porc-épic.*

ou présentation des Roses [1], l'offrande de deux bonnets que le maire et les religieux de l'abbaye de Saint-Martin venaient faire annuellement au premier président, qu'ils haranguaient [2]; c'étaient *les grands jours* [3], les messes *Rouges* [4], les appels à la table de marbre, les remontrances et les mercuriales.

Ce qui rendait surtout cette grand'chambre importante, c'est qu'on y jugeait des affaires d'un grand intérêt; c'est là qu'on ajournait les princes et les rois même, et qu'on plaidait pour des fiefs et des couronnes [5]; c'est là que les vassaux venaient se plaindre de leurs tyrans; c'est là que la guerre et la paix étaient conclues, que les traités étaient rédigés, et que

[1] Joly, Traité des Offices, p. 77. — M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 2, p. 272.

[2] M. Fournel, Histoire des Avocats, t. 2, c. 8, p. 149 et 150.

[3] Ordonnance de Louis XII, du mois de mars 1499, art. 72.

[4] *Voyez*, sur l'origine des messes rouges, M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 2, c. 8, p. 268.

[5] Richard Cœur-de-Lion, Jean-sans-Terre, Édouard, le Prince Noir, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, Montfort, duc de Bretagne, et beaucoup d'autres souverains, furent cités et jugés au Parlement, qui ordonna la confiscation de leurs biens.

les desseins du monarque recevaient la sanction nationale[1], et se changeaient en loi.

Quelle est cette haute et puissante dame qui s'avance vêtue de *cordelières*, emblèmes du veuvage et de l'affliction? c'est toi, Valentine de Milan, qui viens demander à nos magistrats, en face du roi et des princes, vengeance du sang de ton époux, assassiné par les ordres de Jean-*sans-Peur*[2]! Quel est le factieux qui ose venir braver le malheureux Charles VI jusqu'au milieu du tribunal de la nation? c'est toi, duc de Lorraine, toi, qu'un crime de faux et de félonie devait retenir loin du royaume dont les magistrats t'ont banni! A la vue de ce

[1] *Capitul.*, *Baluz.*, t. 1, p. 187, 406, 733; t. 2, p. 202, 273, 259, 247, etc. — Ordonn. du Louvre, Du Tillet, Recueil des Traités, les *Olim*. — Grandes Chroniques de Saint-Denis, et Froissart. — De Boulainvilliers, Lettres sur les anciens Parlemens de France, lettre 3, p. 75 et suivantes.

[2] Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, obtint du roi une audience publique au parlement. Le 8 mars 1408, le duc de Bourgogne, son adversaire, se présenta à l'audience indiquée accompagné de son avocat, Jean Petit, dont le plaidoyer fit une si grande sensation que, pour satisfaire la curiosité du public, l'orateur fut obligé de le répéter le lendemain à une tribune élevée au Parvis Notre-Dame.

traître, l'orateur Juvénal des Ursins embrasse les genoux de son roi, le conjure de se souvenir de la dignité d'une couronne de France et des ordonnances du parlement, et par de courageux discours, il fait reculer, hors de l'enceinte qu'il profanait, le vassal tremblant et confondu [1].

Quel est ce prince à la fleur de l'âge, mais qui paraît abattu par une grande douleur, et qui se prosterne devant le lit de justice du monarque? Cest toi, Philippe de Bourgogne, qui en ton nom et au nom de Marguerite de Bavière, ta mère, et des trois princesses tes sœurs, viens demander aux juges de France que bonne et prompte justice soit faite des auteurs de l'assassinat commis à Montereau sur la personne du duc ton père [2]!

L'administration de la justice revêt d'une espèce de sacerdoce ceux à qui elle est confiée. Comme le desservant de l'autel et de l'arche sainte, ils devraient être soumis à une vie religieuse, et faire abnégation des biens d'ici-bas. Un monastère érigé près du temple des

[1] Essai sur le barreau grec, romain et français, p. 158.

[2] M. Fournel, Histoire des Avocats, t. 1, l. 3, c. 1er, p. 408.

lois et communiquant à l'enceinte des tribunaux, serait l'inviolable asile où les lévites de la justice n'auraient point à redouter les distractions de la société, les préventions et les insinuations perfides, les importunités qui les obsèdent, et les indécentes recommandations auxquelles le commerce du monde les met trop souvent en butte. Sans besoins, et par conséquent sans ambition et sans nuls soucis, dans la retraite où l'on pourvoirait à leur existence, ils trouveraient en de vastes bibliothèques le dépôt de la science de tous les âges. Dans leurs jardins solitaires, ils goûteraient d'innocens loisirs; et si le petit oiseau venait se réfugier dans leur sein, ils le réchaufferaient avec bonté.

Telle était à peu près la vie privée des magistrats d'autrefois; pleins de candeur, de simplicité, de modestie[1], accessibles pour les pauvres, et fiers pour les grands seigneurs, ils restaient toujours au milieu de leur famille, ne visitaient que leurs collègues, et ignoraient quels plaisirs et quels spectacles les scènes mouvantes de la société étalaient autour d'eux[2].

[1] Mézerai, Abrégé de l'Hist. de France, t. 5, p. 77.

[2] Mézerai, lieu cité, et une excellente brochure du

Durant leurs vacances et leur récréation, ils allaient à leurs maisons des champs, faisaient réparer les chaumières du pauvre, jugeaient amiablement sur le seuil de leur porte les différens des villageois, et dînaient sous le marronnier de leur cour, tandis qu'un de leurs fils lisait la vie des Saints ou *les gestes* de quelque preux chevalier. Ils se livraient aussi à de doctes travaux sur nos antiquités et sur quelques points mal éclaircis de notre histoire; car, après l'étude des lois, nulle autre étude ne leur plaisait davantage que celle de l'histoire de France : on leur doit d'importans ouvrages sur cette matière, et il n'est point permis d'ignorer les noms des présidens Fauchet, de Thou, Bouhier, Hénault, Montesquieu, Valbonnais, Salvaing de Boissieu, et les avocats généraux Pasquier et Jérôme Bignon.

Ils avaient presque tous une origine illustre; mais, dédaignant les titres de comte, de baron, qui leur étaient dévolus par leur naissance, ils ne prenaient que le simple titre de

docteur Dupin, intitulée : *Des Magistrats d'autrefois, des Magistrats de la révolution, des Magistrats à venir*, Paris, 25 juin 1814.

conseillers[1] : presque tous avaient des fortunes immenses, mais leurs revenus étaient presque entièrement consacrés à soulager les indigens et les prisonniers[2]. Ils vivaient avec une frugalité patriarchale. Un premier président stipulait dans le bail qu'il passait avec les fermiers de sa terre, *qu'aux quatre bonnes fêtes de l'année et au temps des vendanges, ils lui amèneraient une voiture couverte, et de la paille fraîche dedans, pour y asseoir sa femme et sa fille, et qu'ils lui amèneraient aussi un ânon pour la monture de leur chambrière.* Accompagné de son clerc à pied, il allait devant sur sa mule[3].

On voit un de ces magistrats, qui habitait une petite maison où il n'y avait qu'une salle et une cuisine au rez-de-chaussée, faire bâtir un hôpital pour les malades avec 200,000 fr. que son roi lui avait donnés pour récompense de ses services[4]. On en vit un autre dont la

[1] Mézerai, Abr. de l'Hist. de France, t. 5, p. 77 et suiv.

[2] Dupin, *des Magistrats d'autrefois, des Magistrats de la révolution, des Magistrats à venir.* Paris, 1814, in-8°.

[3] De Saint-Foix, Essais histor. sur Paris, t. 4, p. 34.

[4] Ce magistrat est *François de Montholon*, garde des sceaux.

femme regardait comme un trop grand luxe et ne voulait point porter une paire de bas de soie qu'une de ses tantes, mariée à la cour, lui avait envoyée pour étrennes, faire présent à des négocians, ruinés par un incendie, de 25,000 écus d'or [1].

Sous Charles VI, les juges étaient si pauvres que le greffier du parlement ne put dresser le procès-verbal de quelques fêtes qui eurent lieu à Paris, parce qu'il n'avait pas de parchemin et que la cour n'était pas assez riche pour en acheter.

Aussi, dans ces temps-là, comme le disent les vieilles histoires, *le royaume était moult honoré..... parce que justice en grant équité y était briefvement administrée par les pairs de France et royaux conseillers..... Rendant à chacun ce que sien était, exhaussant et rénumérant les bons, corrigeant et punissant les mauvais selon leurs démérites sans nul épargner; dont la renommée fut si grande et si glorieuse par le monde universel, que les nations et provinces, tant voisines dudit royaume comme étranges et très-lointaines, souventes fois y affluaient, les aucunes pour contempler*

[1] De Saint-Foix, Essais hist. sur Paris, t. 4, p. 36.

l'état de la justice qu'ils réputuient plus à miracle qu'à œuvre humaine, les autres libéralement se y soumettaient pour avoir droit et appaisement de leurs grans débats et haultes querelles, et y trouvaient en tout temps, équité, justice et loyal jugement; et si long-temps que de telles vertus ledit royaume a été adorné, tant longuement il demeura en prospérité et félicité[1].

C'est du sein de cette respectable magistrature qu'on vit sortir les Lamoignon, les

[1] Ordonnances du Louvre, t. 10, p. 436. — Mézerai, Abrégé de l'Hist. de France, t. 5, p. 77, édit. de 1698, fait un tableau de la magistrature française au 15e siècle. *Cette grande compagnie*, dit-il, *était comme un sanctuaire de toutes sortes de vertus, de tempérance, de continence, de modestie, de zèle pour le bien de l'État et du public. Sa religion se laissait rarement surprendre et jamais corrompre. On ne lui demandait point d'injustice, parce qu'on la connaissait incapable d'en commettre. Ses arrêts étaient reçus comme des oracles, d'autant plus qu'on savait que ni l'intérêt, ni les parentés, ni la faveur quelle qu'elle fût, n'y pouvaient rien. Les mœurs innocentes de ses magistrats et leur extérieur même servaient de lois et d'exemples. La gravité de la profession les éloignait des vanités du grand monde, du luxe, des jeux, de la danse, de la chasse, encore bien plus de la dissolution et de la débauche*, etc.

L'Hôpital, les Molé, les Harlay, les d'Aguesseau, les Seguier, les Lavaquerie[1], hommes courageux, inébranlables colonnes du royaume dans les temps les plus difficiles, et que les plus grands périls ne purent faire dévier un instant des devoirs qu'ils s'étaient prescrits. Plus jaloux de bien remplir les fonctions qui leur étaient assignées que d'en postuler de plus éminentes, on ne voyait jamais ces dignes magistrats dégrader leur caractère par des demandes et des sollicitations[2]; jamais leur simarre ne balaya l'antichambre d'un ministre

[1] *Voyez* quelle fut l'admirable conduite de Molé, de Harlay, et de quelques autres magistrats pendant la ligue, dans la satire Ménippée, t. 3, p. 241, et dans l'Hist. des Avocats, par M. Fournel, t. 2, p. 300 et suiv.

[2] Voici quel était le mode d'élection des conseillers de la cour : *Que en faisant les dictes élections, les dicts présidens ou conseillers, qu'eslisons et nommons, jureront sur les saintes évangiles de Dieu, ès mains de celui qui présidera, d'eslire sur leur honneur et conscience, celui qu'ils scauront et cognoistront estre le plus lettré, expérimenté, utile, et profitable pour les dicts offices respectivement exercer en bien de justice et chose publique de nostre royaulme.* Ordonnance de Louis XII, du mois de mars 1499, art. 31. L'article suivant veut que l'élection se fasse désormais de vive voix et publiquement et non plus au scrutin.

ou le salon des favorites. Les intrigues leur semblaient des usurpations sur les droits d'autrui ; ils laissaient à la renommée le soin de préconiser le mérite et au prince celui de le récompenser, toujours prêts, quand ils étaient oubliés, à s'applaudir, comme le Spartiate, de ce que la patrie avait pour la servir des hommes plus recommandables qu'eux.

TRENTE-SIXIÈME RÉCIT.

RÈGNE DES PREMIERS VALOIS.

Nous avons vu la France glorieuse et prospère sous les règnes éclatans de Charlemagne et de Philippe-Auguste, compter des rois parmi ses vassaux et marcher orgueilleuse et sans rivale à la tête des autres nations. Nous l'avons vue chevaleresque sous nos paladins, féodale en vertu des pactes du vasselage, pélerine au temps des croisades, harmonieuse et galante avec les troubadours. Nous la verrons maintenant aux prises avec l'adversité, et conserver l'espérance et l'honneur au milieu des plus grands désastres qu'un peuple ait jamais éprouvés. Ici le champ de la haute poésie s'agrandit immensément, et les sujets dramatiques s'y trouvent en abondance, ou plutôt, comme l'observe avec justesse l'é-

légant historien des premiers Valois [1], cette époque elle-même est une sanglante tragédie, dont l'action, bien que conforme aux règles de l'unité, se prolonge pendant cinq siècles entiers et consécutifs, qui la partagent comme autant d'actes différens. Le temps et la fortune, ces grands auteurs de la tragédie dont il s'agit, en ont développé les scènes avec tant d'art et de variété, que la poésie ne pourrait mieux faire dans un cadre plus étroit. L'intrigue commence à l'avénement de Philippe de Valois; l'intérêt s'accroît avec le danger sous le règne de son fils. Le spectateur, entraîné par la rapidité des faits, se repose un moment de son agitation sous le règne du sage Charles V. Un retour heureux et des victoires momentanées interrompant le cours de nos revers, suspendent le dénouement, et dans l'ame incertaine laissent flotter l'espoir et la crainte; mais la terreur et la pitié sont à leur comble sous le règne de Charles VI et de Charles VII. Un monarque insensé, un peuple divisé en factions, et le territoire envahi par un ennemi victorieux, voilà les scènes déchirantes qui font

[1] M. Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 378.

redouter l'anéantissement total de la France. Nul moyen de salut ne se fait pressentir, et le vaisseau de l'État, battu entre mille écueils par une tempête affreuse, est prêt à s'abîmer pour toujours, lorsque soudain un génie, sous les traits d'une vierge guerrière, descend du ciel apaisé; l'Anglais est vaincu, les troubles civils sont dissipés, le calme, le bonheur, renaissent de toutes parts, et le roi, à l'ombre de ses bannières triomphantes, est couronné au milieu de ses sujets [1].

Les personnages sont dignes de cette longue et mémorable action; une foule de rois y figurent, et chacun d'eux se distingue par des qualités particulières. Philippe de Valois est recommandable par sa constance dans le péril, Édouard par toutes les vertus qui font admirer un grand prince, et par le mérite militaire d'un des plus illustres capitaines. Le roi Jean plaît par sa loyauté, Charles V par sa sagesse; Charles VI intéresse par ses malheurs; Charles VII, jeune, voluptueux, languissant d'amour, puis rendu à l'honneur par la beauté, et quittant les genoux d'Agnès Sorel pour combattre, vaincre ou périr, a le coloris qui con-

[1] M. Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 377 et 378.

vient à ces peintures poétiques. Du reste, il ne faut pas chercher un siècle plus fécond en braves, en féaux chevaliers. Sans parler de Jeanne d'Arc, l'héroïne du sujet, et le merveilleux de la conclusion, on ne peut nommer Gauthier de Mauny, les comtes de Derby et de Salisbery, le vieux roi de Bohême, Bertrand Duguesclin, Beaumanoir, Sancerre, Clisson, Chandos, Talbot, Dunois et tous leurs fiers compagnons, sans faire naître l'idée de ce que le caractère humain peut offrir de plus héroïque et de plus sublime. Ces preux ont donné le beau idéal de la vertu et l'inimitable modèle d'un courage surnaturel [1].

A côté de ces personnages, il en est d'un autre genre, qui, dévorés d'ambition, de haine ou d'envie, sont pour l'écrivain des études profondes et jettent des teintes sombres et de grandes masses d'ombre dans le tableau général. Tels sont, parmi les rois, Pierre-le-Cruel et Charles-le-Mauvais; tels sont, parmi les vassaux, Robert d'Artois, Marcel, Artevelle, Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et quelques autres.

Développons maintenant ces faits célèbres,

[1] Froissart, l. 1.

et voyons d'abord quelle fut l'origine de tant de catastrophes et d'événemens divers.

Charles-le-Bel était mort sans enfans mâles, sans frères et sans neveux. Philippe de Valois, son cousin-germain, prétendit à la couronne; elle lui fut disputée par les Anglais, qui la réclamaient pour leur roi mineur. Le jeune Édouard III était neveu du feu roi, comme fils d'Isabelle, qui en était la sœur. Mais les femmes ne pouvaient donner aucun droit au trône de France. Les grands vassaux reconnurent donc à l'unanimité Philippe de Valois pour leur souverain légitime, et renvoyèrent avec mépris les ambassadeurs de la Grande-Bretagne[1].

Édouard III, irrité de cette décision, se réservait peut-être en secret d'en appeler un jour à son épée, lorsque Philippe, fier de l'éclatante victoire qu'il venait de remporter à Cassel contre les Flamands mutinés, fit sommer le roi d'Angleterre de venir, comme ses prédécesseurs, lui rendre la foi et hommage qu'il devait au roi de France à raison des

[1] Rymer, Actes du 16 mai 1328, et du 15 mars 1346, Bibl. Cotton. Cleop., E. 1134; papiers de M. Brequigny. — Froissard, t. 1, c. 4. — Spicil., t. 3. p. 87.

grands fiefs du duché de Guienne et du comté de Ponthieu[1]. Édouard n'ayant point répondu à cette injonction, Philippe la réitéra, et fit séquestrer les revenus des terres qu'Édouard possédait en France. L'orgueil de ce jeune roi se révoltait à l'idée de reconnaître un souverain dans celui qu'il s'obstinait à considérer comme l'usurpateur de son héritage[2]; mais il craignait que Philippe ne motivât, sur la désobéissance et la rébellion, la conquête de ses domaines, et ne tentât même une descente en Angleterre. La minorité d'Édouard, la régence désastreuse de sa mère qui abandonnait les rênes de l'État aux mains trop inhabiles d'un amant cupide, la pénurie des finances, et les guerres continuelles que les Anglais avaient à soutenir contre David, roi d'Écosse[3], tout rendait dangereuse, pour la Grande-Bretagne, une rupture avec la France. Après bien des irrésolutions et des pleurs de dépit, il fallut donc se résoudre à l'humiliante formalité que

[1] Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 245, in-4°.

[2] Froissart, l. 1, c. 25. — Rapin Thoyras, Hist. d'Angleterre, t. 3, p. 155 et suiv. — Rymer, Abrégé histor. des Actes publ., t. 10, p. 68.

[3] Villaret, Hist. de France, p. 222.

l'impérieux Philippe exigeait de l'adolescent Édouard. Ce roi s'embarque pour la France avec quelques chevaliers, et est conduit à Philippe qui l'attendait, entouré des rois de Bohême, de Navarre, de Maïorque, des ducs, comtes, barons et pairs de France. A la vue de ces brillans et nombreux témoins de son infériorité, Édouard rougit et pâlit tour à tour [1]. Il est venu pour prononcer un serment de fidélité; et vingt fois enflammé d'une indignation qu'il retient à peine, vingt fois il est prêt à faire entendre les paroles outrageantes d'un défi, et le cri d'une guerre à mort [2]. Mais quand on en vint à cette formalité de la foi et hommage que le vassal devait rendre à genoux, sans éperons, sans épée, et la tête découverte, Édouard se refusa aux usages ignominieux d'une telle cérémonie, et ses lèvres, contractées par le courroux, ne voulurent point proférer les expressions dictées en pareil cas. Après avoir temporisé sous divers pré-

[1] Rymer, Actes du 6 juin, Bibl. Cotton. Cleop., E. 11, pap. de Brequigny. — Froissart, Hist., c. 25 et 28. — Inventaire des Chartres, t. 7. — Daniel, Histoire de France, t. 5, p. 292. — Spicil. t. 3, p. 91.

[2] Froissard, t. 1, fol. 7, verso. — Villaret, Hist. de France, t. 8, p. 225.

textes, Édouard obtint, enfin, qu'on voulût bien se contenter de la foi et hommage, pure et simple, et dégagée de toute autre démonstration extérieure et féodale. Mais c'était encore trop pour sa fierté; ce prince ne s'y soumit qu'en jurant en lui-même une vengeance insigne. Jamais serment ne fut mieux accompli. Il part, et déjà rêve les armemens, les flottes, les combats; déjà, allumé par l'étincelle d'une royale colère, s'enflamme le génie qui doit éclairer l'Angleterre, consumer la France, et ravager ses campagnes. Enfin il descend dans son royaume, il respire librement, mais il respire pour la guerre et la vengeance; d'une main ferme et absolue, il arrache au vil favori de sa trop faible mère, le timon des affaires publiques [1]. Ses premières décisions frappent d'admiration les Anglais, et leur font présager un grand règne [2]. Une trève désavantageuse avait été conclue entre l'Angleterre et l'Écosse: Édouard l'a bientôt rompue, et, après de beaux faits d'armes, il détrône David, qui va se jeter dans le sein de la France hospitalière [3].

[1] Robert de Avesbury, *Hist. de Mirabil, gest. Edvardi III, p.* 9.

[2] Robert de Avesbury, lieu cité. — Rapin Thoyras, t. 3.

[3] Villaret, Hist. de France, t. 8, p. 296.

A la fin de cette guerre, Édouard apprit avec surprise que la comtesse de Salisbery, dont l'époux était alors absent pour le service public, avait vaillamment résisté aux efforts du roi d'Écosse, qui avait fait assiéger le château de Salisbery par de nombreux bataillons [1]. Il veut féliciter lui-même cette héroïne, et, suivi de ses paladins, il arrive dans le manoir si glorieusement défendu par une amazone. La comtesse, accompagnée de ses dames, va recevoir le monarque sur le haut du perron; Édouard, saisi à l'aspect de son étonnante beauté, déguise mal son trouble, et de ce moment décisif, reste plongé dans une rêverie dont il ne sort que pour exprimer son amour à celle qui en est l'objet, à celle dont les vertus et la fidélité conjugale ne font que redoubler les feux qu'il voudrait, mais en vain, pouvoir étouffer [2]. Édouard quitte ces lieux enchantés, ces retraites solitaires, où, pour la première fois, son cœur a soupiré. Sa capitale, ses palais, les hommages de ses sujets, ravis de revoir leur monarque, rien ne peut distraire Édouard; mais enfin, il est roi, il est

[1] Froiss., t. 1. — Villaret, t. 8, p. 389.
[2] Froiss., 1 vol., c. 78.

tout-puissant; il espère que des fêtes magnifiques et dignes de la belle comtesse pourront l'attirer à Londres, où des tournois, des joutes, des bals, des festins doivent réunir pendant quinze jours toute la noblesse du royaume[1]. Le comte de Salisbery se rendit à cette cour plénière avec son épouse, qui, pour ne pas fixer les regards du prince, s'était vêtue avec modestie et simplicité; mais la dignité, la grâce de cette femme charmante, la firent bientôt remarquer au milieu de toutes les dames. Le roi, que l'ascendant de la vertu rend aussi timide, aussi respectueux qu'il est passionné, s'efforce de lui plaire dans les tournois et les fêtes, par tout ce que la galanterie a de plus aimable, par tout ce que la bravoure a de plus séduisant pour un sexe facilement épris d'un héros. Ce fut dans une de ces fêtes, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'Édouard institua pour elle l'ordre de chevalerie devenu si célèbre sous le nom de la *Jarretière*[2]. Ce roi oubliait ainsi dans une voluptueuse indolence,

[1] Le *Vœu du Héron*, traduit par M. la Curne de Sainte-Palaye, à la suite de ses Mémoires sur la chevalerie, t. 3, p. 1. — Chronique de Flandre. — Villaret, t. 8, p. 390.

[2] Chron. de Flandres. — Villaret, t. 8, p. 290.

et des pensées de tendresse et d'amour, le ressentiment et la fureur qui l'avaient animé contre Philippe de Valois. Mais Robert d'Artois, banni de France pour un crime de faux dont il attendait l'impunité de son rang et de son crédit, et qui s'était réfugié à Londres [1], ne voyait qu'avec douleur l'inertie où une passion subite enchaînait le monarque, dont il excitait la haine contre la France, afin de se venger du jugement dont il avait été flétri dans ce pays. Ce Français proscrit, ce prince irascible et vindicatif, ne peut abandonner son ame bourrelée aux jeux, à l'allégresse qui charment la cour d'Édouard. Fuyant des plaisirs qui l'importunent et qui l'aigrissent, il va chercher, dans les forêts qui bordent la Tamise, une solitude conforme à ses chagrins [2]. L'émerillon qu'il portait sur son gantelet d'acier, prend son vol et lui ramène un héron [3]; cet oiseau, faible et craintif, était l'emblème de la lâcheté. Robert d'Artois conçoit tout-à-coup l'idée d'en faire la satire des chevaliers

[1] Froiss., l. 1, c. 22 et suiv. — Invent. des Chartres, t. 7. — Contin. Nangii. — Lancelot, Mém. de l'Acad., t. 10. — Observ. sur Daniel, t. 5 de son Hist., p. 419.

[2] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 2.

[3] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 2 et 3.

anglais et du roi lui-même, en le leur présentant tour à tour. Comme on l'a vu, c'était l'usage, dans les temps chevaleresques, d'appeler les vœux des paladins sur un paon, servi par les ménestrels, au bruit des cymbales. Au lieu de paon, Robert d'Artois fait porter son héron dans un grand bassin d'argent; et précédé de musiciens et de jeunes filles couronnées de roses, il entre dans la salle où le roi avait rassemblé sa cour. Au bruit de la symphonie, Robert s'avance vers les chevaliers, et leur dit[1] : « Je viens vous inviter à faire sur » ce héron des vœux dignes de votre vaillance; » c'est le plus vil, comme vous savez, et le » plus craintif des animaux, puisqu'il a peur » de son ombre; aussi est-ce au plus lâche des » chevaliers que je veux d'abord l'offrir. » A ces mots il se tourne vers Édouard, et lui offre le héron, comme le prix de son indifférence pour la couronne de France, dont il laisse paisiblement jouir Philippe de Valois, son rival[2].

Edouard, sensible au reproche outrageant qui lui est adressé aux yeux de celle qu'il adore, veut du moins prouver qu'il sait répa-

[1] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 3.

[2] Le *Vœu du Héron*, lieu cité.

rer une faiblesse; il se lève, étincelant des présages de la guerre, et proteste, d'une voix sévère, que l'année ne s'écoulera pas sans qu'il ait porté le fer et la flamme sur les terres de France. Robert s'applaudit de son artifice, et appelle ensuite les paladins d'Édouard à faire à leur tour des vœux sacrés sur l'oiseau que les jeunes filles leur présentent au son des hauts-bois. Le premier auquel il s'adresse aimait éperdument la fille du comte d'Erby, près de laquelle il était assis: « *Eh! où pourrai-je*, s'écrie-t-il, *trouver ailleurs que dans les yeux de ma maîtresse, un motif plus glorieux et plus puissant pour m'élever au comble de la valeur? Impatient d'obtenir le don de merci qu'elle me refuse impitoyablement, je lui demande aujourd'hui pour unique grâce, qu'elle me prête un doigt de sa belle main, et qu'elle daigne l'appliquer sur mon œil droit, de manière qu'il soit entièrement fermé*[1]. » La demoiselle ayant satisfait à ce caprice, son chevalier jure de ne point ouvrir cet œil, jusqu'à ce qu'il soit entré dans les domaines de France, pour y combattre Philippe en bataille rangée[2].

[1] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 5.

[2] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 6.

Vingt chevaliers firent un vœu semblable à leurs belles. Gauthier de Mauny, gentilhomme du Hainaut, accueilli dès son enfance à la cour d'Angleterre, et devenu par son courage, ses vertus et ses conseils, l'un des plus fermes appuis du trône d'Edouard [1], étend à son tour sa main gantelée sur le héron, et promet à la sainte Vierge de réduire en cendres la ville de Tournay, malgré ses marais, ses créneaux, ses bastions et l'épée de Godemart du Fay, qui commande dans cette place [2]. Le comte d'Erby promet de chercher, de joindre, de combattre et d'immoler le comte de Flandre. Suffolk unit son vœu à celui de ses compagnons; il s'engage à lutter corps à corps, ou à rompre une lance avec le plus fidèle ami de Philippe, avec ce vieux roi de Bohême, ce fils de l'empereur dont la bravoure est renommée dans tout l'Occident [3]. Un vœu manquait encore à ces vœux célèbres, c'était celui de l'aventurier Fauquemont, le plus téméraire che-

[1] Froissard, Hist., t. 1, c. 20. — Vie de Mauny, par la Curne de Sainte-Palaye, à la suite de la traduct. du *Vœu du Héron.*

[2] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 6.

[3] Froissard, 1 vol., c. 150.

valier de l'armée[1]. Robert d'Artois l'appelle, il s'avance, et son front altier s'élève au-dessus de toute l'assemblée : « Puis-je m'engager, dit-il, moi qui ne possède rien au monde que ce glaive qui doit me suivre jusqu'au tombeau ? Fauquemont est pauvre, ses exploits font sa seule richesse ; cependant, quand chacun marque ici son attachement au prince et à la patrie, je ne puis garder le silence. Je promets donc, si Edouard fait passer la mer à ses soldats, d'être toujours le premier de son avant-garde, le premier aux assauts, le premier aux batailles, et de rapporter en ce palais des armes brisées et sanglantes. » Il dit, les fanfares se font entendre de nouveau, et bientôt on quitte la fête pour se disposer à remplir tant d'engagemens belliqueux.

Cependant Philippe s'emparait d'une partie de la Guienne et du comté de Ponthieu ; ses vaisseaux portèrent audacieusement la flamme dans les murs de Portsmouth et dans l'île de Grenezai, mais le jour approchait où la vengeance d'Édouard et les sermens de ses chevaliers devaient être enfin satisfaits. Ce roi

[1] La Curne de Sainte-Palaye, Notes hist. sur le poëme du *Vœu du Héron*, p. 108 et 109.

part d'Angleterre avec une flotte nombreuse, et cingle vers les côtes de Flandre, où des auxiliaires attendaient ses drapeaux. Près du port de l'Écluse, il aperçoit la flotte française, commandée par deux amiraux qui, plus superbes qu'habiles, se disputaient entre eux la suprématie du pouvoir, et compromettaient la chose publique dans leurs dissensions particulières[1]. Ces officiers imprudens osent attendre les Anglais près des ports flamands, d'où ceux-ci pouvaient recevoir des renforts. Édouard, confiant dans la fortune, semble le premier avoir reçu le trident victorieux, ce sceptre des mers et peut-être du monde, qui depuis fit la gloire et la fortune de ses successeurs. Il range ingénieusement ses vaisseaux, et, par une manœuvre hardie, se donne l'avantage du vent et place le soleil en face des Français, que cet astre éblouit de ses rayons vacillans[2]. Les trompes d'airain donnent le signal, cent vaisseaux heurtent cent vaisseaux, et de leurs flancs caverneux sortent des bruits épouvantables; les crampons de fer joignent

[1] Continuat. Nangii. — Daniel. t. 5, p. 330. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, l. 1, p. 451.

[2] Avesbury, p. 57. — Villaret, t. 8, p. 377.

ces forteresses flottantes; de chaque côté on s'élance à l'abordage, armé de haches et de massues. Dans cette horrible mêlée, le sang ruisselle et pleut dans l'onde écumante; les flèches se croisent et les monstres des abîmes jouissent d'une vaste pâture. Cependant, et selon les stratagèmes maritimes pratiqués en ces temps-là, les uns, armés de longues faux, s'efforcent de déchirer les voiles et de couper les cordages; les autres lancent sur les bâtimens ennemis des globes d'une argile légère pleins de chaux broyée, et qui, en se brisant, laissent échapper une poussière corrosive qui aveugle les combattans; ceux-ci emplissent des vases d'huile ou d'eau de savon, et vont les verser sur les vaisseaux opposés, pour rendre glissante et mal assurée la marche des ennemis; ceux-là, hardis plongeurs, se jettent dans les ondes pour percer la cloison des navires avec des tarrières acérées. Quel désordre! quelle horreur! Édouard est là, bravant la mort et répandant l'effroi; une flèche l'atteint, il en dédaigne la blessure, et la vue de son sang ne fait que redoubler son ardeur [1]. Mauny, Warwick, Glocestre, Sa-

[1] M. Levesque, t. 1, p. 444 et 445. — Villaret, t. 8, p. 377.

lisbery, brûlent de vaincre sous les yeux de leur brillant monarque. Mais, tandis que tant d'ensemble et d'harmonie régnait dans la tactique et dans les efforts des Anglais, les deux lâches amiraux de France, méprisés de leurs propres soldats, se contrariaient dans leurs ordres, contredisaient leurs signaux et perdaient la bataille[1]. Hâtant l'issue de cette funeste journée, les vaisseaux flamands sortirent à force de voiles et de rames du port de l'Écluse, et vinrent se joindre à Édouard. Alors les vaisseaux français se rendirent à ce roi ou se dispersèrent au loin[2]. L'un de nos amiraux fut pris, l'autre fut pendu par les Anglais, au mât de son propre vaisseau, et dix mille des nôtres périrent dans cette malheureuse défaite[3], prélude funeste de revers plus funestes encore.

Édouard débarque dans la Flandre et vient assiéger Tournay dont la résistance le découragea. Cependant Philippe venait venger sur le roi d'Angleterre ses marins infortunés. Nos chevaliers, sans être abattus par cette défaite

[1] Contin. Nangii, t. 3. — Villaret, t. 8, p. 378.

[2] Rymer, Acte du 26 juin.

[3] Avesbury, p. 57.

navale, l'attribuaient à la mésintelligence des amiraux, au secours inopiné des Flamands, traîtres à leur suzerain légitime, enfin à l'absence de la noblesse et des paladins de France.

Édouard, loin de taxer de présomption cette juste confiance, en redouta les effets, et conclut une trève que d'ailleurs rendait nécessaire l'épuisement du trésor public tant en France qu'en Angleterre. Les croisades avaient exporté presque tout l'or de ces contrées; le peu qui circulait ne faisait que traverser les caisses de l'État, d'où les armemens et les besoins nombreux et journaliers l'arrachaient incessamment[1].

Quand les deux rivaux eurent par des moyens extrêmes obvié, pour le moment à cette pénurie, la guerre se ralluma; Édouard courut par les terres de France, brûlant et ravageant tout; Philippe de son côté exerçait dans la Guienne et le Ponthieu de terribles représailles : les armées ennemies et leurs partisans se croisèrent en tous les sens sur le territoire saccagé de la France, dont les armes étaient à la fois triomphantes et humiliées en vingt endroits différens.

[1] Edouard mit en gage la grande couronne, et Philippe altéra les monnaies pour se procurer de l'argent.

Édouard, que des succès partiels ne peuvent satisfaire, va chercher des renforts en Angleterre, s'embarque de nouveau po . 'a France, tombe en descendant de son navire, et comme César s'écrie en se relevant: « *Cette* » *terre me désire*[1]. » Dans sa marche, ou plutôt dans sa course rapide, chaque pas est marqué par un avantage. Il prend Honfleur, Valogne, brûle en passant Carentan et Cherbourg, pénètre dans les murs de Caen et de Bayeux, recouvre toute la Normandie, et vient sous les yeux même de Paris livrer aux flammes les belles campagnes de Nanterre et de Neuilly[2].

Philippe et son armée étaient alors aux extrémités de la France; il apprend les progrès de son ennemi, et s'avance à grandes journées au-devant du roi d'Angleterre qui se retire avec prudence; Philippe le suit avec témérité[3], l'Anglais arrive dans le Ponthieu, et

[1] Spicil., Contin. Nangii. — Rymer, Act. publ., t. 2, part. 4. — Villaret, t. 8, p. 432.

[2] Froissard, c. 125. — Hist. généalog. de la Maison de France, par Sainte-Marthe, t. 2. — Levesque, t. 1, p. 496. — Villaret, t. 8, p. 437.

[3] Contin. Nangii. — Froiss., c. 128. — Giov. Villani, l. 12, c. 66.

jugeant le terrain favorable, il prend position sur la colline du village de Crécy. Édouard avait un fils chéri, nommé le prince de Galles; quoiqu'à peine âgé de seize ans, ce jeune héros, impatient de se montrer digne de son père, suivait celui-ci dans ses glorieuses campagnes, cherchant partout l'occasion de se distinguer; honteux de ne l'avoir pas encore trouvée, il refusait de décorer ses armes de chiffres, d'armoiries, et jusqu'à sa première victoire, il voulait les porter noires ou sans couleur : cet usage fréquent dans son siècle le fit nommer *le Prince Noir* [1].

Édouard, en s'arrêtant au village de Crécy pour y combattre Philippe, a le pressentiment d'une grande victoire; il désire que son fils, nouvellement créé chevalier, ait l'honneur de la journée, et mérite par ses exploits la dignité dont il vient d'être revêtu [2]. Quant à lui, heureux d'être père, il veut en cette circonstance se dépouiller du commandement suprême, et demeurer spectateur des prouesses de son jeune héritier.

[1] Mézerai, Daniel et autres, dans leurs Hist. de France. — Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 1.

[2] Rymer, Act. publ., t. 2, part. 4, p. 205.

L'armée anglaise est rangée en trois lignes de bataille sur la pente de la colline [1]; la première est commandée par le prince de Galles, et sous ses ordres, par Warwick et Geoffroi d'Harcourt. Celui-ci était Français; car l'histoire peut faire cette remarque singulière que dans toutes nos défaites l'ennemi avait des Français dans ses rangs [2]. La seconde ligne avait pour chefs les comtes de Northampton et d'Arondel. La troisième, formant la réserve, était sur le sommet de la collime avec Édouard lui-même, dont les yeux d'aigle couvraient toutes les dispositions du champ de bataille.

Cependant Philippe et les siens, venus du fond de la France et marchant jour et nuit à grands pas, arrivaient enfin dans le comté de Ponthieu; croyant les Anglais fugitifs, ils approchaient sans précaution et sans ordre de bataille. Édouard voit notre avant-garde composée des Génois, commandée par Grimaldi et Doria; venaient ensuite, à quelque distance,

[1] Villani, l. 12, c. 66. — Chron. de Flandre. — Villaret, Hist. de France, t. 8, p. 442.

[2] C'est ainsi qu'en 1813 les armées combinées qui soumirent la France étaient commandées par des Français, et entre autres par Moreau, Bernadotte, Langeron, etc., etc.

plusieurs milices des communes; puis Philippe avec une grande partie de son armée et de sa cavalerie; le reste était en arrière de six lieues; un violent orage et une pluie affreuse avaient inondé les chemins durant la moitié du jour; nos soldats, harassés de fatigues, mouillés et ne pouvant s'arracher qu'à peine d'un sol détrempé par les torrens du ciel qui le sillonnaient encore, avaient besoin de repos et d'alimens [1].

Philippe apprend par ses courriers que les Anglais sont campés dans le voisinage. Bouillonnant de colère, et moins roi que soldat, il veut à l'instant même attaquer celui qui n'est à ses yeux qu'un vassal insolent et rebelle; déjà l'ordre est donné aux premières colonnes de marcher en avant, et toute l'armée française s'ébranle par divisions, et à la distance qui les séparait [2]. Plusieurs chevaliers s'étant approchés des lignes anglaises, vinrent dire à Philippe que le nombre et la position des troupes d'Édouard rendaient une attaque impru-

[1] Contin. Nangii. — Giov. Villani, l. 12, c. 66. — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 386. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 263 et 264.

[2] Villani, Luog. det. — Spicil., Cont. Nangii. — Chron. de France.

dente, et qu'il convenait d'attendre au lendemain pour rendre la vigueur à nos soldats exténués, et pour rassembler les corps épars de l'armée [1]. Philippe goûte cet avis, et il envoie de suite auprès des colonnes pour ordonner une halte générale. Ses messagers crièrent aux corps qu'ils rencontrèrent, *arrêtez bannières, au nom de Dieu et de saint Denis* [2]. Mais il n'était plus temps. Déjà plusieurs de ces légions avaient préludé à l'attaque; les troupes qui devaient les seconder, voyant le péril de leurs compagnons, refusent de s'arrêter selon l'ordre de Philippe; d'autres plus dociles n'allèrent pas en avant; en sorte que le combat s'engagea seulement avec une partie des troupes, sans plan, sans manœuvre préliminaire, et sans ordre quelconque [3]. Philippe apprend ce qui se passe; ne pouvant éviter la bataille, il veut du moins que son courage supplée aux dispositions du général; il s'élance, toute la noblesse le suit, et notre armée, arrivant par degrés et s'étendant au hasard et tumultueusement sur une grande ligne, lance des flèches

[1] Sainte-Marthe, Histoire généal. de la maison de France, t. 11, p. 27.

[2] Villaret, t. 8, p. 445. — Desormeaux, lieu cité.

[3] Giov. Villani, l. 12, c. 66.

et pousse des cris menaçans contre les Anglais [1]. Ceux-ci, selon le conseil d'Édouard et de son fils, se tenaient serrés et immobiles; il leur était défendu de s'ébranler et de quitter le terrain montagneux où les flots de la tempête rapidement écoulés, n'avaient point laissé de traces profondes; dans la plaine, au contraire, où s'avançaient confusément les Français, la terre humectée et glissante ne livrait qu'une arène perfide aux pas mal assurés de nos guerriers [2]; ils vont à l'attaque, et ne pouvant se soutenir sur le sol qui se dérobe à leur marche incertaine, ils chancellent, ils tombent avant même d'être frappés par l'ennemi [3]. Ces signes d'une défaite consternent nos bannières. Les Génois attaquent les premiers, leurs arcs mouillés ne donnent point d'essor à leurs arbalètes impuissantes [4]. Les Anglais, qui s'étaient préservés de l'orage, lancent des flèches et causent de profonds ravages dans les rangs des Génois, qui fuient en désordre. Le duc

[1] Spicil., Cont. Nangii. — Memoral. Humbert. Pilat., ann. 1346. — Villaret, t. 8, p. 443.

[2] Froissard, t. 1.

[3] Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 1, p. 497.

[4] Villaret, t. 8, p. 446.

d'Alençon, voyant la retraite de ces lâches, croit qu'ils ont trahi la France, et donne l'ordre de les immoler. Cette exécution, aussi barbare qu'imprudente, accroît le trouble et la confusion de l'armée [1]. Cependant le roi Philippe, suivi de quatre cents chevaliers d'élite, et de six escadrons de gendarmes, ranime ses soldats, les rassemble et forme une espèce de corps de bataille; l'ennemi, attaqué avec plus d'ordre et de précision, allait expier ses succès, lorsque tout-à-coup sa première ligne s'entr'ouvre, et laisse apercevoir de l'artillerie. C'était la première fois que cette découverte infernale paraissait dans les batailles [2]. Nos guerriers innocens de cette cruelle invention, n'en soupçonnaient pas les piéges foudroyans, ils marchaient....: Tout-à-coup un

[1] Villani, Luog. det. — Levesque, t. 1, p. 458.

[2] Les Anglais avaient trois canons à la bataille de Crécy; dès les premières années du quatorzième siècle on connut cette arme meurtrière; mais l'on n'en fit un usage fréquent que long-temps après. *Voyez* Ducange, Gloss., v° *Bombarda*. — Giov. Villani, l. 12, c. 65, c. 66, p. 947 et 948. — Chron. de Saint-Denis. — Villaret, Hist. de France, t. 11, p. 305. — Levesque, t. 1, p. 506 — C'était la première fois qu'on employait de l'artillerie en bataille rangée. Antiq. ital., t. 3, p. 389.

bruit pareil à celui du tonnerre ébranle au loin les échos des montagnes, et à travers les tourbillons de fumée, des globes d'airain et des chaînes ardentes déchirent avec fracas les rangs de notre armée épouvantée; à ce bruit inconnu la terre tressaille jusqu'en ses fondemens, on dirait que l'enfer palpite de joie à ce signal de destruction, qui lui promet une surabondance de sang, de larmes, de débris. Nos guerriers, frappés loin de l'ennemi, croient, dans le vertige de la terreur et la réminiscence irréfléchie de mille superstitions, que l'orage qui, le jour même, a grondé dans le ciel, est descendu sur la terre aux évocations d'un génie malfaisant qui met la foudre à la discrétion des Anglais. Au milieu de leur désespoir, une seconde décharge de ces tubes dévastateurs fait de nouvelles brèches dans nos bataillons; ni la cuirasse, ni le bouclier, ni la lance, ne peuvent repousser ces formidables atteintes; les membres sont séparés du tronçon sanglant avec des portions de l'armure d'airain; le fer est fracassé; le bronze vole en éclats avec les débris des chairs palpitantes; les chevaliers français frémissent d'indignation et de rage en voyant la valeur personnelle déçue de ses nobles priviléges, et

soumis aux chances d'un hasard périlleux, qui peut, du même coup, emporter le brave et le lâche; mais dussent les écraser ces tonnerres impitoyables, ils ne périront pas sans avoir fait sentir encore le poids de leurs lances; la tête baissée, ils s'enfoncent tous ensemble dans les rangs des Anglais avant qu'ils aient pu préparer une nouvelle détonation, et se jettent avec impétuosité sur le corps où le Prince Noir commandait les gendarmes d'Angleterre; ils enfoncent les rangs, ils font un carnage affreux, et leurs lances semblent elles-mêmes les émules de ces foudres que les insulaires ont imités. Warwick, perdant tout espoir, envoie demander du secours à Édouard. *Mon fils est-il mort?* dit le roi au messager, pâle de ce qu'il a vu. *Non, sire*, lui répond-il; *eh bien*, ajoute le fier Anglais, *qu'on ne m'envoie plus chercher tant que mon fils sera vivant, et qu'on laisse gagner à l'enfant ses éperons*[1]. Ces paroles, rapportées au prince de Galles et à ses paladins, les enflamment d'un nouveau courage; d'ailleurs, là combattaient, Mauny, Warwick, Fauquemont, Suffolk, Arondel, à la tête des bataillons serrés qui, forts

[1] Froissard, t. 1. — Villaret, t. 8, p. 449.

d'un terrain avantageux, et des désastres de notre armée en déroute, suffisaient pour déterminer la retraite des chevaliers français, qui seuls combattaient encore avec leur roi sur un champ de bataille semé de cadavres, et déserté par des bandes effrayées. Mais avant de se résoudre à reculer d'un pas, quelles actions éclatantes vont à jamais illustrer les vaincus ! Le roi lui-même se précipite dans le plus épais de la mêlée, cherchant la mort à défaut de la victoire [1]. Son cheval est tué ; il combat à pied ; Jean de Hainaut lui donne son destrier, dont il prend la bride pour entraîner hors du danger l'infortuné Philippe ; près de ce monarque, meurent, percés de coups honorables, Louis, comte de Flandre, le comte de Sancerre, les ducs de Lorraine et de Bourbon, et d'Harcourt, frère de Geoffroy d'Harcourt, qui servait contre sa patrie sous le drapeau d'Édouard. Quand cette affreuse mêlée retentissait des coups de la lance et du choc des boucliers et des rondaches, le vieux roi de Bohême, enflammé à ce bruit lointain,

[1] Bernard, Carte généal. de la maison de Bourbon, p. 53. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 263. — Daniel, t. 5, p. 388.

veut encore servir une dernière fois son ami Philippe de Valois; il avait quatre-vingts ans, et il était aveugle; n'importe, il veut combattre. *O mes compagnons!* dit-il à ceux qui l'entourent, *je vous requiers que vous me meniez si avant dans la bataille, que je puisse encore férir d'un coup d'épée* [1]. Deux chevaliers sourirent de ce désir, et ne pouvant dissuader cet intrépide vieillard, le mettent entre eux, attachent son coursier aux leurs, et, piquant des éperons, fondent au milieu de la mêlée, où tous trois, après maintes et maintes prouesses, trouvèrent un trépas glorieux. Le lendemain on vit sur le champ de bataille ces braves près de leurs chevaux encore attachés ensemble [2].

Le crépuscule favorise la retraite de Philippe; accompagné de quelques seigneurs, il chevauche en silence à travers l'humide feuillage de la forêt, et sous un ciel nébuleux. Tout-à-coup un guerrier, couvert d'armoiries azurées et de l'écharpe d'Angleterre, mais la tête baissée et la corde nouée autour du col, accourt au-devant de Philippe, se jette à ses

[1] Froissard, c. 132. — Contin. Nang. — Villaret, t. 8, p. 449.

[2] Froissard, c. 132. — Levesque, lieu cité.

genoux, et les arrose de larmes. On s'étonne qu'un vainqueur demande ainsi grâce au vaincu. Cet inconnu lève sa visière; les Français reconnaissent Geoffroy d'Harcourt[1]. Ce chevalier trop coupable, mais dont le remords égalait la faute, avait vu dans la foule des morts son frère, resté du moins fidèle à sa patrie, à son roi. Cette rencontre avait changé l'ame de Geoffroy d'Harcourt, qui, fuyant l'armée victorieuse d'Édouard, et renonçant aux dignités dont le couvrait ce monarque, venait s'attacher à la fortune errante de l'infortuné Valois.

Ce roi arrive avec sa suite pendant la nuit au château de Broïe; il frappe; le châtelain se présente aux créneaux, et demande qui est là? Philippe répond: *Ouvrez, châtelain, c'est la fortune de la France*[2].

Cependant Édouard, après la bataille de Crécy, était descendu de la colline d'où il avait tout observé; serrant dans ses bras le Prince Noir, il lui dit: *Vous êtes mon fils*[3].

[1] Giov. Villani, l. 12, c. 65.

[2] Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 264. — Villaret, t. 8, p. 451.

[3] Froissard, c. 131.

Les Anglais passèrent la nuit sur le champ du carnage; le lendemain ils aperçurent l'arrière-garde et quelques divisions tardives de l'armée française qui, ignorant la défaite de Philippe, suivaient avec sécurité la route indiquée. Édouard les fit charger à l'improviste; horrible boucherie où furent égorgées sans défense ces troupes isolées! Dans ces deux journées la France perdit douze cents chevaliers, trente mille soldats et la fleur de sa noblesse [1].

Édouard conduit son armée devant Calais. Cette ville était très-fortifiée, et défendue par une brave garnison, dont Jean de Vienne était le gouverneur intrépide et fidèle : les réponses qu'il fit aux sommations d'Édouard apprirent à ce roi qu'il assiégerait en vain une place où l'honneur veillait, et dont les remparts étaient inabordables. Sans tenter d'impuissans assauts, Édouard la fit cerner, espérant réduire les Calésiens par la famine. Durant une année entière il bloqua étroitement la ville. Les assiégés épuisèrent lentement leurs vivres, puis renvoyèrent les bouches inutiles, et se nour-

[1] Mémorab. Humb. Pilat., ann. 1346, dans les preuves de l'Hist. du Dauphiné. — Villaret, t. 8, p. 452.

rirent des plus vils animaux [1]. Cependant Philippe marchait à leur secours. Il s'approche des retranchemens d'Édouard, voit qu'ils étaient munis d'artillerie, peuplés de troupes et protégés par les vaisseaux de la rade; il juge l'attaque imprudente et s'éloigne de Calais [2]. Ce départ ôtait aux citoyens de cette ville affamée tout espoir de conserver une cité qu'ils avaient déjà trop long-temps défendue, puisque la faim avait moissonné une foule de braves, dont la patrie aurait eu besoin en ces temps de calamité. Jean de Vienne abaissa le drapeau du donjon; à cet indice de soumission [3], Mauny s'approche des remparts, et le gouverneur propose d'ouvrir les portes, moyennant la vie et la liberté des Calésiens. Édouard, irrité d'une résistance que cependant il était digne d'admirer, oublia en cette occurrence sa magnanimité, et voulut que les Français se rendissent à discrétion : puis commuant cet arrêt sinistre, il consentit à laisser vivre les habitans de Calais, pourvu que six

[1] Froiss., c. 122 et suivans. — Continuatio Nangii, ann. 1337.

[2] Froiss., c. 145. — Hist. de la maison de Bourbon, par Desormeaux, t. 1, p. 266. — Daniel, t. 5, p. 400.

[3] Froiss., c. 146. — Daniel, t. 5, p. 402.

des plus notables bourgeois vinssent lui présenter les clefs de la ville, la tête nue, en chemise et portant au col la corde de leur supplice [1].

Cette dernière décision d'un souverain inflexible consterne la ville de Calais. Jean de Vienne fait sonner la cloche de l'assemblée pour convoquer les citoyens, et désigner par le sort les six victimes exigées. Aux tintemens prolongés de l'airain lugubre, les Calésiens, portant sur leurs traits les marques de leurs souffrances, de leurs privations, de leurs veilles guerrières durant ce siége immortel, s'avancent comme des spectres que réveille le glas de la mort. Jean de Vienne leur expose le sujet de la réunion : alors Eustache de Saint-Pierre, vénérable vieillard dont les Calésiens admiraient les vertus, se lève et se dévoue [2]; cinq autres citoyens imitent son exemple [3].

[1] Plusieurs auteurs, et entre autres M. Levesque, ne croient point à ce dernier acte du siége de Calais ; les contemporains, à la vérité, n'en disent rien, et le dévouement des six Calésiens n'est rapporté avec tous les détails qu'on va lire, que par Jean Villani et par l'historien Froissard, souvent ami du merveilleux.

[2] Froissard, c. 146. — *Voyez* la préface de du Belloy, tragédie du Siége de Calais.

[3] Froiss., c. 146. — Villaret, t. 8, p. 467 et 468.

Partez, généreux Français, allez à la mort où vous attend l'immortalité; apprenez que la France, vaincue et délaissée de la fortune, sait du moins conserver une gloire que nul revers ne peut lui dérober, celle de rester fidèle à l'honneur, et d'arracher des pleurs d'admiration à ses vainqueurs!

Aux portes de la ville, Mauny attendait les six Calésiens pour les conduire à son maître; il garde un morne silence, instruit du sort qui leur était réservé. Édouard prend brusquement les clefs qu'on lui présente, et demande le bourreau [1]. A cet ordre, sa cour, rangée autour de lui, frissonne de terreur, et l'on entend circuler, dans ce nombreux cortége, des soupirs arrachés par le spectacle déchirant de ces tranquilles citoyens attendant un trépas affreux avec calme et résignation. Tout-à-coup Mauny, rompant un pénible silence, s'écrie, avec l'accent du reproche : *Mon roi va donc souiller sa gloire, et la postérité le surnommera Édouard-le-Cruel* [2] *!* Le monarque se tait et reste inflexible; mais la voix

[1] Froiss., c. 146. — *Voyez* une autre version dans M. Brequigny, tome XXXVII[e] des Mém. de l'Académie des belles-lettres.

[2] Hist. de Mauny, par la Curne de Sainte-Palaye, à

du vertueux Mauny ébranle tous les cœurs; elle enhardit la reine à parler. Cette belle princesse, baignée des larmes de l'humanité, vient embrasser les genoux de son époux, en lui demandant la grâce des six infortunés, en la lui demandant au nom de l'enfant qu'elle porte dans son sein. Édouard est vaincu par cette éloquence de la nature, et les fers des citoyens de Calais tombent aux pieds de la princesse [1].

Mais que sont les douleurs de la France et les pertes que la guerre lui fait éprouver, en les comparant au fléau qui doit la couvrir d'un crêpe funèbre! Les longs combats de Philippe et d'Édouard vont être interrompus par cette peste mémorable qui, selon les historiens, enleva la moitié de tous les habitans du globe [2].

la suite de sa traduction du *Vœu du Héron*, t. 3 de ses œuvres. — Villaret, t. 8, p. 465.

[1] Froissard, lieu cité. — Levesque, t. 1, p. 518 et suiv. — Villaret, t. 8, p. 469.

[2] Ceci n'est point une hyperbole. *Voyez* sur les ravages de ce fléau, appelé la peste noire, ce qu'ont dit Matteo Villani, l. 1, c. 2, p. 14. — *Chronica di Pisa*, t. 15, p. 1021. — *Cortusiorum Histor.*, l. 9, c. 14, t. 12, p. 926. — *Chronica Sanese*, t. 15, p. 123. — *Chronica di Bologna*, t. 18, p. 409. — *Chronica Riminese*, t. 15, p. 901. — *Joan. Cantacuz. Eximper. Histor.*, l. 4, c. 8.

Elle prit, dit-on, naissance au nord de la Chine; des tremblemens de terre ouvrirent dans le royaume du Cathay des gouffres sans fond, d'où s'exhalèrent des vapeurs infectes et corrosives qui consumèrent tous les êtres qui les respirèrent. Devant ce souffle destructeur croissaient rapidement les déserts; les belles villes du Casan et du Mogol, celles qui faisaient la parure et la richesse des bords du Gange et du Nil, du Zaïre et du Niger, frappées de cette contagion inévitable, ne sont plus que de vastes solitudes [1].

L'Égypte est désolée; ses pyramides mortuaires n'eussent point suffi pour ensevelir le nombre des pestiférés qui tombaient sur ses sables. Les peuples qui fuyaient l'épidémie, secouaient sur les terres hospitalières et lointaines les semences funestes dont leurs vêtemens étaient imprégnés. La Turquie, la Grèce,

[1] Giov. Villani, l. 12, c. 82, p. 963. — Matt. Vill., l. 1, c. 2, p. 12, t. 14, Rer. ital. — Sismonde de Sismondi, Rép. ital. du moyen âge, t. 6, c. 38, p. 16. — Le célèbre historien Jean Villani, que nous citons ici, mourut lui-même de cette peste; son ouvrage fut continué par Mathieu Villani, son frère. Beaucoup d'autres ouvrages importans furent interrompus à cette époque, parce que leurs auteurs moururent.

les rives du Bosphore et du Pont-Euxin, furent dépeuplées par ce monstre dévorant, dont tant de victimes ne faisaient qu'irriter la furie. Les navigateurs, les négocians de l'Occident, que des relations commerciales avaient appelés sous le ciel oriental, se hâtent de quitter un pays dévoué aux tombeaux; mais dans les voiles mêmes qu'ils déroulent, et cachés dans leurs vaisseaux, des germes de mort se développent au milieu des mers, et surprennent ainsi l'équipage, qui ne peut plus éviter cet obstiné fléau. On vit des galères, privées de tous leurs marins, errer à la merci des ondes, et, chargées de cadavres corrompus, aborder en des lieux où la peste prenait terre et continuait de pays en pays ses courses épouvantables[1]. C'est ainsi qu'elle se communiqua en Sicile, à Gênes, dans toute l'Italie, et que, se divisant sans perdre de sa malignité, elle franchit à la fois les Alpes et les Pyrénées, parcourut l'Espagne, le Portugal et l'Afrique.... Chose étrange, elle visita le Nord, et, loin que ses feux pestilentiels fussent amor-

[1] Rain. 1348, N. 30, *Gest. Pont. Leod.*, v. 3, p. 44. — *Alb. Arg.*, p. 149. — *Nicephorus Gregoras*, *Hist. Bysant.*, l. 16, c. 1, p. 405. — *Joan. Cantacuz.*, l. 4, c. 8.

tis par les frimas des régions hyperborées, elle détruisit des peuples entiers qui, dès-lors, cessèrent de figurer parmi les nations, telles que l'Islande et les colonies que la Norwège avait dans le Groënland[1].

La France ne fut point garantie de cette épidémie incurable, dont l'art ne pouvait pas même différer les résultats. Ceux qu'elle atteignait mouraient à l'instant; quelquefois leurs douleurs se prolongeaient pendant trois jours; une enflure soudaine ou des taches sombres et livides étaient les symptômes de ce mal, que l'on nomma la peste noire; le plus léger contact pouvait le propager; nos aïeux cessèrent de communiquer ensemble, l'égoïsme isola même ceux que l'amour, l'amitié, la nature avaient rapprochés par les plus doux nœuds[2]. Désespérant d'obtenir quelques secours, le malade, quelque opulent qu'il fût, allait implorer un asile dans les hôpitaux où de saintes femmes étaient dévouées au service des pauvres et bravaient à cause de Dieu le danger

[1] Matteo Villani, l. 1, c. 2, p. 12, t. 14, *Rerum italic.*

[2] Boccace, introduction au Décaméron. — Roucher, Poëme du mois d'octobre, chant 8. — Sism. de Sism., lieu cité, t. 6.

qui les menaçait dans ce foyer des douleurs humaines. Dix fois, durant ce fléau, on renouvela l'Hôtel-Dieu de Paris de ces servantes vénérables[1]. Dans cette capitale, huit cents citoyens mouraient par jour; le cimetière des Saints-Innocens fut bientôt rempli[2]; on en bénit un plus spacieux au-dessus de la ville; les obsèques ne se faisaient plus alors avec ces pieuses cérémonies dont la religion entoure le cercueil, lorsque dissipant avec le rameau du buis béni et l'eau lustrale les ombres du néant, elle consacre à l'immortalité l'ame dont elle honore la dépouille terrestre. On ne voyait point à la suite des convois, des épouses, des enfans, des parens, vêtus de deuil et versant des pleurs; un fossoyeur, gagné à prix d'or, et souvent un malfaiteur, forcé pour l'expiation de ses fautes à ces travaux contagieux, se hâtait de porter dans une large fosse les cadavres confusément entassés, et dont la chaux

[1] Cont. Nang., t. 11, Spicil., p. 809. — Saint Ant., Chron., t. 3, p. 253, édit. 1586. — Ferrar. 22 Aug. Sup., l. 42 et 48. — Félibien, Hist. de Paris, t. 1, p. 681, l. 12. — Fleury, Hist. ecclés., t. 20, liv. 95, p. 88.

[2] Fleury, lieu cité, p. 87. — On ne rouvrit ce cimetière que long-temps après, en 1351. *Voyez* Félibien, l. 12, t. 1, p. 602.

accélérait la dissolution [1]. Les campagnes n'étaient point exemptes de ce fléau, que leur portaient les voyageurs et les fugitifs; des loups dévorans, rodant la nuit autour des cimetières, et repoussés par l'odeur affreuse, fuyaient précipitamment à travers les solitudes où ils répandaient le mal qu'ils avaient respiré; alors les oiseaux tombaient du haut des airs; le cerf et le daim étaient renversés sur les fougères des forêts; les agneaux dépérissaient dans les bergeries, et dans le creux du vallon, les bœufs, et le laboureur qui les conduisait, mouraient ensemble à la charrue; les églises étaient désertes [2]; la même terreur éloignait les magistrats des tribunaux; les délits n'étaient plus réprimés, et, d'ailleurs, les citoyens, devenus insensibles à la perte de leurs biens, voyaient avec insouciance des malfaiteurs piller leurs asiles. Partout le travail avait cessé [3]; l'avenir trop incertain n'excitait plus la prévoyance et l'industrie; et cependant, par un contraste inoui, tous ceux que leur jeunesse et leur opu-

[1] Sismonde de Sismondi, Hist. des Républ. ital. du moyen âge, t. 6, c. 38.

[2] Fleury, t. 20, l. 95, p. 87 et suiv.

[3] Sismonde de Sismondi, lieu cité, p. 18 et suiv.

lence retenaient à la vie par le sentiment des jouissances, loin de se préparer chrétiennement à la mort, voulaient du moins profiter des jours de force et de santé qui leur restaient, pour épuiser en peu d'instans la coupe des plaisirs que tant d'autres n'avaient qu'effleurée avant d'expirer [1]. On se disait aussi que la dissipation et les fêtes pouvaient éloigner l'épidémie facilement provoquée par la tristesse et l'ennui. C'est ainsi que les deux sexes, colorant de ce prétexte la licence de leurs plaisirs, s'associaient pour des voluptés éphémères où l'amour triomphait sans peine d'une pudeur vaincue par des raisonnemens de circonstance. Les parures du bal et du festin se confondaient avec les mantes et les crêpes du deuil; les sons de la guitare et des flûtes se mêlaient aux plaintes des cloches lugubres. Les voilà, les insensés, les voilà qui s'assemblent pour demander prématurément à la vie ce qu'elle leur gardait de bonheur! Ils la pressent, l'importunent, pour en exiger à la fois tout ce qu'elle peut leur fournir; ils la traitent comme

[1] Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 529 et suiv. — Sismonde de Sismondi, t. 6, c. 38, p. 19.

un débiteur suspect dont on redoute la faillite prochaine, et duquel on réclame des sommes anticipées; ils se réunissent dans la demeure que la contagion n'a pas encore visitée, et où les plus doux parfums rassurent la respiration timide. Le banquet est préparé, les mets savoureux, les vins pétillans, la beauté qui ne résiste plus, et dont la rose fugitive est encore mieux l'emblème, tout leur promet une dernière ombre de félicité. Déjà les fumées de l'orgie, les éclats de la joie, les amorces de la séduction ont dissipé le pressentiment du matin, et le souvenir des sombres dangers qui les menacent. Mais voici venir un convive qu'on n'attendait pas! Malgré les valets et les pages, il franchit le seuil de la salle bruyante; invisible à tous les yeux, il entre.... C'est la peste qui vient choisir sa proie; celui qu'elle a désigné, saisi du mal connu, pâlit et sent ses traits se décomposer. A son visage qui noircit, à ses yeux qui tournent, à ses membres qui se roidissent, les assistans craignent le péril d'un trépas prochain; tremblans, ils fuyent avec horreur le moribond couronné de roses; ils désertent précipitamment la table magnifique, où bientôt il ne reste plus qu'un cadavre; mais lorsqu'ils croyent éviter la peste, ils la

retrouvent à la porte où une longue suite de cercueils attendent un peu de terre que la pitié leur refuse.

Tandis que la plupart des gens du siècle s'imaginaient trouver un remède ou du moins un adoucissement à leurs maux dans ces divertissemens passagers, d'autres, au contraire, croyaient fléchir le courroux du ciel par des pénitences outrées, et les démonstrations extravagantes du repentir. Ce fut alors que se formèrent ces scandaleuses confréries de pénitens, connus sous le nom de flagellans[1], parce que ces fanatiques, demi-nus, étaient armés de fouets à pointes de fer, dont ils se déchiraient la poitrine et les bras ; ils erraient dans les rues des villes, chantant de barbares cantiques, et faisant ruisseler le sang. Le peuple les suivait avec respect, ne doutant pas qu'ils ne fussent des martyrs, dont les reliques préserveraient de l'épidémie ; dans cette erreur, ce peuple superstitieux enviait les lambeaux de leurs vêtemens ensanglantés[2].

[1] Alb. Arg., p. 149 et suiv. — *Vita P. P.*, t. 1, p. 319. — Rebdorf, ann. 1347, p. 440. — Duboulay, t. 4, p. 14. — Avesbury, p. 177. — Chroniques de Saint-Denis. — Levesque, t. 1, p. 530.

[2] Les femmes embrassèrent aussi cette pénitence ; se

Après les trop longs ravages de cette épidémie, on ne vit plus que des veuves, des orphelins, des mères sans enfans, des êtres isolés; ceux qui se revoyaient par miracle, se félicitaient d'abord; puis, réveillant par leur présence le souvenir des pertes qu'ils avaient faites, ils versaient ensemble des larmes, et maudissaient le jour qu'ils avaient conservé.

Peu de temps après cette fatale époque, Philippe mourut consumé de chagrin et dévoré d'inquiétude. Son fils Jean lui succédait, déjà connu du conseil et de l'armée. Ce prince avait acquis, par son expérience dans les affaires, et par sa bravoure dans les camps, une réputation qui l'eût rendu l'amour de ses sujets, si des actes de cruauté n'avaient pas terni les premières années de son règne. Le supplice inique du connétable d'Eu révolta contre lui les Français, qui virent avec indignation la place éminente de ce seigneur accordée au favori, Charles d'Espagne de la Cerda [1]. L'a-

dépouillant jusqu'au sein, elles se fustigeaient comme les hommes. *Voyez* Rebdorf, lieu cité. — Fleury, Hist. ecclés., t. 20, l. 95, p. 97. — Levesque, t. 1, p. 531. — Villaret, t. 8, p. 473.

[1] Villani, l. 3, c. 95. — Froissard, c. 159. — Le-

mitié que le roi avait pour celui-ci est peut-être la source de tous les maux qui vont inonder la France ; elle causa la jalousie de Charles d'Évreux, roi de Navarre, surnommé *le Mauvais*. Les charmes de sa figure, les grâces de toute sa personne, les dons de l'esprit rendaient ce monarque agréable et séduisant ; mais son cœur était un abîme qui recélait toutes les ruses et les crimes de l'enfer[1]. Il se fit connaître d'une manière digne de lui ; il fit assassiner Charles d'Espagne, et se vanta de ce meurtre aux yeux de la cour épouvantée. Le roi lui avait donné sa fille ; il pleura sur cette alliance, il pleura sur la mort de son ami, et jura de le venger. L'assassin rit de la fureur de son maître, il le brave, il le défie du haut des places fortes où il s'est réfugié[2]. Ses vassaux, son crédit, ses trésors, le rendaient redoutable. Le roi Jean craint une guerre intestine, et l'Angleterre le menaçait d'une invasion

vesque, t. 2, p. 11. — Hist. généal. de la maison de France, t. 1, p. 556.

[1] Continuat. Nangii. — Mém. du roi de Navarre, par Secousse. — Levesque, p. 17 et suiv., t. 2. — Favin, Hist. de Navarre. — Procès mss. du roi de Navarre. — Villaret, t. 9, p. 62 et suiv.

[2] Froissard, c. 154.

prochaine ; il consent à pardonner à Charles d'Évreux, mais ce hardi coupable ne veut point de son pardon. On le conjure de l'accepter pour sauver, aux yeux de la France, l'autorité royale évidemment blessée. Il ne se prête enfin à recevoir sa grâce que moyennant des concessions importantes, et l'on récompense un assassinat mieux qu'on n'eût payé une action magnanime [1].

L'humiliation du roi encourage Charles-le-Mauvais. Il voit qu'il peut tout oser, puisque le crime lui est profitable. Il s'entend avec l'Angleterre, dont il seconde les projets hostiles ; ses complots sont découverts : Jean va lui-même en Normandie, et saisit les terres du perfide ; mais la résistance que lui opposent les forteresses et les châteaux de ce vassal odieux contraint une seconde fois le monarque à négocier avec celui qu'il voulait punir ; une seconde fois, la France eut à rougir d'un traité avilissant. On compta cent mille écus à Charles-le-Mauvais, pour qu'il voulût bien désavouer ses trahisons, et paraître fidèle au roi. Charles imagina de nouveau des attentats réels pour

[1] Levesque, t. 2, p. 18 et 19. — Daniel, t. 5, p. 443. — Villaret, t. 9, p. 84 et suiv.

se faire acheter des apparences de remords [1]. Il médita l'enlèvement et la captivité du roi, et, par de pernicieux conseils, voulut soustraire le dauphin à l'ascendant paternel. Ce jeune prince, qui devait un jour mériter sur le trône le surnom de Sage, sentit, dans ses relations illégitimes avec le roi de Navarre, un trouble inquiet, un mécontentement de lui-même qui le ramena bientôt dans les bras de son père; il y soulagea son cœur par l'aveu de sa faute, et s'y purifia par un repentir sincère [2].

Jean apprend la conspiration de son éternel ennemi; il se rend à Rouen, où Charles et les seigneurs, ses complices, goûtaient sans inquiétude les douceurs d'un banquet, et signalaient, par leur sécurité, le mépris que le roi de France leur inspirait. Mais, alors qu'ils le croient retenu loin d'eux par la crainte et la mollesse, ce roi, suivi de cent soldats, se montre dans la salle investie, fait prisonnier Charles et quelques-uns de ses amis; ordonne qu'on

[1] Continuat. Nangii. — Froissard, c. 154. — Rymer, Act. publ., t. 3, p. 1 et suiv.

[2] Secousse, Mém. du roi de Navarre, p. 68. — Daniel, t. 5, p. 450.

traîne les autres dans un champ voisin, et les fait décapiter devant lui [1].

Charles avait des partisans qui appelèrent Édouard à leur secours, et le saluèrent roi de France [2].

Édouard leur envoie une armée, commandée par Lancastre; bientôt le prince Noir débarque lui-même pour se joindre aux troupes des Anglais et des rebelles. Avec les dix mille soldats qu'il amène, il ravage quelques provinces; mais avant qu'il ait pu se réunir à Lancastre, il est surpris dans les champs de Poitiers par l'armée française, commandée par le roi en personne, et forte de cinquante mille hommes. Le combat lui semble téméraire, il veut fuir; mais déjà ses flancs sont débordés par une cavalerie nombreuse [3]. Le vainqueur de Crécy, l'héritier du trône d'Angleterre, enveloppé de toutes parts, maudit son imprudence, implore la paix, et consent, pour l'obtenir, d'abandonner ses conquêtes et ses pri-

[1] Rymer, Acte du 14 mai. — Secousse, lieu cité, p. 78. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 278. — Villaret, t. 9, p. 152.

[2] Rymer, Actes des 24 juin, 10 juillet, 20 août 1356.

[3] Levesque, t. 2. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 280. — Villaret, t. 9, p. 167.

sonniers [1]. On refuse cette proposition; on veut que lui-même se rende prisonnier avec les cent principaux seigneurs de son armée. Le prince Noir frémit d'indignation, et préfère attendre la mort; mais du moins il veut l'attendre sous les armes et fait fortifier son camp. C'était un champ triangulaire, fermé par une haie très-épaisse et des buissons impénétrables; ce rempart épineux n'avait qu'une étroite ouverture, que cinq hommes de front pouvaient à peine traverser. Cette entrée était gardée par le corps des archers, des fossés et des palissades ajoutaient à cette défense. Le fils d'Édouard attendit dans cette position que la faim l'obligeât à se déclarer vaincu, et à recevoir sans rougir des conditions rigoureuses [2]. Si le roi Jean eût modéré son impatience, et mis un frein à la turbulente ardeur de son armée, deux jours de blocus auraient suffi pour affamer l'armée anglaise, et l'obliger à mettre bas les armes [3]. Mais le roi, mais ses chevaliers présomptueux ne connaissaient point de vic-

[1] Levesque, la France sous les premiers Valois, t. 2.

[2] Froissard, cap. 160. — Levesque, t. 2, p. 45. — Villaret, t. 9, p. 172.

[3] Froissard, lieu cité. — Daniel, t. 5, p. 456.

toire sans combats et sans carnage ; ils veulent forcer les retranchemens des Anglais, et les égorger comme un troupeau timide. Un légat, envoyé par la cour de Rome pour réconcilier les deux puissances, va d'un camp à l'autre, et sollicite en faveur du prince Noir une trève qu'attend celui-ci comme l'unique moyen de son salut [1]. Mais les Français, craignant que ce médiateur généreux ne leur dérobe la proie qu'ils demandent à grand bruit, lui signifient durement de s'éloigner, s'il ne veut pas voir ruisseler le sang dont il s'efforçait de prévenir l'effusion [2].

L'armée de Jean était divisée en trois corps de seize mille hommes; l'un, commandé par le duc d'Orléans, l'autre par le dauphin, le troisième par le roi. Les trompettes sonnent : le premier corps, composé de gendarmes, s'avance pour ouvrir le passage; mais les premiers d'entre eux, engagés entre la double haie qu'il faut traverser pour pénétrer dans le camp des Anglais, sont renversés par les flèches des archers commis à la défense de cet étroit passage; ceux qui les suivent marchent

[1] Froissard, c. 161. — Villaret, t. 9, p. 172.

[2] Levesque, lieu cité.

sur leurs cadavres et tombent percés de coups; les rangs qui leur succèdent éprouvent un pareil sort; quatre guerriers pouvaient seuls se présenter de front devant un ennemi que rendait furieux son péril extrême. Un désordre affreux règne dans ce défilé sanglant; les chevaux blessés, les soldats mourans gênent l'essor de ceux qui se pressaient pour le franchir[1]; la confusion et la terreur frappent de vertige les gendarmes français, qui ne pouvaient ni avancer ni rétrograder, et que leur immobilité forcée livrait à une grêle de traits. L'un des deux maréchaux qui commandait le premier corps tombe sur un monceau de morts, l'autre est fait prisonnier; ceux de leurs soldats qui peuvent se délier de cette inextricable mêlée se sauvent avec tous les signes de l'effroi, et donnent tête baissée dans la division du dauphin, dont ils rompent l'ordre et l'ensemble[2]. Au même instant, une centaine de cavaliers que le prince Noir avait cachés derrière une petite colline, sonnent leurs buccines et font briller leurs armes; les Fran-

[1] Froissard, c. 162. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2, p. 48. — Daniel, t. 5, p 461.

[2] Froiss., *ib.* — Villaret, t. 9, p. 177 et suiv.

çais croient que l'Anglais reçoit un renfort et qu'ils vont être cernés à leur tour; cette crainte achève d'ébranler les troupes du dauphin; les seigneurs qui accompagnaient ce prince voulant le soustraire au péril, s'éloignent avec lui; leur départ a l'air d'une fuite et devient le signal d'une dispersion totale[1]. Les fugitifs se pressent, se nuisent entre eux et sont leurs propres ennemis à défaut des Anglais, qui, loin de croire à cette défaite, bornaient leurs vœux à une capitulation honorable[2]. Cependant on annonce au prince Noir que les deux tiers de l'armée française sont en déroute, et que le roi seul avec le corps qu'il commande tenait encore le champ de bataille.

Le fils d'Édouard en croit à peine cet étonnant rapport; l'orgueil de ses victoires se réveille encore dans son cœur; plein d'espoir il harangue ses soldats, et se fiant à leur valeur et à sa fortune, il quitte son retranchement et présente la bataille au roi Jean[3]. Ce roi avait

[1] Froiss., lieu cité. — Daniel, t. 5, p. 462.

[2] Levesque, t. 2, p. 49.

[3] Spicil., Cont. Nang. — Froiss., t. 1, fol. 87. — Villaret, t. 8, p. 180.

encore sous ses ordres seize mille hommes et une partie de sa noblesse; c'en était assez pour réparer les revers de cette journée; mais par une fatalité inouïe, ses guerriers, qui avaient cru forcer les Anglais dans leur camp et les assaillir dans les taillis et les broussailles, avaient raccourci leurs lances dont la longueur eût été peu propre à l'attaque qu'ils méditaient alors[1]; mais à présent qu'il leur fallait combattre en rase campagne, ces courtes lances excitaient la risée des Anglais et ne pouvaient porter de rudes atteintes. Renonçant à des armes devenues inutiles, ils se bornent à parer avec leurs boucliers la pointe et le tranchant du fer ennemi. Presque tous se laissent égorger sans défense : le roi Jean, armé d'une masse pesante et monté sur un grand palefroi, les venge tous par des faits héroïques; son casque, brisé sur sa tête, laisse à découvert sa chevelure sacrée et ce front que l'onction royale préserve du trépas; tous les Anglais qui l'approchent mordent la poussière sous son bras foudroyant[2]. A ses côtés, meurent ses chevaliers les plus fidèles, un duc de Bour-

[1] Levesque, t. 2, p. 49.

[2] Spicil., Cont. Nangii. — Froiss., lieu cité. — Grandes

bon, un Duras, un La Fayette, un Gaucher de Brienne. Le duc d'Athènes, le comte de la Marche, de Nesle, Montaigu, Ribaumont, expirent sous les yeux de leur monarque au désespoir. A côté de ce prince était Philippe, son plus jeune fils, qui, à peine âgé de douze ans, se trouvait là au plus fort du danger. C'était trop en ce jour désastreux, c'était trop pour l'infortuné Jean d'être monarque et père, d'avoir à la fois à pleurer sur des sujets dévoués et à trembler pour un enfant chéri[1] : aussi ce n'est point pour lui-même que ce monarque garde son bouclier, c'est pour ce fils, incapable de se défendre, c'est ce fils qu'il couvre de ses armes..... Mais, oh ciel! il ne voit plus que des Anglais dans tous ceux qui l'environnent; pas un Français n'est debout à ses côtés; survivant à ses compagnons, il reste seul avec le jeune Philippe; mille soldats menaçans tournent vers lui leurs javelines et lui crient: *Rendez-vous, rendez-vous!....* A ces mots, une noble rougeur couvre son front; il sent

Chroniques. — Daniel, t. 5, p. 463. — Villaret, t. 8, p. 184.

[1] Desormeaux, Hist de la maison de Bourbon, t. 1, p. 283. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2.

redoubler son courage : *Rendez-vous, rendez-vous!* lui répètent les vainqueurs en croisant leurs glaives sanglans sur sa poitrine..... Il hésite et combat encore; mais son fils reçoit une blessure et jette vers lui des yeux attendris : le monarque était inflexible, le père a cédé; il rend les armes et est conduit au prince de Galles [1]. Cet Anglais se montre modeste et généreux; il s'incline respectueusement devant son prisonnier, lui présente le vin et les épices, loue son courage, lui donne un banquet splendide et veut le servir lui-même. Pressé par le roi français de s'asseoir à ses côtés, il lui dit avec grâce qu'il n'avait pas encore mérité de prendre place à côté d'un si grand prince et d'un si vaillant guerrier [2].

Dans le même temps, la Bretagne était le théâtre d'une guerre mémorable.

Jean de Montfort et Charles de Blois se disputèrent le droit de succéder à ce duché [3].

[1] Froissard, cap. 164. — Rymer, Acte du 10 octobre. — Christine de Pisan, mss. de la bibl. royale. — Daniel, t. 5, p. 463. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2. — Desormeaux, lieu cité.

[2] Froissard, cap. 167. — Villaret, t. 9, p. 192.

[3] Invent. des Chartres, t. 3, Bret., n° 44. — Contin. Nangii. — Froissard, c. 66, 67, 68 et suiv. — M. Le-

Des procès de cette importance se décidaient les armes à la main. Les Bretons se partagèrent entre les deux rivaux. Le roi d'Angleterre, colorant son ambition du prétexte de l'amitié, secourut Montfort, dans l'espoir de faire de la Bretagne une province de débarquement. Le roi de France assistait Charles de Blois, parce qu'il voyait en lui un vassal plus fidèle que Montfort. C'est ainsi qu'une guerre de parti devint nationale et politique. Tout ce que les royaumes avaient d'intrépide et de magnanime se distingua dans cette lutte mémorable, où, pendant vingt-deux ans, on livra quinze cents combats et huit cents assauts. Presque toutes les villes de la Bretagne furent prises et reprises plusieurs fois, toutes ses plaines furent arrosées de sang. La présence des Anglais ôtait à ces démêlés affreux l'air d'une guerre civile et d'une dissension domestique. Trop souvent, comme aux jours plus terribles encore où la Vendée vit s'entr'égorger des Français, les Bretons se mesurèrent contre les Bretons ; mais les bannières des Édouard, flottant dans les rangs de Montfort, dissipaient les

vesque, Hist. de France sous le règne des cinq premiers Valois, t. 1.

souvenirs et les images d'alliance et de fraternité que les combattans auraient pu s'offrir mutuellement. Toutefois, après la bataille, le vainqueur, apercevant parmi les morts et les mourans, un parent, un ami, un compagnon d'armes, cédait aux sentimens que la voix d'un misérable honneur avait comprimés, et c'est alors que les larmes de sang et les remords succédaient à l'arrogance et à la fierté du succès.

Montfort ayant été fait prisonnier, sa femme commanda l'armée; couverte d'une cuirasse, et relevant sa longue chevelure sous un casque de fer, elle marchait toujours à la tête de ses partisans, et souvent, prenant l'étendard des mains du banneret, elle se jetait dans la mêlée ou montait la première sur la brèche[1].

Elle s'introduisit à Henneboud, qu'assiégeait Charles de Blois, parcourut les chemins de la ville en appelant à sa suite les mères, les filles, les épouses. A la voix de cette guerrière, les remparts se couvrent de femmes courageuses[2]. L'huile bouillante, la chaux vive, les

[1] Froissard, t. 1, cap. 80 et suiv. — Velly, Hist. de France, t. 8, p. 403.

[2] Froiss., t. 1, c. 82.

traits sifflans, les pierres et les poutres tombent sur les assiégés, qui roulent sanglans et meurtris dans les fossés de la place. La comtesse monte sur la plus haute tour pour voir la position de l'ennemi; elle s'aperçoit qu'il a négligé de cerner une porte qui conduit à son camp presque désert; elle descend avec vitesse, monte à cheval, et, suivie de trois cents cavaliers, va porter le fer et la flamme dans les tentes de Charles de Blois. Celui-ci voit l'incendie, il accourt avec les siens; déjà la comtesse était rentrée dans la place [1]. Bientôt elle en sort pour aller solliciter de nouveaux secours en Angleterre; une flotte est confiée à sa prudence. Charles de Blois en est informé, et, par ses ordres, Louis d'Espagne croise au passage de l'amazone, pour l'attendre et la combattre. Elle paraît et se prépare à l'attaque; armée d'une hache, elle pourfend tous ceux qui tentent d'aborder au navire, où son exemple enflamme guerriers et matelots. Cependant la tempête s'élève, les vents sifflent et soulèvent les vagues, qui retombent en mugissant. Les vaisseaux, amis et ennemis, sont poussés pêle-mêle dans les humides tour-

[1] Froiss., t. 1, c. 82. — Velly, t. 8, p. 403.

billons[1]. Le choc des bâtimens, le grand bruit de la mer, les clameurs des combattans et des naufragés, le cliquetis des armes, tous ces affreux tableaux de péril et de mort n'ont point un seul instant fait pâlir la comtesse de Montfort; à travers les ouragans, elle poursuit, elle combat son adversaire. Le vaincre, l'anéantir, voilà son unique pensée; à peine a-t-elle entendu le roulement de la foudre; à peine a-t-elle vu ses traits de feu sillonner les nues. Le calme reparaît enfin, les vapeurs tombent comme un rideau grisâtre, les flots s'aplanissent, et la belle guerrière, debout sur son navire, voit flotter les débris des vaisseaux de Louis d'Espagne, dont la plupart des soldats avaient reçu la mort ou des chaînes[2].

Cependant Charles de Blois ayant été à son tour prisonnier à la bataille de la Roche-Derien, son épouse fit ce que la comtesse avait fait. Un dévouement et des exploits pareils reproduisirent, durant cette guerre, la merveille de la tendresse conjugale sous les armes de l'héroïsme et de la chevalerie. A l'école de

[1] D'Argentré, Hist. de Bret., l. 6, c. 15, p. 369.

[2] D'Argentré, lieu cité.

ces femmes célèbres se formaient des preux illustres. Ce fut pendant ces guerres opiniâtres que se livra ce fameux combat des Trente, l'orgueil et la gloire des Bretons.

TRENTE-SEPTIÈME RÉCIT.

SUITE DU RÈGNE DES CINQ PREMIERS VALOIS.

La journée de Poitiers et la captivité du roi consternèrent les Français; le dauphin Charles, duc de Normandie, nommé lieutenant-général du royaume pendant l'absence de son père, était loin encore de rassurer ses sujets alarmés, par la sagesse et la prudence qui plus tard le distinguèrent. Ce prince, né avec une foule de vices, devait, comme l'homme le plus sage de l'antiquité, remporter sur une nature ingrate la plus belle victoire qui puisse ennoblir l'humanité.

La défaveur qui l'entourait attiédit le zèle des Français, et encouragea les factieux; il en était de redoutables. A leur tête se faisait remarquer Marcel, prévôt des marchands de Paris, espèce de tribun fougueux qui convoitait une

sorte de magistrature arbitraire sur le peuple séduit par ses discours astucieux et ses actions adulatrices. Cet homme était secondé par Robert, évêque de Laon, partisan du roi de Navarre, et fomentant en secret, dans l'intérêt de ce monarque, des discordes et des complots.

Dans cette crise politique, Charles convoque les états-généraux, pour subvenir aux besoins pressans de la patrie [1].

C'est de cette convocation que datent les longues dissensions qui vont bouleverser l'État.

Le dauphin demanda des subsides aux députés du royaume pour payer la rançon du roi et réorganiser les armées [2]. Loin de répondre à ces demandes urgentes, on parla d'abus, de changemens, de vues utiles, et l'on voulut entraver l'autorité du dauphin, en lui créant un conseil national à la place des magistrats dont on provoquait la destitution. Le prince sentit que chaque jour cette assemblée deviendrait plus arrogante et plus impérieuse; il la congédia, sous le prétexte qu'il avait be-

[1] Froissard, t. 1, c. 170. — *Contin. Nangii.* — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 468. — M. Levesque, t. 2, p. 60.

[2] Froissard, c. 177.

soin, avant de prendre une résolution, de recevoir des lettres du roi son père [1]. Charles s'affranchissait de ces insolens tuteurs, mais il se privait des ressources pécuniaires que seuls ils pouvaient accorder pour subvenir aux besoins les plus pressans. Les ministres altérèrent la monnaie, et ce fâcheux expédient devint pour les factieux, toujours empressés à exagérer les fautes de l'autorité, un texte inépuisable de déclamation et de satires injurieuses. Ils inspirèrent des craintes qu'on laissa trop appercevoir, pour motiver la plainte et les murmures; on transformait les actes les plus justes en abus de pouvoir; chaque agent du gouvernement légitime était en butte aux impertinentes critiques d'une tourbe ignorante et crédule. L'audace devint une spéculation, une carrière; ceux qui s'y lançaient aspiraient à éclipser, par de nouveaux attentats, la renommée des crimes de la veille : il en résulta une émulation d'absurdités et d'extravagances. Sous leur sinistre influence les esprits furent agités d'une frénétique fureur, qu'on sut ha-

[1] Copie manuscrite de la tenue et délibération des États. Biblioth. rayale. — Chron. de Saint-Denis. — Velly, Hist. de France, t. 9, p. 198.

bilement accroître en répandant le bruit, que le roi n'avait écarté les députés des provinces que parce qu'ils avaient élevé la voix en faveur des citoyens [1]. On les préconisa, on les nomma les apôtres de la liberté, les libérateurs de la patrie; on les recommandait avec des cris menaçans; et le dauphin, n'osant braver les émeutes et les rassemblemens des Parisiens, convoqua de nouveau les députés : ils accoururent en vainqueurs, et ne regardèrent plus l'héritier du trône qu'avec dédain. Bientôt l'autorité royale est méconnue; l'anarchie remplace un gouvernement régulier, et les actes arbitraires succèdent aux lois établies. Plus de police dans l'intérieur des villes, plus de discipline dans les armées, qui se divisent en bandes mutinées; les soldats, devenus de féroces brigands, pillaient les campagnes, rançonnaient les cités, et détroussaient les voyageurs [2].

Cependant le bien allait naître de l'excès du mal; le peuple, auquel des orateurs sédi-

[1] *Cont. Nangii.* — Froissard, t. 1, c. 170 et suiv. — Annales de France.

[2] Froissard, t. 1, fol. 93. — Ducange, Gloss., *ad verb. Compagnia.*

tieux promettaient un vain bonheur, commençait à voir qu'au lieu d'un roi légitime, il s'était donné plusieurs milliers de tyrans ; il paraissait abjurer ses erreurs et revenir à l'obéissance [1], lorsqu'on apprit dans tout le royaume que Charles-le-Mauvais avait été délivré de sa prison par les soins de Jean de Pequigny. Ce prince, déchaîné, furieux, affamé de vengeance et de carnage, entre dans Amiens, fait briser les portes des cachots, arme de poignards et de flambeaux tous les scélérats, et grossit son parti et ses armées de ces hordes souillées de crimes [2].

Marcel et Robert l'appellent à Paris, traînant à sa rencontre des bourgeois et des gardes d'honneur. Ce fléau de la France, l'ennemi de la monarchie, entre comme en triomphe dans la capitale du royaume; il y commande, il y règne, il y harangue les citoyens charmés par sa facile éloquence, par ses largesses et ses procédés populaires [3].

Le dauphin, relégué dans son triste palais,

[1] Froissard, t. 1, c. 178, 179. — Velly, t. 9, p. 252. — Daniel, t. 5, p. 478.

[2] Mém. pour servir à l'Hist. du roi de Navarre, par Secousse. — Trésor des Chart., reg. 89, pièce 254.

[3] Annales de France, ann. 1356. — *Cont. Nangii.* —

abandonné, trahi, voulut du moins faire venir du dehors des milices fidèles pour le défendre contre les entreprises des rebelles. Marcel s'opposa à ce dessein. Cet homme criminel fit fortifier Paris, pour s'y défendre contre les armées royales; il organisa les factieux, leur donna des lances, des glaives, et, pour signe de ralliement, leur fit porter un bonnet rouge et blanc. Tous les Parisiens, soit par goût ou par crainte, arborèrent cette livrée de l'anarchie[1].

Charles qui jusqu'alors, par prudence et non par faiblesse, avait paru céder à l'orage, était parvenu du moins à n'inspirer aucune défiance à ses ennemis qui, cessant d'épier ses actions, lui laissèrent l'occasion de s'évader de Paris. Cette fuite le sauva, et avec lui la monarchie et la France; la noblesse se rallia autour de sa personne, et il assembla à Provins les états de Champagne qui, n'étant point mus par les factieux, n'écoutèrent que leur amour pour le salut du royaume[2].

Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 481. — Secousse, lieu cité. — Velly, t. 9, p. 257.

[1] *Cont. Nangii.* — Froissard, t. 1. — Levesque, t. 2, p. 105.

[2] *Cont. Nangii.* — Annales de France.

Fort du dévouement de cette partie de ses sujets, et comptant sur la secrète fidélité de beaucoup d'autres, il fit publier qu'il ne retournerait dans la capitale que lorsqu'on y aurait fait justice des principaux auteurs de la sédition.

Marcel, que cette déclaration menaçait, voulut persuader aux Parisiens que sa cause était la leur. Il fit des armemens considérables, solda des troupes, déclara le dauphin ennemi de l'État, et ouvrit les portes de la ville au roi de Navarre, qu'il flatta d'une élection prochaine au trône de France [1]. Ce prince était venu avec des troupes navarroises; il les conduisit hors des murs de Paris contre l'armée royale, qui le força à une fuite précipitée. Cette défaite, et la conduite crapuleuse que tenait Charles-le-Mauvais, dans l'espoir de gagner l'affection du peuple, le rendirent méprisable à tous les gentilshommes, qui rougirent de servir sa cause [2]. Les bourgeois l'abandonnèrent à la populace qui, elle-même, finit par se dégoûter d'un homme qui ne lui

[1] *Cont. Nangii.* — Chron. de Saint-Denis. — Daniel, lieu cité.

[2] *Cont. Nangii.* — Levesque, t. 2, p. 123.

faisait momentanément oublier ses crimes que par des libéralités dont la source fut bientôt épuisée. Haï de tout le monde, il alla camper, avec quelques bandits, dans une plaine voisine de la capitale, où il n'avait plus de partisans que Marcel, qui lui envoyait chaque jour un mulet chargé de l'argent qu'il percevait avec rigueur sur les bourgeois et les ouvriers [1]. Les intelligences du prévôt des marchands avec le roi de Navarre, les extorsions et l'espèce de brigandage qu'il commettait pour satisfaire, aux dépens des citoyens, la cupidité de ce prince infernal, rendirent Marcel lui-même odieux à ceux qu'il avait trop longtemps abusés [2].

Ce traître, pressentant des dispositions peu favorables à ses projets, eut une conférence avec Charles-le-Mauvais, et trama avec lui un complot digne de tous deux. Ils arrêtèrent que Marcel introduirait, pendant la nuit, les troupes du roi de Navarre dans la ville de Paris; qu'on y massacrerait tous les partisans du dauphin; qu'on ferait un appel aux autres villes pour imiter cet exemple, et pour pro-

[1] Froissard, t. 1, fol. 77. — Velly, t. 9, p. 335.

[2] Froissard, t. 1, fol. 77, v°, col. 2.

clamer le roi de Navarre. Ce complot fut connu; le chevalier Desessarts, son frère, et quelques fidèles citoyens, prennent une bannière semée de lys, et parcourent la cité, en criant : *Mont-Joie* et *Saint-Denis*. A ces cris royaux, on les suit, on les interroge; de distance en distance ils s'arrêtent, dénoncent la perfidie de Marcel, et se font, de tous leurs auditeurs, de courageux compagnons. Cependant l'instant où Marcel devait livrer Paris était arrivé; le prévôt avait déjà saisi les clefs pour ouvrir au roi de Navarre qui, de l'autre côté des portes, haletait de rage et d'impatience : tout-à-coup les bons citoyens se montrent devant Marcel, l'un d'eux l'abat d'un coup de hache, et son corps est insulté par le peuple dont il avait été l'idole.

Alors tous les vœux se tournèrent vers le dauphin, comme seul capable de rappeler sur la France la paix et le bonheur.

Cependant on stipula à Bretigny un traité pour la rançon du roi. Par ce traité, la France cédait quelques villes et une grosse somme d'argent à Édouard; et pour garantie de l'exécution, on remit aux Anglais des otages, parmi lesquels était le duc, fils du roi.

Quand il fallut exécuter les conventions de

Bretigny, toutes les villes françaises, abandonnées aux Anglais, refusèrent de se soumettre à ces étrangers. Le roi, attendri de cet excès de fidélité, mais religieux observateur de ses engagemens, les conjura de renoncer à lui, et de recevoir les lois d'un prince que ses vertus et son courage rendaient peut-être digne de leur commander. Ce fut en vain; ces villes constantes résolurent de soutenir des siéges, des combats, de braver la famine, les souffrances, la mort, plutôt que d'abdiquer la bannière des lys et le titre de Français : pour les détourner de cette résistance, on fut obligé de temporiser et de négocier avec eux; on envoya même des troupes contre de vertueux rebelles; mais, au lieu d'employer le fer, on eut recours à l'éloquence, aux prières; on leur persuada que leur opiniâtreté, annulant le traité de Bretigny, replongerait la France dans les horreurs de la guerre, et forcerait le roi à reprendre ses fers. Ces considérations les décidèrent enfin à se soumettre, mais ce ne fut qu'en versant des pleurs, et en disant : *Ce ne sera que des lèvres que nous obéirons aux Anglais, nos cœurs seront toujours Français* [1].

[1] Froissard, t. 1, c. 153 et 154. — Desormeaux, His-

Cependant les otages livrés à Édouard pressaient en vain leur délivrance, le reste des sommes promises ne pouvait être encore soldé. L'un de ces otages impatiens, le duc d'Anjou, ne pouvant supporter plus long-temps sa captivité, revint furtivement en France, et reparut devant le roi, son père, qui demeura interdit de honte et de colère[1]. Il rougit de voir un prince de son sang violer ouvertement sa parole, et ne rompit le silence que pour lui ordonner d'aller reprendre la place que l'honneur lui assignait. Le duc d'Anjou hésite à remplir cet ordre rigoureux; alors le roi part lui-même, en s'écriant, que si la bonne foi était perdue, ce serait dans le cœur des rois qu'il faudrait la chercher. Il arrive en Angleterre, s'y constitue prisonnier, et y meurt de douleur.

Charles prit en son nom les rênes d'un État qu'il avait déjà long-temps gouverné; l'expérience dont ce prince était redevable à l'adversité, lui devenait utile dans les circonstances

toire de la maison de Bourbon, t. 1, p. 229. — Velly, t. 9, p. 440.

[1] Froissard, t. 1. — Rymer, *Act. publ.*, t. 3, part. 1, p. 73. — Otterbourne, sous l'année 1363.

difficiles où il se trouvait à son avénement au trône.

Ce roi fut sacré dans la ville de Reims. Après cette auguste cérémonie, le cortége reprenait le chemin de Paris, lorsqu'on vit arriver le chevalier Enguerrand d'Eudin, couvert de blessures, blanchi de poussière, trempé de sueur et pressant à coups d'éperons son coursier tout fumant[1]. *Victoire!* s'écrie cet heureux messager; le peuple répond par ses cris de joie accoutumés, *noël*, *noël! Mont-Joie* et *Saint-Denis?* Enguerrand d'Eudin arrive près du roi, met pied à terre; la cour se range autour de lui : le paladin s'exprime en ces termes :

« Le captal de Buch commandait les troupes du roi de Navarre[2]. Cet habile général, digne de servir une meilleure cause, avait conduit ses guerriers dans les champs de Cocherel, sur les bords de l'Eure, et leur avait assigné une position inexpugnable; les Fran-

[1] Chron. manusc., biblioth. royale, n. 9656. — Chroniques de Saint-Denis. — Secousse, Mém. pour servir à l'Histoire du roi de Navarre. — Levesque, t. 2, p. 211.

[2] *Cont. Nangii.* — Chron. manusc., Biblioth. royale, 9656 et 9653. — Vie manuscr. de Bertrand Duguesclin, et l'Histoire de ce capitaine, publiée par Mesnard, c. 10. — Levesque, lieu cité.

çais reconnaissent à l'ennemi l'avantage du lieu et du nombre; mais Duguesclin est à leur tête; ils demandent le combat. Le captal de Buch était campé sur une montagne : derrière lui s'élevait une antique forêt dont l'épaisseur le protégeait contre une surprise, et dont l'ombre immense l'abritait contre la dévorante ardeur du soleil. Le peuple d'alentour, séduit par son maître perfide, lui fournissait contre nous des secours, et ses tentes regorgeaient de vivres et de munitions [1].

» Les Français, au contraire, campés dans une plaine découverte et sablonneuse, ne pouvaient point se garantir des rayons d'un été brûlant; exténués par les chaleurs accablantes, ils avaient encore à souffrir de la disette, et devaient se préserver, par une surveillance continuelle, des embûches d'un pays insidieux. N'importe, ils voient Duguesclin; pleins de confiance dans le génie de ce héros, ils demandent à grands cris le signal de la bataille [2].

» Le captal de Buch, ne voulant point quit-

[1] Vie de Bertrand Duguesclin. — Velly, Histoire de France, t. 12, p. 33.

[2] Levesque, t. 2, p. 215.

ter le poste redoutable qui doublait ses forces, pour risquer dans la plaine les chances de la fortune, attendait que la détresse de ses ennemis les eût affaiblis et presque vaincus, afin d'achever aisément leur défaite. Ce grand capitaine arrête la fougue de ses soldats qui, provoqués par les nôtres, voulaient se mesurer avec eux. Pendant deux jours les armées restèrent en présence. L'aurore du troisième vit les armes blanches d'un héraut d'armes sur la montagne où campaient les Navarrois : c'était un envoyé de Duguesclin, qui venait proposer au captal de descendre dans la plaine, où les Français lui laisseraient à loisir et sans l'attaquer, ranger comme il lui plairait ses troupes en bataille [1]. Le captal refuse le défi; Duguesclin qui ne voit de salut que dans une bataille, a recours au stratagème pour forcer l'ennemi à la livrer, et déjà la plus grande partie de son armée semble fuir; les Navarrois qui nous regardaient comme leur proie, frémissent en nous voyant nous éloigner. Ni les ordres, ni les prières du captal ne peuvent les arrêter; ils descendent tumultueusement comptant nous écraser sous leurs coups.

[1] Hist. de Bertrand Duguesclin.

et changer en déroute notre mouvement rétrograde. Le captal entraîné par eux les suit, en maudissant leur imprudente ardeur, et toutes leurs troupes couvrent la plaine. Duguesclin s'arrête alors; au signal convenu avec les chefs, nos bataillons font volte-face, et notre fuite combinée se trouve tout-à-coup un plan d'attaque ingénieusement concerté [1].

» Les Navarrois n'ont plus l'avantage des hauteurs, mais ils ont encore celui du nombre, et le captal, qui vingt fois mérita le nom de héros, commande leur manœuvre et les dispose au combat. Duguesclin, avant de faire sonner la trompette, parcourt les rangs en criant : *Pour Dieu! souvenez-vous, compagnons, que nous avons un nouveau roi; qu'aujourd'hui sa couronne soit honorée par nous* [2]*!* Cette harangue enflamme nos cœurs, trente chevaliers font vœu d'enlever le captal au plus fort de l'action, fût-il au milieu de dix mille lances. La bataille s'engage, la bannière des lys s'agite à longs plis, et l'or dont elle étin-

[1] Vie de Duguesclin, c. 10.

[2] Annales de France, ann. 1354. — *Cont. Nangii.* Levesque, t. 2, p. 217. — Vie mss. de Duguesclin. — Velly, t. 10, p. 34.

celle entrecoupe de ses lueurs éclatantes les nuages de poussière qui, sous les pas de quarante mille combattans, s'élèvent dans l'atmosphère et obscurcissent l'horizon. Ces chiffres glorieux, ces armes de France, tracés sur la soie mouvante, sont les astres de la victoire; toutes les épées sont teintes de carnage, et les échos de l'Eure prolongent le long des rivages un bruit terrible où cent bruits sont confondus.

» A travers ces sombres horreurs, trois fois Duguesclin apparut avec un coursier différent et des armes nouvelles. Cependant c'était l'instant où nos trente chevaliers devaient accomplir leur vœu téméraire; ils se serrent les uns contre les autres, se précipitent sourds et aveugles pour les mille dangers qui les entourent, percent la mêlée, vont droit au captal de Buch, et malgré la résistance de ce chef et des gardes qui le défendent, ils l'enlèvent et le portent au fond de la forêt. Les Navarrois, stupéfaits de cet événement et privés du chef qui était l'ame de leur parti, ne savent plus ni attaquer ni se défendre. Les flots de l'Eure roulent sur des bataillons entiers que la frayeur a poussés dans le cours de cette rivière; d'autres jettent leurs armes devant Dugues-

clin[1], qui m'envoie près de vous pour vous faire hommage de cette victoire. »

A peine Enguerrand d'Eudin a-t-il fini de parler, que ses écuyers qu'il avait devancés viennent déposer aux pieds de Charles l'armure du captal de Buch et les sanglantes bannières de Navarre.

Quelque temps après ces événemens la France jouit d'une paix générale, et le roi de Navarre lui-même signa le traité qui l'assurait. Mais en ces temps éloignés, la paix avait ses dangers, puisqu'elle rendait oisifs des gens qui ne vivaient que du métier des armes, et qui, licenciés par le souverain, continuaient pour leur compte des courses et des attaques journalières; on vit donc reparaître ces compagnies d'aventuriers et de brigands que la dernière guerre avait fondues dans l'armée. L'espoir du pillage, l'habitude et le goût d'une vie tumultueuse, recrutaient d'une façon effrayante ces bandes rapaces [2], et l'on vit à leur tête des hommes qui sous des drapeaux légi-

[1] Hist. de Duguesclin, c. 20 et 21. — *Cont. Nangii.* — Daniel, t. 5, p. 8, 9, 10, 11 et 12. — Levesque, t. 2, p. 217.

[2] Froissard, t. 1, fol. 95, v°, col. 2. — Vie mss. de

times eussent mérité des éloges par leur bravoure.

Cette armée de brigands, éparpillée en mille endroits du royaume, l'aurait infailliblement ruiné, si un héros ne s'était pas chargé de les entraîner hors de France pour y épuiser leur féroce courage dans une expédition glorieuse. Duguesclin emmena les compagnies en Espagne pour soutenir les droits de Henri Transtamare qui disputait le trône à Pierre-le-Cruel. Parmi tous les crimes dont Pierre s'était souillé, il en était un qui devait trouver des vengeurs sous les étendards des lys. Ce monstre avait fait périr la belle et vertueuse Blanche de Bourbon son épouse. C'en était assez pour que la France prît les armes. Pierre-le-Cruel fut vaincu à la bataille de Montiel, et Transtamare, couronné roi de Castille, devint le plus fidèle allié de Charles V.

Pendant la paix qui régnait dans l'intérieur du royaume, Charles avait fait fleurir la justice et prospérer l'administration des finances. La rançon du roi Jean était acquittée, la Bretagne

Bertrand Duguesclin. — Du Cange, Gloss., v° *Compagnia.* — Desormeaux, Histoire de la maison de Bourbon, t. 1, p. 295.

était soumise, Charles-le-Mauvais avait été dépouillé d'une partie de ses domaines.

A mesure que la France reprenait sa force et sa prééminence, sa rivale au contraire perdait de ses avantages, et semblait devoir bientôt retomber en vasselage. Le prince Noir avait épuisé les ressources pécuniaires de l'État par la guerre de Castille, où Pierre-le-Cruel l'avait payé d'ingratitude, et par son goût effréné pour le luxe, les fêtes et la magnificence. Il exigea de nouveaux impôts; les provinces françaises, cédées récemment malgré elles au roi d'Angleterre, sentirent alors réveiller pour cette nation la haine qu'elles avaient difficilement domptée[1]. Les seigneurs de la Guyenne et de la Gascogne se plaignirent à Charles V de la conduite d'Édouard qui, comme vassal de France, à raison de ces provinces, fut mandé à la cour des pairs.

Cependant Édouard, n'ayant point déféré à cette haute juridiction, fut traité comme un sujet rebelle, et l'on prononça la confiscation de ses fiefs[2]. Édouard fit mourir les mes-

[1] Froissard, t. 4. — Levesque, t. 2 et 3.

[2] Registre des plaidoyers de la cour, commencé en 1369. — Froissard, c. 281.

sagers qui lui apportèrent la décision de la cour des pairs. Nous irons à Paris, dit-il, puisque nous y sommes mandés, mais ce sera le casque en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. Il envoie Lancastre avec ordre d'incendier nos ports, et Lancastre est repoussé par le comte de Saint-Pol; il envoie Robert Knolles, qui marche sur Paris avec trente mille hommes, et Knolles est forcé de lever le siége de cette capitale; enfin paraît le comte de Pembrocke monté sur une flotte superbe. Confiant dans un élément pour ainsi dire national, il fend la mer qui baigne les côtes de la Rochelle. La politique de Charles V avait préparé dans cet endroit un puissant adversaire aux Anglais; Transtamare que le devoir, la reconnaissance, l'amitié, l'intérêt même, liaient à la cause de la France, avait envoyé à son secours quarante gros navires et treize chaloupes, conduits par les vainqueurs de Pierre-le-Cruel. Cette flotte, rangée dans la rade de la Rochelle, défie la flotte anglaise, et le combat s'engage. Les Castillans, du haut de leurs ponts élevés, jettent sur les bâtimens anglais des barres de fer rouge, des masses de plomb, des poutres, des quartiers de rochers qui font vaciller sur les flots tremblans les na-

vires fracassés; plusieurs barques chavirent et s'engloutissent. La nuit sépare en vain les combattans : ils jettent l'ancre; le jour les retrouve au même endroit prêts à continuer le carnage [1].

Les vaisseaux, attirés par des crampons de fer et des cables, se heurtent et vomissent des ennemis, que deux jours de combat avaient rendus furieux. Dans cet abordage, la hache, les lances, les massues d'airain, les glaives, les poignards, les frondes, toutes les armes que ces temps belliqueux avaient forgées pour multiplier la mort, frappent, égorgent à la fois. Les tillacs sont couverts de cadavres, et le sang qui les noie déborde et s'échappe des vaisseaux : la victoire se déclare pour les Castillans, et Pembrocke reçoit les fers de Transtamare [2].

Les Français se consolaient sur les pas de Duguesclin de n'avoir point combattu à cette mémorable affaire. Eh ! quels exploits pouvaient-ils envier, quand ils avaient vu Montmorillon, Chauvigny, Leuzac, Moncontour,

[1] Mariana, Hist. d'Esp. — Froissard, c. 306. — Daniel, t. 6, p. 72. — Velly, t. 10, p. 212 et suiv.

[2] Froissard, c. 31.

et plusieurs autres places leur ouvrir leurs portes[1]! Mais ces conquêtes trop rapides ne satisfaisaient pas pleinement leur courage; ils veulent une résistance héroïque et des remparts plus superbes. Le siége de Sainte-Sévère va leur offrir tout ce qui pourra flatter leur orgueil et redoubler leurs efforts. Cette place, avec ses fiers donjons et ses triples murailles, se montrait de loin comme un adversaire disposé à la défense la plus opiniâtre. Autour de son enceinte, le connétable déploie son armée triomphante; le grand nombre de ses succès avait fait pour ainsi dire une habitude de victoire pour ses soldats pleins d'assurance; certains d'un nouvel avantage, ils se préparaient aux assauts et aux combats en chantant et en riant. Cette confiance ôtant à leur armée tout ce que son aspect avait d'effrayant, attirait à sa suite une foule de seigneurs, de dames et de demoiselles charmantes, de ménestrels et de troubadours. Chaque marche ressemblait à un carrousel; chaque attaque était comme une fête et une joute agréable[2]. Les blessés étaient

[1] Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2, p. 226-328.

[2] Levesque, p. 327.

pansés par les femmes; les combattans recevaient de leurs belles mains, sur le bord du fossé, et jusque sur la brèche, des rafraîchissemens, des écharpes, des rubans et des billets d'amour. Jamais ce mélange de guerre, de luxe et de galanterie, ne se montra mieux que dans le siége de Sainte-Sévère, où, sous les yeux des ducs de Berri et de Bourbon, de l'invincible Duguesclin et de plus de mille femmes adorables, à la vue des plus grands seigneurs, d'une cour polie, nos soldats allaient aux travaux de la sape et de la mine, et revenaient couverts de sang, de poussière, recevoir les applaudissemens d'un sexe *qui leur fournissait d'armes et de courage tant qu'il pouvait*[1]. Les broderies, l'or des livrées, l'éclat de quarante bannières et de soixante pennons flottans dans la campagne, des pavillons de feuillages et de fleurs, construits près des tentes des assiégeans, des chants de joie, des cris de bataille, les sons du galoubet, l'airain des trompettes, le roulement des tambours, tout célébrait dans les rangs des fils de la France l'alliance de la gloire et de la

[1] De pareils traits sont communs dans nos annales. *Voyez* l'Hist. de d'Aubigné, t. 3, l. 1, p. 26.

beauté. Dans ce siége fameux, rien ne parut impossible; on exécutait les entreprises les plus téméraires comme les choses les plus faciles; et ceux qui étaient mortellement frappés, expiraient en achevant d'écrire de leur sang une lettre à leur maîtresse [1].

Le courage des Français avait excité celui des assiégés, que d'ailleurs leurs périls tenaient tous les jours éveillés. Leur défense fut digne de l'attaque : ils dépavèrent les rues de Sainte-Sévère, découvrirent les toits de leurs maisons, et démolirent même leurs foyers pour en lancer les débris à l'ennemi; ils jetèrent pour ainsi dire la ville hors de son enceinte, et, selon l'expression d'un historien [2], ils se firent des armes avec les pierres de leurs remparts, détruisant ainsi leurs fortifications pour les défendre.

Après avoir soumis Sainte-Sévère, Duguesclin surprend la ville de Poitiers avec trois cents chevaliers, et en envoie un pareil nombre pour former le siége de Soubise. Le captal de Buch, qui devait défendre cette place, est surpris, vaincu et fait prisonnier par les

[1] Histoire de d'Aubigné, t. 2, l. 2, p. 126.

[2] Levesque, t. 2, p. 328.

Français. Duguesclin, sorti de Poitiers, s'empare de vingt autres places, et, après un siége plus long, se rend maître de Thouars, où s'étaient réfugiés les derniers partisans d'Édouard. Ce roi avait préparé un débarquement; mais tout, jusqu'aux vents, lui semblait contraire. Trois fois il fait voile pour la France, trois fois il est repoussé par la tempête sur les côtes d'Angleterre; et, connaissant la fortune de Charles V, il s'écrie : *Il n'y eut oncques roi qui moins arma, et s'y n'y eut oncques roi qui tant me donnât à faire*[1]. Édouard voyait sa gloire s'éclipser chaque jour; sa vieillesse était profanée par de ridicules amours; sa puissance manquait de l'appui et de l'amour de ses sujets, fatigués de son ambition, de ses dépenses et de ses entreprises ruineuses. En vain ce monarque implorait-il le secours de ses voisins, sa cause ne pouvait pas intéresser, et sa fortune ne pouvait plus séduire. Bientôt il vit mourir à Westminster le prince de Galles, son fils; lui-même, dévoré de chagrin, mourut l'année suivante, après avoir régné cinquante et un ans. Règne sublime, si le destin eût pu en abréger la durée, et retrancher de la vie de ce

[1] Froissard, t. 2.

grand roi des années trop stériles et trop indignes des autres ! Richard II, fils du prince Noir, lui succéda.

Cependant Charles V, qui, durant sa régence et au commencement de son règne, n'avait pu armer douze cents hommes, voyait, grâce à son génie et à son administration sage et prévoyante, s'organiser sans efforts cinq armées superbes qui, sur différens points et commandés par des chefs habiles, devaient exécuter à la fois, contre l'Angleterre, les ordres du sage monarque.

Mais tandis que la France avait sur terre des forces imposantes, elle se créait une marine, alliait ses flottes à celles de la Castille, et sous le commandement de l'amiral Jean de Vienne, trente de ces vaisseaux descendaient un grand nombre de nos guerriers sur les côtes de Kent à Hastings, à Plymouth, dans l'île de Wight et près de Douvres [1].

Il y avait là de quoi compenser les journées de Crécy et de Poitiers, et déjà la patrie était vengée, lors même que Duguesclin n'eût point poursuivi dans l'Aquitaine le cours de ses succès miraculeux. Ce connétable se rendit maî-

[1] *Cont. Nangii.* — Nicolle Gilles, Annales de France.

tre de cent trente-quatre places et forçait Bergerac la clef de la Gascogne. En même temps les ducs de Berri et de Bourbon chassaient les Anglais de l'Auvergne, et le duc de Bourgogne en purgeait la Picardie[1].

Duguesclin avait posé un instant l'épée, et déjà l'Anglais avait pris plusieurs villes en Auvergne. Le connétable y court et fait le siége de Châteauneuf-Randon; les assiégés, forcés de capituler, jurent de se rendre à un terme convenu s'ils ne reçoivent pas de secours. Mais, hélas! au milieu des jeux et des tournois qui occupent le repos des Français sous les murs de cette place, une maladie mortelle a frappé Duguesclin[2]. Couché sur des drapeaux, entouré du maréchal de Sancerre et des plus braves chevaliers, ce héros expire avec calme, en ne laissant échapper qu'un regret, celui de ne plus servir la patrie. Cependant le terme convenu pour la reddition de la place s'est écoulé sans qu'elle ait reçu le secours attendu : les assiégeans savaient que Duguesclin n'était plus, les cris des soldats et le deuil du camp le leur avaient appris; mais

[1] Levesque, Hist. de France, t. 2.

[2] Hist. de Duguesclin. — Froissard, t. 2, c. 49.

l'ombre de ce héros semblait planer sur les remparts, et les Anglais vinrent respectueusement déposer les clefs de la ville sur la froide dépouille du grand capitaine et de l'homme de bien [1]. Les restes de Duguesclin attendaient encore de nouveaux, de plus doux triomphes. A leur passage dans les villes et dans les campagnes, les citoyens venaient les arroser des larmes de l'admiration, de la reconnaissance, de la plus vive douleur. Les notables et le clergé les allant chercher avec pompe se les transmettaient de distance en distance; les vétérans quittaient les asiles où ils jouissaient du repos glorieux que leur vieillesse devait à celui dont la France tout entière pleurait la perte, et ils s'indignaient d'avoir survécu à leur chef. On eût dit qu'avec Duguesclin une époque heureuse, un siècle illustre, se fût tout-à-coup englouti dans le passé, et qu'il ne restât plus pour les vivans que ténèbres, angoisses, revers et misères. A ce concert unanime d'éloges, de respects, les ennemis répondaient au loin, oubliant tout ce que leur valait un tel trépas, pour déplorer la fin de celui qu'ils avaient tant de fois admiré.

[1] Hist. de Duguesclin. — Daniel, t. 6, p. 148 et 149.

Les princes, les ducs, les plus hauts et puissans seigneurs, escortèrent le cercueil du brave, jusque sous la voûte de Saint-Denis, où il fut placé parmi les tombeaux des rois; pendant long-temps la cour fut attristée. Il fallait enfin songer à nommer un autre connétable, mais la renommée de Duguesclin effraya ceux qui pouvaient prétendre à cette dignité. On l'offrit au vaillant Couci, qui rougit et la refusa; on pressa Clisson de l'accepter; aussi grand que Couci, il fut aussi modeste, et la France resta quelque temps sans connétable.

Une perte encore plus déplorable que celle de Duguesclin redoubla le deuil du royaume; Charles V mourut âgé de quarante-quatre ans : on l'avait surnommé le Sage, et la postérité confirma ce jugement.

L'État était florissant, mais dès que sa colonne se fut écroulée, on n'y vit plus que des décombres. Après l'ordre établi dans son gouvernement, rien ne fait mieux connaître le prix d'un roi sage que les revers et les troubles qui suivent son trépas. Le règne désastreux de Charles VI fait ressortir, par ses ombres funestes, tout l'éclat des admirables qualités de son prédécesseur.

Le royaume ne fut en aucun autre temps

plus proche d'une ruine totale que sous cet infortuné Charles VI, dont le moindre malheur est d'avoir été privé de sa raison pendant la plus grande partie de sa vie. Au surplus, cette étrange époque de notre histoire se distingue de toutes les autres, non-seulement par des révoltes, des conspirations, des guerres civiles et des fléaux; mais encore par des traits d'ignorance, de superstition et de barbarie, dont on croyait la nation affranchie. Dans ces grands mouvemens séditieux, la masse du peuple agitée, soulève et répand sur la surface de la France, le goût invétéré des miracles et du merveilleux. Un tourbillon orageux semble tout-à-coup effacer les vestiges d'une civilisation naissante, et repousser les Français aux siècles féroces des Genséric et des Attila.

Charles était dans sa dixième année lorsque son père mourut. Il y avait alors en France quarante-six princes du sang, presque tous ambitieux et jaloux du pouvoir suprême. La régence du dauphin était convoitée par quatre de ces princes; le moins digne d'être l'appui du rejeton royal était Louis de France, duc d'Anjou. Comme l'aîné des frères du feu roi, il fut choisi au préjudice des ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon. Ces deux der-

niers avaient des partisans, non comme les plus capables, mais comme les moins vicieux [1].

Le duc d'Anjou était insatiable de trésors, et l'épargne de Charles V ne put l'assouvir; il créa des impôts, le peuple murmura. Les carrefours de Paris et de Rouen étaient le théâtre d'attroupemens bruyans, on criait à la liberté et l'on se procurait des armes [2].

Le régent promit au peuple de diminuer les subsides; le sacre du roi devait être l'époque de cet adoucissement à la misère publique. La cérémonie du couronnement fut magnifique; il y eut à Reims des fêtes et des galas où le connétable Olivier de Clisson (il avait enfin accepté cette dignité) et Louis de Sancerre, servirent à cheval les plats du banquet royal [3].

Cependant Charles, qui ouvrait fréquemment de brillans tournois, avait rendu à la chevalerie son lustre et sa renommée. A cette

[1] Le Laboureur, Introd., p. 38. — Choisy, p. 142, 261. — D. Vaissette, Hist. du Languedoc, p. 44, c. 4. — Juvénal des Ursins, p. 88. — Villaret, continuateur de Velly, t. 12, p. 59.

[2] Chronique de Monstrelet. — Villaret, t. 12. — Levesque, t. 3.

[3] Le Laboureur, traduct. de l'Histoire anonyme de Charles VI, c. 3, p. 10.

époque, Renaud de Roye, Boucicault et le sire Saimpy, tous trois de petite stature, mais d'une bravoure éprouvée, firent publier à son de trompe, dans tous les États de la chrétienté, *qu'en l'honneur de la chevalerie de France, ils soutiendraient envers et contre tous des combats à l'épée ou à la lance*. Le lieu de ce pas d'armes était à Saint-Ydenard, entre Calais et Boulogne. Les dames et la noblesse de nos grands fiefs s'y rendirent. On vit arriver une foule de chevaliers et d'écuyers du pays d'Angleterre, de Hainault, de Lorraine, de Gueldre et de Flandre. Deux écus étaient suspendus à une aubépine à l'entrée de la plaine de Saint-Ydenard; ceux qui voulaient jouter touchaient les écus avec la lance, et ceux qui préféraient l'autre genre d'escrime les frappaient avec l'épée. Pendant trois jours, de Roye, Boucicault et Saimpy, traitèrent splendidement sous des tentes brodées et à l'ombre des toits de feuillage, tous les Français et étrangers qui étaient venus comme spectateurs ou comme champions [1].

Les trois jours suivans étaient réservés au

[1] Juvénal des Ursins, Histoire de Charles VI. — Monstrelet, Chron.

combat. Nos trois chevaliers se mesurèrent avec quarante paladins étrangers, parmi lesquels on distinguait Jean de Hollande, frère du roi d'Angleterre, le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, les deux Thomelin, Pierre de Courtenay, les sires de Beaumont et de Cliffort. Chacun des tenans français eut à soutenir le choc de plusieurs adversaires qui attaquaient à la fois, et que remplaçaient un second et un troisième rang de leurs compagnons; Renaut de Roye, Boucicault et Saimpy, proclamés vainqueurs, furent couronnés de la main des dames [1]. Ce fait d'armes fit grand bruit, et chez les nations étrangères on disait alors en manière de proverbe, *que si le démon sortait tout brûlant de l'enfer pour se battre en duel, il se présenterait d'abord un Français pour accepter le défi.*

Beaux jours de la valeur et de la galanterie française, trop tôt vous deviez vous éteindre dans la barbarie et les plus affreuses calamités! Le jeune et intéressant Charles VI n'est lui-même qu'une brillante aurore que, pour toujours, va couvrir un voile funèbre. Hélas! ce prince, nourri dès sa jeunesse au milieu des

[1] Le Laboureur, l. 10, c. 4, p. 193, 194, 195.

soulèvemens, des trahisons, intimidé par le récit des prodiges dont le peuple s'alarmait pour lui, avait au fond de l'ame une tristesse attendrissante; il se défiait de la destinée; les épines de la souveraineté entouraient les roses de son bel âge, et les prémices d'une vie trop tôt fanée. Peut-être aussi le supplice du vertueux Desmarets fit-il naître dans le sein de cette royale fleur le ver rongeur du remords. Un jour, Charles VI sortait de la ville du Mans suivi de chevaliers armés; il traversait avec eux une forêt, lorsque du milieu d'un taillis épais s'élance un homme d'une taille gigantesque et presque nu. Ses cheveux sont en désordre, ses yeux hagards, sa voix terrible. Le personnage effrayant saisit la bride du cheval de Charles, en criant : *Roi, n'avance pas, tu es trahi*[1].. A ces mots il disparaît. L'impression que causa au roi cet insensé, qui peut-être s'était échappé de la maladrerie voisine, le jette dans un trouble indéfinissable et réveille en lui mille souvenirs confus et pénibles. Hors de la triste forêt il cheminait en silence, vêtu d'une robe de velours noir dans une plaine dont le sable réfléchissait les feux du soleil,

[1] Le Laboureur, l. 12, c. 3, p. 219.

quand un de ses pages fit, en trébuchant, tomber sa lance sur le casque d'un autre page. Arraché par ce bruit à sa profonde rêverie, le prince croit qu'on en veut à ses jours et qu'on le trahit en effet. Furieux, et ne voyant autour de lui que des assassins, il frappe et tue quatre de ses fidèles serviteurs, le reste prend la fuite; Charles, resté seul et trempé d'une sueur froide, s'assied au pied d'un arbre; son œil égaré regarde, sans les voir, les cadavres dont le sang ruisselle et fume. Ses gens l'observent et s'approchent pour l'arracher à ces funestes lieux; il se laisse conduire par eux, avec la docilité d'un enfant; déposé sur sa couche, il y reste deux jours entiers plongé dans une léthargie pareille à la mort. Charles se réveille enfin, ou plutôt ce n'est plus que l'ombre de lui-même : sa raison s'était évanouie.

Dans ces temps d'ignorance, on crut que le roi était victime d'un sortilége; il vint, du midi et du nord de nos provinces, des imposteurs qui, sous le nom de magiciens, se vantaient de dissiper les charmes dont l'esprit du monarque était fasciné[1].

[1] Le Laboureur, l. 15, c. 3, p. 242.

L'église, l'université et le parlement, ordonnèrent pour sa guérison des prières publiques et des pélerinages. Les routes étaient couvertes de pauvres gens qui, dévotement et en *piteux costume*, allaient aux lieux saints prier pour la santé de leur seigneur-roi. Les religieux de Saint-Denis sortirent du sanctuaire les reliques miraculeuses, et se rendirent processionnellement à Paris.

Ce n'était pas assez qu'un puissant monarque en fût réduit à inspirer de la pitié; cette pitié devait être fugitive pour lui comme pour tous ceux qui en ont besoin [1]. Son palais est désert, ses flatteurs l'abandonnent; son frère, le duc d'Orléans, ne songe plus qu'à disputer l'autorité à Philippe duc de Bourgogne, son oncle; et plus coupable qu'eux tous, Isabelle de Bavière, épouse du malheureux Charles VI, étale aux yeux de sa cour un luxe impudique et des appas adultères. Le peuple seul n'oubliait pas son roi; tous les jours il priait pour lui, et lui donnait le surnom de *Bien-Aimé*. Les rivalités des ducs d'Orléans et de Bour-

[1] Sur le dénuement absolu du roi, *voyez* Le Laboureur, Hist., p. 514, 520, 528. — Choisy, p. 284 et 301. — Villaret, t. 12, p. 330, 401, 447.

gogne divisaient l'État en deux factions. Pour se rendre mutuellement odieux au peuple, ils censuraient leurs actes d'administration, et l'un conseillait sourdement des mesures tyranniques pour les imputer ouvertement à l'autre.

Philippe de Bourgogne mourut, léguant sa haine pour le parti d'Orléans à Jean-sans-Peur son fils. Celui-ci, avec autant d'ambition que son père, n'avait aucune de ses vertus, et se faisait un jeu de la morale, de la religion et de l'humanité. Il attaqua le duc d'Orléans, dont la conduite donnait à la vérité trop de prise aux accusations de ses ennemis.

Jean-sans-Peur devint l'idole du peuple par ses libéralités et ses harangues, où il affectait de gémir sur les impôts dont les citoyens étaient accablés. Certain de l'attachement des Parisiens, il ne s'en éloigne que pour revenir à la tête d'une armée. Le duc d'Orléans lève des troupes; une comète parut dans les airs; les astrologues prédirent les hérésies, le schisme et toutes les horreurs d'une guerre civile. Charles VI eut à cette époque un instant lucide; il vit la France en proie aux fureurs des princes qui devaient la défendre; ce spec-

tacle affreux déchire son cœur, et il retombe plus malade que jamais [1].

Cependant les ducs d'Orléans et de Bourgogne se réconcilièrent au moment de se combattre; chacun d'eux s'y prêta d'autant plus volontiers, que son hypocrisie voyait, dans cette feinte réconciliation, un moyen de mieux tromper son rival. Plus ils songeaient à se trahir, et plus ils multipliaient les marques d'un véritable attachement. Jean-sans-Peur coucha avec le duc d'Orléans, communia avec lui, but dans sa coupe, contracta avec ce prince une fraternité d'armes, et lorsqu'il eut édifié le public et la cour au moyen de ces démonstrations perfides, il le fit assassiner par des satellites qui, pour protéger leur fuite, répandirent derrière eux un incendie [2]. Ce prince s'était enfermé dans une tour dont il avait fait murer les fenêtres et abaisser la porte. Le soir il s'y traînait et fermait avec soin les serrures, que le lendemain il n'ouvrait qu'avec terreur. Dans la crainte d'être empoisonné, il ne mangeait que des fruits, il ne buvait que de l'eau

[1] Le Laboureur, l. 22, c. 2, p. 447 et suiv.

[2] Amelgard, Notice des manusc., t. 1, p. 411. — Juvénal des Ursins, p. 235. — Thomassin, p. 87.

qu'il allait puiser lui-même. Las de cette vie inquiète, Jean-sans-Peur veut mériter ce nom et surprendre ses ennemis par son audace [1].

La veuve et le fils du duc d'Orléans avaient demandé vengeance. Le duc de Bourgogne est cité à la chambre des pairs et appelé à la table de marbre. Tout-à-coup il paraît devant la cour intimidée; il paraît armé de pied en cap, et suivi de ses partisans. Il ose plaider sa cause, et s'honorer de l'assassinat d'un prince qui dévorait la fortune publique et minait les fondemens du trône. Jean Petit, son avocat, parle à son tour; il prétend prouver par douze argumens, en l'honneur des douze apôtres, qu'il est permis de tuer un tyran; que le duc d'Orléans s'était rendu coupable des plus grands forfaits; qu'en conséquence, son assassinat n'était qu'une action méritoire [2]. Le peuple, ébloui de ce discours, applaudit le défenseur et porte en triomphe l'accusé. Les promesses, les discours et les présens de Jean-sans-Peur

[1] Chron. de Monstrelet. — Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI.

[2] Bibl. royale, mss. de Colbert, coté 35; mss. de Béthune, coté 9420; mss. de Brienne, coté 196, fol. 80, v°. — Juvénal des Ursins, p. 236. — Villaret, Hist. de France, t. 13, p. 16.

achèvent de lui soumettre les Parisiens; il s'empare des rênes du gouvernement. Le jeune duc d'Orléans, secondé du comte d'Armagnac son beau-père, n'ayant pu obtenir vengeance par la voie de la justice, la demande les armes à la main. Il défie son ennemi; on arbore les couleurs des Orléanais et des Bourguignons [1]; les deux partis s'attaquent; les rixes sont journalières; les bouchers de Paris, armés par Jean-sans-Peur, plongent dans le sang humain leurs bras nerveux et dégoûtans.

Tandis que la criminelle Isabelle de Bavière consumait ses jours dans l'égarement de ses passions effrénées; tandis que cette Messaline, cette Théodora nouvelle, passait de la couche incestueuse du duc d'Orléans aux bras sanglans du duc de Bourgogne, et que, dans les profusions, dont une foule de favoris étaient les vils objets, elle ruinait le trésor de l'État et la fortune des malheureux citoyens [2], le roi et ses enfans manquaient de linge et d'alimens.

[1] Chron. mss., bibl. roy., n. 10, 297. — Chron. de Saint-Denis. — Choisy, p. 280. — M. Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 3. — Villaret, t. 13, p. 148.

[2] Chron. de Monstrelet, t. 1, fol. 239. — David Hume, t. 6, p. 54. — Saint Remi, p. 107.

Relégué dans un appartement dont on avait arraché les tentures et enlevé les plus beaux meubles, il restait des semaines entières sans voir d'autres personnes que la femme qui le servait.

Souvent la folie du prince prenait un caractère plus sombre, et alors il errait dans son palais en proférant des mots sans suite. Un jour qu'il était dans un de ces noirs accès, il surprit la reine en tête-à-tête avec un de ses amans, qu'il fit coudre dans un sac et jeter dans la rivière, avec cet écriteau : *Laissez passer la justice du roi.*

L'Anglais voulut profiter des discordes de la France; il débarque et prend Harfleur; mais des maladies, la famine, les attaques impuissantes des places voisines, substituent à ses présomptueux desseins l'humble ambition de pouvoir retourner en Angleterre. Il avait à peine quinze mille hommes affaiblis, découragés et mal armés. Cinquante mille Français les poursuivaient et les tenaient à leur discrétion au passage de la rivière de Somme, où les Anglais cherchaient un gué, afin d'éviter un ennemi à qui tout promettait la victoire. Pour l'obtenir, il ne fallait que refuser le combat; mais l'impétuosité des Français, qui leur fut si fatale à Créci et à Poitiers, devait encore les

perdre dans les plaines d'Azincourt, où les Anglais, cernés de toutes parts et affamés, se seraient bientôt rendus sans coup férir. Le monarque anglais, Henri V, demande la paix; il propose, il supplie d'accepter des conditions avantageuses pour la France, et qui la dédommageaient de toutes les dépenses de la guerre. Quelques-uns des chefs étaient pleins d'une folle vanité, tous abhorraient l'Angleterre; on voulut attaquer des ennemis au désespoir et qui pouvaient tout oser, parce qu'ils avaient tout à craindre. Le connétable d'Albret, sans mérite, sans expérience, commandait l'armée française [1]; il fit des dispositions dont l'absurdité révoltante aurait pu le faire accuser de trahison, si la mort, sur le champ de bataille, ne l'eût point justifié à cet égard. Ce général inhabile rangea ses troupes entre deux forêts, et dans un espace tellement étroit, que, perdant l'avantage du nombre, nos soldats pressés, immobiles, ne pouvaient que faiblement se mouvoir; le terrain de ce défilé, où les ombrages voisins entretenaient

[1] Rymer, Act. publ., t. 4, part. 2. — Monstrelet, Chron., c. 140. — Chron. mss., p. 532. — Villaret, Hist. de France, t. 12, p. 360. — Le Laboureur, Hist., p. 1005. — Juvénal des Ursins, p. 394.

une humidité verdâtre et marécageuse, faisait glisser les fantassins; fixés sur leurs chevaux *bardés* et *garnis*, les cavaliers pesamment armés ne pouvaient s'arracher aux entraves d'un épais bourbier.

Ce lieu, si peu favorable au combat, livrait les Français à leurs ennemis, qui jetèrent facilement le désordre et l'épouvante dans cette masse sans mouvement. L'avant-garde fuit dans les halliers et dans les terres fraîchement sillonnées par la charrue. Le corps de bataille n'opposa qu'une faible résistance. Honteux de cette lâcheté, et maudissant l'impéritie de leurs chefs, les Français se rallient, mais sans plan, sans ensemble; ils ne peuvent que combattre en furieux, ou plutôt se faire massacrer. Henri V fit quatorze mille prisonniers qu'il ordonna à ses soldats d'égorger[1].

Cependant la France aurait pu réparer cet échec, mais le duc de Bourgogne crut l'abattement de l'État propice à son usurpation; traînant à sa suite un ramas de séditieux et une soldatesque souillée des plus infâmes brigandages, il rallume les brandons de la discorde.

[1] Rymer, Act. publ., t. 4, part. 2, p. 101. — Villaret, t. 13, p. 373.

Il ne pouvait, comme autrefois, colorer sa révolte par des prétextes spécieux, car le duc d'Orléans était mort, et d'ailleurs il ne s'agissait plus de briguer l'administration de l'État, puisque le dauphin pouvait déjà, à défaut de son père toujours languissant, manier le timon des affaires.

Mais Jean-sans-Peur briguait en secret l'autorité suprême, où l'attiraient les cris d'une populace effrénée et conduite par les bouchers de la capitale, vendus à la cause du duc de Bourgogne. Le comte d'Armagnac, mortel ennemi de ce prince factieux, était alors connétable et surintendant des finances. Tout-puissant à la cour, il y tonnait contre Jean-sans-Peur, et poursuivait avec acharnement ses partisans. Pour réorganiser l'armée détruite aux champs d'Azincourt et pourvoir aux plus pressans besoins de l'État, il fallut encore des subsides. Ce mot odieux, répété sans cesse à l'oreille des administrés, les soulevait toujours contre celui qui osait le proférer. Armagnac fut en butte à la haine publique; cette haine devint excessive et se tourna en une espèce d'horreur, quand on vit ce seigneur, trop téméraire pour son siècle, faire enlever l'or de la châsse de saint Louis et les pierreries dont

les reliques de l'apôtre des Gaules étaient richement décorées, afin de subvenir aux frais de ces grands armemens. L'aversion qu'inspirait d'Armagnac repoussait le peuple vers le duc de Bourgogne, qu'on invoquait comme un libérateur [1].

Pour s'opposer aux mutins et faire face à l'orage, Armagnac avait les autorités légitimes, des troupes réglées et les deux fantômes d'un roi imbécille et d'un dauphin sans expérience. Mais le gouvernement, déjà si gêné dans sa marche incertaine, devint tout-à-coup monstrueux, quand on vit la reine Isabelle de Bavière se liguer avec le duc de Bourgogne contre son époux et son fils, quitter la capitale, convoquer un parlement à Troyes, et signer, en qualité de régente, des actes opposés à ceux qui émanaient de la cour de Paris [2].

Cependant les Bourguignons cernaient Paris, dont les Armagnacs avaient fermé les portes. Un traître les ouvrit; les satellites de Jean-sans-Peur s'y précipitèrent, reçus par les bou-

[1] Annotations sur Juvénal des Ursins, p. 679. — Mss. de Brienne, coté 197, fol. 108. — Villaret, t. 13, p. 429 et suiv.

[2] Saint Remi, p. 116. — Chron. mss., p. 539. — Monstrelet, Chron., t. 1, fol. 251.

chers et les écorcheurs, qui à leur tête avaient le bourreau et ses aides [1]. Ils se répandent dans les divers quartiers, pillent, brûlent, démolissent les maisons des Armagnacs; on arrête les magistrats, les prêtres et tous les officiers publics. Les citoyens les plus paisibles, les plus vertueux, mais coupables alors d'être opulens, sont signalés comme suspects et passent des fers à l'échafaud. Trois fois les prisons se remplissent, trois fois on les vide par un massacre général [2]. Les sujets connus par leur fidélité au roi étaient jetés du haut des tours sur les javelines des Bourguignons, ou pardessus les parapets dans le cours de la Seine, dont les flots bondissaient jour et nuit sous la chute des cadavres dépouillés par les voleurs qui, profitant de l'occasion, se rangeaient parmi les factieux et se faisaient assassins pour leur propre compte. Mais c'était sur les Armagnacs que ces cannibales commettaient les excès les plus révoltans; après les avoir fait

[1] Chron. mss., n. 10297.—Juvénal des Ursins, p. 447, 448. — Choisy, p. 508. — Chron. de Monstrelet. — M. Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 3.

[2] Chron. mss., n. 10297. — Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI.

mourir dans les tortures, ils tailladaient leur peau, mordaient dans leur cœur, mutilaient leurs membres et les jetaient à la voirie, après les avoir traînés dans les ruisseaux fangeux. Les femmes de ces infortunés n'étaient point protégées par leur sexe, par leur faiblesse; on les immolait, on arrachait jusqu'à leurs derniers vêtemens, et des flancs des épouses on tirait les entrailles fécondes, où le trémoussement des fruits avortés excitait la risée de la populace [1].

Pendant ces massacres, Tanneguy-du-Châtel sauvait le dauphin, qu'il avait enveloppé dans un pan de son manteau, et le conduisait à Melun [2]. Le roi, trop nul pour mériter un crime, fut laissé au Louvre, où il approuvait, sans savoir ce qu'il faisait, tout ce qu'on lui proposait de sanctionner.

Le connétable d'Armagnac, sur les traces duquel tant de haines furieuses étaient allumées, ne put, malgré ses efforts, échapper à ses ennemis; lui et quelques-uns de ses servi-

[1] Chron. mss., n. 20,997. — Villaret, t. 13, p. 469. — M. Levesque, Hist. de France, sous les premiers Valois, t. 3.

[2] Juvénal des Ursins, p. 349. — Saint Remi, p. 120. — Baudot, t. 1, p. 61.

teurs sont éventrés, et pendant trois jours leurs restes méconnaissables labourent les fanges de la ville sanglante[1].

La capitale était toute fumante de carnage, et comme préparée à recevoir l'auteur de tant de meurtres et de pillage. Jean-sans-Peur y vint rejoindre ses partisans; la reine Isabelle de Bavière partit de Troyes avec lui, fit avec lui son entrée; on jeta sur eux des guirlandes et des palmes; des chants d'une allégresse infernale succédèrent aux cris des victimes; des fleurs couvrirent les cadavres infects, et cette horrible fête couronna dignement tant de forfaits.

Cependant les Anglais, qu'enrichirent toujours nos fautes, et qui se réjouissaient de nos discordes comme de leurs propres victoires, assiégeaient les villes de Normandie. L'honneur national qui, malgré tant de misères, animait encore de vrais Français, aurait pu rendre leur attaque inutile. Déjà la ville de Rouen qui n'avait capitulé qu'après avoir perdu quatre-vingt mille personnes enlevées par la famine, dix mille par des combats furieux, et six mille par la maladie, prouvait

[1] M. Levesque, t. 3.

assez aux insulaires que la France était encore redoutable. Mais ces étrangers étaient secondés par la reine Isabelle et par le duc de Bourgogne. De nouveaux massacres avaient été encouragés par ce prince qui, rassasié de sang, et comme épouvanté de ses propres excès, connut enfin un repentir qui n'était peut-être que le dégoût. Quoi qu'il en soit, il parut désirer s'entretenir avec le dauphin et tenter un accommodement. L'héritier du trône y consentit; une cabane fut construite sur le pont de Montereau pour cette entrevue. De fâcheux pressentimens arrêtèrent un moment le duc de Bourgogne; pressé par sa maîtresse de céder aux vœux de la France, il arrive au lieu du rendez-vous et tombe aussitôt sous le fer des assassins. Le coup fut si prompt, que les témoins ne purent attester s'il était parti de la suite du duc ou de celle du dauphin [1]. Cependant on accusa ce prince d'avoir ordonné ce meurtre qui, au surplus, était une action à laquelle il ne manquait, pour être juste et légitime, que les formes juridiques, dont la

[1] *Voyez* des dissertations et des conjectures sur ce point dans Phil. de Comines, l. 4, c. 9. — Manuscrit de Brienne, coté 197, fol. 253. — Mém. de la Barre, Preuves, p. 298. — Saint Remi, p. 136. — Choisy, p. 517.

politique croit toujours pouvoir se dispenser aisément. La reine Isabelle déplora la mort de son complice et traita son fils d'assassin. Cette reine avilie, cette épouse adultère, cette mère dénaturée, devait encore donner, comme régente, l'exemple de la plus exécrable des trahisons; elle appelle Henri V dans Paris, et, par un traité criminel, assure à ce monarque la couronne de France au préjudice du dauphin son propre fils[1]. Ce prince, abandonné de la cour, sans ressource, frappé d'une sentence qui le condamnait à mort et qui déliait les Français de toute obéissance et fidélité envers lui, se retira, après la prise de Melun, de l'autre côté de la Loire; et dans ces pays qui lui restaient fidèles, il rallia de vrais Français autour de la blanche bannière qui, désormais substituée à l'oriflamme couleur de feu, devait être l'étendard royal de France[2].

[1] Bibl. roy., mss. de Béthune, côté 9420, fol. 28; manusc. de Colbert, côté 53; de Brienne, 30 et 197; de Dupuis, 223. — *Littera Burgensium Parisus, apud Rymerum*, art. du 2 juin. — Choisy, p. 530. — Rapin Thoyras, t. 4, p. 497. — Du Tillet, Recueil des traités, p. 341.

[2] Bibl. royale, mss. de Brienne, côté 197, fol. 261. — Chron. de Monstrelet, c. 238.

Henri V mourut à Vincennes, et on lui fit des obsèques magnifiques ; deux mois après, Charles VI mourut à Paris. Aucun prince n'assista à ses modestes funérailles. Tandis que le peuple versait des torrens de larmes sur le cercueil de ce prince malheureux, qu'il ne cessait de nommer pendant sa vie et après sa mort Charles *le Bien-Aimé*, les Anglais et Isabelle de Bavière faisaient proclamer, par la puissance de la force, le jeune fils de Henri V, roi de France et d'Angleterre.

TRENTE-HUITIÈME RÉCIT.

JEANNE D'ARC.

Sujet d'un Poëme épique en douze chants.

SUJET DU PREMIER CHANT.

Dans un ciel que jamais n'ont attristé les orages, sur les gazons fleuris que n'ont jamais desséchés l'ardente canicule et le souffle glacé des hivers, saint Louis, appelé au séjour de l'éternelle béatitude, se plaisait encore, comme ici-bas, à s'asseoir au pied d'un chêne, entouré de sages et de preux chevaliers. Il ne jugeait plus son peuple, mais il aimait les chants du troubadour qui redisait les belles actions des rois et des héros français. Tout-à-coup, sortant de l'abîme ténébreux qu'habi-

tent les humains, un nuage enflammé, sanglant, formé des exhalaisons de la terre, élève devant le saint roi les images de trois illustres guerriers. A mesure qu'elles s'avancent dans l'asile du bonheur suprême, une lumière éclatante dissipe l'obscurité de leurs formes nébuleuses : toutefois le nouvel éclat dont elles resplendissent ne saurait effacer la tristesse dont leurs fronts sont couverts. Louis a reconnu Clermont, Ventadour et d'Aumale ; ces braves, sans peur et sans reproche, tombés sous le fer des Anglais à la funeste journée de Verneuil [1], ne peuvent, même dans les domaines de l'éternelle félicité où leurs vertus les ont admis, oublier les infortunes de cette chère France, pour laquelle tout leur sang a été répandu. « Roi vénéré, disent-ils au fils de Blanche, ta protection est donc sans puissance pour l'héritage de tes petits-fils ? Arrivés les derniers de ton pays désolé, faut-il t'en raconter les misères ? Hélas ! des rives de la Seine aux bords de la Durance, et depuis les champs qu'arrose la Loire jusqu'à ceux que baignent le Rhin et

[1] Chronique mss., biblioth. roy., n. 10,297. — Chartier, p. 9. — Monstrelet, Chron., vol. 2. — Villaret, Histoire de France, t. 14, p. 283 et 298.

l'Océan[1], l'Anglais étend son despotisme et ses ravages. Deux siècles de revers, de trahisons, de discordes, ont épuisé les ressources de l'État; aujourd'hui, sans armée, sans trésor[2], Charles VII voudrait en vain arracher son royaume au léopard[3]. La bataille de Verneuil, imprudemment livrée, anéantit les der-

[1] Chronique mss., biblioth. roy., n. 10,297. — *Dialogus de Calamitate regni Franciæ, auctore Guillelmo majore, monacho Dionysiano, sub nomine Alain Chartier,* in-4°. (Ce manuscrit est à la bibliothèque royale, provenant du fonds de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.) Hist. de Charles VII, par Denis Godefroy, historiog. de France. Paris, 1661, in-fol. — Smolett, l. 4, c. 4, t. 8, p. 35. — Rapin Thoyras, t. 4, p. 206 et 514. — Chapelain a dit dans son vieux poëme :

Et Marne et Seine et Loire, à peine en leurs courans,
Trouvaient un boulevard franc du joug des tyrans.

[2] La Chronique scandaleuse. Paris, 1627, in-fol. — Marcel, Hist. de France, t. 3. — Daniel, Histoire de France, t. 7, in-4°. — Villaret, Hist. de France, t. 14, in-12. — M. Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 4, in-12.

[3] Je mets le léopard pour me conformer à l'idée commune, qui place des léopards dans les armoiries d'Angleterre. Le fait est cependant que ce ne sont point des léopards, mais bien des lions qui sont dans le sceau de cette nation.

nières espérances des Français. Presque toute la noblesse y fut abattue ; nous-mêmes, relevés du champ de carnage par la main miséricordieuse qui daigne cicatriser nos plaies, tu nous vois sensibles aux désastres des lieux que nous quittons,, donner des larmes à cette France, les amours de la chevalerie, et dont les destins vont finir si l'Eternel n'en prend pitié. »

Rivages de la Charente, s'est écrié celui qui fut la terreur de l'Ottoman ; brûlans déserts de la Massoure, rendez-moi mon sang qui coula dans vos sables fameux ; ruines de Carthage, plages mortelles de Tunis, rendez-moi le souffle et la vie que j'exhalai sous vos palmiers solitaires, et qu'à défaut de tout autre secours, Dieu permette à un roi de France d'aller défendre encore sa nation qui fut et sera toujours sa famille ! Il dit, se lève, et suivi des Joinville, des Coucy, des Châtillon, des Lusignan, il va se prosterner au pied du trône de Dieu, et, après l'avoir adoré, il ose invoquer son secours en faveur de la France.

« Saint roi, fils d'une reine sainte, répondit l'Éternel, avec un sourire qui, sur toutes les frontières du firmament, fit luire un triple arc-en-ciel, si le courage pouvait changer la

fortune de la France, serait-il besoin de ton secours et du nôtre? Jamais plus de chevaliers intrépides n'ont brandi leurs glaives autour du drapeau des lys. Charles n'a plus d'armée, il est vrai, mais avec lui sont Dunois, Xaintrailles, La Hire, Gaucour, Chabanes, Richemont, d'Alençon, Graville, et vingt autres qui valent toutes les légions qu'ont dévorées les champs de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt et de Verneuil. Quel mortel oserait se flatter de la victoire, quand de tels preux ne l'ont point obtenue? En leur refusant les succès qu'avait mérités leur bravoure, je veux, loin de paraître laisser la France en abandon, manifester plus clairement encore ma protection et mon amour. Si par moi son armée avait triomphé, si les bras de ses paladins avaient expulsé ses ennemis, de si grands avantages n'auraient été attribués, selon l'ingratitude accoutumée, qu'à l'habileté des capitaines et à la vaillance des soldats; le nom et le souvenir du Tout-Puissant eussent été perdus dans l'ouragan d'un insolent orgueil, et l'on n'eût pas vu, dans la prospérité de la France, l'accomplissement des promesses que je lui fis dès le jour où Clovis fut régénéré dans les eaux de la vérité; je veux être vu là où je me suis annoncé; la gloire

usurpée des conquérans m'a rendu terrible et jaloux ; je n'irai donc pas grossir par mes bontés méconnues l'arrogance de leur renommée. La fortune des hommes est un abîme où ma gloire tombe en oubli ; je consens à délivrer la France, mais le moyen appartiendra tellement à moi seul, que les plus incrédules reconnaîtront dans ce changement inespéré l'intervention du maître des cieux, et publieront hautement que des événemens aussi surnaturels ne peuvent avoir été commandés que par celui d'en haut. »

Cependant le Créateur a dit à l'archange Gabriel : « Prouvons aux fiers mortels que tous leurs faisceaux d'armes ne valent pas un roseau dans nos mains, et que les chevaliers et les fantassins, rangés en ordre de bataille, sont moins redoutables que l'être le plus faible, quand il a reçu ma parole. Les lys penchent tristement ; pour relever leur tige noble et pure, il ne faut que la chaste main d'une vierge : une vierge sera donc le seul objet digne de recevoir d'un ange le souffle céleste ; rends-toi vers les basses régions, choisis celle que je destine à sauver la France ; inspire-la, et qu'une simple bergère devienne tout-à-coup

l'héroïne et la libératrice du peuple de saint Louis[1]. »

Comme l'étoile volante, dont le sillon étincelant fait la merveille du pâtre attentif, Gabriel fend l'azur du firmament, s'abat sur la

[1] Beaucoup d'historiens, et même des historiens étrangers, n'ont point hésité à croire que Jeanne d'Arc avait été inspirée par Dieu même. Voyez *Sibylla francica*, par l'anonyme du diocèse de Spire, et publiée par Melchior Goldaste. — Philippe de Bergame, augustin, *de claris Mulieribus*, c. 157. — Hector Boetius, Histoire d'Ecosse, l. 16. — Jean Ferrier, Piémontais, *libro* 18 *Historiæ Scotorum*. — Jacob Meyerus, *libro* 15, *Annal. Flandriæ*. — *Démonstration très-claire que Dieu a plus de sollicitude de la France, qu'il n'a de tous les états temporels*, par Guillaume Postel, in-fol. mss., biblioth. royale. — Mém. de littérat. de Salengre, t. 2, p. 196 et suiv. — *La Historia della Donzella de Orleans, y de sus grandes hechos, sacados de la Chronica real*. Burgos, 1562, in-8°. — Symphor. Guion, Hist. d'Orléans, part. 2, p. 182. — Mariana, Hist. d'Espagne, l. 20. — *Heroïnæ nobilissimæ Joannæ d'Arc Historia, etc., auctore Joanne Hordal, in-4°, Ponti Mussi*. — Philelfe, littérateur italien, dans son épître à Charles VII, vers 1450. — Saint Antonin, archev. de Florence; Henri de Gorcum; Eneas Sylvius, élu pape, en 1458, sous le nom de Pie II; Baptiste Fulgose, doge de Gênes, parlent aussi de Jeanne d'Arc. — *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

plus haute montagne des Vosges, et, dans une antique forêt de sapins, trouve la grotte déserte, qu'avait naguère habitée un guerrier troubadour, qui, fatigué du poids de ses peines secrètes, s'était fait ermite dans ces lieux ignorés. Il n'était plus; mais sa harpe résonnait encore, et, sur l'orbe de son bouclier, son épée mugissait sourdement; l'archange revêt cette dépouille, déguise ses traits, et marche vers la Lorraine.

Le long d'un bois qui sépare cette province de la Champagne, est le village de Domremy. Là, sous un toit de chaume, une bergère, née de laboureurs simples et pieux, faisait l'admiration des hameaux voisins par sa sagesse et sa beauté [1]. Jeanne d'Arc était son nom; les exercices champêtres, en développant sa taille élégante et légère, avaient uni la force et la souplesse aux grâces de ses membres ar-

[1] *Heroïnæ nobilissimæ Joannæ d'Arc, etc., auctore Johanne Hordal, in-4°, Ponti Mussi.* — Vie des Femmes illustres de la France. Paris, 1762, in-12. — Dépositions de Jean Morel, de la veuve d'Estellin, de Perrin, de J. Jacquard, de Durand, dit Lascart; de Catherine, femme Henri; d'Arnould de Gondricourt, et autres dépositions contenues dans le procès de révision, enquête de Vaucouleurs.

rondis[1]. Ses traits, à la fois expressifs et réguliers, eussent offert aux statuaires antiques les traits de la chaste Diane[2]. Bien qu'elle eût trois lustres et deux printemps, elle évitait les danses, les jeux, les veillées bruyantes des compagnes de son jeune âge[3]; on ne la voyait

[1] Guill. du Bellay, Traité de la Discipline militaire, l. 2, fol. 56. — Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France. Paris, 1785, in-8°, t. 7, p. 215 et 217. — Vie des Femmes illustres de la France. — Philip. Bergam., *de Claris Mulierib.*, c. 157.

[2] Dans le portrait que Chapelain fait de Jeanne d'Arc, et qui, du reste, est assez conforme à l'histoire, on remarque ces deux vers :

Le ciel, pour la former, fit un rare mélange
Des vertus d'une fille et d'un homme et d'un ange.

[3] Jean Hordal, *Historia nobiliss. Joan. d'Arc.* — Jean Masson, Hist. mémorable de Jeanne d'Arc, etc. Paris, 1612, in-8. — Analyse des manuscrits de M. de Laverdy, dans les Mém. de l'Acad. des insc., supplém., t. 3, in-4. — La Pucelle d'Orléans et ses frères. Paris, 1612, in-8. — Vie des Femmes illustres de France. — Les trois états de l'Innocence, par le sieur de Cerisiers. Paris, 1646, et Toulouse, 1650, in-8. — Hist. de Jeanne d'Arc, par M. Le Brun des Charmettes. Paris, 1817, t. 1, l. 1, p. 255.

qu'au pied du tertre évangélique, où le missionnaire exalté entretenait les villageois des mystères et des prodiges de la foi [1]; elle écoutait avidement le récit des pélerins dont elle recevait, pour prix de l'hospitalité, des branches de palmier et des rosaires [2]; elle allait annuellement allumer les flambeaux mystiques devant l'image révérée de Notre-Dame de Bermont, et décorait de roses champêtres l'ermitage de Sainte-Marie [3]; elle suivait, en priant, la procession superstitieuse que des

[1] Ce missionnaire était un cordelier très-exalté, nommé Frère Richard. On prétend qu'il fut le directeur de la Pucelle. *Voyez* Examen de deux articles des Mémoires de M. l'abbé d'Artigny, touchant la Pucelle d'Orléans, par Polluche, Mercure, mai 1750. — M. de Labarre, Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne. Paris, 1729, in-4, t. 1, p. 119. — Nouveaux Mém. pour l'Histoire, t. 2, p. 52; t. 7, p. 57, par l'abbé d'Artigny. — Journal de Charles VII, dit de Paris, dans Godefroy.

[2] Elle visitait et soignait les malades, et assistait les pauvres. *Voyez* Luchet, p. 318, et les dépositions des témoins de l'enquête de Vaucouleurs, révision du procès.

[3] Dépositions des témoins de l'enquête de Vaucouleurs, et notamment celles de Gérard Guillemette, de Simonin Musmer, de Michel Le Brun et de la veuve Thiesselin de Vitel.

prêtres fervens conduisaient chaque année au bord d'une fontaine qu'ombrageait l'arbre des fées [1]; chaque fois le ministre de l'autel secouait le rameau béni autour de l'onde maudite et du feuillage exorcisé; trois fois il sommait à haute voix l'enfer de laisser en paix les chrétiens. Au fond des solitudes où se plaisait cette bergère, son ame, que n'occupait aucune passion vulgaire [2], s'élevait naturellement vers le ciel, comme un encens que le souffle des vents ne fait point ramper sur la terre. Si elle entendait au loin le son de l'airain religieux, elle s'agenouillait sur les fleurs des prairies, et adressait une naïve prière à celui qui donne la pâture aux oiseaux des champs [3]. Dans cette

[1] Procès manuscrit de la Pucelle d'Orléans, biblioth. royale, et notamment la quatorzième séance, 17 mars 1431. — D'Artigny, t. 7, p. 350. — Edmond Richer, Hist. mss. de la Pucelle. — M. Le Brun des Charmettes, t. 1, p. 267 et suiv. — Chaussard, Jeanne d'Arc, Recueil historique. Paris, 1806, in-8, p. 3.

[2] Jeanne était fort belle; elle eut un amant qui, interprétant à son gré quelques paroles insignifiantes, la fit assigner à l'officialité de Toul, pour qu'elle eût à l'épouser; Jeanne y comparut et gagna son procès. *Voyez* Vie des Femmes illustres de France. Paris, 1762, in-12.

[3] Dépositions de J. Waltrin, de J. Morel, de Perrin

vie de retraite et de contemplation, les idées de Jeanne d'Arc devinrent des extases, ses songes des révélations, ses espérances des mystères [1]. Mais, lorsque l'Anglais eut envahi les champs français, lorsque la Champagne eut vu leurs cohortes sanguinaires ravager les villes et les hameaux, Jeanne d'Arc, témoin de leurs épouvantables excès, tressaillit d'indignation et d'horreur; son ame, jusqu'alors en possession d'images célestes, et fixée vers les régions éthérées, retombe de toute sa hauteur sur une race qu'elle abhorre [2].

Tous les soirs, lorsque l'astre du jour a coloré de ses derniers rayons les sombres flots de la Meuse, Jeanne d'Arc, réunie avec ses parens autour de la table où ses mains ont

et de Dominique Jacob, curé de Moncel, dans les pièces de la révision du procès.

[1] Interrogatoire, cinquième séance, preuves manuscrites. — Révision du procès, mss., biblioth. royale. — M. de Labarre, Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, t. 1, p. 119. — Le P. Caussin, dans sa Cour sainte, t. 2, sect. 2. — Philipp. Bergom., *de claris Mulierib.*, c. 157. — Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, mss. in-fol.

[2] Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État, par Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 5 et 6. — Villaret, t. 14, p. 372.

préparé le repas frugal, répète une fervente prière pour le roi de France et le salut de son peuple [1]. Mais c'est peu de prier, elle voudrait enflammer tous les Français de son amour pour la patrie, et de sa haine pour une domination étrangère : il lui semble que dans cet amour et dans cette haine sont tous les élémens de la force et de la victoire. Sans cesse agitée par ces généreuses pensées, elle les trouve reproduites dans son sommeil par des rêves belliqueux [2]. Vingt fois, dans ses illusions chéries, tantôt les archanges Michel et Gabriel ; tantôt sainte Catherine, sainte Marguerite et saint Louis, lui apportaient une armure et un étendard [3]. Le front couronné de cent plumes flottantes, elle croyait foudroyer les Anglais du haut des remparts d'Orléans, délivrer la France et le sang royal, et conduire Charles VII à Reims pour le faire sacrer aux yeux de la France étonnée. Lorsqu'elle s'éveillait sur sa couche de joncs et de

[1] Lenglet-Dufresnoy, lieu cité, p. 11 et 12.

[2] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss., biblioth. royale, in-fol., l. 1.

[3] Interrogatoire du 22 février 1430. — Lemaire, Hist. d'Orléans, p. 188, 2e édit. — M. Le Brun des Charmettes, t. 1, l. 1, p. 290.

feuillages, les songes semblaient laisser dans son ame, non point les impressions fugitives et confuses auxquelles on reconnaît bientôt leurs vagues erreurs, mais des avertissemens et une confiance qui donnaient quelque chose de prophétique et de réel à ces tableaux fantastiques.

Filant la laine et tournant les fuseaux, elle était assise sur le seuil de la chaumière paternelle [1], lorsqu'elle aperçut un vieillard dont la cotte-maille blasonnée annonçait un chevalier. A sa harpe on l'eût pris pour un ancien barde de la Gaule ou de la Calédonie. Selon l'usage des ménestrels, qui, avant de réclamer l'hospitalité, faisaient entendre à la porte des cabanes et des palais quelques chants de guerre ou d'amour, l'étranger fit entendre ces paroles [2] :

[1] Cette chaumière existe encore; M. Le Brun des Charmettes en donne le dessin dans son ouvrage. Le propriétaire de cette maison, forcé de la vendre, en 1818, refusa le prix que lui en offrit un Anglais, pour l'adjuger à des Français à un prix très-inférieur. L'autorité le félicita de ce trait de patriotisme qui devint le sujet d'un vaudeville.

[2] Jeanne d'Arc répétait souvent que l'archange Gabriel lui était apparu et lui avait donné mission. *Voyez*

« Tu n'auras donc brillé que peu de temps parmi les nations! ô France! ô toi qui semblais porter sur ton front radieux l'étoile de l'immortalité, et dans tes fortes mains le sceptre des batailles! toi, dont le noble cœur était un foyer de courage et de vie qui promettait de tout animer!

» Quand tu ne seras plus, où trouver la chevalerie qui protégera la faiblesse et le malheur? Où trouver les princes défenseurs du vrai culte, et sincères observateurs des lois? Quel autre peuple tiendra école d'honneur, de bravoure et de courtoisie?

» Il était un pays que le ciel regardait avec amour; les femmes y naissaient belles et les hommes magnanimes: on ne le quittait point

l'Analyse des manuscrits publiés par M. de Laverdy, Supplém. aux Mém. de l'Acad. des inscript., t. 3, in-4. Paris, 1790. — Collection des Mém. relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 217; t. 8 et 9. — *Processus justificationis Johannæ d'Arc, Puellæ Aurel.*, in-fol., n. 3970, mss., biblioth. roy. — Discours sur la Pucelle d'Orléans, par Guillaume-François Berthier. (Ce discours est imprimé dans l'Histoire de l'Église gallicane, t. 16, p. 449. — Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, mss. in-fol. — Philip. Bergom., *de claris Mulierib.*, c. 157. — Bonfinius, *Hist. Pannonicæ*, décade 3, l. 8. — M. Le Brun des Charmettes, t. 1, 3 et 4.

sans des pleurs ; pour lui les guerriers mouraient avec joie, et l'étranger voulait transplanter sa vie sur ses fertiles rivages.

» Celle qui envoyait au loin des armées, n'en a plus pour se défendre; celle qui, dès son enfance, jouait avec les diadèmes, et les dispersait avec l'orgueilleuse prodigalité d'un grand cœur; celle qui compta des rois parmi ses vassaux, sera-t-elle donc elle-même l'esclave de celui dont elle reçut autrefois l'hommage ?

» La honte et la confusion croissent et s'étendent comme les ténèbres de la nuit ! ô nuit, sans astres et sans flambeaux, nuit plus funèbre que celle des sépulcres, puisque tu menaces d'engloutir les destinées de la France, une aurore miraculeuse ne viendra-t-elle pas dissiper tes angoisses et ranimer par ses rosées de trop arides espérances !

» Mais quoi, la France n'a-t-elle donc pas d'autres forces que les siennes, et le Tout-Puissant n'a-t-il point fait alliance avec elle? Qu'importe que l'armée royale ait été consumée dans le feu des batailles, si l'armée céleste n'a pas encore déployé ses bannières, et fait sonner la trompette ? ou plutôt est-il be-

soin d'armée pour que le Très-Haut soit vainqueur ?

» Jadis il dit à une simple bergère : Renvoyez les trois cent mille barbares qu'Attila conduit vers Paris. Ne peut-il pas encore donner le mot d'ordre, et faire connaître les signaux à une vierge aussi simple que Geneviève ? Ne peut-il pas lui dire : Marchez, et que les Anglais fuyent devant votre étendard !

» Ah ! si à l'ombre de ces hameaux il est quelque bergère qui ait vu dans ses songes une main divine lui frayer une voie éclatante à travers les combats, que sans attendre d'autre indice de sa mission, elle se lève avec assurance, la patrie la requiert et Dieu la conduira.

» Déjà, déjà je la vois renverser sur les Anglais les remparts ; dicter aux plus anciens capitaines les préceptes de la bataille ; déjà Orléans est délivré par elle, et les portiques de Reims la contemplent à la droite du monarque qu'elle amène pour être consacré par l'Éternel. »

Pendant ce chant prophétique, Jeanne d'Arc, d'abord attentive et par degrés émue, troublée, et ne pouvant contenir son cœur palpitant, ne doute plus qu'elle ne soit désignée

pour l'accomplissement d'un dessein suprême. Les fuseaux échappent de ses mains, et sous l'habit champêtre, l'héroïne a déjà tressailli. Elle veut parler au guerrier troubadour, mais elle le voit disparaître dans le sein des clartés dont son œil, sans être blessé, perce les éblouissantes profondeurs. Cette vision ne l'a point étonnée, elle semble familiarisée avec les miracles; car le plus grand de tous, c'est son ame qui depuis long-temps lui promettait cette journée.

Près de Domremi était la ville de Vaucouleurs; Baudricourt y commandait pour Charles VII; Jeanne d'Arc se présente à lui : « De par le roi des cieux, dit-elle, faites-moi conduire vers votre prince, j'ai mission pour lui rendre son royaume, et le faire sacrer aux autels de Reims [1]. »

Deux fois Jeanne d'Arc lui réitère sa demande, et deux fois le grave guerrier refuse d'y satisfaire [2]. Jeanne d'Arc vient à lui une troisième fois : « Baudricourt, lui dit-elle, c'est

[1] Disc. sur la Pucelle d'Orléans, lieu cité, t. 1, p. 449. — Dépositions de la femme Charron, procès manuscrit.

[2] Luchet, p. 313. — Laverdy, p. 301. — Lenglet, t. 1, p. 19.

trop de doutes et de retards, la France m'attend, marchons! Quoi donc, hésiterez-vous toujours? Eh bien! celui qui m'envoie, éclairant tout-à-coup mon esprit, permet que, pour vous convaincre de ma mission, je vous révèle les événemens qui, à cent lieues d'ici, consternent nos drapeaux [1]; apprenez donc qu'à l'instant où je vous parle, je vois Dunois, la Hire, Xaintrailles et La Fayette sortir des murs d'Orléans pour se joindre au comte de Clermont qui, à la tête de trois mille hommes, arrête dans les champs de Rouvray le convoi que les Anglais, commandés par Fastol, voulaient conduire aux assiégeans. Voici ces fiers ennemis qui, retranchés derrière des pieux de fer, bravent les Français, dont l'impétuosité s'irrite. Nos guerriers, sans ordre et sans discipline, s'avancent impatiens contre une

[1] Tous les auteurs parlent de cette révélation. *Voyez* Discours sur la Pucelle d'Orléans, lieu cité, t. 16, p. 449. — Procès mss., séance du samedi 31 janvier 1456. — Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 22. — Daniel, Histoire de France, t. 7, in-4, p. 37. — Vie des Femmes illustres de France. Paris, 1762, in-12. — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol., l. 1. — Tripault, Histoire du Siége des Anglais devant Orléans, p. 15 et 16.

barrière, d'où les Anglais lancent le trépas [1].

» Je vois tomber sous leurs coups d'Albret, de Châteaubrun, de Verduisan, de Rochechouard, d'Yvray [2]; mais la mort redouble ses fureurs; je ne puis compter le nombre des braves qui jonchent le champ de bataille, et nos chefs peuvent à peine rassembler cinq cents guerriers qui, le front abattu et le sein couvert de blessures, rapportent dans Orléans la terreur et l'effroi [3]. »

Baudricourt, surpris de son accent inspiré, reste long-temps indécis et rêveur. Le lendemain un courrier vint lui confirmer les faits qu'avait proclamés Jeanne d'Arc; alors il ne doute plus que cette fille n'ait une vocation extraordinaire, et il ordonne aux chevaliers Longpont et Bertrand de Poulengy de lui ser-

[1] *Aureliæ urbis memorabilis obsidio, anno 1428, auctore Joanne Ludovico Miquello.* Aureliæ, 1560, in-8; Parisiis, 1570, in-12. — D. Hume, t. 6, p. 134.

[2] Chronique de Monstrelet, vol. 2, fol. 40. — Daniel, Hist. de France, t. 7, p. 52. — Villaret, t. 14, p. 365. — Jean-Louis Micqueau, lieu cité.

[3] Rymer, Act. publ., t. 4, p. 141. — Tripault, Siége des Anglais devant Orléans, p. 13 et 14. — Chartier, p. 17.

vir d'escorte [1] jusqu'à Chinon, où le roi avait alors sa cour ambulante [2].

Il fallait traverser un vaste pays couvert de retranchemens anglais; les villes, les forts, les passages étaient gardés par leurs armées, et leurs détachemens parcouraient les champs nuit et jour. Les deux chevaliers hésitent à s'abandonner à une entreprise aussi périlleuse: Ne craignez point, leur dit Jeanne d'Arc; celui qui est avec nous ne redoute pas les embuscades et les surprises [3]. Ils passent à côté du poste de l'ennemi, et ne sont pas aperçus [4]; la

[1] Procès manuscrit, interrogat. du 22 février 1430. — Edmond Richer, Hist. manusc. de la Pucelle d'Orléans, l. 1. — Chaussard, p. 7 et 8.

[2] *Voyez*, sur la pauvreté et la misère de cette cour, les Vigiles de Charles VII, par Martial de Paris, dit d'Auvergne. Paris, 1493; *ibid.*, 1503; *ibid.*, 1528, in-4°. — Du Haillan, État des affaires de France, l. 2, à l'an 1429. — Marcel, Hist. de France, t. 3. — Chronique manusc., biblioth. royale, n. 10,290. — Daniel, Villaret et Mézeray, en leurs Hist. de France.

[3] Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, in-fol., l. 1. — Chaussard, p. 7 et 8. — *Jeanne d'Arc, ou coup-d'œil sur les révolutions de France*, par Berriat-Saint-Prix. Paris, in-8°, 1817, p. 185.

[4] Déposition de Henri de Husson, le Maistre de Bertrand de Poulengy et Jean de Novelempont ou Long-

nuit ils traversent son camp, à la lueur du brasier; l'Anglais entend un bruit léger, lève la tête, et ne voit qu'une lueur fugitive errer dans l'obscurité des airs. L'aurore les surprend devant une ville où flottait l'écarlàte du léopard; ils entrent par la porte du nord et sortent par la porte du midi, sans qu'aucun être ose leur dire : *Arrêtez* [1]. S'ils parcourent la rive solitaire d'un fleuve, d'un ruisseau, des touffes de lys élèvent parmi les roseaux leurs fronts majestueux, et mille présages de bonheur et de victoire les accueillent de toutes parts; enfin ils arrivent dans les remparts de Chinon, où les deux paladins font des récits prodigieux sur la fille prédestinée devant laquelle ils ont respectueusement incliné leurs lances [2].

Pont, gentilhomme de Vaucouleurs, pièces manusc. du procès de Jeanne d'Arc, séance du 31 janvier 1456. — Histoire de la Pucelle, imprimée sur un vieux manuscrit, par Godefroi. — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol., l. 1. — Le P. Berthier, p. 453 et suiv.

[1] Interrogat. du 22 fév. 1431, procès mss. — Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 25 et 26.

[2] Déposition de Bertrand de Poulengy, Révision du procès, séance du 6 février 1456.

SUJET DU SECOND CHANT.

Charles VII, oubliant ses revers dans les plaisirs, se consolant d'une défaite dans les préparatifs d'une fête [1], se laissait bercer par ses flatteurs et ses favoris jusqu'au bord de l'abîme où son trône et la France allaient s'engloutir.

Le combat de Rouvray et la situation désespérée d'Orléans ne faisaient que trop prévoir la reddition prochaine de cette ville [2].

Charles VII, à la veille d'être enveloppé par les Anglais, n'ayant plus de place forte pour se réfugier, plus d'armée pour tenter le sort des armes, avait résolu d'abandonner les provinces que le reste de ses guerriers s'efforçait encore de défendre, et de se retirer dans le Dauphiné, dernier domaine de ses domaines nombreux [3].

[1] Laverdy, 534. — Smolett, t. 8, p. 12.

[2] Chronique de Monstrelet, vol. 2. — Rymer, Act. publ., t. 4, part. 4. — Villaret, t. 14, p. 370. — Symphorien Guyon, Hist. de la ville d'Orléans.

[3] Monstrelet, Chronique, vol. 2. — Daniel, Hist. de France, t. 7, in-4°, p. 55. — Villaret, t. 14, p. 365. — Smolett, t. 8, p. 64. — Rapin Thoyras. t. 4, p. 234. — Dartigny, t. 7, p. 339.

Déjà tout est préparé pour ce honteux et funeste départ, lorsque la belle Agnès Sorel, dont Charles VII qui l'adore oppose en secret l'amour à toutes les rigueurs de la fortune [1], se présente devant ce monarque et lui dit avec douceur et dignité : « Sire, vous quittez ces rivages où combattent pour votre cause de généreux guerriers ; je viens vous dire un long, un éternel adieu. — Quoi ! s'écrie le prince étonné, vous pourriez vous séparer de moi, vous près de qui Charles à jamais fidèle, et de plus en plus enchanté par votre beauté et vos vertus, croyait n'avoir rien perdu de ce qui fait la félicité ! — Oui, Sire, il faut nous séparer ; votre honneur et le mien l'exigent ; si je vous suivais loin de ceux que vous abandonnez, loin du centre de votre royaume, loin de la capitale dont les vœux vous rappellent en secret ; n'en doutez pas, vos contemporains et l'histoire ne manqueraient pas de m'accuser de vous avoir détourné des routes du devoir par d'insidieux prestiges. Ils maudiraient celle avec laquelle vous auriez fui sur le bord d'une frontière. Un roi qui fuit n'est

[1] *Voyez* ce qu'en disent Monstrelet, Belleforêt, du Haillan, le P. Anselme, Sauval, etc.

plus qu'un homme. Ne vous attendez pas à trouver aux extrémités de votre royaume des sujets dévoués et fidèles. Ils ne vous recevront que pour vous garder en otage, et fléchir, en vous livrant, le vainqueur qui bientôt vous aura atteint, dans un pays où vous ne pouvez faire un pas en arrière sans tomber sous la domination des potentats voisins, toujours sans foi pour un monarque vaincu ou qui mérite de l'être. O honte qui rend la mort désirable! un roi de France, un roi, héritier de tant de héros couronnés, irait attendre dans un vil repos l'instant où il plairait à son maître d'aller lui porter des fers, et recevrait les ordres insolens des lieutenans de Bedford!... — Arrêtez, Madame! arrêtez! s'écrie le malheureux Charles, suis-je donc en effet assez avili pour qu'un tel langage puisse s'adresser à moi? — O prince! ô vous pour qui je donnerais mille fois ma vie, reprend l'éloquente Sorel, tout n'est point désespéré; j'ai vu le courage des Valois étinceler en traits de flamme dans vos regards belliqueux. Non, vous ne serez jamais avili, puisque vous ne voulez point l'être! non, vous ne serez jamais l'esclave d'autrui, si vous consentez à commander à vous-même! Vous couriez à votre perte, à votre honte, en

partant pour les rives lointaines de l'Isère; c'était une erreur de votre politique. Tout vous dit que vous trouverez l'honneur et la gloire en restant au milieu de vos derniers défenseurs, et telle sera la volonté de mon prince. Si vous mourez, Agnès Sorel ne voudra point survivre à celui qui préféra le trépas à l'ignominie. Mais que dis-je! la mort est-elle donc l'unique refuge de votre gloire? Ah! les prodiges sont dus à ceux qui les croient possibles. Tout infortuné que vous êtes, sommez le ciel de vous octroyer un des miracles avec lesquels il familiarisa les premiers siècles de votre monarchie; si Dieu le veut, votre trône sera relevé par le dernier de vos chevaliers, par le plus faible de vos sujets; et, si j'en crois mon cœur brûlant d'amour pour la France et pour vous, une femme même! oui, une femme peut en ce commun danger ranimer l'espérance et fléchir les destins. — Eh bien! dit Charles, en se jetant aux genoux de Sorel; eh bien! il faut donc combattre et, s'il le faut, mourir! aussi bien le devoir ne me l'eût point prescrit, que ton prince aimerait mieux expirer près de toi, que languir loin de tes regards... Ah! je le sens, un roi sans gloire, sans couronne, n'est

point digne de ta beauté. Quand je voudrais apporter à tes pieds tous les sceptres de l'univers, que du moins le mien, arraché aux mains des Anglais, soit l'un des trophées de ta magie et de mon amour. Déjà Vendôme et D'Alençon avaient rassemblé quelques escadrons pour protéger ma fuite; je vais les encourager, donner un tournoi, enflammer leur ardeur, créer de nouveaux chevaliers; et si les Anglais résistent à l'ardeur que tu viens d'allumer en moi, les Anglais seront réputés invincibles. »

Soudain les hérauts d'armes ont annoncé la parade guerrière, les tentures de la lice ont reçu les écussons et les boucliers des chefs. Dans une cavalcade brillante arrivent à la barrière, de Rais, de Maillé, de Thouars, Daulon, Mortemart, Châteauroux, Senescey, Gilles de Laval, seigneur de Retz. Une seconde cavalcade offre d'Alençon, le comte d'Eu, la Trémoille, Amboise, Delore, Quitteri, d'Illiers et de Rieux. Dans une troisième cavalcade, on reconnaissait à leurs blasons les Villars, les Graville, les Giresme, les Barbasan, les seigneurs de Trèves, de Longueville et de Sainte-Sévère. Dans cette élite de preux fidèles, on ne voyait point le connétable Artus

de Richemont : terrible aux favoris de son maître, cet inflexible capitaine avait juré d'en exterminer la race impure; par son ordre arbitraire, de Giac, arraché de son logis et jeté dans les cachots, n'en était sorti que pour aller au supplice, dont le roi, qui l'aimait, n'osa pas l'arracher [1]. Non content de cet acte audacieux, Richemont avait fait immoler, en plein jour, Camus de Beaulieu. A ce second favori, la Trémoille avait succédé [2]; profitant de son crédit, il tenait éloigné de la cour et des armées le connétable, qui frémissait de son oisiveté, et demandait en vain à mourir pour la patrie [3].

On ne voyait pas non plus parmi ces braves l'illustre Tanneguy-du-Chastel, que Charles VII révérait comme un père : le généreux Tanneguy, soupçonné par les ennemis d'avoir trempé dans le meurtre du duc de Bourgogne, savait

[1] Levesque, la France sous les Valois, t. 4, in-12. — Hist. d'Artus, duc de Bretagne.

[2] Histoire du Hérault de Berri, mss., biblioth. roy., n. 2095 et 2126.

[3] Hist. d'Artus III, duc de Bretagne. — Chronique de Monstrelet, vol. 2. — D'Argentré, Hist. de Bretagne, l. 10, c. 357. — Collection universelle des Mém. particuliers relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 225-242.

que sa présence nuirait à la paix qu'on devait traiter avec le fils de ce duc; dans cette pensée, il avait demandé à Charles la disgrâce et l'exil; ce prince, en l'arrosant de ses larmes, et le comblant de ses caresses, consentit avec peine à cet héroïque dévouement [1].

Mais parmi tous les grands guerriers que faisait remarquer leur absence, le plus grand de tous était l'immortel Dunois, fruit célèbre des amours de la belle Mariette d'Enguien avec Louis de France, duc d'Orléans, et second fils de Charles V. Valentine de Milan, épouse légitime de ce duc, loin de repousser l'illustre bâtard, devina qu'un jour il vengerait son père assassiné par le parti Bourguignon, et le donnait en exemple à ses propres enfans. A douze ans il prit l'épée et ne la quitta qu'à sa mort [2]; dernier espoir des Français, il commandait dans Orléans avec Chabanes, Lahire

[1] Histoire mémorable des grands troubles du royaume sous Charles VII, par Alain Chartier. Nevers, 1594, in-4°. — Saint-Foix, Essais sur Paris, quatrième partie, p. 155 et 193, disculpe Tanneguy d'avoir prémédité l'assassinat du duc de Bourgogne.

[2] Juvénal des Ursins. — Daniel, Histoire de France, t. 7, p. 38 et 39, in-4°. — Jean Le Laboureur, Éloge historique de Jean d'Orléans, comte de Dunois. (Cet

et Xaintrailles, ses intrépides compagnons d'armes.

La lice est ouverte, les quadrilles se heurtent et rompent des lances en l'honneur de l'écu de France et des couleurs des dames. Parmi la foule qui se presse autour des bannières, Jeanne d'Arc, encore inconnue, encore vêtue de ses champêtres habits, animée par le bruit des trompettes, admire ces jeux héroïques, brillans préludes des combats. Les fanfares, le hennissement des coursiers, l'éclat des faits d'armes, le choc des paladins, les applaudissemens des spectateurs, enflamment et transportent son ame. Les voilà donc, se dit-elle, les voilà les compagnons de mes travaux futurs! C'est à leurs côtés, c'est à leur tête que Jeanne, la fille des laboureurs, va mettre en fuite les vainqueurs et les conquérans! Adieu, rives fortunées du fleuve où s'abreuvaient mes troupeaux; adieu, forêts solitaires, où, rêveuse et inquiète j'accusai le sort de me dérober trop long-temps la gloire qui m'était promise dans mes songes et mes révélations; chapelles mystérieuses où, pieusement

éloge est imprimé dans l'Histoire de Charles VI du même auteur, p. 801. Paris, 1663, in-fol.)

agenouillée avec les pélerins, je vis seule apparaître les lumineuses images de Marguerite et de Catherine; adieu, chaumière de mes pauvres parens; tutélaire asile où le bonheur et la paix ont filé mes premiers jours; puisse ma renommée ne point devenir fatale à vos abris innocens[1]! Adieu, douce vie des champs; adieu, obscurité protectrice, et vous escalades périlleuses, fracas et tumulte des batailles, sanglante poussière de la mêlée et des assauts, marches nocturnes, entreprises hardies, campemens audacieux, je me voue à vos dangers, à votre gloire, et, de ce moment, celle qui fut bergère devient le guide des héros, le porte-étendard de France, l'avant-garde des armées royales, la protégée des saintes, des vierges célestes, et l'émissaire du Tout-Puissant!

Cependant, après quelques heures de joute et de courses, deux guerriers sont proclamés vainqueurs, et les trompettes du héraut d'ar-

[1] Alors même qu'elle cédait à ses inspirations, Jeanne d'Arc regrettait la condition et la paix des chaumières. *Voyez* les pièces du procès, les dépositions des témoins lors de la révision, biblioth. roy., manusc., n. 5970 *bis*, et Lenglet-Dufresnoy, Hist. de la Pucelle d'Orléans, t. 1, part. 1 et 2.

mes les appellent au pied du trône, où Charles doit leur décerner le prix de la valeur. Leurs armoiries sont peu connues, leurs traits n'ont jamais été contemplés dans les occasions mémorables, l'histoire n'a pas encore buriné leurs noms vulgaires : ce sont les chevaliers Longpont et Bertrand de Poulengy. Sire, dit l'un d'eux au prince étonné, hier nous combattions ignorés, confondus dans les derniers rangs de votre armée, aujourd'hui une force surnaturelle nous élève au-dessus de nous-mêmes, et nous pousse aux actions les plus éclatantes, mais ce n'est pas à nous qu'il faut attribuer ce changement merveilleux. Cette force inconnue qui vient de triompher en nous, un être envoyé de Dieu, une fille miraculeuse nous l'a sans doute inspirée. Témoins des premiers prodiges de sa mission, nous n'avons point hésité à l'accompagner en ces lieux, depuis les murs de Vaucouleurs ; marchant à ses côtés durant ce long trajet, nous avons senti passer en nos cœurs une ardeur belliqueuse et une confiance qui semblent nous rendre invulnérables [1]. Cette bergère

[1] Chaussard, Recueil histor. sur Jeanne d'Arc. Paris, 1806, p. 7.

héroïque se dit chargée par l'Éternel de délivrer Orléans et de faire sacrer à Reims votre majesté. Si vos soldats la voyaient à leur tête, chacun d'eux, n'en doutons point, déploierait bientôt dans les combats la valeur que vous daignez récompenser en nous.

A ce discours l'étonnement s'accroît, on s'interroge, on s'empresse; l'attente d'un grand événement exalte les esprits, et le roi, d'un air pensif et solennel, convoque pour le lendemain le conseil de ses ministres et de ses grands dignitaires [1].

SUJET DU TROISIÈME CHANT.

Charles s'étant rendu dans l'assemblée, invita les seigneurs, les prélats et les clercs à donner leur avis sur la question de savoir si l'on devait introduire devant lui Jeanne d'Arc, et ajouter foi à ses promesses.

L'évêque de Castres et maître Lambert, opinant les premiers, pensèrent qu'on devait repousser cette fille qu'ils disaient suscitée par l'enfer. Tout ce qui s'écarte, disaient-ils, des

[1] Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 27. — Villaret, t. 14. — Symphor. Guyon, lieu cité.

règles ordinaires et communes de la nature, ne peut s'expliquer que par un pacte secret contracté avec Satan et les anges déchus. Telle est l'origine des magiciens et des sorciers dont l'art épouvantable fait le juste effroi des villes et des hameaux [1].

L'archevêque de Tours combattit cette opinion [2]. « Je ne puis nier, dit-il, qu'il n'y ait en effet de pernicieuses intelligences qui, par leurs maléfices, troublent la paix de l'homme; mais si l'enfer a la puissance de faire le mal, Dieu n'a-t-il pas celle de faire le bien? Si l'enfer, pour faire triompher son parti, arme de

[1] *Voyez*, sur les superstitions de ce temps, Joann. Nider, *de Maleficiis*, c. 8. — Le P. Crespet, de la Haine du Diable contre l'homme, disc. 10. — Legendre, Mœurs et Coutumes des Français, p. 51. — Saint-Foix, Essais sur Paris, t. 2, p. 88. — Spicileg. d'Acheri, t. 1 et 2. — Le Thiers, des Superst.

[2] Ce prélat ayant en effet été consulté par Charles VII sur la question de savoir si Dieu daigne se mêler des actions d'un simple particulier, répondit affirmativement, et donna la plupart des raisons que nous mettons dans sa bouche. *Voyez* ses réponses dans Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 34, 35 et 36. — *Voyez* aussi, à cet égard, Jean Nider, *de Maleficiis*, c. 8. — Le Loyer, sur les Spectres, p. 47. — Delrio, *Disq. mag.* — Le P. Berthier, p. 453 et suiv. — *Voyez* aussi les notes à la fin de l'ouvrage.

toutes ses ruses et de toute sa science ceux qui se vouent à le servir, le ciel ne peut-il pas inspirer les élus qu'il commet à l'accomplissement de ses grands desseins, et leur communiquer de sa sagesse et de sa grandeur? On a vu des sorciers et des enchanteurs publier leurs relations infernales par des fascinations et des actes surnaturels; mais n'a-t-on pas vu des êtres pieux, des saints, multiplier les prodiges et les miracles? Tandis que les magiciens souillaient la cour de Pharaon par d'éclatantes impostures, Moïse, suscité par le Tout-Puissant, en obtenait pour les Hébreux le passage de la mer Rouge, les sources vives et la manne céleste.

» Et, pour ne parler ici que des temps nouveaux, en même temps que les suppôts de l'enfer frappaient de stérilité les campagnes, et trouvaient dans le flanc des rochers des trésors immenses, sources de corruption et de crimes, saint Bernard parcourant notre contrée, ne guérissait-il pas, au nom du Seigneur, les moribonds et les infirmes? L'évêque Parthenius ressuscitait les morts; le moine Julien chassa les démons; saint Patrice, saint Martin, s'illustrèrent par de pareils miracles [1]. Pour-

[1] Nicéphore, l. 6, c. 29; l. 9, c. 15; l. 11, c. 35. —

quoi douter que, dans l'extrême danger où frémit la patrie, le Dieu de saint Charlemagne et de saint Louis ait daigné permettre des événemens surnaturels en faveur d'une monarchie dont le prophétique saint Remi a proclamé l'éternelle durée sur les fonds baptismaux où Clovis lava son idolâtrie? Une jeune fille se dit mandataire du Très-Haut; verrez-vous dans la candeur et la pureté de cette vierge des champs un être vendu aux entreprises de l'enfer? Reconnaissons d'ailleurs les mortels à leurs œuvres. Si les magiciens ont fait usage d'un pouvoir surnaturel, c'était pour faire tomber la pudique beauté dans leurs piéges lascifs, pour éteindre une gloire qui les offusquait, et recevoir une propriété dont ils étaient jaloux. Quelle que soit la puissance de l'enfer, il ne peut donner à de tels réprouvés que de faux biens et de fausses joies, car il n'a que cela dans ses brûlans domaines. Le magicien a beau faire, il ne peut qu'opérer avec les ténèbres, les tempêtes et les fléaux; voilà les élémens de sa souveraineté; il n'a à ses

Théodoret, Hist. ecclés., l. 4, c. 15. — *Orat. de Laud. S. Greg. Thaumat.* — *Greg. Turon., de Glor. Confessorum.* — Fleury, Hist. eccl., l. 68 et 69. — Adrien Baillet, Vie des Saints.

ordres que le génie du mal; ses résultats ne sont que la détresse et la stérilité; son enfantement n'est que le néant, et ses inventions ne sont que le trouble, la confusion, le chaos. Celle qui vient en ce jour au secours de la France, annonce au contraire qu'elle est envoyée pour terrasser les Anglais sous les murs d'Orléans, et faire sacrer notre monarque à Reims. Ces actes héroïques sont-ils de la compétence de l'enfer ou du ciel, et la seule idée de consacrer le roi très-chrétien par l'huile sacrée et les prières de la religion, eût-elle pu être conçue par un héritier de l'enfer, quand le seul signe de la rédemption et la seule vue d'un temple mettraient en fuite toutes les cohortes du ténébreux empire? »

Après ce discours, le duc d'Alençon parla à son tour pour qu'on admît Jeanne d'Arc. « Un chevalier tel que moi, dit-il, étranger aux matières subtiles que vous discutez ici, et fier de ne point connaître vos sophismes, vos argumens et vos doctes autorités, ne se détermine que par son propre sentiment. J'aime à le croire; la fille singulière que deux paladins ont conduite dans cette ville, est chargée d'exécuter les grands desseins de Dieu sur la France; quoi qu'il en soit, profitons de son

exaltation, de son langage inspiré, du beau délire qui l'amène, pour persuader au peuple et à l'armée qu'elle vient à nous par l'ordre du Tout-Puissant [1]. Les Français, amis du merveilleux, et d'ailleurs rendus crédules par les traditions superstitieuses dont ils sont encore imbus, trouveront dans cet événement un signe de la protection divine; et, certains de vaincre avec une pareille confiance, vous les verrez étonner par des exploits inouis l'Anglais qui, se croyant lui-même abandonné du ciel, sentira bientôt chanceler son orgueil et tomber son courage. »

Jeanne d'Arc paraît au conseil. Modeste et non point intimidée, elle va droit au prince, que cependant rien ne distingue des autres [2] :

[1] Des auteurs sceptiques ont pensé que Jeanne d'Arc ne fit que se prêter à une intrigue de courtisans qui la jugèrent propre à jouer le rôle d'inspirée, pour relever le courage des Français et retirer le roi de son assoupissement. *Voyez*, sur ce système, ce que disent Du Bellay-Langey, de la Discipline militaire, l. 2, fol. 223. — Du Haillan, État des affaires de France, l. 2, ann. 1429. — Fréron, Ann. litt. 1754, t. 1. — Voltaire, Essai sur les mœurs des nations, édit. de Kehl, t. 17, p. 356.

[2] Déposition de M. Simon Charles, Pièces manuscr. de la révision. — Edmond Richer, Histoire de la Pucelle

« Gentil Sire, dit-elle, le roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné à Reims, et que votre peuple sera bientôt délivré du joug de l'Angleterre. — Et quelles sont les preuves de votre mission, lui dit Charles ? — La levée du siége d'Orléans et votre sacre prochain, répondit Jeanne d'Arc [1]. — Mais, ajouta le roi, quels moyens avez-vous en votre puissance ? — Vos soldats batailleront, et Dieu vous donnera la victoire [2]. — Qui vous a inspiré le conseil de venir à ma cour ? — Une voix m'a dit : Allez, et vous serez assistée [3]. »

Charles, après avoir réfléchi quelques instans, se lève tout-à-coup, et s'éloignant un peu de ceux qui l'entouraient, il entretient

d'Orléans, mss. in-fol. — Lenglet-Dufresnoy, Histoire de la Pucelle d'Orléans, t. 1, p. 28 et 29.

[1] Déposition de Jean de Gaucour, grand-maître de la maison du roi, Pièces mss. de la révision, n. 3970 *bis*. — Symphor. Guyon, lieu cité.

[2] Notices et Extraits des manuscrits de la biblioth. royale, t. 3, p. 309. — Dépositions de Gaucour et de Garruel, séance du premier mars 1431. — Lenglet-Dufresnoy, p. 29. — Villaret, t. 14.

[3] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, l. 1. — Chaussard, p. 14 et 15.

Jeanne d'Arc sans témoins. Elle lui parle avec assurance, et Charles est convaincu. Puis l'attirant ensuite quelques pas de plus à l'écart, elle lui révèle un secret dont lui seul avait connaissance[1]; enfin elle l'attire encore davantage à elle, et le roi la regardant, voit sa figure resplendir par trois fois d'une lumière éblouissante, et sur son front voltiger une flamme étoilée. Alors, l'emmenant précipitamment vers les siens, il s'écrie, avec l'accent de l'enthousiasme: «Vous tous, ministres, chevaliers, magistrats et prêtres, contemplez cette nouvelle Débora, et proclamez son avénement miraculeux; qu'on la conduise sous des tentes de soie et d'or, qu'elle ait des pages, des gardes, des écuyers, et que demain, au lever de l'aurore, cinq cents guerriers suivent ses pas.»

Le duc d'Alençon et Ambroise Delore l'accompagnent au son des clairons; le peuple

[1] Chronique sans titre, imprimée sous celui d'histoire de la Pucelle dans le recueil de Godefroy. — N. Sala, *Exemples de hardiesse de plusieurs rois et empereurs.* — Selon Lenglet-Dufresnoy, t. 2, p. 149, ce secret était une prière intérieure que le roi avait faite dans le temps où il se voyait sur le point de perdre son royaume. — *Voyez* aussi M. Lebrun des Charmettes, t. 1, p. 381.

accourt, se presse et baise les traces de la fille des champs. Daulon, son écuyer, lui apporte des vêtemens et des armes; elle revêt une longue tunique d'azur, semée d'étoiles d'argent; une cuirasse presse ses flancs; et le brillant métal dont cette armure se compose, s'assouplit et se moule avec grâce sur les contours de ses formes virginales; ses bras se couvrent d'un acier tissu en mailles onduleuses, et les mains qui portaient la houlette prennent des gantelets pesans. Son front, que jusqu'alors n'avait couronné que la tresse de ses noirs cheveux, se couvre d'un casque d'or étincelant, et dont le cimier se pare de cent plumes mobiles et frémissantes, qui toutes éclatent d'une pure blancheur. Daulon veut lui ceindre l'épée, elle la refuse, en disant : « Jamais je ne répandrai le sang humain [1]; c'est en agitant un étendard en avant de l'armée que je conduirai les nôtres à la victoire, et que l'ennemi s'enfuira épouvanté. Toutefois, si un glaive devait armer mon bras pour repousser la mort et non pas la donner, il en est un seul

[1] Procès justif., biblioth. roy. et Archives du Palais. — Notices et Extraits des manusc. de la biblioth. roy., t. 3, p. 24. — Villaret, t. 14, p. 386.

digne de moi, et que Dieu m'a montré en songe. Dans un bois, que sa sauvage horreur a fait surnommer *Fier-Bois*, et dont les vieux ombrages abritent l'autel et le tombeau de sainte Catherine, l'épée de Charles-Martel, cette épée qui délivra la France des Sarrasins, est cachée aux yeux profanes, suspendue dans les rameaux les plus épais d'un chêne immense. Le ciel vous la découvrira, et la livrera à vos mains afin d'armer les miennes. »

Bientôt ce fer sacré est rapporté à celle qui l'avait si miraculeusement indiqué [1]. Ainsi vêtue et armée de pied en cap, elle s'élance sur un destrier superbe, qui se cabre, tressaille et bondit; elle, d'une main habile, dompte la fougue du belliqueux animal, règle son allure, et le fait voltiger devant les cinq cents guerriers qu'elle inspecte et qu'elle anime. A la vue de l'héroïne, que le poids de l'airain et de l'acier ne fait point fléchir, et qui montre à la fois l'assurance d'un connétable et l'adresse d'un écuyer, ils dressent dans les airs leurs lances, leurs épées, et, les courbant sur

[1] Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 51. — Polydore Virgile, Hist. d'Angleterre. — Déposition de Novelempont, aux pièces de la révision, n. 5978 *bis*, mss., biblioth. royale.

les chemins qu'elle se fraye dans leurs rangs, ils lui font comme un arc de triomphe où ils proclament à grands cris l'inauguration de cette fille céleste. Jeanne d'Arc sortant de cette voûte resplendissante d'éclairs et toute bruyante du choc des glaives, apparaît de nouveau à la foule que le miracle tient béante et ravie. Trois fois les trompettes se mêlent aux acclamations de la multitude, et le peuple s'écrie : *Vive la Pucelle des Marches de Lorraine! vive Jeanne d'Arc, par qui Dieu va nous donner la victoire*[1] *!*

SUJET DU QUATRIÈME CHANT.

Jeanne d'Arc, suivie de la troupe qui lui sert d'escorte, se rend à Blois, où s'assemblait l'armée qu'elle devait conduire à Orléans; dix mille hommes, levés à la hâte dans les champs du Berri, de la Touraine et du Poitou, partent avec elle pour Orléans. Le duc d'Alençon et Ambroise Delore marchent à ses côtés.

[1] Lettre du sire de Laval à ses mère et aïeule, dans la Collection universelle des Mém. sur l'Hist. de France, t. 7, p. 215. — Philip. Bergom., *de Claris Mulierib.*, c. 157.

Pendant le trajet, l'un de ces illustres capitaines raconterait à celle qui fut bergère, des événemens politiques, dont sans doute elle ne put pénétrer le dédale et la profondeur sous la chaumière où jusqu'alors elle passa sa vie. Il lui dirait les causes des malheurs de l'Etat, les querelles et les factions des Bourguignons et des Armagnacs; les rivalités des ducs d'Orléans et des ducs de Bourgogne; l'invasion des Anglais et leur régence à Paris. Ce récit, fécond en grands et tragiques événemens, remplirait le quatrième chant.

SUJET DU CINQUIÈME CHANT.

Les Anglais assiégeaient depuis plusieurs mois Orléans; cette ville seule défendait encore de leur invasion les belles provinces qu'arrose la Loire, et la reddition de cette place importante devait infailliblement livrer au vainqueur les derniers domaines de Charles VII. La France tenait donc les yeux constamment ouverts sur un siége mémorable, dont l'issue allait changer ses destinées. Les grands intérêts qui faisaient de ce siége un événement décisif, avaient suspendu tous les autres intérêts; Orléans perdu ou sauvé, telle

était la question dont dépendait le royaume salique [1].

Les efforts des deux partis étaient excités par le prix que chacun attendait de la victoire. Les Anglais, commandés par Salisbury, avaient tenté plusieurs assauts où ils furent repoussés avec une rare intrépidité par les soldats français, que secondaient les plus faibles citoyens. On vit dans ces grands jours les remparts d'Orléans se couvrir de femmes, de vieillards, dont les mains, tout-à-coup fortifiées, roulaient des débris et versaient des flots d'eau bouillante et de bitume sur les bataillons des assiégeans [2]. Ceux-ci, craignant d'affronter de nouveau cette puissante furie, cernèrent la ville, creusèrent des mines, et opposèrent aux tours et aux boulevards des assiégés, des boulevards et des tours qui, enfermant la ville dans une seconde enceinte, rendirent presque

[1] Michellus, *Hist. Obsidion. Aurel.* — Tripault, Hist. du siége d'Orléans. — Polluche, p. 117. — Expilly, p. 351. — Daniel, t. 7, p. 47 et suiv. — Villaret, t. 14, p. 354 et suiv.

[2] Chron. mss., biblioth. roy., n. 10,297. — Chronique de Monstrelet. — Tripault, *ib.*, p. 5. Plusieurs femmes combattirent sur les parapets, à coups de lance. V. Daniel, t. 7, p. 46.

impossible l'introduction des secours et des convois [1]. En même temps, la détonation des volcans allumés par le mineur anéantissait les fortifications des Français. L'une des plus importantes, le fort des Tournelles, ainsi privée des retranchemens qui la rendaient inexpugnable, fut évacuée par nos troupes, et les Anglais s'en emparèrent et dominèrent Orléans qui, épuisé par une si courageuse défense, semblait abattu et frémissant sous le fracas de l'artillerie prête à le pulvériser. Comme un foyer qui, sombre, silencieux et couvert de cendres, s'avive et lance de grandes flammes, lorsqu'un souffle fécond l'anime, Orléans était sorti de sa stupeur et avait fait preuve d'une ardeur nouvelle, lorsque le comte de Dunois, accompagné de l'illustre Xaintrailles, était venu rendre à cette ville fidèle le courage et l'espérance [2]. Mais, par degrés, cette espérance et ce courage s'étaient éteints

[1] Chron. de Monstrelet, vol. 2. — Histoire de Jean Chartier, historiogr. de Charles VII, p. 18. — Godefroy, Hist. de Charles VII. Paris, 1661, in-fol. — Symphorien Guyon, Hist. du siége d'Orléans.

[2] Éloge historique du comte de Dunois, par Le Laboureur, imprimé page 811 de son Histoire de Charles VI. Paris, 1693, in-fol. — Hist. du siége d'Orléans

dans les longues souffrances d'un siége rigoureux ; des sorties, des assauts, et enfin la défaite de Rouvray, avaient réduit à peu de soldats la garnison de la place. Les citoyens étaient exténués de fatigue, mourans de faim et de misère, ou ensevelis sous les ruines fameuses que multipliaient les ravages de l'infatigable artillerie. Dunois lui-même, Dunois croyait une plus longue résistance impossible, lorsqu'un transfuge pénétrant dans ses murs y répandit l'étonnante nouvelle qu'une vierge, choisie par Dieu même, accourait toute rayonnante d'une gloire céleste pour délivrer Orléans [1].

A ce bruit, les guerriers, amis du merveilleux, se disent que les livres de Merlin prédisaient qu'une bergère des forêts de la Meuse viendrait secourir la France [2] ; d'autres racontent divers présages qui confirment cette mission surnaturelle. Dunois rassemble à la hâte

et de la Pucelle Jeanne, par du Breton. Paris, 1631, in-8°. — Polluche, p. 147.

[1] Déposition du comte de Dunois, Révision du procès, séance du 22 fév. 1456. — Franç. Lemaire, Hist. de la Pucelle d'Orléans.

[2] Procès manuscrit de la Pucelle d'Orléans. — Lebrun de Charmettes, t. 3, liv. dernier. — Chaussard, p. 6.

un escadron d'élite, et sous le feu meurtrier des boulevards anglais, sort de la ville pour en faciliter l'accès à celle dont l'approche exalte les esprits [1]. Bientôt le noble bâtard d'Orléans a vu de loin un tourbillon de poussière qui roule comme un nuage épais; et cependant, ô miracle! bien que ce nuage lui dérobe tous ceux qu'il recèle, il voit luire distinctement, dans ses flancs obscurs et mobiles, une étoile aussi brillante que si elle scintillait dans le limpide azur d'un ciel printanier. Il s'avance, et le premier objet qu'il contemple c'est Jeanne d'Arc, dont l'étendard flotte entre cinq cents lances [2].

L'armée anglaise manœuvrait pour s'opposer à l'entrée des troupes françaises dans Orléans; tout-à-coup elle s'arrête et laisse passer ses ennemis, comme si une trève secrète lui eût été intimée [3]. Cet événement semble aux

[1] Déposition de Dunois, *ib.* — Tripault, Siége des Anglais devant Orléans, p. 26, 27 et 28.

[2] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss. in-fol., biblioth. roy. — Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 60.

[3] Mém. de Florent d'Illiers, capitaine au service de Charles VI, dans la Collection des Mém. relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 454 et 455. — *Th. Carte, a general History of England, t. 2, p. 703, ad. ann.* 1429. —

Orléanais la première preuve d'une protection divine. L'airain des temples, les instrumens guerriers proclament dans toute la cité la venue de la libératrice. Ceux que la douleur et l'agonie retenaient sous leurs toits se sentent inopinément la force de s'élancer en dehors pour grossir la foule qui, poussée par une inexprimable allégresse, faisait retentir de chants de joie et d'actions de grâces les chemins que traversait le cortége de Jeanne d'Arc.

Le lendemain, les hérauts d'armes lui annoncent que la ville lui prépare des fêtes. — Des fêtes, dit-elle, et le sang français fume autour de ces murailles! Aux armes! aux armes! Où sont les gens qui doivent lacer ma cuirasse et serrer mes brassards [1]? Dieu m'apparaît, il me presse, il m'enflamme; chaque instant de perdu fait tort à la victoire, et dans ce retard est la seule vie qui est encore réservée à plus d'un bataillon anglais.

Histoire de la Pucelle d'Orléans, par Edmond Richer, mss. in-fol., biblioth. roy. — Hume, t. 6, p. 180.

[1] Déposition du sieur Daulon, Révision du procès, mss., biblioth. roy., n. 5970 *bis*.

SUJET DU SIXIÈME CHANT.

Le célèbre Salisbury était mort dans les précédens assauts, mais ce chef était remplacé par des chefs plus célèbres encore. Entre eux se distinguaient le comte de Suffolk, le lord Poll, son frère, et Talbot, premier baron d'Angleterre. Ce guerrier, comblé de dignités, gardait, dans l'illustration de sa naissance, dans la gloire de ses faits d'armes, une héroïque simplicité et une grandeur d'ame qui le faisaient admirer des Français même dont il était l'épouvante. Paraissait-il, l'Anglais était vainqueur; s'éloignait-il, des défaites marquaient son absence. Son roi croyait faire assez, pour réparer les revers de toute une armée, que de lui envoyer ce capitaine; et si le conseil réclamait les oracles de la sagesse, c'était encore à Talbot qu'on s'adressait[1]. Souvent la voix de ce noble ennemi intercéda pour les vaincus, et les arracha tout sanglans à la lâche épée du vainqueur. C'est à lui qu'Henri V dut la possession de l'Irlande; cou-

[1] Chron. de Monstrelet, vol. 2. — D. Hume, Hist. d'Angleterre, t. 3.

vert des lauriers de cette conquête, il s'embarque, il apparaît comme un géant terrible sur les bords de notre continent, qu'il fait, pour ainsi dire, pencher vers l'Angleterre. Les Français n'apprirent que trop à le connaître sous les murs de Caen et de Rouen. Il secourut dans le Maine les troupes de Suffolk, reprit Alençon, escalada Pontoise, et vint camper devant Orléans. C'était ce général qu'une bergère allait combattre.

Cependant les assiégés sortaient en foule par la porte de Bourgogne; Jeanne d'Arc s'élança à leur tête, et les conduisit vers une des plus formidables bastilles anglaises[1]. Intrépide et de sang-froid, la première elle monte à l'assaut; d'une main se suspend aux créneaux des bastions, de l'autre agite son étendard, et fait signe aux Français de la suivre. Dunois, Gautour, Dorval, Quittery et Villars se rangent à ses côtés, et leurs épées versent à ses yeux des flots de sang anglais. Jeanne d'Arc

[1] Le fort Saint-Loup. Voy. *Aureliæ urbis memorab. obsidio, anno 1428, autore Joanne Ludovico Miquello.* Aureliæ, 1560, in-8°. Parisiis, 1570, in-12. — Symph. Guyon, Hist. de la ville d'Orléans, part. 2. — Siége d'Orléans, par Barrois. Orléans, 1739, in-8., p. 18. — Daniel et Mézeray, en leurs Histoires.

frémit en le voyant couler, et ses cheveux se hérissent d'horreur [1]. Grand Dieu, dit-elle, béni soit ton nom, de ce que tu m'as autorisée à vaincre sans astreindre mon bras à se mêler de ce carnage! Cependant les Anglais, frappés de sa contenance hardie et de sa visible inspiration, ne peuvent se défendre d'un secret effroi; en vain voudraient-ils affecter le mépris; les sarcasmes, les injures expirent sur leurs lèvres; le front pâle et couvert de sueur, ils sentent s'amollir leur courage. Jeanne d'Arc marche à eux; ils s'enfuient, et se précipitent de toutes parts hors du fort qu'ils abandonnent; deux cents d'entre eux restent prisonniers, cent soixante sont immolés sous la hache de l'impitoyable La Hire, et sous les lances de Dunois, de Xaintrailles et de leurs compagnons d'armes [2]. Jeanne d'Arc, du haut des créneaux, plane sur les combattans : la bergère, assise sous le feuillage d'un sycomore,

[1] Dépositions du comte Dunois et du sieur Daulon, dans les manuscrits du procès et révision. — Chaussard, p. 24. — Lenglet-Dufresnoy, lieu cité.

[2] Le Hérault de Berri, mss., biblioth. roy., n. 2095 et 2126. — *La Parthenie orléanaise*, ou l'Hist. de la ville d'Orléans, assiégée par les Anglais, par M. Symphorien Guyon. Orléans, 1634, in-8°.

n'est pas plus calme que ne l'est cette vierge sacrée sous l'étendard dont l'ombre errante dans les airs semble secouer le vertige, la terreur, l'angoisse et la mort sur les Anglais fugitifs [1].

Cependant Suffolk et Talbot, occupés à l'extrémité du camp, sont avertis de cette attaque imprévue; ils trouvent le fort occupé par les Français : visitant tous les autres forts, ils en règlent la défense; et eux-mêmes, après avoir réparti leurs troupes dans ces divers retranchemens, se portent, avec le plus gros de l'armée, sur le boulevard que protégeait la bastille des Tournelles, bâtie à l'entrée du pont, et la plus redoutable des fortifications anglaises.

Le lendemain la trompette sonna, et Jeanne d'Arc, à la tête des assiégeans, parut hors des portes de la ville. Selon sa coutume, elle s'avance la première vers le fort des Augustins, défendu par huit cents Anglais; elle s'élance

[1] Annal. de France. — Mém. de Florent d'Illiers, dans la Collection universelle des Mém. particuliers relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 443-467. — Hist. du siége d'Orléans et de la Pucelle Jeanne. — Paris, 1631, in-8. — La Roque, Traité de la Nobl., c. 43.

sur les revers du fossé, monte à l'échelle que posent ses compagnons, et se trouve seule sur la plate-forme du fort. En ce moment les Anglais poussent un cri terrible qui jette la frayeur parmi les Français; ils s'enfuient, et Jeanne d'Arc les appelle en vain. Alors les ennemis sortent de leur retranchement pour charger les fuyards; mais l'héroïne, les voyant accourir, marche à eux avec une assurance qui étonne et fait chanceler les plus téméraires; elle marche, et l'Anglais rentre précipitamment dans le fort dont il était sorti. Cependant Gaucour et Dunois ont ramené à l'escalade les soldats français qui, impatiens d'effacer un moment de honte, montent à l'assaut à travers les flèches et le feu des arquebuses et des bombardes. Ils contemplent Jeanne d'Arc qui, debout sur les créneaux, leur gardait les postes d'honneur. Au premier rang s'avancent, l'épée haute et le visage découvert, de jeunes chevaliers qui, parés des faveurs de leurs dames, ont fait à l'amour des vœux dont va profiter la gloire. Les sires de Coulanges, de Villars, de Chailli, de Termes, de Sainte-Sévère, marchent dans le sang qui jaillit, bouillonne et fume de tous côtés; rien ne peut

résister à leur furie, et la garnison du fort est immolée ou captive [1].

L'ennemi abandonne également le fort de Saint-Jean, et plusieurs autres postes fortifiés, pour se retrancher sur le boulevard et dans la bastille des Tournelles, où se tenaient, comme une phalange invincible, une grande partie de l'armée des Anglais, et leurs plus vaillans capitaines. Leur force, en cet endroit, parut tellement imposante que, dans l'assemblée convoquée pour délibérer s'il convenait de les attaquer, tous les chefs français, malgré la confiance qu'ils avaient en Jeanne d'Arc, furent d'avis qu'on ne pouvait, sans témérité, livrer bataille à une armée deux fois plus nombreuse, et commandée par Talbot.

Jeanne d'Arc leur dit : Vous avez vos conseils, et j'ai les miens qui me disent de combattre, parce que la victoire nous est promise;

[1] Histoire du siége de la ville d'Orléans et de la Pucelle Jeanne. Paris, 1631, in-8. — Hist. mém. du siége d'Orléans par les Anglais, etc., par Etienne Barrois. Orléans, Jacob, 1739, in-8. — Lettres de Guy XIV, dans La Roque, c. 43. — François Lemaire, Histoire de la Pucelle d'Orléans. Orléans, 1648, in-fol., p. 20, 24, 25, 30 et suiv.

soyez donc prêts demain au lever du soleil [1].

L'horizon se colorait d'une pourpre que, par degrés, enflammaient les premières clartés du jour, lorsque la pieuse guerrière, appelant l'ermite qui lui servait d'aumônier, pria avec ferveur. Se rendant ensuite au milieu des chefs, elle donna des ordres et fit commencer l'attaque.

Le fort des Tournelles, bâti à l'extrémité du pont de la ville, était défendu par la ceinture des flots et des retranchemens munis d'artillerie.

Les comtes Suffolk et Talbot, ignorant sur quel fort allaient se diriger les Français, avaient jeté des garnisons dans tous ceux qui cernaient Orléans du côté de la Beauce. Quand il vit le combat s'engager vers les Tournelles, Talbot s'avança près des rives de la Loire, et tous les assiégés qui, sur le bord opposé, s'apprêtaient à passer ce fleuve, hésitèrent à la vue de ce puissant ennemi. Mais Xaintrailles, se faisant un aviron de sa lance, détache un bateau du

[1] Symphorien Guyon, la *Parthénie orléanaise*, ou l'Histoire de la ville d'Orléans assiégée par les Anglais. Orléans, 1654, in-8. — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss., biblioth. roy., liv. 1. — Tripault et Barrois dans leur siége d'Orléans.

rivage, et convie ses compagnons d'armes à de glorieux dangers; d'Illiers, Renaud, Coarase, Delore, de Pons, Guillaume Aysselin, Mercœur, osent tenter avec lui un débarquement téméraire [1]. La Hire, honteux qu'un autre ait donné avant lui cet exemple d'audace, veut reprendre ses droits, et, se jetant à la nage, engage à son tour ceux qui l'accompagnent à l'imiter; deux cents gentilshommes et mille soldats poussent leurs coursiers dans l'onde mugissante. Là combattait de Giresme qui, après avoir défendu Smyrne contre Tamerlan et cent mille Tartares, après avoir combattu dans l'Archipel les flottes de l'Ottoman, était venu, pendant la paix dont jouissait Rhodes, où régnait alors son ordre fameux [2], offrir son bras à sa première patrie, et verser sous le drapeau des lys le reste du sang qu'il avait répandu sous le pavillon de la croix. Revêtu de toutes ses armes, ce héros, à la fois chevaleresque, religieux et hospita-

[1] Hist. mémor. du siége d'Orléans, par Étienne Barrois. — Déposition de Daulon, du 28 mai 1456, tirée du procès en révision, mss., biblioth. roy., n. 5970 *bis*. — Tripault, lieu cité, p. 29 et suiv.

[2] Sous Philibert de Naillac, Vertot, t. 6 de son Hist. de Malte.

lier, excité par les traits d'audace dont il est témoin, veut prouver que lui aussi est digne de donner de pareils exemples. Une arche du pont qui conduisait de la ville au fort des Tournelles avait été rompue; pour rétablir le passage, Giresme saisit une longue poutre, et, d'un bras nerveux, la jette d'un bord à l'autre; sur ce pont étroit et fragile, il ose franchir l'espace qui le sépare des retranchemens ennemis où il conduit la troupe des archers [1].

Tandis que Giresme et les siens attaquaient du côté du pont, Jeanne d'Arc et Dunois firent un circuit, et vinrent avec leurs bataillons livrer un assaut au fort des Tournelles, du côté des terres de la Sologne. Tout le rivage retentissait du fracas des armes et de l'artillerie.

Jeanne d'Arc demande une brèche pour gravir sur les remparts, du haut desquels l'insolent Classidas, que son courage avait élevé des derniers rangs anglais à un grade supérieur, la bravait par de grossières provocations, et débitait contre elle de criminelles

[1] Monstrelet, vol. 2, fol. 43. — Franç. Lemaire, lieu cité. — Symphorien Guyon, Histoire du Siége d'Orléans. — Tripault, p. 31 et 32.

impostures [1]. A peine les murs sont-ils ébréchés par le canon qu'elle veut tenter l'assaut; mais une flèche la blesse à la gorge, et ses écuyers effrayés l'éloignent du champ de bataille [2].

Cependant, malgré des efforts surnaturels, les Français sont contenus de toutes parts; la présence de Talbot semble rendre l'Anglais invincible. Cet habile général embrasse d'un coup-d'œil tous les points de l'attaque, et s'élance là où faiblissent ses cohortes. Partout où il paraît, la défaite se change en victoire. Il abat sous sa masse d'armes les chevaliers Desneval, Aymeri, de Tesson, de Linières; il saisit par les rênes de leurs coursiers les seigneurs de Chauvigny, de Clerc, de Hotot, et les donne captifs à ses écuyers.

Trois corps distincts combattaient à la fois les Anglais sur les rivages de la Loire. Dans le premier étaient La Hire, Xaintrailles et trois mille hommes; un pareil nombre de guerriers

[1] Déposition du comte de Dunois, du 22 févr. 1456, révision du procès. — Déposition de Jean Daulon, du 28 mai 1456, mss., n. 5976 *bis*.

[2] Mém. de Florent d'Illiers, dans la Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 443-465. — Tripault, p. 31.

secondait les efforts de d'Alençon et de Gaucour; le troisième se préparait à l'assaut du fort sous les yeux de Dunois, seul capable, si elle eût pu être compensée, de faire oublier aux soldats l'absence de leur brave amazone. Le soleil commençait à décliner vers l'horizon, et les Français n'avaient pu avancer d'un pas. Un courrier vole vers Dunois, et lui demande des troupes pour secourir le corps de bataille que La Hire n'a pu défendre contre Talbot; un second messager accourt, et, au nom du duc d'Alençon, réclame un renfort pour arrêter Talbot. Mais, tandis que les deux ailes de l'armée française avaient vu presqu'en même temps le héros anglais dont elles ne pouvaient soutenir le choc terrible, Dunois, placé au centre, voit lui-même s'avancer de loin ce superbe ennemi, qui, le front couvert d'un panache de pourpre, servait d'oriflamme à ses fiers insulaires. Dunois veut rallier les Français qui, à cette vue, commencent à s'ébranler; il veut aller à la rencontre du vainqueur de l'Irlande, et par un combat singulier décider du sort de la journée; mais il ne peut se faire entendre, et la foule tumultueuse le sépare de son digne adversaire.

Alors Dunois, s'apercevant que sur toute la

ligne les Français, rebutés de la résistance des Anglais, commençaient à rétrograder, allait ordonner la retraite générale [1], lorsque Jeanne d'Arc, échappée aux mains des écuyers qui voulaient faire panser sa blessure, et descendant du coteau voisin où elle s'était agenouillée devant le Très-Haut [2], remonta sur son destrier, et parcourut le front de la bataille en criant : *A mon étendard! à mon étendard!* Dieu va exaucer les prières de la Pucelle ! Les Français, ranimés à cette heureuse apparition, ne ressentent plus leurs fatigues, et lui répondent par des cris belliqueux ; *la victoire ou la mort!* répètent mille et mille guerriers, et déjà flotte l'étendard de Jeanne d'Arc sur le fort des Tournelles. Le plus beau de tous les paladins français [3], Aimar de Puisieux, brûlant de combattre aux yeux de celle dont il contemplait à la fois et les grâces célestes et le sublime courage, la suit le premier dans la bastille où Classidas commandait cinq cents

[1] Déposition du comte de Dunois, lieu cité. — Franç. Lemaire, lieu cité. — Tripault, *ib.*

[2] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manuscrit in-fol., l. 1. — Déposition du sieur Daulon, mss., biblioth. roy., n. 5970 *bis*.

[3] Daniel, t. 6, p. 61. — Lenglet-Dufresnoy, *ib.*

guerriers. Jeanne d'Arc s'avance contre ce chef brutal et féroce : Classidas, Classidas, lui dit-elle, j'ai pitié de ton ame! rends-toi au Dieu tout-puissant, car la Pucelle va te livrer à lui [1]. A ces mots, Classidas, effrayé, s'enfuit avec les siens vers la porte du fort qui aboutissait au pont à moitié rompu. Arrivé au bord de l'abîme, et toujours poussé par les fuyards que le bruit des pas de Jeanne d'Arc épouvantait plus que le retentissement de la foudre, il tombe dans le fleuve profond, et tous ses compagnons partagent son humide sépulture. Talbot, qui croyait son parti vainqueur, retournait à son camp où l'appelaient les dépêches du duc Bedfort, laissant achever la journée à des chefs subalternes. Tout-à-coup il entend les cris des siens, il revient et voit la forteresse au pouvoir des Français. N'écoutant que son courage, il veut à l'instant même reprendre ce poste important ; mais la nuit le force à différer ce hardi projet : le lendemain étala à ses yeux tout le carnage de la veille.

Six mille Anglais avaient péri; deux mille

[1] Déposition du comte de Dunois, *ib.* — Déposition de Jean Daulon, du 28 mai 1456. — Franç. Lemaire, Barrois et Edmond Richer, lieux cités. — Dubreton, Hist. du siége d'Orléans.

étaient prisonniers. Depuis l'arrivée de Jeanne d'Arc, à peine cent Français étaient-ils hors de combat. Cette perte persuada aux assiégeans que les murs d'Orléans seraient leur tombeau, et ils demandèrent à grands cris leur départ : des bataillons entiers désertèrent, en criant que les sortiléges et la magie conspiraient contre eux. Suffolk et Talbot jugèrent eux-mêmes que ce découragement général, et la prise de leurs forts rendaient le siége impossible; dès le lendemain ils s'éloignèrent d'Orléans [1]. Les Français voulurent les attaquer dans leur retraite : Arrêtez! dit Jeanne d'Arc, ils sont blessés et abattus, la victoire serait indigne de nous [2]. Pour l'instant, vous avez assez donné de preuves de votre bravoure, faites maintenant connaître vos vertus. L'ennemi en fuyant a laissé des morts, donnons-leur la sépulture; il a abandonné ses malades, empressons-nous de les secourir;

[1] Déposition de Dunois; déposition de Jean l'Huillier d'Orléans, déposition de Jean Daulon, Révision du procès, mss., biblioth. royale. — François Lemaire, Histoire de la Pucelle d'Orléans.

[2] Histoire de la querelle de Philippe de Valois et d'Edouard III, continuée sous leurs successeurs, t. 3, p. 299. — François Lemaire, lieu cité.

puis nous marcherons vers les autres armées du duc dont l'Éternel n'a pas encore puni l'orgueil, et qui croit vainement nous fermer la route de Reims où Charles VII doit être bientôt sacré.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DU CINQUIÈME VOLUME.

TROISIÈME ÉPOQUE.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.